

1884

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

REVUE ILLUSTRÉE
DU MUSÉE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE EUCHARISTIQUES
DE PARAY-LE-MONIAL

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS ET D'ARTISTES

AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS SAVANTS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUX

*« Regi sæculorum, immortalis, invisibili,
soli Deo honor et gloria. »*

DEUXIÈME ANNÉE

ON S'ABONNE :

- A Paris, Librairie Haton, rue Bonaparte, 35.
- London, W. Burns & Oates, Granville mansions, 28, Orchard st.
- Madrid, Libreria de Tejado, calle del Arenal, 20.
- Utrecht, veuve J.-R. Van Rossum, libraire.
- Lyon, Librairie Briday (Delhomme et Brignet suc^{rs}), avenue de l'Archevêché, 3.
- Lyon, Librairie Ed. Ruban, place Bellecour, 6.
- Marseille, M^{lle} Rosa Michel, rue de l'Académie, 32.
- Lille, Bergès, 2, rue Royale.
- Grenoble, M^{lle} E. de Montchenu, place des Tilleuls, 11.
- Paray, chez M. Robardet, rue de la Visitation, 13.
- Paray, chez Madame veuve Drago, en face de la Chapelle.

Janvier 1884

BUT DE CETTE REVUE

L'heure semble arrivée où les sociétés chrétiennes, sous peine de périr, devront reconnaître de nouveau, *en droit et en fait*, la SUPRÉMATIE SOCIALE DU CHRIST, et les peuples revenir aux sources de la vie, lesquelles sont *au divin Sacrement*.

Cette Revue, désireuse de contribuer à indiquer la voie du salut, vient à cette heure acclamer le SEIGNEUR AU SAINT-SACREMENT COMME ROI DES PEUPLES, CHEF DES ÉTATS ET SOUVERAIN DES SOCIÉTÉS LIBRES.

Elle s'efforce d'étendre son règne dans les intelligences et dans les cœurs, d'en seconder la diffusion partout où il doit atteindre et s'établir, d'en publier les titres séculaires, comme aussi d'en faire connaître les nouvelles et consolantes manifestations, de le venger, selon les forces que Dieu nous donnera.

A cet effet, cette publication réunira successivement les matériaux eucharistiques relatifs :

Première année, aux *droits*; deuxième année, aux *bienfaits*; troisième année, aux *moyens*; quatrième année, aux *desseins*; cinquième année, aux *puissances*; sixième année, aux *gloires* du Règne de Notre-Seigneur.

La première période durera six ans, pour se clore en 1889 par un *Concours universel* des Lettres et des Arts.— 30,000 francs seront mis en réserve pour les prix de ce concours.

La Revue, dont les fonds sont assurés, *n'accepte les abonnements que pour promouvoir l'œuvre du Règne dans les missions catholiques*. Les abonnés auront donc ainsi, sous une autre forme, la consolation de concourir à la grande Œuvre de la Propagation de la foi. (Voir 4^e liv., page 226 et suivantes).

1
y 21

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

REVUE ILLUSTRÉE
DU MUSÉE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE EUCHARISTIQUES
DE PARAY-LE-MONIAL

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS ET D'ARTISTES

AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS SAVANTS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUX

*« Regi sæculorum, immortalì, invisibili,
soli Deo honor et gloria. »*



ON S'ABONNE :

A Paris, librairie Haton, rue Bonaparte, 33.
London, W. Burns & Oates, Granville mansions, 23, Orchard st.
Lyon, librairie Briday (Delhomme et Briguet suc^{rs}), avenue de l'Archevêché, 3.
Lyon, librairie Ed. Ruban, place Bellecour, 6.
Marseille, M^{lle} Rosa Michel, rue de l'Académie, 32.
Paray, chez M. Robardet, rue de la Visitation, 13.
Paray, chez Madame veuve Drago, en face de la Chapelle.

—
1884

LE BÉGNÉ
JESUS-CHRIST



Q. 363/2 1884

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

V Œ U

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

La Commission de l'Art chrétien, dans sa séance du 15 novembre, a adopté, à l'unanimité, l'Assemblée générale, dans sa séance du 12 novembre, a ratifié le vœu suivant présenté par le R. P. Fristot, au nom de *la Société des Fastes et des Monuments eucharistiques* :

« Les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en Assemblée générale, émettent le vœu :

« 1° Que partout où se trouvent des Monuments eucharistiques se rapportant soit aux miracles du Très Saint Sacrement, soit aux faveurs publiques obtenues par le recours à sa puissance, soit aux hommages rendus à la Sainte Eucharistie, qui offrent un caractère spécial, communication en soit faite au secrétaire du comité de Paray-le-Monial, M. le baron Alexis de Sarachaga ;

« 2° Que des Comités locaux, dits des *Fastes du Très Saint Sacrement*, soient institués partout où faire se peut, pour rechercher et recueillir les souvenirs des miracles et du culte eucharistiques et les monuments qui s'y rapportent ;

« 3° Que les catholiques aident à l'œuvre des *Fastes* par des abonnements à la Revue intitulée : *le Règne de Jésus-Christ* et, par l'envoi au Musée de

« Paray-le-Monial, de reproductions et de spécimens concernant l'objet des travaux de la Société des Fastes. »

Le président de la Commission, M. le chanoine Dehaisnes, l'éminent archiviste qui n'a quitté le magnifique Dépôt de Lille, où sa patiente érudition a porté la lumière et établi un ordre si parfait, que pour se consacrer tout entier à l'œuvre des Facultés catholiques en même temps qu'il prépare la publication de son Histoire de l'Art chrétien en Flandre, a immédiatement proposé la formation d'un *Comité des Fastes* à Lille et s'est offert pour travailler à sa constitution et lui recruter des membres, avec l'aide du R. P. Fristot. Sa proposition a été acclamée.

Nos remerciements les plus sincères à l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, et particulièrement au R. P. Fristot et à M. le chanoine Dehaisnes, président de la Commission de l'Art chrétien.

Nos souhaits de bienvenue au Comité des *Fastes et du culte eucharistique* du Nord et du Pas-de-Calais.

CONGRÈS DES CATHOLIQUES DE NORMANDIE, TENU A ROUEN

Un vœu semblable pour le fond et presque identique, dans les termes, à celui qui venait d'être adopté à Lille, a été adopté par la Commission de l'Art chrétien dans sa séance du 23 novembre et confirmé dans la séance solennelle de clôture du Congrès où il a été accueilli par des applaudissements, le 25 novembre 1883.

La formation d'un *Comité des Fastes* à Rouen, est à l'étude.

DESCRIPTION DU FRONTISPICE DE NOTRE REVUE

Au-dessus du monde sidéral tournant sur l'axe polaire légèrement incliné, le *Sacré-Cœur de Jésus-Roi est venu resplendir*.

Il consomme et parfait la création des astres, des soleils et des mondes, comme leur véritable moteur et gouverneur souverain.

Il est entouré d'une roue nimbée à larges flammes, comme le char de feu que vit Isaïe.

L'*Eucharistie*, le chef-d'œuvre de son amour, la plus merveilleuse de ses inventions qu'il faut aller raconter parmi les peuples, l'*Eucharistie* est sa glorieuse couronne : c'est par l'*Eucharistie* qu'il est devenu Le VAIN-

QUEUR : IC | HC, NI | CA (1) : qu'il règne sur l'univers et gouverne la création.

Voici comment se meut l'univers et se renouvelle, *par Lui*, la Création. De la large blessure de son Cœur, il déverse sur les diverses sphères :

Les *torrents* eucharistiques de ses bénédictions, de ses grâces et de ses faveurs ;

Les *rayons* eucharistiques de ses lumières, de sa raison, de son intelligence ;

La *sève* eucharistique de sa vie, de sa force et de son zèle ;

Les *effluves* eucharistiques de son corps, de sa chair et de son sang ; et cela pour *régénérer* le monde et les générations de l'humanité ; pour transformer *le tout* à son image, afin d'en faire un seul miroir, le miroir cristallin, *mare vitreum*, que vit saint Jean, dans lequel Dieu puisse dignement refléter sa face de sainteté et d'amour dans l'éternité.

Ces *torrents* eucharistiques descendent de la plaie sacrée, à mesure que, par le *Saint Sacrifice de la Messe*, la colère divine a été apaisée, et le péché effacé.

Les *rayons* eucharistiques tombent là où les clartés de la lumière de foi ont fait reconnaître aux peuples dans *une hostie consacrée* sa présence réelle.

Cette sève eucharistique circule là où un cœur humain s'est mis en communication avec le divin Cœur enfermé dans l'hostie.

Ces effluves eucharistiques vont là où sa chair sacrée et son sang précieux ont été mis en contact avec un corps mortel pour lui donner les germes d'immortalité.

L'axe polaire s'est incliné vers la gauche comme pour soumettre mieux la terre aux influences eucharistiques de la plaie divine (2).

Le monde entier se meut de gauche à droite, des ténèbres à la lumière, du mal au bien, sous les mêmes célestes influences.

Au bas de l'axe polaire, *la main de Dieu* a approché une torche ardente, celle de *la vérité*. La Providence veut par la vérité : *Veritas liberabit vos*, inonder de clarté et embraser d'amour la création pour faire éclater le triomphe du Sacré-Cœur.

Le *Gonfalon pourpre*, le *grand signe de l'Empire universel de Jésus* avec ce cri : « *le Règne du Christ !* » a été arboré, et de ses plis semble près d'envelopper toute la création pour indiquer que *la fin des temps approche*.

(1) L'hostie portée en couronne sur le Sacré-Cœur représente le *Pain de Deir-Mokallès*. (V. 4^e livraison 1883, p. 265).

(2) Les basiliques du moyen âge indiquaient cette déviation cosmique par l'inclinaison de leur axe. L'univers étant la basilique de Dieu, la *Maison du Roi*, semble leur en faire comme une loi naturelle.

Dans le cadre de la Porte de la Monarchie du Christ, sur lequel a été tendu le voile d'attente des siècles, figuré par le fond d'or semé de marguerites, fleurs de résurrection et de vie, d'innocence, de simplicité et d'amour qui s'épanouissent devant l'autel, les quatre animaux symboliques représentent le genre humain racheté; l'ange, le taureau, le lion et l'aigle attendent l'ouverture du ciel *eucharistique*.

Sur le cadre, au sommet, est inscrit ce titre : *Monuments*, pour indiquer que le Ciel eucharistique est l'endroit où les *Fastes monumentaux*, les merveilleuses manifestations d'amour de l'Agneau seront à découvert.

Sur les montants et au bas du cadre de la porte se lisent ces titres honorifiques : SOUVERAINETÉ. — EMPIRE. — TRIOMPHE. — VICTOIRE. — DOMINATION. — GLORIFICATION. — EXALTATION.

Pour indiquer que *dans les temps* s'accomplit déjà, vis-à-vis de l'agneau immolé, la préfiguration et une esquisse même, réelle et exacte, de ce qui sera, selon saint Jean, la louange éternelle des Elus, cette acclamation des Bienheureux : « *Il est digne, l'Agneau qui a été mis à mort, de recevoir :*

- « *La TOUTE-PUISSANCE* » (qui est l'acte éternel de sa *souveraineté*),
- « *La DIVINITÉ* » (qui est l'acte éternel de son *empire*),
- « *La SAGESSE* » (qui est l'acte sans fin de son *triomphe*),
- « *La FORCE* » (qui est l'acte sans fin de sa *victoire*),
- « *L'HONNEUR* » (qui est l'acte sans terme de sa *domination*),
- « *La GLOIRE* » (qui est l'acte sans terme de sa *glorification*),
- « *Et la BÉNÉDICTION* » (qui est l'acte sans fin de son *exaltation*) « *dans les siècles des siècles !* »

Tous les soins ont été apportés pour que la couverture de notre Revue soit en même temps une œuvre d'art (1) et une confession éclatante des *Droits eucharistiques* de Notre Seigneur. Nos abonnés verront peu à peu comment la Revue entend *faire ressortir ces inscriptions portées à son frontispice*.

Il y a dans cette simple énonciation de titres une *idée-mère* qui jettera une profonde clarté sur l'*Œuvre* du règne du Christ. Qu'il nous suffise pour le moment d'avertir que les termes choisis *sont pris de l'élévation officielle des Césars* devant la Ville et le monde, *urbi et orbi, telle que Rome l'avait entendue* avant la venue de Notre-Seigneur (2).

(1) Le dessin a été exécuté par M. *Schonbrüner*, conservateur du Musée de « l'Alberina », appartenant à S. A. I. l'Archiduc Albert d'Autriche. La couverture en chromoxylographie sort des célèbres ateliers de M. *Knöfler*, de Vienne.

(2) Nous tenions à faire partir de la ville impériale des *Hapsbourg* cet hommage public, pour montrer ce qu'il y a encore là de vigueur dans le catholicisme; et cela pour l'offrir au Seigneur en réparation solennelle du centenaire de Luther. VIVE LE CHRIST-ROI!...



VITRAUX DE ST ETIENNE DU MONT

Le serpent d'airain (Figure de J. C. en croix)

XVII Siècle

L'APOLOGÉTIQUE DU RÈGNE

HISTOIRE DES MIRACLES EUCHARISTIQUES

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE SUR LA NATURE, LES PROPRIÉTÉS, LA CONSTATATION
ET L'HISTOIRE DES MIRACLES OPÉRÉS PAR LE SAINT-SACREMENT

I

Le miracle est nécessaire à la religion chrétienne ; il entre comme partie indispensable dans l'économie providentielle de Dieu sur son Église. *Operibus credite* (S. Jean x, 38) disait Notre-Seigneur à ses auditeurs. Puis, lorsqu'il confie à ses apôtres la mission d'annoncer sa doctrine, il leur promet que les miracles donneront créance à leur affirmation : *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur*, et, saint Marc nous atteste que Dieu venait au secours de leur parole par les prodiges dont il accompagnait leur prédication : *Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis* (S. Marc xvi, 17 et 20). L'histoire de l'Église nous montre la même conduite de Dieu se continuant à travers tous les âges. L'Église, pour attester la persistance de la vraie foi et de la puissance sanctifiante dans son sein, en appelle aux miracles accomplis par ceux de ses enfants dont elle dresse les images sur les autels.

Mais Notre-Seigneur, en remettant à l'Église, avec le ministère de la prédication, le pouvoir de confirmer son enseignement par des miracles, s'est-il interdit d'agir désormais directement et personnellement pour mani-

fester sa puissance et sa bonté, comme il le faisait pendant sa vie mortelle? Cherchons la réponse à cette question. Entre les objets de la foi que l'Église propose à croire à ceux qui veulent être admis et demeurer dans son sein, le plus auguste est sans contredit le mystère de la présence réelle de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'autel. Comment refuserait-il à son Église, pour l'aider à faire admettre cette vérité, le témoignage irrécusable de quelques-uns de ces effets qui appartiennent en propre à la Divinité, se produisant dans la Sainte Eucharistie? Comment Jésus-Christ ressuscité, vivant au milieu des nations chrétiennes où il a établi sa demeure permanente dans l'Hostie Sainte, ferait-il perpétuellement violence à sa toute-puissance et à son amour, en refusant son secours à ceux qui en appellent à sa présence réelle dans les nécessités calamiteuses, dans les périls nationaux, dans les luttes de la foi contre l'erreur? Comment son cœur animé d'un si palpitant amour pour les hommes refuserait-il constamment à ses serviteurs plus dévoués des preuves plus sensibles de sa prédilection et de sa satisfaction?

On le voit, avant même de compulsier les témoignages historiques qui attestent la réalité des merveilles opérées par Jésus vivant dans l'Eucharistie, on peut conjecturer leur existence en même temps que le rôle qu'elles remplissent dans l'économie de l'ordre religieux.

Mais que devons-nous entendre précisément par Miracle de l'Eucharistie?

II

L'institution même de l'Eucharistie implique un double miracle permanent: l'Homme-Dieu, vivant dans le Très Saint Sacrement, y voile sa présence substantielle sous les apparences du pain et du vin; l'étendue et les autres propriétés physiques de ces deux aliments persistent après que leur substance a disparu pour faire place à la substance du corps et du sang de l'Homme-Dieu. Ce double prodige constitue l'être même du sacrement de l'Eucharistie, il est sa loi. L'ordre divinement établi veut que le Verbe Incarné, caché sous les espèces sacramentelles, ne se comporte pas autrement que la substance dont celles-ci montrent l'apparence. Donc, pour qu'il y ait miracle eucharistique, c'est-à-dire dérogation à l'ordre établi relativement à l'Eucharistie, il faut que celle-ci montre des effets qui n'appartiennent point à la substance du

pain et du vin. Cette dérogation à l'ordre établi qui constitue le miracle eucharistique proprement dit, peut s'accomplir de diverses manières.

Parfois, sans qu'ait été produite aucune modification dans les espèces, l'Eucharistie opère un de ces effets qui appartiennent en propre à la Divinité et trahissent sa présence, tel que rendre subitement la santé aux malades, rappeler les moribonds à la vie, punir par un châtement soudain l'outrage des sacrilèges, soulever dans leur marche et soutenir sur les flots ceux qui portent la Sainte Eucharistie. En d'autres circonstances, ce sont les lois de la nature qui sont entravées dans leur action, à l'égard de la Sainte Eucharistie. Ainsi, des hosties consacrées demeurent suspendues dans les airs, en violation des lois de la pesanteur, ou sont transportées d'un lieu à un autre, sans aucun moteur, ou bien subsistent intactes au milieu des flammes qui devaient les consumer.

Ailleurs, ce sont les apparences mêmes ou accidents de l'Eucharistie qui subissent une altération ou une transformation sans l'intervention d'aucun agent physique, sous les yeux de ceux qui la contemplent. On peut appliquer le nom d'apparitions à cette classe de phénomènes. Quelques-unes de ces apparitions sont symboliques, celles, par exemple, dans lesquelles l'hostie sur le point d'être reçue ou consommée par des sacrilèges, prend aux yeux des assistants l'apparence d'un aliment nuisible ou d'un être malfaisant tel qu'un serpent, ou même tout à coup présente à la dent des coupables la dureté de la pierre ou la saveur de la cendre.

Dans d'autres apparitions, l'aspect des accidents ordinaires fait place à une figure qui appartient à la réalité du corps de Jésus-Christ. Ainsi, en plusieurs lieux, les linéaments du pain s'effaçant, ont laissé apercevoir l'image d'un gracieux enfant. Jésus s'y est également montré le corps sanglant, le front couronné d'épines, ou bien encore les témoins stupéfaits ont aperçu une chair saignante au lieu de la blanche hostie. On peut rapporter à la même classe de phénomènes, les apparitions dans lesquelles l'hostie, sous les coups outrageux des juifs, ou pour répondre à l'hésitation du prêtre ou de quelqu'un des assistants, a répandu des gouttes de sang qui ont laissé leur empreinte sur les linges et sur la pierre. Plusieurs de ces apparitions ont été visibles pour une seule personne ou pour un petit nombre, échappant

à toutes les autres qui étaient présentes ; ailleurs, elles ont eu pour témoins des foules innombrables ; il est même arrivé que diverses apparences se montraient simultanément à différentes personnes groupées autour d'une même hostie. Enfin, tandis que quelques-unes de ces apparitions, après une durée relativement courte, s'effaçaient pour rendre au sacrement sa figure première, d'autres hosties ont continué à montrer pendant de longs siècles l'aspect d'une chair vivante et sanglante.

III

Ces conditions diverses dans lesquelles se présentent les miracles eucharistiques ont éveillé l'attention des théologiens. Etant donné la certitude des manifestations miraculeuses, ils se sont demandé de quelle nature étaient ces apparitions symboliques ou réelles, transitoires ou permanentes, souvent attestées par des foules nombreuses ou des générations successives. C'est surtout à l'occasion de l'hostie miraculeuse d'Augsbourg (1) qu'ils ont agité cette discussion. Mais leurs essais d'explication ne s'arrêtent pas à ce fait particulier, leurs théories embrassent l'ensemble des manifestations eucharistiques. Saint Thomas a consacré à ce sujet plusieurs articles de ses Commentaires et de sa Somme (2). A sa suite, presque tous les théologiens des trois écoles dominicaine, franciscaine et jésuitique, qu'ils prennent pour texte de leurs leçons le Maître des Sentences ou les Questions de la Somme, sont

(1) En 1199, une femme qui avait communié dans l'église de Sainte-Croix d'Augsbourg, au lieu de consommer l'hostie, l'enferma dans de la cire molle. Elle la garda ainsi cinq années ; au bout de ce temps, bourrelée de remords, elle alla avouer sa faute à Berchtold, supérieur des Chanoines réguliers qui desservaient la dite église. Celui-ci lui ordonna de lui apporter l'hostie. Quelle ne fut pas sa surprise en ouvrant la cire pour en extraire l'hostie, de trouver une chaire vive, qui se sépara en deux parties adhérant aux parois de l'enveloppe ! Il se hâta de les rapprocher l'une de l'autre. Peu de temps après, pendant la célébration du Saint Sacrifice, le volume de chair s'accrut au point de rompre l'espèce de capsule formée par la cire. L'évêque Udalscale fit placer dans un riche reliquaire l'hostie devenue chair sanglante qui subsiste sous cette apparence encore aujourd'hui. De nombreux miracles se sont accomplis à Augsbourg en présence et par l'invocation de cette hostie merveilleuse, au sujet de laquelle nous donnerons une monographie détaillée, lorsque nous traiterons des Miracles eucharistiques en Allemagne.

(2) Somme, 3 p. Q. 76. a. 8 — iv. *Dist.* 10. art. 2, q. 2, ad 3 et art. 4, q. 2 et 3. — *Opusc.* LVIII, c. II.

entrés dans cet examen tant au point de vue sacramentel ou liturgique qu'au point de vue strictement dogmatique, le plus souvent pour confirmer la doctrine de saint Thomas, quelquefois pour la compléter ou même la modifier en quelques points (1).

Ces apparitions consistent-elles dans une simple modification des organes de ceux qui en ont été favorisés ? constituent-elles, pour me servir du langage usité aujourd'hui, un phénomène purement *subjectif* chez le voyant, ou bien impliquent-elles une transformation *objective* des accidents du pain et du vin, faisant place à des propriétés réelles qui s'y substituent ? Telle est l'alternative que se posent les théologiens après saint Thomas (2). Ils sont unanimes à admettre la première hypothèse pour expliquer les apparitions que nous avons nommées symboliques. Saint Thomas va plus loin, il pense que cette explication suffit à rendre raison des apparitions que l'on pourrait appeler réelles ou personnelles, lorsqu'elles ne se montrent qu'à quelques-unes des personnes présentes, ou lorsqu'elles sont de courte durée (3).

Quelques auteurs avaient introduit une troisième hypothèse, celle d'une modification non plus simplement des organes du toucher ou de la vision, chez les témoins, ou bien des accidents de l'hostie consacrée, mais du milieu où s'opère la vision, par conséquent une sorte de spectre s'interposant entre l'hostie et le voyant. Cette supposition est victorieusement

(1) V. *Vera et realis Christi presentia in sanctis. miraculoso Sacramento quod Augustæ Vindellicorum in ecclesia S. Crucis Canoniorum Regularium S. Augustini, ab anno Christi 1199 in hodiernum usque diem sub rubea carnis specie visitur et colitur, Verbis et sententiis Doctorum de presentia Christi in eodem et aliis similibus miraculosis sacris Hostiis, adversus omnem hesitantiâ confirmata et stabilita*, etc. Dilingæ, 1672.

(2) « *Dupliciter contingit talis apparitio qua quandoque in hoc sacramento miraculose videtur caro, aut sanguis, aut etiam aliquis puer. Quandoque enim hoc contingit ex parte videntium, quorum oculi immutantur tali immutatione, ac si expresse viderent exterius carnem, vel sanguinem, vel puerum, nulla tamen immutatione facta ex parte sacramenti... Quandoque vero contingit talis apparitio non per solam immutationem videntium, sed specie que videtur realiter exterius existente.* » (3 p. q. 76. a. 8.)

(3) « *Et hoc quidem videtur contingere, quando uni videtur sub specie carnis vel pueri, aliis tamen videtur, sicut et prius sub specie panis ; vel quando eidem ad horam videtur sub specie carnis vel pueri, et post modum sub specie panis.* » (Ibid.)

réfutée par le P. Théophile Raynaud ; il prouve qu'elle ne se justifie ni par la nécessité, puisque les deux premières hypothèses suffisent amplement à expliquer tous les cas ; ni par la simplification à introduire dans le problème, puis qu'elle ne ferait que le compliquer au lieu d'aider à le résoudre (1). Presque tous s'arrêtent à démontrer que l'impression subjective ne porte aucune atteinte à la certitude de la connaissance sensible. Celle-ci ne saurait s'étendre directement au delà du phénomène ; dans le cas présent, l'illusion est suffisamment dissipée par les circonstances qui invitent la raison à ne pas étendre la conclusion de son jugement au delà des apparences.

Mais, lorsqu'il s'agit d'apparences persistantes, telles que la chair sanglante d'Augsbourg, peut-on se contenter de cette explication ? Quelques-uns l'ont cru ; mais ils sont combattus par l'ensemble des théologiens qui se refusent également soit à admettre la perpétuité d'un phénomène purement subjectif, soit à croire à la persistance d'un spectre maintenu ainsi durant plusieurs siècles consécutifs. Ils concluent donc avec saint Thomas (2) que ces apparitions permanentes nous mettent en présence d'une véritable transformation des espèces.

Ici, naît un problème dogmatique fort délicat, celui de la persistance de la présence réelle sous les espèces ainsi modifiées. Théophile Raynaud l'a longuement discuté (3). Il prend pour point de départ ce principe constamment supposé et énoncé incidemment par saint Thomas : que la présence réelle appelée dans la transsubstantiation par la parole du prêtre, est liée à la persistance des espèces ou apparences du pain et du vin. L'altération de ces accidents entraîne la retraite de la substance divine qui s'en était revêtue. Donc, conclut-il logiquement, là où l'altération des espèces est telle qu'elle ferait juger qu'il n'y a plus de pain et de vin, on doit prononcer, par une parité nécessaire, que la substance divine fait défaut et que l'on est en présence de simples reliques de ce qui fut l'Eucharistie. Il ne se laisse pas arrêter par l'objection tirée du culte de latrie qui est rendu à la chair sanglante d'Augsbourg ; selon lui, la qualité de reliques divines suffit pour le justifier.

(1) *De Apparitionibus in Sacramento Eucharistiae Dissertatio. Quæstiuncula* VI.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Op. cit., Quæstiuncula* VIII.

Je dois avouer que si cette doctrine ne contient rien qui la rende digne de censure, elle manque toutefois de l'assentiment du plus grand nombre des théologiens ; ceux-ci se rangent à l'avis de saint Thomas exprimé en ces termes : « Là où subsistent les dimensions — nous dirions aujourd'hui l'étendue — qui sont le fondement des autres accidents, le corps de Jésus-Christ demeure réellement dans le Sacrement (1). »

Écoutez les raisons données par saint Thomas et par les théologiens qui le suivent. Saint Thomas ne nie point que l'altération essentielle des espèces entraîne la disparition de la présence réelle ; mais, s'appuyant sur la théorie philosophique des scolastiques relativement à l'essence de la matière, il soutient que la modification dans la forme et la couleur ne constitue pas une altération essentielle, pourvu que la quantité ne soit pas changée (2).

De là, il conclut que dans la plupart des apparitions permanentes de l'Eucharistie, la présence réelle subsiste sous les apparences qui se sont substituées à celles du pain et du vin. Le Père Raynaud conteste la théorie physique sur laquelle s'appuie saint Thomas ; mais les théologiens qui sont touchés de ses objections, font leurs réserves en faveur de la conclusion de saint Thomas et de l'opinion traditionnelle, par la raison qu'il est difficile

(1) Voici le texte entier de Saint Thomas : *Dicendum est quod manentibus dimensionibus quæ prius fuerant, fit miraculose quædam immutatio circa alia accidentia (puta figuram et colorem et alia hujusmodi) ut videatur Caro vel Sanguis aut etiam Puer. Et, sicut prius dictum est, hoc non est deceptio, quia fit ad figuram cujusdam veritatis, scilicet ad ostendendum per hanc miraculosam apparitionem quod in sacramento est vere Corpus et Sanguis Christi. Et sic patet quod, remanentibus dimensionibus, quæ sunt fundamentum aliorum accidentium, ut infra dicetur, remanet vere Corpus Christi in hoc Sacramento.* « Tandis que subsistent les mêmes dimensions qui existaient auparavant, il se fait un changement miraculeux dans les autres accidents, tels que la figure, la couleur et les autres propriétés analogues, de façon à laisser apercevoir de la chair, du sang ou même un enfant. Or, il n'y a aucune tromperie dans cette transformation qui figure une vérité, montrant dans cette apparition miraculeuse ce qui est vraiment dans le Sacrement, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'où il appert que là où subsistent les dimensions qui sont le fondement des autres accidents, le Corps de Jésus-Christ demeure réellement dans le Sacrement. » (Somme) 3 p. q. 76, a. 8. — C. in 4, d. 10, q. 1, a. 4. ad. 2. *Quæst. de miraculosis apparitionibus.*

(2) On sent que son raisonnement ne serait pas rejeté par ceux de nos physiiciens modernes qui font consister l'essence de la matière dans l'étendue ou dans les forces distinguées des propriétés secondaires qui s'appuient sur elles.

de déterminer les conditions requises pour qu'il y ait altération essentielle de la matière et surtout d'en constater la réalisation (1).

Plusieurs graves théologiens soutiennent la conclusion de saint Thomas par un argument d'un autre ordre, qui a peut-être plus de valeur que les théories physiques, pour lui donner un fondement solide aux yeux de ceux qui veulent bien ne pas oublier que nous sommes ici non plus seulement dans l'ordre surnaturel commun, mais dans l'ordre surnaturel miraculeux. Or l'action miraculeuse, comme tout ce qui est ordonné, doit se proportionner à la fin pour laquelle elle est produite. Ici, la fin n'est-elle pas, le plus communément du moins, la confirmation de la foi à la présence réelle ? Dès lors, comment supposer que l'action miraculeuse produite pour cette fin, ait pour résultat premier la destruction de la présence réelle ? Cette raison paraît avoir produit une impression profonde sur les théologiens du seizième et du dix-septième siècle ; ils la reproduisent presque tous ; plusieurs s'en servent pour se mettre plus à l'aise avec l'argument physique de saint Thomas qu'ils désertent plus ou moins ouvertement, tout en soutenant énergiquement sa conclusion favorable à la persistance de la présence réelle. S'il faut admettre qu'une intervention miraculeuse est nécessaire pour conserver aux espèces une durée plus longue que celle qui appartient d'ordinaire à la substance du pain et du vin, ils ne craignent pas de revendiquer l'action miraculeusement conservatrice qui s'est manifestée plusieurs fois à l'égard des reliques des Saints (2). Pour confirmer leur thèse, ils font appel aux nombreux prodiges

(1) Tel est l'avis de Suarez en particulier : « Superest examinare, an ad prædictas apparitiones necessaria sit tanta qualitatum immutatio, ut sub eis non possit substantia panis conservari : quod à nobis certe difficile dijudicari potest ; nam licet nos per accidentia cognoscamus substantiam, et per accidentium mutationem substantialem transmutationem factam esse conjectemus, difficile tamen est, præsertim in rebus inanimatis, discernere quando accidentalis transmutatio fit tanta ut substantialem etiam habeat secum conjunctam : utendo tamen conjectura, verisimilius videtur regulariter non fieri in his apparitionibus tantam mutationem accidentium panis, quæ ad substantiam corrupendam sufficiat, unde consequenter fit, manere hic Corpus Christi sacramentaliter post prædictam apparitionem, ut D. Thomas hic sentit. » (In 3 p. D. Thomæ q. 76, a. 8, disp. 55, sect. 5.)

(a) Wangnereck fait valoir l'antiquité sans altération des sceaux de pâte de farine attachés aux chartes qui sont conservées avec soin à l'abri de l'humidité.

(2) V. Franciscus de Pitigianis, O. Min. Obs. *Summa theologiæ speculativæ et moralis ac commentaria scholastica in 3 et 4 p. Sent. l. J. Duns Scoti*, in 4 lib. Sent. distinct, 10, q. q. a. 2, p. 426.

de guérison et de conversion qui ont été opérés par les hosties miraculeuses, à la persuasion commune des fidèles, à la teneur des ordonnances ecclésiastiques, au langage de la liturgie (1).

Bien que les auteurs, dont nous venons de reproduire l'argumentation, aient eu principalement en vue les hosties conservées sous forme de chair, cependant plusieurs d'entre eux, Wangnereck en particulier, font incidemment l'application des mêmes principes aux traces sanglantes laissées par les hosties d'Espagne. Ils tranchent ainsi, dans le sens de la présence réelle, la question relative aux vestiges des gouttes de sang qui ont jailli en Espagne et en Italie. Nous nous réservons d'examiner en détail cette question à l'occasion des corporaux de Daroca et des pierres de Bolsène. Nous avons voulu seulement l'indiquer ici.

On peut voir, par cet aperçu des divers problèmes qui ont préoccupé tous les grands théologiens depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au dix-septième, au sujet de la nature et des propriétés des miracles eucharistiques, quelle place ces miracles ont obtenue dans leur croyance. Ils s'en sont occupés comme d'un phénomène qui se produisait fréquemment et dont la théologie dogmatique s'inspirait dans ses spéculations, comme la casuistique, le droit canonique et la liturgie devaient en tenir compte dans leurs solutions pratiques et dans leurs prescriptions.

IV

Toutefois, cette preuve indirecte ne suffit pas au but que nous poursuivons. C'est sur des monuments proprement et strictement historiques que nous voulons établir la thèse dont l'énoncé, sous forme de conclusion, sera le cou-

(1) Le Père Henri Wangnereck, jésuite, Chancelier de l'Académie de Dilingen, est celui qui a donné le plus de développement à l'exposition de cette thèse et à la réfutation des objections qu'elle peut soulever. (V. *Additiones ad Tractatum Petri Thyraei S. J. de Apparitionibus sacram.* P. 2, c. 2, pp. 57, sq.) Sa longue discussion est reproduite dans l'ouvrage déjà cité, *Vera et realis Christi presentia*, pp. 65-82. Voici sa conclusion en ce qui concerne l'Hostie miraculeuse d'Augsbourg qu'il avait spécialement en vue : « Ex quibus denique colligimus, sub sacra Hostia quæ rubea Carnis specie Augustæ in templo S. Crucis Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini, religiose colitur, vere Corpus Christi contineri, eidemque cultum patriæ SS. Sacramento debitum negari non posse »

ronnement de notre travail. Nous voulons démontrer que les miracles eucharistiques se produisent, selon une loi supérieure de la Providence surnaturelle, toutes les fois que la société chrétienne réclame une intervention plus directe de la puissance divine en sa faveur dans les grandes luttes de la foi, à l'heure des suprêmes crises de l'humanité, en présence des périls nationaux des peuples qui n'ont pas cessé de reconnaître Notre-Seigneur Jésus-Christ pour leur chef.

Nous voulons, dans ce but, offrir une véritable chaîne de miracles eucharistiques attestés par des témoignages irrécusables depuis la première heure du christianisme et dont le premier chaînon se trouve aux mains du Sauveur lui-même durant cette vie ressuscitée qui eut pour première manifestation l'apparition eucharistique d'Emmaüs, le soir même de la Résurrection.

Sommes-nous en situation de retrouver chacun des anneaux de cette chaîne mystérieuse dans les premiers âges du christianisme ? Non, certes. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, cette rareté des attestations du miracle eucharistique pendant l'ère des persécutions et au delà, jusqu'au triomphe complet de la foi nouvelle, n'est que la rareté des monuments ecclésiastiques, spécialement des récits de miracles, pendant les quatre premiers siècles. On sait assez que la plupart des livres écrits en faveur de la foi chrétienne et sur l'histoire ecclésiastique ont été anéantis pendant les persécutions. D'ailleurs, la loi du secret protégeait alors le mystère eucharistique contre les interprétations blasphématoires que lui eussent imposées l'ignorance et la corruption du paganisme. Est-ce bien à l'époque où les mystères des chrétiens étaient de la part des païens de toute condition, la matière des plaisanteries sacrilèges dont Lucien s'est fait l'écho, où des historiens graves comme Tacite et Suétone enregistraient sans les discuter les imputations les plus odieuses, où Tertullien se voyait obligé de réfuter avec une verve indignée les calomnies atroces auxquelles il est fait allusion dans les interrogatoires des martyrs, que les chrétiens, exposés sans cesse à voir leurs livres saisis dans les perquisitions qui les menaçaient à toute heure, auraient confié à l'écriture, des faits qu'il était si facile de tourner en preuve des pratiques magiques, des superstitions immorales ou homicides qu'on s'obstinait à leur imputer ? Est-ce bien à une époque où ils étaient couramment

accusés par les beaux esprits, de renouveler dans leurs réunions secrètes les orgies sanguinaires du banquet de Thyeste, qu'ils auraient pu parler de chair vivante, d'apparitions sanglantes dans leur sacrement ? Est-ce alors qu'ils étaient soupçonnés de mêler à la pâte du pain consacré, le sang d'un enfant saigné et immolé pour cet usage, qu'ils auraient pu faire même une simple allusion à la figure d'un enfant prenant la place des espèces mystiques ?

Qu'on veuille bien ne pas oublier que la loi de l'*Arcane* ou du Secret survécut à l'ère des persécutions. En plein cinquième siècle, c'est à mots couverts que saint Augustin s'exprime au sujet de l'auguste Sacrement de l'Eucharistie en présence des catéchumènes (1). C'était donc par la tradition orale, dans leurs entretiens familiers, sans que rien fût fixé par l'écriture, que les premiers chrétiens se transmettaient le récit des merveilles par lesquelles Dieu avait daigné confirmer la foi des fidèles en sa présence réelle, enflammer leur courage et guérir leurs blessures dans les cachots, illuminer pour eux la nuit des catacombes. Saint Cyprien, le premier, nous a transmis le récit indiscutable des prodiges opérés de son temps par la Sainte Eucharistie. Encore ne nous décrit-il que des châtimens publics infligés à l'impiété et à la profanation des choses saintes. Il en appelle au témoignage de ses lecteurs plutôt qu'il ne révèle des faits ignorés. On sent à son récit qu'il ne dit pas tout ce qu'il sait.

Toutefois, même pendant ces époques troublées, nous constatons des faits qui ont surnagé au milieu du silence forcé dont nous avons dit les causes et ont pris place dans les traditions de toutes les contrées chrétiennes. Entre les plus illustres Pères des premiers siècles, il n'en est presque aucun qui ne nous apparaisse escorté, pour ainsi parler, par son miracle eucharistique,

(1) « Norunt enim fideles aliquid quod melius intelligunt in ista lectione quam illi qui non noverunt. » (*Serm. in dieb. paschalib. Serm. VI, n. 3.*) Le passage suivant énonce le fait et en donne la raison : « Tales sunt omnes catechumeni : ipsi jam credunt in nomine Christi, sed Jesus non se credit eis. Intendat et intelligat charitas vestra. Si dixerimus catechumeno : Credis in Christum ? Respondet : Credo et signat se : jam crucem Christi portat in fronte, et non erubescit de cruce Domini sui. Ecce credit in nomine ejus. Interrogamus eum : Manducas carnem Filii hominis et bibis sanguinem Filii hominis ? Nescit quid dicimus, quia Jesus non se credidit ei. » (*Tract. XI, in Joan, c. 4.*)

lequel s'est accompli sous ses yeux ou par son ministère, a eu pour héros ou pour témoin un des amis ou des proches de l'écrivain (1).

Bientôt des Eglises se fonderont, des monastères surgiront du milieu des ruines sur le sol des chrétientés primitives un instant bouleversé par les invasions barbares. Dans ce monde nouveau chaque nation, chaque contrée, presque chaque église aura son miracle eucharistique attesté quelquefois par une mention fugitive qui survit çà et là dans les débris de ses annales, à cette destruction trop fréquente des monuments ecclésiastiques antérieurement au dixième siècle parmi les invasions et les chocs des peuples barbares.

Pour rencontrer un essai de compilation des récits de miracles eucharistiques, nous devons attendre une époque de calme où la sécurité est assurée à la solitude religieuse. Le premier recueil de ce genre est la *Distinctio* (nous dirions aujourd'hui le *Livre*) que Césaire, prieur de la Chartreuse d'Heisterbach (près Cologne) a consacrée aux miracles eucharistiques dans son *Dialogus miraculorum* écrit avec un charme si naïf. Ce recueil a pour but surtout l'édification ; aussi, l'auteur a-t-il omis cette discussion des sources qui est exigée par la critique historique. Mais, si l'on peut reprocher à Césaire sa trop grande facilité à admettre certains récits merveilleux d'après des témoignages insuffisants, on ne peut méconnaître que les soixante-cinq chapitres dont se compose la *Distinctio nona, de Eucharistia*, nous mettent en présence d'un grand nombre de faits presque tous contemporains ou arrivés dans des régions voisines, dont il avait recueilli le récit de la bouche de témoins oculaires ou de personnages graves qui en avaient appris l'histoire sur les lieux, ou bien en avaient vu la preuve de leurs yeux (2).

V

Pour atteindre la critique historique proprement dite, il nous faut descendre jusqu'au treizième siècle. Elle est inaugurée non point, comme on pourrait le croire, par les apologistes ou les controversistes obéissant aux nécessités

(1) Tels saint Denis d'Alexandrie, Eusèbe, saint Cyprien, saint Basile le Grand, saint Grégoire de Naziance, saint Jean Chrysostôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Optat de Milève, saint Epiphane de Salamine, etc.

(2) V. sur Césaire d'Heisterbach les indications précieuses réunies dans le *Répertoire des sources historiques du Moyen Age* par M. Ulysse Chevalier, col. 420. Césaire mourut en 1124. La première édition de son livre parut à Cologne vers 1175.

de la polémique, mais par l'autorité pontificale qui en prend l'initiative, afin de donner toute sécurité à la dévotion des fidèles, et fixe du premier coup les règles sûres et les formes solennelles de constatation auxquelles l'avenir n'apportera aucune modification essentielle. Cette enquête, telle qu'elle eut lieu pour la première fois à l'occasion du miracle de Bolsène, a été écrite par le pinceau naïf d'Ugolin de Vieri, dans la chapelle du Saint Corporal du Dôme d'Orviete (1). On y voit avec quelle solennité et quel respect les miracles du Saint Sacrement ont été traités par les Papes du Moyen Age.

Un évêque, assisté de délégués du Pape, se rend sur les lieux où le miracle a été signalé afin de procéder à l'enquête préliminaire. Après ce premier examen, les pièces du miracle (l'hostie et le corporal) sont portées en grande pompe au Souverain-Pontife qui s'avance avec sa Cour à la rencontre du cortège et se prosterne devant les objets sacrés. Le Pape les ayant examinés attentivement, ordonne qu'ils seront exposés à la vénération du peuple sur la place publique. Le peuple est immédiatement convoqué autour de l'estrade sur laquelle les prêtres tiennent le corporal déployé; on voit se presser, confondus, les religieux, les membres du clergé séculier, les fidèles de toute condition. Un des prêtres, du haut de l'estrade, explique au peuple ce qui vient de se passer au sujet des objets sacrés qui sont ainsi montrés. L'orateur décrit le prodige, raconte le résultat de l'enquête, signifie la sentence du Souverain-Pontife. En même temps, il fait connaître ce que celui-ci vient de décréter, tant afin de rendre grâces au Dieu Tout-Puissant, et de perpétuer la mémoire du prodige accompli, que pour assurer la conservation des précieuses reliques à l'abri de tout accident et de toute substitution. Voici les mesures prescrites par le Souverain-Pontife pour la conservation intacte des pièces miraculeuses : 1° Un reliquaire de matière très précieuse (le reliquaire fut fondu en argent massif) sera exécuté par le plus habile artiste de la contrée. Sur ce reliquaire, seront retracées les principales circonstances du miracle, ainsi que les particularités de l'enquête et les hommages publics qui viennent d'être rendus à l'hostie et au corporal

(1) Ces fresques historiques ont été reproduites photographiquement par les soins de M. le Baron de Sarachaga pour le Musée Eucharistique. L'illustration de la Revue leur fera de larges emprunts. — Cf. *Il Duomo di Orvieto*, descritto ed illustrato per Lodovico Luzi in-12, Firenze, 1866.

miraculeux ; 2° Dans ce reliquaire une caisse en fer et en cristal renfermera l'hostie et le corporal ; 3° La caisse sera scellée des sceaux du Souverain-Pontife, de l'évêque qui a fait l'enquête, de l'évêque du lieu et du municpe ; 4° Le reliquaire aura trois serrures dont les clefs seront remises l'une à l'évêque, la seconde au chapitre, la troisième au municpe. La ville d'Orviete est déclarée dépositaire et gardienne des saintes reliques. Tout le monde se prosterne pour adorer l'hostie miraculeuse ; puis les délégués du Souverain Pontife transportent en grande pompe et déposent les objets miraculeux dans un des tabernacles de la cathédrale.

Nous nous sommes arrêté un peu longuement à décrire cette constatation régulière du miracle eucharistique de Bolsène par le Pape Urbain IV, non seulement parce qu'elle est la première en date de celles qui se sont accomplies avec solennité et parce que les yeux peuvent la lire représentée dans tous ses détails sur les émaux du reliquaire et sur les murs de la chapelle du Saint-Corporal dans la cathédrale d'Orviete, mais encore et surtout parce que nous voyons ici, mises en action, les formes de procédure relatives à l'enquête préliminaire, au jugement canonique, à la conservation des pièces probantes du miracle, que nous retrouverons dans presque toutes les enquêtes relatives aux grands miracles dont nous aurons à raconter l'histoire.

Grâce à cet exemple venu de si haut, partout où des miracles insignes auront été opérés par la Sainte Eucharistie, des enquêtes semblables seront ordonnées, des mesures analogues seront prises pour la conservation des preuves du miracle, qui d'ordinaire seront gardées dans des vases scellés ou dans des tabernacles spéciaux. Les hosties miraculeuses ou les reliques sacramentelles exposées solennellement à des époques déterminées donneront lieu à des cérémonies, à des processions, à des pèlerinages qui attireront les fidèles de la région entière, quelquefois de toute la province ou de tout le royaume. On composera des Offices spéciaux pour célébrer la commémoration de ces manifestations merveilleuses. Des Confréries seront érigées pour faire une sorte de garde d'honneur à ces monuments vénérables de la Toute-Puissance divine. On verra construire des églises et dédier des chapelles pour en perpétuer le souvenir. La peinture murale, peinture sur verre et sur émail, la sculpture, la broderie, la miniature retraceront les principales circonstances du miracle. Souvent, au milieu des fêtes solennelles qui auront

réuni des foules nombreuses, des guérisons subites exalteront la foi des fidèles. Ces merveilles, dûment constatées par les autorités compétentes et consignées dans les annales particulières des églises, des monastères, des chapitres, des diocèses, prépareront par des faits indiscutables, l'argument le plus victorieux à la grande controverse que vont susciter les attaques du protestantisme (1).

VI

Les théologiens catholiques, aux prises avec les novateurs qui ont fait pénétrer jusque dans les masses la négation de la présence réelle, sentent le besoin de recourir à une preuve plus persuasive que le raisonnement. C'est alors qu'apparaissent les recueils chronologiques de miracles du Saint Sacrement de Guillaume de Gand (1584), Neomagi (1587), Bredenbach (1592), Leuchtius (1598), Adam (1600), Valentia (1600), Coccius surtout (1601), qui dans le second volume de son *Thesaurus Catholicus*, donne le catalogue des *Miracula ad veritatem Eucharistiæ et Sacrificii Missæ confirmamdam divinitus edita a Christi ascensione usque ad annum MDXCI* (2); toutefois, leur méthode tient plus de la scolastique argumentant *ex auctoritate*, que de la méthode historique proprement dite. Coccius, pas plus que ses prédécesseurs, n'entre dans la discussion des textes; il se contente de citer les auteurs les plus graves, et les plus anciens témoins, pour composer sa galerie de miracles au nombre de plus de cent soixante.

Mais il faut arriver à donner aux miracles apportés en preuve de la présence réelle, la certitude indiscutable que réclame Bellarmin (3). Aussi voyons-nous les controversistes les plus célèbres s'attacher de préférence à

(1) V. entre autres le très curieux ouvrage intitulé: *MEDICUS EUCHARISTICO-AUGUSTANUS, seu Hostia miraculosa 479 annis in monasterio S.-Crucis Augustæ sanguinea carnis specie visibilis, continuisque miraculis coruscans*, auctore R. P. Marc Eschenloher, ord. S. Aug. Augsburg, 1678, in-8°, texte allemand.

(2) Sur Jodoc. Coccius et ses œuvres, V. la notice que lui a consacré le P. Hurter, *Nomenclator litterarius*.

(3) Voici comment il s'exprime, en parlant des miracles modernes: « Sunt autem hæc miracula certiora quam veterum sanctorum, quia Ecclesia his posterioribus sæculis non solet referre in numerum Sanctorum aliquos, nisi miracula certissimis testibus comprobentur: quod olim non fiebat » (*Controversiæ, de Sacramento Eucharistiæ*, l. III, c. 8).

quelque fait particulier emprunté à un texte mis récemment en lumière, ou accompli dans la région même où se produit leur controverse, afin d'en faire le centre d'une discussion dogmatique, historique, philologique même, qui du fait particulier victorieusement prouvé, tire un argument invincible en faveur du dogme catholique.

Tel est le procédé du célèbre Père Théophile Raynaud dans son traité : *De Apparitionibus in Eucharistiæ Sacramento*, composé à l'occasion d'un récit d'Epiphane, vrai modèle de ce genre de dissertation (1). Telle est également la méthode du P. Théodoric de Saint-René dans ses *Remarques historiques données à l'occasion de la Sainte Hostie miraculeuse conservée pendant plus de quatre cents ans dans l'église paroissiale de Saint-Jean-en-Grève à Paris, avec les pièces originales des faits avancés* (in-12, Paris, 1725), ouvrage d'un profond théologien en même temps que d'un fin critique. La préférence est ainsi aux monographies qui préparent les matériaux les plus riches à une histoire complète des miracles du Très Saint Sacrement. Cette histoire, les deux siècles de grande controverse, le xvi^e et le xvii^e, ne nous l'ont point donnée. On ne saurait davantage attribuer cette qualité au traité historico-dogmatique, si remarquable à d'autres égards, composé par J.-B. Hulen (2) au xviii^e siècle. Cette tâche a été réservée au nôtre.

VII

Un aspect nouveau semble s'être révélé aux auteurs contemporains qui ont tenté de mettre en œuvre les riches matériaux relatifs à l'histoire des miracles eucharistiques préparés par les âges précédents. Dans les galeries de miracles eucharistiques qui ont vu le jour soit en France, soit à l'étranger (3), on sent percer la pensée de trouver dans cette exposition historique

(1) Inséré dans le volume qui a pour titre : *Eucharistica* in-f^o Lugduni, 1665.

(2) *Tractatus historico-asceticus de SS. Eucharistiæ Sacramento*, Mechliniæ, 1724.

(3) J.-M. de Gaulle, *Fastes et légendes du Saint Sacrement, depuis son institution jusqu'à nos jours* (Cambrai, 1863); Tissot S. J., *The real Presence* (New-York, 1873); Chan. Ott, *Eucharisticum* (Ratisbonne, 1876); *Gesù Cristo sempre in mezzo a noi* (Venise, 1876); Recueils de miracles publiés dans la collection de *La Lampara del Santuario* publiée à Madrid, et dans la Revue intitulée le *Très Saint Sacrement*, dirigée par le R. P. Tesnières.

non plus seulement des témoignages apportés par Notre-Seigneur en personne au dogme spécial de sa présence réelle dans le Sacrement de l'autel, mais la constatation du rôle spécial et de l'action personnelle que le Dieu de l'Eucharistie s'est réservés dans la société chrétienne pour venir au secours des siens, dans la défense de la foi, dans la protection de son Église et dans la conservation et le développement de la vie nationale des peuples qui l'ont reconnu et gardé pour Souverain Chef. Telle est l'idée, susceptible d'être mise en un jour plus évident, ce nous semble que nous voudrions dégager de l'histoire critique des miracles du Saint Sacrement à laquelle la présente dissertation servira d'introduction (1).

C'est dire que, dans la série de monographies qui vont se dérouler sous les yeux du lecteur et dans lesquelles les monuments artistiques seront appelés à apporter leur témoignage aussi bien que les documents écrits, nous nous attacherons de préférence à ceux des miracles accomplis par la Sainte Eucharistie ou à son occasion, qui ont engendré des conséquences plus remarquables au point de vue doctrinal et au point de vue social. Nous ne négligerons pas entièrement les faveurs miraculeuses accordées à de saints personnages pour la consolation de leur piété ou l'affermissement de leur foi. Mais nous n'y recourons qu'autant que, par la qualité des personnes ou par la fréquence des prodiges à une époque déterminée, elles ont exercé une influence dogmatique ou historique appréciable.

L'apologétique contemporaine devra faire bon accueil, pensons-nous, à la thèse qui se dégagera de notre démonstration, c'est-à-dire, la nécessité pour les nations comme pour les individus de reconnaître effectivement et de confesser ouvertement cette royauté du Dieu de l'Eucharistie qui s'atteste solennellement aux heures décisives pour les destinées des nations fidèles, affirmant ainsi la perpétuelle solidarité du Dieu vivant dans le Tabernacle avec les peuples catholiques, pour lesquels le Roi Eucharistique veut être le gage et le principe de toute prospérité et de toute gloire. *Oportet illum regnare.*

P. FRISTOT, S. J.

(1) Cette idée est rendue sensible dans une série de cartes dressées par les soins de M. le Baron de Sarachaga, l'infatigable conservateur du Musée Eucharistique de Paray-le-Monial. Elles paraîtront successivement dans cette Revue, à mesure que nous avancerons dans notre récit.

LES SERVITEURS DU RÈGNE

LA COMPAGNIE DU SAINT SACREMENT

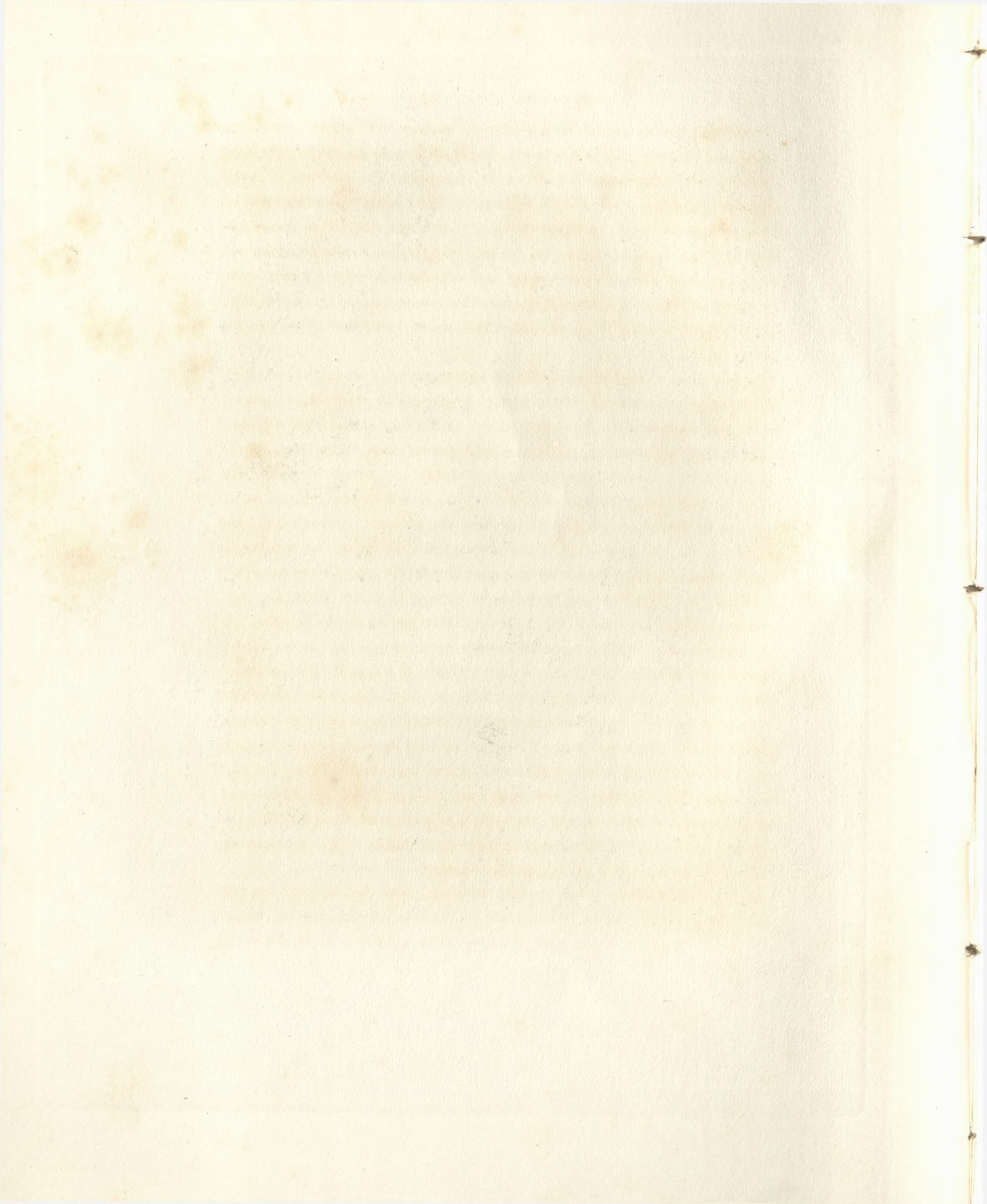
Par suite de l'affaiblissement de la discipline ecclésiastique, conséquence fatale du schisme d'Occident, de grands abus s'établirent peu à peu et prévalurent en partie dans l'Église de France, malgré les efforts isolés qui furent tentés pour les détruire. Le mal s'aggrava pendant la fin du xv^e siècle et le commencement du xvi^e, et il devint évident pour les esprits sagaces qu'une réaction était nécessaire et qu'il fallait une réforme. Les novateurs parurent alors : ils exploitèrent ce besoin avec une habileté infernale et sous ce fallacieux prétexte bouleversèrent la société chrétienne; ils répandirent leurs erreurs avec une rapidité d'autant plus grande que leurs efforts étaient favorisés par la faiblesse, ou même la connivence de ceux qui auraient dû s'opposer à leurs tentatives de révolte. Lorsque les princes voulurent réprimer leur audace, il était trop tard; leur parti, augmenté de tous ceux qui convoitaient les biens de l'Église et de ceux, plus nombreux encore, qui trouvaient son joug trop lourd au gré de leurs passions, ne craignit pas de recourir aux armes et de déchirer son sein en allumant la guerre civile. Pendant un demi-siècle, les guerres de religion inondèrent la France de sang et la couvrirent de ruines; les choses saintes, mais surtout la divine Eucharistie, furent profanées de la manière la plus horrible par les prétendus



Martin Tyffruff sculp.

Héliog. Dujardin

LA MESSE MIRACULEUSE DE ST GRÉGOIRE
Tapissérie conservée au Musée Germanique de Nuremberg. (1495).



réformateurs. Les églises et les monastères dévastés, les reliques des saints livrées aux flammes, les vases sacrés, héritage des siècles de foi, devenus la proie d'une soldatesque ivre d'impiété, tels furent les résultats de cette lutte fratricide. La plaie faite à l'Église de France fut si profonde que, plusieurs années après, les délégués des grands jours, dans leurs visites des bénéfices, trouvaient la plupart des églises réduites à une telle pauvreté que c'est à peine s'il y avait un ornement pour célébrer les saints mystères dans des temples dépouillés, ouverts à tous les vents, et où des chandeliers et des custodes en bois remplaçaient les objets précieux pillés par les hérétiques.

Cependant, la sainte Église, si affreusement mutilée par ses enfants révoltés, brillant plus que jamais de l'éclat d'une incomparable sainteté, s'occupait de la réforme véritable de ses membres, et, tout en proscrivant l'erreur, elle posait le fondement de toutes les restaurations. Sous l'impulsion de ses Pontifes, on vit, surtout après le Concile de Trente, les ruines se relever, les plaies se cicatriser et les plus beaux fruits de sainteté reparaître à l'envie. Alors se multiplièrent les fondations d'ordres nouveaux, les réformes des anciens et du clergé séculier, les établissements charitables, les séminaires pour la formation des jeunes clercs ; partout une vie nouvelle se fit sentir, le souffle de l'Esprit-Saint se répandit de nouveau sur le monde et il renouvela la face de la terre : tel fut le fruit du saint Concile de Trente.

Au milieu de toutes les grandes œuvres de cette époque de rénovation, nous voyons paraître un zèle ardent pour réparer les outrages faits au Saint-Sacrement de l'Autel pendant les jours de deuil, et pour augmenter le respect qui lui est dû. Non seulement le clergé se réforme lui-même, mais partout, à l'aide de ses biens restitués, il répare les édifices sacrés et augmente la pompe du culte divin. Plusieurs ordres et confréries sont fondés en l'honneur de la sainte Eucharistie ; on met aussi sous son nom vénéré une Société trop peu connue qui, dans sa courte existence, devait coopérer d'une manière très efficace à toutes les bonnes œuvres entreprises de 1630 à 1665 ; nous voulons parler de la *Compagnie du Saint-Sacrement*.

Bien que peu d'auteurs en fassent mention, cette Société prit une part principale à tout ce qui se fit en faveur de l'Église dans ce laps de temps ; elle resta cependant à peu près inconnue parce qu'elle était fondée sur le

secret. Toutefois, son existence transpira plus tard, car nous voyons du Ferrier en parler dans ses Mémoires; il rappelle même qu'un jour ses membres, dans une seule séance, se cotisèrent pour la somme de 50.000 écus. Le père Rapin (1), en quelques pages, fait d'elle un bel éloge; il énumère ses œuvres les plus importantes, rapporte l'esprit de foi et de charité qui y régnait, et l'opposition de ses principaux membres aux erreurs de Jansénius. La plupart des belles actions de ces fervents chrétiens serait ensevelie dans l'oubli à cause de la suppression de la Compagnie par le Cardinal Mazarin, si le comte d'Argenson, ancien ambassadeur à Venise, n'en avait écrit les annales dans les dernières années du xvii^e siècle, afin que cette lecture pût servir à la renaissance de cette pieuse assemblée, et laissât « à la postérité
« une justification solide en faveur de cette Compagnie que la calomnie a
« tant décriée, que le vice a tant combatue et que l'autorité, jalouse de
« tout ce qu'elle peut soubçonner, a supprimée sous l'apparence du bien
« de l'Etat. »

« Cependant, ajoute-t-il, on ne vit jamais d'intentions plus pures,
« d'actions plus nettes, ni de soumission plus entière aux ordres du
« Souverain que ce qu'en a montré la conduite de la Compagnie dont je
« parle. Toutes ces qualités excellantes se produiront d'elles-mêmes dans
« ses projets, dans ses ouvrages et dans les mauvais traitemens qu'elle
« a reçues. Plaise à Dieu dont elle a tant procuré la gloire par le secours
« des pauvres, par la consolation des affligés, par les services rendus à la
« religion et à l'Etat, que je n'escrive rien qui ne soit digne de mon sujet.
« Ouy, mon Sauveur caché au Très-Saint-Sacrement, je vous supplie de me
« donner la grâce de rapporter avec fidélité tout ce que vos serviteurs ont
« fait pour vous honorer. Ils ont, à votre imitation, accompli l'ouvrage que
« vous aviez commis à leurs soins. Ils ontourny la carrière que vous leur
« aviez marquée, et ils ont été accablez par la persécution de l'esprit du
« monde. Si ce manuscrit est veu quelque jour par des ministres pleins
« de piété, ils ne pourront s'empescher de regretter la perte d'un établis-
« sement que le grand Cardinal de Richelieu avait extrêmement approuvé
« et que son successeur dans le Ministère a détruit; ils justifieront ce que

(1) Rapin, *Mémoires*, t. 2, p. 325-332.

« celui-cy a condamné, et ils feront peut-estre ressusciter ce que le Cardinal Mazarin ne jugea pas digne de vivre ». Ces raisons, comme nous l'avons dit plus haut, firent composer les Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement par l'ordre des derniers survivants de cette Société. Malgré tout ce qui lui paraît militer en faveur de cette résurrection, l'auteur ne s'en dissimule pas les difficultés, car il ajoute : « Mais, mon Dieu, vous sçavez bien vous faire servir sans tous ces secours du dehors, vous n'avez besoin ni de nous ni de nos biens, et vous tirez vos avantages de ce qui n'est pas comme des choses qui sont. »

Quoi qu'il en soit, ce fut en 1694 le samedi 17 juillet, nous dit-il lui-même, que Marc-René de Voyer d'Argenson commença à écrire les Annales. Il se servit pour cela d'un travail ébauché par M. du Belloy et des procès verbaux des réunions; il en destina le manuscrit au Séminaire des Missions Etrangères, dernière œuvre de la Compagnie. Dans sa pensée, il devait rester dans les archives de cette maison, jusqu'au jour où il plairait à Dieu d'inspirer à quelques chrétiens fervents le dessein de faire revivre cette institution, et au pouvoir royal celui de la souffrir. Tout nous porte à penser que ce premier exemplaire fut en réalité déposé dans cet établissement. Mais, ensuite, d'Argenson crut avoir découvert un homme jeune encore, dont le zèle ardent était capable de garder dans le secret l'idée de l'œuvre qui lui avait laissé un si profond souvenir, et il espéra que ce fervent chrétien saurait la tirer du néant, lorsque l'heure favorable serait venue. Il se remit alors au travail, malgré son âge avancé, fit une nouvelle copie, puis la confia à un ami qui devait la porter à Paris, à son fils, alors doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, plus tard évêque de Dol, archevêque d'Embrun, enfin de Bordeaux. Celui-ci devait la remettre au confident de son père, mais il ne connaissait pas la nature de ce dépôt, afin que le secret restât toujours gardé. Ce second exemplaire est maintenant à la Bibliothèque Nationale à Paris, et il en existe peu de copies (1).

Après nous avoir dit que la Compagnie du Saint-Sacrement « a eu l'honneur dans son commencement, dans le cour de sa durée et dans sa fin, de renouveler la mémoire des actions et des souffrances de Jésus-

(1) Nous espérons pouvoir publier prochainement cet intéressant manuscrit.

« Christ, son maître et son modèle, dans les divers estats de sa naissance, de sa vie et de sa mort », l'auteur la considère dans son commencement, dans son adolescence ou son progrès en vertu et en lumière, puis en son âge parfait où elle eut le plus de zèle et de force pour opérer, qui fut aussi l'époque de sa suppression violente. Son plan ainsi tracé, le comte d'Argenson s'exprime en ces termes : « Ce fut par un mouvement tout pur de l'Esprit de Dieu, qu'un laïque de grande qualité et de solide vertu eut la première idée de la Compagnie, et Notre-Seigneur voulut qu'elle prît naissance dans un lieu qui eust rapport à la pauvreté de la crèche de Bethléem pour commencer à tracer en elle un portrait de sa vie mortelle. »

En effet, Henri de Lévis, duc de Ventadour, lieutenant du roi en Languedoc, et alors marié à Marie-Liesse de Luxembourg, fut celui dont Dieu se servit pour fonder la Compagnie. Au mois de juin 1627, il s'ouvrit à son directeur le Père Philippe d'Angoumois, Capucin, au sujet du désir « que Dieu luy avoit inspiré de le servir dans la condition de laïque et de procurer que parmi les personnes du siècle plusieurs voulussent se lier ensemble pour travailler aux bonnes œuvres. » Le Père Philippe d'Angoumois était un saint religieux ; il comprit ce qu'il y avait de grand dans ce projet et il montra au duc tout le bien qui devait en résulter pour l'Église ; il écrivit même ce qu'il concevait sur ce dessein, et il en parla à Jacques-Adhémar de Monteil de Grignan, qui devint plus tard évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, puis d'Uzès. Ce pieux prêtre voulut s'unir à eux ; mais en ce moment même le duc de Ventadour dut rejoindre Louis XIII dans le Languedoc, et il ne put revenir à Paris qu'après la prise de La Rochelle, à cause des mouvements des religionnaires dans sa province. Ce seigneur devait donner plus tard un grand exemple du mépris des choses de ce monde : D'un commun accord, sa femme et lui se séparèrent ; elle se fit carmélite au couvent de Chambéry qu'elle avait fondé, et y mourut le 28 janvier 1660 ; Henri se dépouilla de son titre de duc et pair en faveur de son frère, il embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Notre-Dame de Paris, où il mourut en 1680, après avoir vu l'épanouissement, puis la destruction de son œuvre.

Le couvent des Capucins du faubourg Saint-Honoré fut d'abord choisi pour les réunions des confrères, et le samedi comme jour des assemblées ;

mais peu après on lui substitua le jeudi. « Ce n'estoit pas qu'ils eussent
« lors pour objet la dévotion du Saint-Sacrement à qui ce jour est particu-
« lièrement dévoué, mais la divine Providence les conduisoit insensiblement
« où ils ne pensoient pas aller. Elle les préparoit sans qu'ils le sçeuissent
« à donner à leurs assemblées le titre glorieux de la Compagnie du
« Saint-Sacrement et à brusler du zèle de procurer toutes sortes d'honneurs
« à l'adorable Eucharistie par tous les moyens possibles. »

Les confrères pensèrent alors à augmenter leur nombre encore trop restreint; mais avant tout, ils voulurent prendre l'avis du Père Jean Suffren, de la Compagnie de Jésus, confesseur du roi et de la reine-mère Marie de Médicis. Ce saint religieux témoigna son estime pour les auteurs du projet, il promit même d'être assidu aux réunions et d'y faire les entretiens spirituels. Mais plus tard, de nouveaux troubles étant survenus dans le royaume, par un rare dévouement, il suivit la reine-mère hors de Paris et bientôt dans son exil où il mourut.

Cette association cependant n'avait pas encore d'autre nom que celui de *Compagnie*, et ses règles n'avaient rien de fixe, lorsque furent admis Pierre Frison, grand-maître de Navarre, et le pieux Charles de Condren, supérieur de l'Oratoire et confesseur de Monsieur, frère du roi. Ce dernier, d'une grande réputation de vertu, de concert avec le Père Suffren et le Père Philippe d'Angoumois, s'occupa « de dresser le projet de cette Compagnie, « d'en concevoir l'esprit, d'en ordonner la conduite et d'en faire les règlements », nous dit le Père Rapin (1). La Société reçut donc le nom de *Compagnie du Saint-Sacrement*. Elle prit pour ses armes une figure de la Sainte Hostie dans un soleil et pour mot de ralliement : *Loué soit le Très Saint-Sacrement de l'Autel*. « Tous les confrères en mirent des tableaux et « des images dans leurs oratoires, pour se souvenir de l'engagement qu'ils « avaient d'honorer et d'adorer particulièrement ce sacré mystère. » Les statuts furent alors composés avec beaucoup de soin, et en tête on inscrivit que « la principale fin de la Compagnie, c'est de dresser son intention et de « former ses actions, soit en commun, soit en particulier, chacun selon son « pouvoir et sa condition, pour la gloire de Dieu, et spécialement de rendre

(1) Mémoires du Père Rapin, endroit cité.

« un singulier hommage, culte et révérence à la Sainte-Eucharistie ». On régla tout ce qui concernait le gouvernement, le supérieur, le directeur, celui-ci toujours prêtre, six conseillers et un secrétaire. Dans le chapitre « *Des exercices de la Compagnie* » se trouvent transcrits tous les saints usages auxquels étaient soumis les confrères, puis viennent les résolutions prises dans les premières assemblées.

Il serait trop long d'entrer dans les détails ; contentons-nous de dire que, presque dès le principe, non seulement les religieux de tous les ordres, mais même les membres d'une congrégation soumise à un général, comme les Oratoriens par exemple, quoique ne faisant pas de vœux, furent déclarés non admissibles dans la Compagnie : « Cette résolution n'a point été prise par aucune aversion contre l'état religieux. La Compagnie, au contraire, nous dit d'Argenson, a toujours eu une très haute estime des personnes consacrées à Dieu par les vœux. Mais cet article fut dressé de concert avec les religieux mêmes qui se trouvoient lors dans l'assemblée ». La raison donnée est l'esprit particulier qui se trouve en chacun des corps religieux et qui aurait pu, à la longue, nuire à celui de la Compagnie. L'esprit de la Compagnie n'est autre que celui de l'Église elle-même ; il s'étend à l'accomplissement de tout bien et travaille à détruire le mal dans ses ramifications multiples ; nous verrons tout à l'heure si ce but si vaste a été bien rempli. En prenant cette résolution au sujet des religieux, nous pensons que les confrères obéissaient, sans s'en rendre compte, à la prévention qui régnait en ce temps-là contre les différents ordres, prévention et défiance dont se plaint saint Vincent de Paul, et dont les Jansénistes allaient se servir pour commencer l'attaque contre l'Église. Mais ce qui distingue la Compagnie du Saint-Sacrement de toutes les autres Sociétés de cette époque, c'est le secret impénétrable dont elle s'entourait dans le but d'imiter ainsi la vie cachée de Notre-Seigneur dans le mystère de son amour. Ce secret s'explique parfaitement, lorsqu'on sait que les confrères devaient faire non seulement le bien par les moyens dont chacun d'eux disposait dans sa propre sphère, mais encore agir par toutes les manières possibles auprès des princes, des magistrats et sur des archevêques et des évêques, pour prévenir les désordres, en châtier au besoin les auteurs, et aussi pour se livrer avec plus d'efficacité à toutes les bonnes œuvres. On

sauvegardait par là l'humilité des confrères, puisque les actes des particuliers étaient tenus dans l'ombre. Le secret ainsi entendu et pratiqué devait produire, s'il était mis au service exclusif du bien, de grands résultats pour réformer les abus et faire des choses durables ; par suite de la constante fidélité des confrères à tous leurs devoirs et de leur admirable ferveur, ce fut ce qui arriva. Il faut avouer cependant qu'il y avait là quelque chose d'anormal : la Compagnie, il est vrai, était connue du roi et des évêques ; mais ses règles, sa manière d'agir, ses membres, et même le lieu et le jour des assemblées, tout restait caché, car au bout de quelque temps on décida de varier le lieu des réunions. Un pareil secret pouvait facilement cacher des desseins redoutables, si cette belle institution se relâchait de sa ferveur primitive, car alors l'esprit de faction ne manquerait pas de s'en emparer et de tourner contre l'Église et l'État ce qui avait été fondé pour leur soutien. Le Cardinal Mazarin le craignit, et il supprima la Compagnie, à cause de ce secret, bien que Louis XIII eût naguère permis les assemblées, au moment où elle produisait des fruits incomparables de sainteté, et où elle résistait avec le plus de force à l'esprit d'erreur. Les confrères aimèrent mieux voir périr leur œuvre que de céder sur ce point, fondamental à leurs yeux.

Voici la Compagnie constituée ; elle pouvait fonctionner maintenant. Elle résolut d'abord de soumettre ses règles à l'archevêque de Paris pour en solliciter la permission de tenir les assemblées. Jean-François de Gondy occupait alors le siège de la capitale. Ce prélat ne parut pas être favorable à la demande qui lui en fut faite par le duc de Ventadour. On s'adressa donc au roi Louis XIII pour obtenir de lui une lettre de cachet par laquelle il ferait connaître son désir à l'archevêque de Paris. Le monarque et son ministre Richelieu connaissaient la vertu de la plupart des confrères ; le garde des sceaux, Chasteauneuf, leur eût même obtenu facilement des lettres-patentes pour leur permettre de s'assembler publiquement ; mais par là le secret eût été sacrifié, ils ne purent s'y résoudre et alors le roi écrivit au prélat la lettre suivante :

« Mons^r l'archevêque de Paris, la connaissance que des plus qualifiez,
« des plus fidelles et des plus pieux de nos sujets m'ont donnée du dessein
« qu'ils avoient de s'assembler en secret pour procurer la gloire de Dieu, le

« soulagement des pauvres et le bien de mon Estat, m'oblige de vous faire
 « cette lettre pour vous dire qu'après avoir examiné leur projet et fait exami-
 « ner par les personnes de ma plus grande confiance, je n'y ay trouvé que de
 « l'avantage pour mon Royaume. Ainsy je leur ay permis de s'assembler, sous
 « le nom de la Compagnie du Saint-Sacremant à la charge que quelqu'un
 « d'entre eux qui me sera connu m'informerà de temps à autre de ce qui s'y
 « passera de plus important. Vous me ferez donc chose agreable de donner
 « votre bénédiction à cette assemblée et de l'approuver en ce qui dépend de
 « vous, et la présante n'estant pour autre sujet, je prie Dieu, mons' l'arche-
 « vesque de Paris, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde. A Saint-
 « ermain en Laye le 27 may 1631. Signé : Louis, et plus bas : de Loménie. »

Malgré cette lettre, le pontife ne voulut rien faire pour l'approbation de la Compagnie ; l'archevêque d'Arles, le père de Condren et plusieurs autres personnes de vertu l'en prièrent en vain à différentes reprises. On résolut d'avoir recours au Pape; c'était alors Urbain VIII. Le comte de Brassac, ambassadeur à Rome, et l'abbé de Loyac, tous deux membres de la Compagnie, se trouvaient dans la Ville éternelle; ils furent chargés de faire les démarches nécessaires, et obtinrent un bref. Un peu plus tard, des indulgences furent aussi accordées, mais comme elles étaient données à une Confrérie publique, elles ne furent pas reçues.

Frère H. BEAUCHET FILLEAU,

Moine Bénédictin.

Abbaye de Sainte-Madeleine de Marseille.

(A continuer.)



D'après la photographie de M. LAVEUVE à Verdun.

Phototypie A. QUINSAC à Toulouse

GROUPE DE VERDUN

Sculpture de la Cathédrale, ayant servi de rétable, et conservée au Grand Séminaire (XIV^e Siècle.)

MONUMENTS DE L'EUGHARISTIE

MOÏSE ET LE SERPENT D'AIRAIN

CINQUIÈME VITRAIL (INÉDIT) DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, A PARIS

Explication de la planche XVIII.

La verrière dont la planche XVIII^e donne la reproduction, est une de celles qui ont le plus souffert des injures du temps et peut-être de l'incurie des hommes. Malgré son état de mutilation, elle produit un effet saisissant. On y reconnaît la conception large, le dessin vigoureux de Jean Cousin qui en a composé les cartons. Le type de Moïse est admirable de noblesse ; on lit dans ses traits et dans son geste l'autorité en même temps que la compassion. Il montre le *Serpent d'airain* suspendu à une croix, aux infortunés dont les uns fuient les monstres qui les poursuivent jusque hors du camp, les autres déjà atteints par les morsures des serpents du désert, expriment dans leur attitude et par la contraction de leurs traits toutes les nuances de la douleur.

Outre que plusieurs morceaux ont été déplacés dans la partie conservée, tout le bas du vitrail a disparu et a été remplacé par deux fragments apportés d'ailleurs. L'un d'eux, mutilé dans le haut, représente Goliath renversé par David qui lève l'épée pour lui trancher la tête. L'autre, suivant

le *Guide à Saint-Etienne-du-Mont*, représenterait la Parabole du mauvais riche.

Une explication détaillée de cette verrière et du symbolisme du *Serpent d'airain* trouvera place dans un travail d'ensemble sur le symbolisme des vitraux de la chapelle des catéchismes de Saint-Etienne-du-Mont, qui paraîtra dans la prochaine livraison.

P. F.

LA MESSE MIRACULEUSE DE SAINT GRÉGOIRE

AU MUSÉE GERMANIQUE DE NUREMBERG

Explication de la planche XIX.

Une monographie aussi savante qu'autorisée de la *Messe* de Saint-Grégoire ou de *l'apparition du Christ de Pitié*, devait accompagner cette planche et en être le brillant commentaire.

C'est un travail remarquable dû à la plume si appréciée de Mgr Barbier de Montault. A notre grand regret, par défaut de place, nous ne pouvons la donner avec cette livraison ; mais nous la publierons prochainement ; nos lecteurs aimeront à revenir sur cette admirable vision qui a joué un si grand rôle dans la piété, dès le vi^e siècle, pendant le Moyen Age et à l'époque encore de la Renaissance ; ils aimeront à y revenir pour l'étudier, avec un guide si sûr, au triple point de vue de la liturgie, de l'archéologie et du culte des morts.

Nous nous bornerons donc ici à quelques réflexions pour indiquer comment il convient d'étudier les monuments que nous reproduisons, et pour donner une première idée générale de la *Messe miraculeuse de Nuremberg*.

Les œuvres d'art se rattachent tout d'abord *aux préoccupations, aux nécessités sociales, religieuses et politiques du moment et du lieu* où elles ont été créées. Il en est d'elles comme des productions littéraires : pour en comprendre la raison d'être il faut nécessairement se reporter au temps

et au lieu de leur origine, sans quoi l'œuvre du passé *reste morte et simple objet de curiosité.*

Ces monuments du passé sont des *entités latentes*, c'est-à-dire comme la condensation dans une création de l'esprit, produite à cette fin, et que l'on désire rendre impérissable, des idées régnantes et que l'artiste a mission de fixer dans ses œuvres, pour y fixer en même temps son époque. Que l'inspiration lui vienne du ciel, ou qu'elle jaillisse de son génie, à la lumière propre qui lui découvre à la fois les profondeurs et les sommets, l'extérieur et l'intime de ce monde en mouvement dont il fait partie et avec lequel il est emporté; cette inspiration reste le principal objet, la vie de l'œuvre, ce par quoi elle doit nous saisir.

Les autres caractères de l'œuvre sont l'accessoire; et si nous ne savons pas cela, nous ne sommes pas aptes à l'interpréter parce que nous ne sommes pas capables de la comprendre; c'est un langage dont nous n'avons pas la clef.

Mais de plus, dans les compositions nées de l'inspiration chrétienne, il y a un ton particulier, une couleur spéciale qui la met à part et la place dans une lumière qui n'est pas de la terre, lui donne une signification qui n'est pas du temps. L'artiste chrétien, dès son enfance, a appris à contempler dans le *visible* de la création, l'*invisible* du règne de Dieu: toutes ses œuvres à lui diront ce qu'il voit. Tout en animant de son souffle la pierre, le bronze, la toile, il les illuminera de sa foi, dont les rayons pénétrants rendront leur matière transparente pour qu'on puisse à travers, et dans cette même lumière, voir les mystères du ciel. Il aura donc pour produire ses œuvres, comme il faut pour les comprendre, un *sens nouveau de l'idéal*, qui réponde à cette lumière venue du ciel, sens qui n'existe point en dehors de l'unique vraie Église de Jésus-Christ.

Ce *sens de l'invisible* qui spiritualise la matière et l'élève pour la rendre capable de refléter et d'exprimer le ciel, ce sens dont l'*objet formel* est la lumière de foi, ce sens prendra une perfection, une délicatesse, une puissance, et sa lumière propre recevra des accroissements d'autant plus merveilleux, que l'homme se trouvera plongé plus habituellement dans le « Mystère de foi » qui est en même temps le « Mystère d'amour », le très

auguste Sacrement de nos autels. Et ce sens et sa lumière s'amourdiront et disparaîtront avec la diminution et la cessation de cet admirable commerce de l'homme et de son Dieu; quiconque a joui de ce sens, le comprendra.

Or, dans les siècles qui ont mérité le beau nom de *siècles de foi*, pourquoi les artistes ont-ils tant aimé à représenter le *Christ de Pitié* sortant du tombeau de l'hostie miraculeuse, vrai sépulcre d'où le Christ-Roi surgit parfois pour nous donner l'assurance de ses faveurs et de ses grâces, si ce n'est que, tout pénétrés de foi, ils avaient de la présence eucharistique une notion claire.

Ils y voyaient toute la chaîne de la création dans sa beauté invisible, avec ces deux extrêmes : le Créateur et l'homme ; ils saisissaient l'ineffable condescendance d'un Dieu qui *prend en pitié* sa malheureuse créature, vient panser ses blessures, se mettre à sa disposition, répandre en elle une vie nouvelle, sa propre vie ; dans la *pitié* de ce Dieu qui a voulu partager nos plaies pour les guérir, ils voyaient l'union du ciel et de la terre, les embrassements de la Justice et de la Paix, le lien invisible des choses visibles, le centre spirituel de tout ce qui existe, le foyer d'harmonie de l'universelle providence.

Ces merveilles qu'ils contemplaient avec ravissement, ils les ont fixées dans leurs œuvres, pour nous ; et après eux *nous pouvons, si nous avons le même sens de l'invisible*, éprouver les mêmes ravissements qu'ils éprouvaient.

Et ils nous font aussi, trompant la succession des temps et la distance des événements, les témoins de la piété de ces jours anciens ; ils nous font assister aux actes de leur culte, vivre de leur vie chrétienne.

La famille des *Holschuhers* était une de ces maisons opulentes de commerce et de banque de Nuremberg, qui avait encore la *foi vivante* à l'Eucharistie.

La belle tapisserie conservée au Musée germanique, et que nous avons fait reproduire d'après l'ancienne gravure de *Martin Tyroff* en est la preuve.

Voyez les portraits de toute cette famille que l'on peut dire assistante au Trône pontifical, comme ses visages rayonnent d'honnêteté, de simplicité et inspirent un doux respect ! Quelle paix semble régner parmi eux et quelle

unanimité dans l'acte d'hommage ou de confession de leur inébranlable fidélité à la foi antique.

Car c'est bien une confession et un acte d'hommage public au Seigneur outragé dans son Sacrement et au Saint-Siège calomnié, une protestation de piété envers les morts, que cette tapisserie superbe, plus de 3 mètres de large sur 4 mètres de haut, destinée à couvrir le rétable de l'église de Saint-Sébald, les jours où le Saint Sacrifice de la Messe se dira sur l'autel privilégié pour le service solennel de leurs défunts.

Les Wiclef, les Huss et les Jérôme de Prague viennent d'être condamnés par le Concile de Constance. On ne parle en Allemagne que de révoltes contre l'autorité de Rome. On ne veut plus de Messe, plus de transsubstantiation, plus de prières ni d'indulgences pour les âmes du Purgatoire ; les églises sont désertes. Bientôt Martin Luther pourra brandir la torche de l'incendie révolutionnaire et libre-penseur. Mais il restera des familles qui conserveront le flambeau de la foi, pour être la condamnation perpétuelle des lâches déserteurs du Christ.

Et cependant sur le visage du Pontife agenouillé, on lit la prière ardente qui est au fond de son cœur pour ces pauvres insensés. Il voit les ruines et les désastres qui vont s'accumuler en Germanie ; il voit le sceptre impérial qui va être enlevé à cette nation. Déjà Christophe Colomb et Vasco de Gama font des conquêtes dont les Saxons ne seront plus les héritiers. Il implore sur eux le *Dieu de pitié* ; il appelle les bénédictions de sa miséricorde sur cette famille restée fidèle, il l'invoque pour ses morts : Ayez pitié, Seigneur. *A porta Inferi peri passionem et sanctissimam crucem tuam Domine, salva nos.* On croit voir ces prières sortir des lèvres du Pontife suppliant, faisant appel pour tous à la pitié de son Dieu.

Il nous semble que ce sont bien là les sentiments réparateurs reflétés sur le visage du Souverain-Pontife, en extase aux pieds du Seigneur, et que nous soupçonnons être le portrait d'Innocent VIII, mort en 1492, ou bien d'Alexandre VI mort en 1503.

La tapisserie de 1495 de *Nicolas Selbig*, destinée au rétable de l'autel privilégié de *Saint Grégoire le Grand*, qui eut la *vision du Christ de Pitié au VI^e siècle*, rattachait ainsi la prière pour les vivants aux suffrages des morts, sous le patronage du Pape régnant.

C'est ainsi que procédèrent souvent les grands artistes chrétiens pour montrer que dans la sainte Église *rien ne meurt*. C'est ce qui la rend invincible ; et l'apparition sur l'autel de son *Christ*, c'est la vision pour elle de son éternelle miséricorde.

La Pitié est l'apanage du *Christ*, l'Église implore *la pitié* de Dieu par son *Christ*. Dieu la lui accorde en sa personne *et par le mérite* de son Fils *régnant* avec Lui et le saint Esprit au Saint-Sacrement.

Tel est, selon nous, le sens du *Christ de Pitié*, et la raison mystérieuse du recours aux prières de Saint Grégoire le Grand devant *cette vision*, justement aux trois époques où la sainte Église a été le plus en danger, c'est-à-dire d'abord à l'invasion des barbares sous Grégoire le Grand, au vi^e siècle ; puis à l'invasion des Albigeois, des Vaudois et des Musulmans, au xii^e siècle ; et enfin à l'apparition du protestantisme au xv^e siècle. Ce serait peut-être une raison d'avoir aussi recours aux prières Grégoriennes auprès du *Dieu de Pitié*, contre l'invasion de l'athéisme de notre temps.

A. de S.

LE GROUPE DE VERDUN

Explication de la planche XX.

Le doyen de Théologie des Facultés Catholiques de Lille, M. le D^r Jules Didiot, a eu l'amabilité de nous faire parvenir la belle description suivante :

Dans la *Semaine Religieuse de la Lorraine*, je publiai, en 1869, l'article suivant : (1)

UNE PAGE DE L'ART CHRÉTIEN A VERDUN

I

« Souvent, quand les derniers rayons du jour, reflétés par les murailles romanes de la cathédrale, s'éteignent doucement comme s'éteint la vie humaine,

(1) Tome VI, n^o 56, pp. 20-22

« Je viens errer lentement au pied de l'édifice sacré, et méditer sous les voûtes tranquilles du cloître capitulaire.

« A travers les arcades ogivales et leurs meneaux flamboyants, je vois les ifs sombres du préau fléchir sous la brise du soir,

« Et le balancement harmonieux de leurs branches me fait songer aux ailes invisibles des anges de Dieu.

« Au-dessus de moi, les nefs et les tours de la Basilique se dessinent sur le ciel, traversé par les sons de l'*Angelus*, comme par un écho des harpes des élus ;

« Les tombes qui se dressent à mes côtés ou qui s'étendent à mes pieds, me parlent aussi d'espérance et d'éternité.

« Et, tandis que je mesure de mes pas les travées du cloître solitaire, je passe et je repasse devant une antique sculpture que je veux vous décrire.

« Elle est oubliée dans un angle obscur, sur un mur d'enceinte ; mais qu'elle est naïve dans ses formes maladroites ! pieuse dans sa laideur matérielle ! lumineuse et savante en son humilité !

II

« Elle est vieille de quatre ou peut être de cinq siècles, mais le charme de son symbolisme est toujours vif ; la pensée qui l'inspira est encore pleine de fraîcheur.

« Voici d'abord un autel recouvert, ainsi que la table eucharistique, d'une longue nappe qui retombe à longs plis,

« Et debout sur l'autel le petit Enfant Jésus vêtu de sa robe sans couture, nous contemple avec un doux sourire et il presse une rose sur son cœur.

« Marie est à la droite et en dehors de l'autel ; une joie céleste éclaire son visage ; ses mains virginales assurent les premiers pas et soutiennent la faiblesse du divin Enfant.

« A gauche, saint Joseph, revêtu d'une robe pareille à l'aube des prêtres, aide la Sainte Vierge dans les soins qu'elle donne à Jésus ;

« Mais sur son front noblement encadré de longs cheveux bouclés, les sollicitudes et les peines de la vie ont marqué leurs traces avec les rides de l'âge.

« Son visage est doux et sévère, tendre et mélancolique à la fois ; ses joies sont mêlées de tant de tristesse ! il est dépositaire d'un si grand trésor !

« Lui aussi, il étend ses mains protectrices vers l'Enfant Jésus, mais ses mains enveloppées d'un voile semblable à celui des prêtres quand ils bénissent le peuple avec la sainte Hostie ;

« Car la chair de Notre-Seigneur est une chair vraiment divine ; les mains de saint Joseph lui-même ne sont point dignes de la toucher ; c'est le privilège de Marie seule, de Marie, mère du Verbe incarné.

« Admirable expression des rapports de saint Joseph avec Notre-Seigneur et la Sainte Vierge ! La théologie n'est ni plus exacte ni plus claire que cette image.

« Image rare sans doute ; je ne l'ai rencontrée que dans mon vieux cloître verdunois ; mais pourquoi les artistes chrétiens ne s'inspireraient-ils pas de cette pensée profonde ?

« Pieux et simple *imagier* de qui le ciseau malhabile ébaucha cette sculpture, ne reviendras-tu pas tout à l'heure ? et, formé aux procédés de l'art moderne, ne vas-tu pas achever ton œuvre ?

III

« Pour moi, je vais continuer ma promenade et poursuivre mes pensées, en redisant ma prière de chaque soir :

« Je vous adore, ô Jésus enfant ! daignez mettre en mon cœur les vertus de votre existence eucharistique, la douce charité de votre autel, le silence et l'humilité de votre tabernacle !

« Je vous bénis, ô Marie, vous qui nous avez donné Jésus ; faites grandir et soutenez de vos mains très miséricordieuses le chrétien qui se forme si lentement en moi !

« Je vous bénis, ô saint Joseph ! fidèle et soucieux gardien de la Sainte Famille ; veillez aussi sur mon cœur et prenez soin de ma vie, puis de ma mort !

« Obtenez-moi de traiter avec une pureté et un respect infinis les mystères sacrés de mon Dieu, et d'imiter ainsi votre religion et votre piété envers Jésus enfant !

« Priez pour moi, afin que mon âme soit ornée de vos délicates vertus, et qu'elle devienne semblable à la rose des champs ; vous la cueillerez, et vous la donnerez à Jésus, et il la pressera sur son cœur. *Amen* ».

Je disais en note (1) : « Cette composition m'a été inspirée par une sculpture bien connue de tous ceux qui ont visité le cloître du grand séminaire de Verdun. Elle fut longtemps enfouie dans les décombres amoncelés par les architectes qui restaurèrent la cathédrale en 1755. On voit, au musée de la ville, deux groupes de la même pierre et du même style que celui-ci, et représentant un évêque et son clergé en prière ; ces morceaux de sculpture provenant aussi des fouilles du cloître, ont probablement servi d'encadrement au sujet dont on vient de lire la description. »

De nouvelles recherches me permettent aujourd'hui d'ajouter que ce monument appartenait à l'une des deux chapelles de l'ancien Evêché de Verdun et probablement à celle qu'on appelait *Saint-Nicolas-des-Clers* (2). Elle était voisine du cloître de la cathédrale et occupait une partie de la cour d'entrée du grand séminaire actuel. Elle avait été bâtie par l'évêque Henry d'Apremont qui tint le siège épiscopal de l'an 1312 à l'an 1349, et elle était consacrée au *Corps du Christ* sous le titre du *Saint-Sacrement*.

Le monument que je décrivais en 1869 me paraît certainement contemporain de la chapelle de *Saint-Nicolas-des-Clercs*, et je n'hésite pas à le rattacher à la fondation et au vocable de cette chapelle. Il se composait, en effet, de quatre parties aujourd'hui séparées : la première, celle du cloître du grand séminaire, expliquée plus haut, servait de centre à toute la composition, et se trouvait probablement au-dessus d'un autel, peut-être de l'autel majeur. Son caractère eucharistique, déjà suffisamment clair par lui-même, ressort davantage encore de ce fait que la chapelle était dédiée au *Très Saint-Sacrement*.

Les trois autres fragments, donnés au musée de Verdun, en 1834, par M. Oudet, architecte du grand séminaire, confirment aussi ce symbolisme eucharistique, et ils expliquent en même temps, ou je me trompe fort, le vocable de *Saint-Nicolas-des-Clercs*. L'un d'eux, est une statue d'évêque à genoux, revêtu des vêtements du Saint Sacrifice, joignant les mains et contemplant avec un vif sentiment d'admiration le divin Fils de Marie. Cette statue était évidemment placée en face du groupe et tournait le dos au

(1) Ibid., page 20.

(2) L'autre était dédiée à sainte Walburge ou Waubourg.

spectateur. Je ne puis douter qu'elle représente l'illustre évêque Henry d'Apremont, et je la recommande à ce titre aux curieux de l'histoire ecclésiastique de Verdun. Les deux derniers morceaux conservés au Musée reliaient la statue de l'évêque au groupe de la Sainte Famille, et je suis très porté à croire, après examen de leurs dimensions, qu'ils étaient obliquement dirigés vers ce groupe, de façon à former avec lui un éventail, en avant et un peu en contre-bas duquel se trouvait, comme je l'ai dit, la statue d'Henry d'Apremont.

L'un de ces morceaux, celui qui devait être à droite des spectateurs, représente un abbé bénédictin agenouillé, les mains jointes, la crosse tournée en dedans et appuyée à l'épaule gauche. A la suite de cet abbé qui figure l'Ordre monastique et les abbayes verdunoises d'hommes, on voit, également agenouillés quatre chanoines en aumusse et priant, comme l'abbé, les yeux fixés sur l'Enfant Jésus. Ce sont les représentants de l'Ordre canonial et des divers chapitres de Verdun.

Le deuxième morceau, qui était placé à la gauche du spectateur, nous montre aussi cinq personnages à genoux, considérant et priant Notre-Seigneur. Les deux plus rapprochés de lui sont des chanoines en aumusse ; le troisième est un simple clerc sans aumusse, représentant du clergé non canonial. Le quatrième et le cinquième sont deux religieuses encapuchonnées et portant le Rosaire à la ceinture ; elles rappellent les vierges sacrées et les abbayes verdunoises de femmes.

Voilà donc bien tous les *clercs* de Verdun, évêque en tête, entourant l'autel eucharistique ; et c'est bien ici l'origine, ou du moins la confirmation symbolique de l'appellation de *chapelle des clercs*, soit que cette chapelle épiscopale ait déjà été nommée de la sorte avant d'être rebâtie et vouée au *Corps du Seigneur* par Henry d'Apremont, soit qu'elle ait tiré ce surnom de notre monument lui-même (1).

Le sens définitif et complet de cet intéressant objet d'art est donc celui-ci : Sur l'autel eucharistique s'immole le vrai corps du vrai Fils de Dieu, du

(1) On comprend aisément que la chapelle de l'évêché de Verdun ait été primitivement dédiée à *saint Nicolas*, le célèbre patron de la Lorraine, et plus tard consacrée au *Saint-Sacrement*, dont la fête avait été instituée par un prédécesseur d'Henry d'Apremont, l'évêque Jacques de Troyes, devenu le pape Urbain IV.

vrai Fils de Marie, du vrai Fils adoptif de Joseph ; le clergé catholique tout entier procède de ce mystère et n'existe que pour lui ; c'est pour lui que l'évêque est consacré et qu'il consacre des prêtres et des clercs ; c'est pour lui que la sainte liturgie est perpétuellement célébrée par l'ordre monastique, par l'ordre canonial, par l'ordre sacerdotal ; c'est pour lui, pour chanter sa gloire et pour orner ses temples, que les religieuses se retirent dans les cloîtres et les monastères. Et si l'on veut, dans les trois parties secondaires de cette composition symbolique, retrouver l'idée et les trois parties du groupe principal, on pourra justement observer que l'évêque est le représentant du Christ Notre-Seigneur, comme le prêtre l'est du patriarche saint Joseph, et la religieuse, de la très sainte Vierge ; c'est par l'évêque, le prêtre et la religieuse, c'est par les *clercs*, que doit s'établir sur terre le règne de la Sainte Famille, et surtout le règne de la divine Eucharistie.

D^r JULES DIDOT.

A cette description qui reconstitue sous nos yeux un important monument du passé, nous sommes heureux de joindre la précieuse lettre suivante, qui nous fait découvrir dans ce même monument, la plus gracieuse et la plus touchante révélation du Sacré-Cœur. Marie nous y apparaît comme l'heureuse propriétaire de ce trésor, et l'Eucharistie comme la fleur de son amour. C'est bien comme le dit saint Bernard :

« *Bonus Thesaurus,*
 « *Bona Margarita,*
 « *Cor Tuum,*
 « *Bone Jesu !* » (Saint Bernard)

Une bannière envoyée en 1875 au Sanctuaire de Paray porte *cette sentence même*, et au revers : *Cordi Jesu Ecclesia S^ui Stephani Meldensis.*

Voici cette lettre :

Ce n'est pas au point de vue de l'archéologie que je me propose de vous parler de l'insigne monument eucharistique de Verdun. Il ne faut pas y chercher un objet d'art selon qu'on l'entend communément. La régularité des lignes, l'élégance des formes, la justesse des proportions n'étaient pas, dans ces âges de foi, la pensée dominante de l'artiste chrétien.

Il était absorbé par l'idée religieuse qu'il voulait exprimer. Rendre sensible *l'invisible*, était sa principale occupation, et tandis que la main travaillait sur la toile ou sur la pierre, l'esprit attentif au *symbolisme* qui le remplissait, le désoccupait du détail et des accidents.

C'est donc sous son aspect purement *ascétique* qu'il convient d'examiner cette magnifique représentation. L'âme a plus à faire ici que les sens.

La très Sainte Vierge, l'Enfant Jésus et Saint Joseph occupent toute la place. Qui ne voit déjà justifiée par la réunion de ces trois augustes personnages, la dévotion antique et traditionnelle de la cité de Verdun envers Marie? Le premier rang lui est dévolu dans cette scène. Elle soutient l'Enfant Jésus dont les pieds reposent sur une table couverte d'une grande nappe. Le divin enfant a un objet à la main gauche; saint Joseph est au côté opposé, approchant avec respect du Verbe incarné sans oser le toucher. Il nous rappelle le saint vieillard Siméon, recevant dans ses bras le fils de Marie au jour de sa présentation au temple: « *Acceptit eum in ulnas suas* ». La Sainte Vierge a une pose particulièrement remarquable. Celle de l'Enfant Jésus ne l'est pas moins. La divine Mère est droite « *stabat Mater* ». De son bras gauche elle entoure son fils. *La main repose directement sur le cœur de l'Homme-Dieu*, comme pour nous dire qu'elle en est *la maîtresse et la reine*. C'est là qu'elle puise tous les trésors de salut et de grâce qu'elle répand sur l'humanité: « *Totius boni plenitudinem posuit in Maria!* » La plénitude de tout bien appartient à Marie. Et Jésus témoigne que la parole de saint Bernard est vraie en appuyant par un léger effort sa main sur celle de sa Mère. Il a l'air de nous insinuer que telle est sa volonté. Il renonce à la distribution des mérites de sa naissance, de sa passion et de sa mort pour en faire la cession entre les mains de sa Mère: « *Sic est voluntas Dei... totum nos habere voluit per Mariam!* » (Saint Bernard).

On a étudié, on étudie encore une représentation parfaitement orthodoxe de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Elle est là. *Impossible de l'imaginer plus exacte, plus significative et plus pieuse*. La main de l'Enfant et de la Mère forment une *croix*. Conception admirable! Et cette *croix* s'étend sur le *Cœur de Jésus*. Marie est le trait d'union de l'un et de l'autre, de la souffrance et du mérite. Elle en a bénéficié abondamment la première. Elle est *Immaculée!* Comme telle, elle est devenue la corédemptrice du genre humain, la

reine des martyrs, la mère des douleurs ! Que de secrets ! que de choses sublimes écrites sur cette pierre ! Et quel est le sens de cette *Marguerite* que le divin Enfant tient entre ses doigts ? N'en doutons pas, dans la pensée de l'artiste c'est une affirmation de la maternité divine annoncée par le prophète Isaïe : « *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet* : il sortira une tige de la racine de Jessé, et une fleur s'épanouira sur elle. Cette fleur qui embaume la sainte Église, « *Sicut odor agri pleni* », est montée sur le calvaire, « *ascendet.* » Elle est montée sur la table eucharistique, « *ascendet.* » Elle monte dans nos âmes. C'est Jésus, « *ascendet !* » témoignant qu'il est vraiment le fils de Marie « *de qua natus est Jesus.* » Il n'y a pas jusqu'aux oreilles fortement accentuées de l'Enfant-Dieu qui n'aient leur raison mystique. David n'a-t-il pas écrit : « *ures autem perfecisti mihi* » ; et ailleurs pour prédire l'obéissance de Jésus : « *in auditu auris obedivit mihi !* »

L'esprit humain, peu capable de ces hautes contemplations, ne saurait en soutenir l'aspect, quand Dieu les lui manifeste, sans tomber dans le ravissement. Marie et son divin Fils familiarisés avec ces merveilles de la charité divine semblent sourire et admirer les effets qu'elles produisent sur saint Joseph. Le visage du saint vieillard est extatique, son attitude pleine de respect et de vénération nous offre un grand enseignement.

Il semble nous dire que la vie des sens est étrangère aux communications divines. Il n'a pas besoin de voir ni de toucher. Sa foi lui suffit pour connaître et pour aimer.

Avant de clore cette courte étude, que l'âme pieuse saintement éclairée poursuivra sans fin, je ne puis m'empêcher de vous exprimer un désir : *Ce serait de voir un sujet si digne de l'adoration des fidèles reproduit par un artiste digne de ce nom et placé dans les églises de la chrétienté. Il renferme, selon mon humble manière de voir, l'abrégé du plan divin dans l'œuvre de la Rédemption.*

UN ABBÉ DE LA TRAPPE.

LE TRIOMPHE DE LA CHARITÉ

SUITE DES TAPISSERIES DE RUBENS

Explication de la planche XXI.

Rubens, après avoir symbolisé dans les trois tapisseries précédentes les victoires remportées par le Saint-Sacrement, dans sa marche triomphale à travers les âges, depuis la chute des Césars jusqu'à l'apogée de la chrétienté, a voulu que *Marie* eût aussi son char triomphal.

Il avait d'abord représenté :

La *première victoire* remportée par le Saint-Sacrement élevé comme *labarum* sur le monde païen : — celle qui s'étend dans l'histoire, depuis Notre-Seigneur jusqu'à l'ère de Constantin.

Puis :

La *seconde victoire*, remportée par le Saint-Sacrifice du Seigneur sur le monde barbare : -- celle qui s'étend de Constantin jusqu'à Charlemagne.

Et enfin :

La *troisième victoire*, remportée par l'exposition solennelle de l'hostie à la Fête-Dieu, sur les nations infidèles : — victoire qui s'étend de Charlemagne jusqu'à Charles-Quint.

Voulant alors symboliser *les fruits de ces victoires* rapportées à la gloire de Marie, et en même temps personnifier l'esprit militant de son âge, la tendance universelle *au Bien*, sous la domination des rois d'Espagne, dans l'ancien et le nouveau Monde, soumis par eux au dogme de l'*Unité catholique*, Rubens caractérise cette nouvelle phase, l'épanouissement du dogme de l'Eucharistie, par une scène de tendresse, de paix et d'amour dont il est facile de faire comprendre la beauté idéale.

Sur une plage ravissante, au bord de l'Océan, que l'on pourrait croire prise de l'Eden ou du Paradis du nouveau Monde, deux lions majestueux ont été domptés et attelés à un char par l'*Enfant Jésus*, qui regarde en arrière comme pour demander à sa Mère où elle veut aller. Les lions attelés à ce char

semblent rappeler que l'ancien et le nouveau Monde viennent à peine d'être soumis à la flèche de l'amour. Debout sur la plate-forme du précieux véhicule, se dresse *la Vierge* délicate et toute pure, soutenant de la main gauche deux enfants qui veulent monter, et tenant à la main droite un enfant qui l'embrasse et qu'elle presse sur son cœur. Touchante allégorie, dirait-on, de l'état de la civilisation chrétienne au XVII^e siècle, de cette civilisation florissante, de la *vraie Renaissance*, de la *vraie réforme*, et du *pur ascétisme*, qui comme trois enfants, perdus un instant et abandonnés, deviennent l'objet des plus tendres sollicitudes. On sent que la maternité de l'Immaculée-Conception, le giron de leur Toute-Puissante Mère, les a ramenés, ces trois enfants, et qu'elle *veut* les sauver. C'est à peine si elle peut retenir ses larmes. *Pourra-t-elle* les garder? Oui! *sa charité triomphera*. Elle pleurera, elle souffrira et elle enfantera dans ses peines des prodiges que l'ingratitude et la haine parfois ne reconnaissent pas, mais des prodiges de bonté et de dévouement qui restent *avec le dernier mot* de reconnaissance et de respect, devant tous les siècles.

Qui d'entre nous ne sait pas que la tentative de détacher la *civilisation* et le christianisme de la Vierge des vierges, dans le domaine de la politique, de l'art et de la religion a ramené le grand mouvement politique des sociétés aux pieds de Marie, soit à *Lépante*, soit à *Vienne*; le grand mouvement artistique aux pieds de Marie, soit à *Saint-Pierre*, soit *au Vatican*; le grand mouvement religieux aux pieds de Marie sous la forme du secours matériel envers les pauvres, les petits et les faibles, et du secours spirituel de l'apostolat et de l'éducation morale envers les déshérités et les ignorants *jusqu'aux extrémités du monde*.

Missions, collèges, congrégations, hôpitaux fondés par le zèle d'un Ignace, d'une Thérèse, d'un Vincent de Paul, d'un François-Xavier, d'un Philippe de Néri, pour aboutir aux institutions d'un François de Sales jusqu'aux élans mystiques d'une Marguerite-Marie.

Quel sommeil dans la piété sous Charles-Quint, et quel réveil sous Louis XIV! S'endormir, c'est-à-dire être portés inertes de soi-même, et se réveiller devant le *don du Sacré-Cœur*, n'est-ce pas là l'étape la plus belle, à laquelle *Jésus* voulait tous nous conduire *par Marie*.

Jugez-en vous-mêmes, lecteurs, et dites si Rubens l'a deviné. Voyez ce péli-

can debout aux pieds de la Vierge, se déchirant la poitrine, et le *cœur* en sortir avec les entrailles et le sang : Le *cœur*, c'est-à-dire le courage ; les entrailles, c'est-à-dire l'héroïsme ; et le sang, c'est-à-dire la confession, la communion, l'union dans l'unité catholique. Pour qu'on le comprît, Rubens y mit les *armes de la Visitation*, flanquées de deux tourterelles.

Derrière le char, viennent deux amours ; l'un l'amour du prochain qui élève à la Vierge un cœur enflammé. Il porte à l'autre main l'arc enlevé peut-être à l'amour profane qui, repentant, veut éteindre sa torche sur deux couleuvres enlacées, la sensualité et l'égoïsme condamnés à mort.

Au-dessus de la Vierge, dans les airs, onze autres amours, figurant le zèle du parfait et faisant une *ronde de génies*, lui forment le cercle d'une gracieuse auréole.

Le calme qui règne dans cette composition, la grâce et l'harmonie des amours qui se meuvent librement autour de la principale figure de l'Immaculée-Conception triomphante rappellent le genre d'idéal de la frise du Parthénon. On l'a dit avec raison, ce tableau est traité comme un *camée* de l'époque de Périclès.

Rubens, dans son élan de piété envers la Vierge des amours, la Reine de l'Art, a voulu lui élever un trophée de l'art chrétien ravi à l'art grec.

Il a du même coup montré que la *Renaissance*, bien inspirée, concourt aussi directement à *l'œuvre du Christ* que le soleil, soit qu'il se joue sur la perle de nacre de l'Océan, soit qu'il caresse un marbre de Paros touché par Phidias ou Praxitèle.



TAPISSERIES DE RUBENS
Le triomphe de la Charité.
XVII Siècle

L'ESTHÉTIQUE

L'ART CHRÉTIEN ET L'EUCCHARISTIE

I

L'ART CHRÉTIEN CONDENSÉ DANS LES CATACOMBES

L'art, le grand art, l'art, dans le sens où le terme, comprenant tous les beaux-arts, invite à les considérer principalement dans leurs sommités, l'art, entendu dans ce sens absolu et suréminent, apparaît partout comme lié essentiellement à la Religion et par son origine et dans ses développements. Voyez en Egypte, chez les Assyriens, chez les Grecs, chez tous les peuples à grande civilisation, l'art, dans ses rudiments primitifs et dans son plus grand éclat, se présente comme une branche du culte que l'on rend à la Divinité ou, plutôt, comme la forme même de ce culte tout entier. On chante son Dieu, on lui élève des temples, on lui sculpte, on lui peint des images. Et si l'on se sert de l'art pour célébrer un homme, c'est trop souvent qu'on prétend le diviniser et lui rendre des honneurs divins. Heureux quand, restant dans le juste, on veut seulement dire des grands hommes que, par leur génie, et mieux encore par leurs bienfaits, ils peuvent se rapprocher de la Divinité.

Partout où vous rencontrez un art purement profane, pour peu qu'il ait d'élévation, vous verrez bientôt, en remontant, qu'il dérive d'un art tout hiératique.

C'est une loi de l'humanité qui a reçu sa pleine application dans la civilisation chrétienne. Considérez l'art moderne dans notre Europe, que nous n'osons plus appeler la Chrétienté, partout où vous pouvez dire que l'art n'est pas chrétien, vous reconnaîtrez, en y regardant de près, qu'on devrait dire, bien plutôt, qu'il ne l'est plus.

Il résulte de ce que nous venons de poser en fait et en principe que l'art chrétien, tenant directement au culte que nous devons à Dieu et aux pratiques extérieures de ce culte, doit se baser principalement sur celui des dogmes de notre foi qui nous met le mieux en rapport avec Dieu, quant à ce que nous en recevons et quant à ce que nous pouvons lui offrir. Or, ce dogme, n'est-il pas l'Eucharistie ?

Par l'Incarnation, le fils de Dieu s'est donné à nous en mourant sur la croix ; il s'est donné pour nous, mais ce qu'il a fait dans l'accomplissement de ce mystère, il le perpétue et le consomme par l'Eucharistie.

L'acte suprême de toute religion est le sacrifice. Pour les chrétiens, il n'y a qu'un sacrifice unique, le sacrifice offert sur la croix dans la plénitude des temps. Mais ce sacrifice se renouvelle journellement par l'Eucharistie, eu égard à nos besoins journaliers, et personnels. Le culte chrétien doit donc rayonner tout entier autour de l'Eucharistie et, par conséquent, autour de l'Eucharistie devra aussi rayonner l'art chrétien tout entier.

L'architecture est le premier des arts et l'œuvre suprême de l'architecture, c'est la construction du temple. Dans le temple, ensuite viendront résonner les accords et les chants de la musique sacrée ; la sculpture et la peinture seront appelées à le décorer à l'envi. Le temple est la maison de Dieu ; au sein du polythéisme, on élevait autant de temples que l'on avait de dieux, chaque dieu avait le sien. Là où Dieu seul est Dieu, où l'on n'adore qu'un seul dieu, le vrai Dieu, il doit, à la rigueur, n'y avoir qu'un temple, et la religion du vrai Dieu, avant la régénération accomplie par la venue du Sauveur, n'admettait pas qu'il eût plusieurs temples : il ne devait en avoir qu'un seul, le temple de Jérusalem.

L'unité dans la religion chrétienne est bien plus parfaite, puisqu'elle ne reconnaît qu'un seul sacrifice, qu'une seule victime, qu'un seul sacrificateur et c'est précisément à raison de cette unité substantielle, que matériellement on peut admettre une multitude de temples, parce que tous ces édifices extérieurs ne représentent tous, en figure, qu'un seul édifice spirituel où s'offre et s'immole l'unique et céleste Victime, comme il n'y a qu'une seule assemblée des fidèles, qu'une seule Église. Que l'on suive attentivement les prières liturgiques pour la fête de la Dédicace de l'Église ; que l'on prenne garde seulement au nom de cette fête pris dans sa généralité, et l'on

reconnaîtra qu'il ne s'agit pas là de tels ou tels édifices consacrés à Dieu, mais d'un édifice unique et par conséquent tout spirituel, dont nos constructions ne sont qu'une extension locale.

Faudrait-il en conclure que toutes nos églises étant identiques spirituellement, il faudrait les construire toutes selon le même modèle, sur un plan invariable ? Nullement : il en est comme de Dieu, dont on peut parler diversement, bien qu'on le sache unique et absolu dans ce qu'il est. Ce qui veut dire que l'on peut envisager ses perfections sous différents aspects et que, ne pouvant dans l'infirmité de notre langage les embrasser toutes à la fois, on en parle successivement. Les variétés qui peuvent légitimement se produire dans la construction de nos églises sont des aspects différents de l'Église unique et toute spirituelle qui doit inspirer la construction. La diversité s'en suivra, mais la diversité dans l'unité.

Quand il n'y avait et qu'il ne devait y avoir qu'un seul temple du vrai Dieu, ce temple, dont Dieu lui-même avait réglé les dispositions et les proportions, était d'une unité absolue dans toutes ses parties ; les parties accessoires se rapportaient aux parties principales ; le saint, au Saint des saints. Tous les parvis, toutes les enceintes, tous les portiques qui venaient après, destinés à l'accomplissement des sacrifices, à l'usage des prêtres, à la circulation du peuple, étaient disposés eu égard au sanctuaire où Dieu avait daigné fixer sa demeure d'une manière spéciale et tout ineffable, et où il lui convenait de recevoir les plus grands honneurs que l'on pût rendre alors à la Divinité.

De même dans le temple chrétien, tout doit être subordonné au sanctuaire où le Fils de Dieu dans l'Eucharistie se rend présent d'une manière bien plus ineffable encore, à l'autel sur lequel il s'offre en sacrifice. Puis il faut tenir compte de l'invitation qui est faite à tous les fidèles de venir participer à ce saint mystère, à y participer en commun comme le dit le mot de *communion*, en y recevant tous ensemble comme aliment la céleste Victime.

C'est-à-dire que le temple chrétien doit être tout à la fois un sanctuaire et une enceinte propre à contenir l'assemblée des fidèles. Ces deux choses autrefois étaient séparées, il les faut réunir. Elles étaient séparées et dans le temple du vrai Dieu à Jérusalem, et dans les temples des fausses divinités par tout le monde païen. Le voile du temple a été déchiré et la vue du

sanctuaire ne sera plus interdite aux adorateurs du vrai Dieu. D'un autre côté, les fidèles ne sauraient plus se contenter d'une simple enceinte comme l'était la synagogue ; il leur faut un sanctuaire et un autel.

L'étroite *cella* où les païens venaient isolément offrir des sacrifices à leurs idoles leur conviendrait encore moins.

L'architecture du temple chrétien pourra se diversifier de bien des manières, les chants y pourront prendre bien des accents différents, la peinture et la sculpture y varier tout ce qu'on peut leur demander comme décoration et comme moyen d'enseignement ; mais, et l'architecture elle-même et tous les arts qui en dépendent devront toujours être commandés par les mystères qui s'y célèbrent et par les besoins de l'assemblée chrétienne.

Le temple chrétien, devant être tout à la fois un sanctuaire et un lieu d'assemblée, devra participer de ces deux caractères, quand l'architecture aura pris tous ses développements, et nous verrons qu'il a pu les accuser tous les deux à la fois, par l'ordonnance de ses parties, comme il a pu, sans qu'aucun ait été sacrifié, prendre une physionomie tour à tour plus particulièrement propre à l'un ou à l'autre.

Prenez au contraire le christianisme, et par conséquent l'art chrétien qui en dérive, dans ses commencements. — Remarquez que les conditions de ce commencement peuvent se retrouver partout où il faut commencer ou recommencer, ce qui arrive pour les missionnaires en pays infidèle, et peut arriver en tous lieux à la suite des persécutions. — Vous trouverez ces deux caractères du temple chrétien réduits à un seul, quant aux formes et aux dispositions. Lorsqu'on en est, effectivement, non pas à faire un plan pour la construction d'une première église, mais à se servir de ce que l'on a pour en tenir lieu, le double caractère qui conviendrait à son architecture alors a son principe seul dans ce qui s'y fait. Et ce qui s'y fait est de nature à devenir le germe d'une architecture chrétienne, et de tous les arts qui en dériveront.

La première église chrétienne fut le Cénacle, salle de festin où, à l'ancien repas pascal, célébré légalement pour la dernière fois, fut substitué le banquet eucharistique. Salle de réception où les apôtres se tinrent assemblés, le Cénacle devint un sanctuaire par le fait des mystères qui s'y accomplirent ;

mais il n'est pas à croire qu'il eût originairement aucune forme architectonique adaptée à ce caractère. De même dans tous les lieux où se propagea l'Évangile, la célébration des mystères eucharistiques et l'assemblée des fidèles, deux choses réunies en une seule, se firent d'abord chez les chrétiens aisés qui pouvaient disposer d'une salle assez spacieuse pour recevoir cette destination. Bientôt, par l'effet des persécutions, pour célébrer les saints mystères et y participer, il fallait souvent se réfugier dans les *cubicula* des catacombes, qui, au contraire, quant au caractère de leur construction, ne pouvaient être que d'étroits sanctuaires.

Ce rapprochement que nous faisons du Cénacle et des catacombes comme ayant été les points de départ du temple chrétien, nous transporte de Jérusalem à Rome. C'est qu'en effet si Jérusalem fut la source, à Rome fut posé le fondement et de Rome datent, comme organisation, tous les commencements de l'Église, et avec l'Église, de tout ce qui lui tient ou en dérive. A Rome même, les catacombes ne furent pas les premiers lieux où se réunirent les chrétiens pour la célébration des saints mystères. Les catacombes originairement n'étaient que des lieux de sépulture, et on leur donnait le nom de cimetières, c'est-à-dire de dortoir, par allusion au sommeil de la mort auquel doit succéder le réveil de la résurrection.

Il fallut, pour amener les chrétiens à célébrer leurs mystères sacrés dans ces réduits souterrains, qu'il fussent devenus l'objet de leur vénération, parce que les corps des apôtres et des martyrs y avaient été ensevelis et que l'âpreté des persécutions les obligeât à s'y réfugier. M. de Rossi a découvert une autre raison que les premiers fidèles avaient pour se réunir préférablement en ces lieux : c'est qu'en se constituant comme association funéraire, ils pouvaient y jouir d'une certaine liberté, s'y prévaloir d'une existence légale, à la faveur des immunités accordées par les lois romaines à ces sortes d'associations. Il est à croire que, à la surface du sol, dans l'enceinte affectée légalement à la sépulture des membres de l'association, ils avaient des salles plus ou moins analogues à celles qui, à l'abri de la propriété privée, pouvaient aussi servir à leurs réunions dans l'intérieur de la ville, quand les temps n'étaient pas trop mauvais ; que ces salles avaient été accommodées pour leur usage, décorées dans leur esprit, autant que le permettait leur situation précaire, on ne peut pas en douter ; mais elles étaient trop exposées pour

avoir pu durer longtemps et il n'en devait rester aucune trace. Cela même accroît singulièrement l'importance des catacombes relativement à l'histoire de l'art chrétien. Car, préservées de la destruction par leur enfouissement, elles nous font connaître encore aujourd'hui, en grande partie, ce qui a été fait dans leurs constructions souterraines par les premiers chrétiens et sont demeurées à peu près seules en état de nous rendre de pareils témoignages.

Directement, elles ne présenteront qu'un seul des caractères que devra réunir le temple chrétien, ne contenant et ne pouvant contenir que d'étroits sanctuaires. Mais aussitôt que cesse la compression, l'Église victorieuse et libre de ses mouvements se hâta d'étendre en quelque sorte les bras pour, embrasser tous ses enfants dans ses vastes basiliques constantiniennes.

Rentrons un peu toutefois dans ces vénérables souterrains pour mieux comprendre, par ce qu'on y trouve resserré, l'esprit chrétien qui, aussitôt qu'il en eut la liberté fit une si magnifique explosion dans tout le monde romain.

Tout dans le culte chrétien, et par conséquent dans l'art qui en dérive, se concentre dans l'autel eucharistique; l'autel eucharistique diffère essentiellement de l'autel antique usité soit dans le culte du vrai Dieu, soit dans celui des fausses divinités; ce n'est plus ni un bucher ni une étroite plateforme (1). Dans le Cénacle, c'était une table; dans les catacombes, ce fut un tombeau, le tombeau d'un martyr, image du sépulcre très saint où reposa le Fils de Dieu après son immolation. Ces deux caractères de table et de tombeau sont restés à l'autel chrétien, mais de telle sorte que la prépondérance fut accordée à celui de tombeau. C'est pourquoi la pierre sacrée, qui liturgiquement est le vrai autel, doit toujours être en pierre, comme son nom le dit, et renfermer des reliques.

La pierre sacrée, pouvant être transportée facilement, devient un autel portatif, et les autels portatifs devenus des objet d'art dont se sont emparés avec succès et l'orfèvrerie, et la ciselure, et la sculpture, et la peinture, méritent une étude à part; ici nous ne nous occupons que de l'autel fixe, en tant que de lui dépend la disposition du temple tout entier.

(1) Il paraît bien que, dans les temps primitifs de l'Église, le saint sacrifice fut offert, à l'occasion, sur des cippes ou autels qui avaient servi aux sacrifices païens (Corblet, *Revue de l'art chrétien*, 1883, p. 67 et suiv.), mais ce ne fut que transitoirement.

L'architecture de ce petit temple constitué par un *cubiculum* des catacombes ne pouvait être que fort simple et fort modeste ; d'ordinaire, ce n'est qu'une cellule quadrangulaire taillée dans le tuf. Dans ses parois sont superposées ces cases horizontales que l'on appelle des *loculi* ou des excavations demi-circulaires jusqu'à hauteur d'appui, et qui, creusées ensuite verticalement pour former le vrai tombeau recouvert d'une plaque de pierre ou de marbre et nommés *arcosolia* ou *monumenti arcuati*, se sont trouvées propres à servir pour la célébration des saints mystères.

En voilà assez cependant pour constituer tous les rudiments d'une église chrétienne. Supposez la disposition régulière, l'*arcosolium* est placé en face de la porte et constitue l'autel et le sanctuaire ; on applique l'idée du sanctuaire encore, par extension, à la place occupée par le célébrant et ses acolytes ; dans le reste de l'espace se pressent de pieux fidèles accumulés jusqu'à la porte, et au delà, dans le corridor qui y mène : vous avez là une représentation de la nef.

Ce n'est pas tout : l'universalité des chrétiens, tous ensemble ne forment qu'une seule assemblée, ils n'ont qu'un seul sacrificateur, qu'une seule victime. Cette idée se trouve exprimée dans nos cathédrales quand les fidèles assistent à la messe pontificale célébrée par leur évêque au grand autel ; à la messe paroissiale, dans leurs églises particulières. Mais la victime, le prêtre se multiplie par l'effet d'une série de mystères tous admirables, pour répandre une surabondance de grâces qui répondent à tous les besoins particuliers. Les sanctuaires, de la sorte, deviennent aussi nombreux qu'il y a de saints à honorer, qu'il y a eu de lieux sanctifiés par leur passage, qu'il y a de fragments de leurs reliques. Cette pensée est rendue à son tour par les chapelles, par les autels qui rayonnent tout autour d'une église. Cette multiplicité dans l'unité se retrouve elle-même en principe dans une de nos humbles cellules des catacombes, quand les monuments arqués s'y multiplient. Admettez qu'il y en ait trois, distribués sur trois des côtés du *cubiculum*, le quatrième étant occupé par la porte ; vous avez jusqu'à la forme de la croix qui est devenue l'objet des préférences les plus marquées pour le plan d'une église vraiment complète.

Ces étroites cellules creusées dans un tuf grossier, mais qui, en germe, sous

le rapport de l'art même, contiennent tant d'avenir, les chrétiens vont-ils les laisser absolument nues ? Non, certes ! Ils les avaient décorées comme tombeaux, elles mériteront encore bien plus de l'être comme sanctuaires : sanctuaires ou tombeaux, d'ailleurs, les mêmes motifs de décoration, comme on les entendait alors dans l'Église, leur conviennent à peu près également. Pour les décorer, on employait presque exclusivement la peinture murale, et, au moyen de la peinture, on les parsemait d'emblèmes, on y représentait des scènes évangéliques et bibliques qui servaient les unes et les autres à exprimer les principales vérités de notre foi. Par la peinture, on traçait encore des lignes architecturales sur la voûte ordinairement taillée en courbe surbaissée ; on y traçait un cercle qui pouvait suffire, même sur un plafond plat, à donner l'idée d'une coupole avec ses pendentifs. Les ornements qui souvent encadraient les *arcosolia*, en faisaient mieux ressortir les formes. De sorte qu'on pouvait y apercevoir toutes les parties de l'abside, telle qu'elle se dessine dans les grandes basiliques construites après le triomphe de l'Église avec son arc triomphal et sa voûte absidiale, la *Tribuna* des italiens, qui devint le point culminant de l'édifice, où s'étala la représentation principale dans des conditions bien supérieures à celles qui sont faites à nos tableaux d'autel.

Quelquefois, les *cubicula* des catacombes ont été ornés de véritables colonnes en relief. La cellule sépulcrale des papes dans le cimetière de saint Calixte paraît en avoir eu six en marbre, quatre dans les angles et deux autres dans l'intervalle, de manière à former dans cette cellule comme deux travées ; mais ce travail d'ornementation ne fut fait, très probablement, qu'après l'ère des persécutions, et il fut l'œuvre du grand pape saint Damase.

Les peintures des catacombes offrent un champ bien plus vaste à l'étude de l'art chrétien, eu égard à leur caractère artistique et surtout aux sujets qu'on y voit représentés, à leur mode de représentation, à leur distribution.

Nous disons que les mêmes représentations pouvaient également à peu près convenir aux *cubicula*, qu'on les considérât soit comme tombeaux, soit comme sanctuaires.

En effet, l'idée dominante de ces âges héroïques était pour les chrétiens, relativement à la mort, de la considérer comme complétant la vie, sans

l'interrompre. N'avaient-ils pas raison, puisque la vie de la gloire est la même que la vie de la grâce, couronnée et béatifiée.

On comprendra que les idées de vie, de vie bienheureuse, et par conséquent de paix, de joie, de renouvellement, de nourriture vivifiante, aient été, sous toutes les formes alors usitées, répétées et multipliées dans les lieux de sépulture.

Or, cette vie, cette paix, cette joie et tout ce qui s'ensuit qui nous sont donnés pour l'éternité, où les recueillons-nous ? Dans les sacrements, et d'abord dans le sacrement initial, le Baptême. Mais le Baptême nous conduit immédiatement à l'Eucharistie, et ce qui nous a été donné par le Baptême, il faut que l'Eucharistie l'entretienne. Le Baptême ne nous est donné qu'une seule fois et l'Eucharistie se renouvelle chaque jour ; journallement elle est offerte comme sacrifice, journallement nous sommes invités à la recevoir dans la communion.

Il en résulte que toutes les représentations qui, dans l'esprit des premiers chrétiens, convenaient le mieux pour un tombeau, étaient celles qui étaient les mieux appropriées à un sanctuaire où se célébraient les mystères eucharistiques : Noé et sa colombe, le sacrifice d'Abraham, Moïse faisant jaillir du rocher l'eau vivifiante, la délivrance de Jonas, Daniel dans la fosse aux lions, nourri et survivant miraculeusement ; le miracle de Cana, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, etc., etc.

Toutes ces manifestations de la bonté, de la puissance, de la sagesse divines prises principalement comme figures des bienfaits de l'Incarnation et de la Rédemption et, par conséquent, du sacrement d'amour qui les résume et en renouvelle incessamment les fruits pour chacun de nous, se résument aussi dans une seule figure, la figure du Bon Pasteur.

Le Bon Pasteur, c'est le Dieu, qui nous sauve, nous ses brebis, qui nous garde, qui nous nourrit, qui se donne à nous. C'est donc tout à la fois le Dieu de l'Eucharistie et le Dieu qui nous ouvre le bercail éternel. C'est aussi l'image principale du Dieu fait homme, le *Christ* des premiers chrétiens, comme notre *Christ* à nous aujourd'hui est le crucifix. Cette image répond aux idées de paix qui dominaient chez les Chrétiens, chose admirable, alors qu'ils étaient en butte à la guerre la plus impitoyable,

et qu'ils combattaient en se laissant égorger, comme des agneaux qu'ils étaient, du Divin Pasteur.

Cette image du Bon Pasteur, il faudra donc qu'ils la posent au lieu le plus éminent de leurs sanctuaires. Ce lieu, dans les *Cubicula* des catacombes, c'est le milieu de ce cercle tracé ordinairement sur leur voûte. Effectivement, sur trente-trois de ces voûtes ornées de peintures, réunies par le R. P. Garrucci (1), on en compte vingt-trois où le Bon Pasteur est représenté à cette place principale et, parmi les dix autres, le beaucoup plus grand nombre offre à la même place ou une autre image directe du Sauveur, ou une de ses figures comme Daniel au milieu des lions, comme Noé accueillant la colombe ou, encore, Orphée apprivoisant les bêtes sauvages.

Doivent être encore considérés comme postes d'honneur dans les sanctuaires des catacombes les parties supérieures des monuments arqués, sur la paroi du fond et le centre de la voûte qui les recouvre. Le Bon Pasteur en conséquence y a été encore assez souvent représenté.

Ces positions, qui le rapprochaient de la table sacrée, lui auraient même mieux convenu à cet égard en tant que représentation principale, si, vu la profondeur de l'excavation et le peu d'élévation relative de l'arc, ils ne l'eussent trop laissé dans l'ombre. Mais que toutes les proportions de l'édifice se dilatent et s'étendent, à la place du modeste arceau s'élèveront la voûte absidiale et l'arc triomphal des basiliques constantiniennes, merveilleusement disposées pour recevoir l'image du Christ triomphant, devenu, comme nous allons le voir, l'image principale des chrétiens quand, par le signe de la croix : *In hoc signo vinces*, le Christianisme a définitivement remporté la victoire.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(A continuer)

(1). *Storia dell'Arte Cristiana*.

DOCUMENTS

CATALOGUE DU MUSÉE EUCHARISTIQUE

DE PARAY-LE-MONIAL

(SUITE)

104. CENE D'EMMAÛS. — Original. Ecole Vénitienne xvii^e siècle.
Sur toile, 1^m20 larg., sur 1^m65 haut.
105. LES DOCTEURS ECRIVANT SUR LE SAINT-SACREMENT EN GLOIRE. — Ecole Romaine. xviii^e siècle. Saint Jean, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise, et saint Augustin contemplant et décrivent la gloire céleste de l'Eucharistie. Le calice et l'hostie, émergeant d'un globe en feu, peut-être du soleil de la cité céleste : *Erit civitatis lucerna, Agnus*, — sont enlevés avec ce soleil des élus par les phalanges innombrables des anges.
Sur toile, 1^m larg., sur 1^m36 haut.
106. L'ACTION DE L'EUCCHARISTIE SUR LE PURGATOIRE. — Ecole Romaine. xviii^e siècle. La Sainte-Vierge, saint Joseph, saint Joachim et sainte Anne escortent le Saint-Sacrement exposé dans un ostensor, et le présentent à l'adoration des âmes du purgatoire. Celles-ci peu à peu se dégagent des flammes, et délivrées montent au ciel.
Sur toile, 1^m24 larg., sur 1^m74 de haut.
107. LE CORPORAL MIRACULEUX DE SAINT GRÉGOIRE. — Copie romaine du xvii^e siècle. D'après le tableau d'*André Sacchi*, à Saint-Pierre de Rome, qui sert de rétable à l'autel de saint Grégoire, où l'on voit ce Pape faire jaillir du sang d'un linge béni.
Note : Jean Diacre dans son histoire de saint Grégoire rapporte que des ambassadeurs vinrent à Rome supplier le Pape de leur donner des reliques pour leur église. Le saint Pontife leur donna un corporal. Les ambassadeurs se plaignant de n'emporter qu'un linge au lieu des reliques demandées, le saint prélat prit le corporal, et en présence du peuple assemblé piqua avec un couteau le linge consacré, d'où il sortit du sang. (Voir Mgr Barbier de Montault. Trésor de Monza, p. 177.)
Sur toile, 0^m91 larg., sur 1^m30 haut.

108. LA MESSE DE BOLSÈNE. — D'après *Raphaël* au Vatican, copie capitale du xvi^e siècle d'un élève du Maître, peut-être même de *Jules Romain*. Cette copie, d'une finesse de touche extrême, rend l'expression des figures de l'original de telle manière que les photographies modernes prises sur la fresque retouchée depuis, auprès de cette copie ne donnent de l'original qu'une faible idée. Nous avons pu nous en rendre compte par notre propre expérience en rapprochant de notre tableau la meilleure photographie qui en ait été prise de nos temps : celle de *Braun* de Dornach.
- Note* : L'on sait quelle fut l'occasion du Miracle de Bolsène : Un prêtre demandant à Notre-Seigneur une preuve de sa présence réelle, vit le sang jaillir du calice, et ensanglanter le corporal. Hostie et corporal sont gardés à Orviete, depuis l'an 1264, dans la splendide cathédrale d'Orviete, vrai joyau de l'art gothique et de la Renaissance élevé en hommage du Miracle de Bolsène, par l'ordre du pape Urbain IV, le promoteur de la Fête-Dieu.
- Sur toile, 1^m07 larg., sur 0^m88 haut.*
109. LA VISION DE SAINTE THÉRÈSE. — Ecole de Barcelone. *Signé A. C. F.* 1601. Saint Pierre d'Alcantara, son confesseur, communique sainte Thérèse ; lorsqu'elle voit ses deux protecteurs, saint François d'Assise vêtu en diacre et saint Antoine de Padoue en sous-diacre assister à la messe. Ce fait eut lieu à Barcelone, l'an 1580.
- Sur toile, 0^m96 larg., sur 1^m32 haut.*
110. L'EUCHARISTIE RÉVÉLÉE AUX ANGES. — Ecole Française, xvii^e siècle. Dans le haut de la coupe d'un calice dont le pied projette un rayonnement lumineux, émerge le buste de Notre-Seigneur révélant à ses anges son incarnation et, par suite, l'institution de l'Eucharistie. Dans le plan inférieur à gauche, saint Michel, tenant d'une main l'inscription : *Quis ut Deus*, et de l'autre main une croix à longue tige avec laquelle il terrasse l'ange rebelle. A droite, saint Martin, en habits pontificaux contemple l'Homme-Dieu.
- A l'angle gauche cette légende : *Augustissimæ Eucharistiæ — Sacramenti Majestati — Ac Divor. tutelarium — Honori V. D. Joannes — Michael Didier curatus — Apposuit et D. — 1650.*
- Sur toile, 1^m30 larg., sur 1^m80 haut.*
111. SAINTE CATHERINE DE SIENNE (*La Vision de*). Ecole Italienne, xvii^e siècle. Notre-Seigneur apparaît à sainte Catherine et lui montre la plaie de son sacré Côté. L'Épouse du Christ, agenouillée, l'adore en extase.
- Sur cuivre, 0^m17 larg., sur 0^m22 haut.*
112. LES DOCTEURS DISANT LES LOUANGES DU SAINT-SACREMENT EXPOSÉ. — Ecole Française, xviii^e s. Saint Grégoire le Grand, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin, conférant sur les louanges à donner au Saint-Sacrement exposé dans l'ostensoir.
- Sur toile, 0^m95 larg., sur 1^m30 haut.*
113. CÈNE D'EMMAUS. — Ecole Vénitienne, xvii^e siècle.
- Note* : En comparant ce tableau aux autres cènes du même genre, l'on peut suivre les différents moments de la cène d'Emmaüs, tels qu'ils ont été compris par les artistes du xvii^e siècle. Ainsi :
N^o 113 : Ici, c'est le commencement, le soleil descend à l'horizon. Pain sur la table. Main gauche du Christ *sur le cœur*. Première bénédiction.
Le n^o 104 est pris sur le soir, au coucher du soleil. Pain à la main gauche du Christ. Deuxième bénédiction. Attention des disciples.
Le n^o 85 est en pleine nuit. *Pain sur le cœur du Christ*. Troisième bénédiction. Emotion des disciples.
Le n^o 2 est à l'aube. *Le Christ rompt le pain*. Il se transfigure et se lève. Surprise et écartement des disciples devant la Majesté éblouissante du Seigneur.
- Sur toile, 0^m98 larg., sur 1^m20 haut.* (A continuer).

BIBLIOGRAPHIE

LE TRÉSOR DE LA BASILIQUE ROYALE DE MONZA

Par Mgr BARBIER DE MONTAULT.

On sait avec quelle pieuse sollicitude se gardent dans nos basiliques et nos cathédrales les raretés antiques de la piété et de l'art : restes précieux, témoignages permanents des hommages rendus autrefois à *Notre-Seigneur au Saint-Sacrement*. Ce sont leurs « trésors ». Entre tous, celui de Monza (Lombardie) doit être rangé *tout à fait à part*. C'est, en effet, non seulement pour le nombre et la qualité des pièces qui intéressent l'art par la beauté des types, et l'archéologie par l'ancienneté des spécimens que l'on peut presque considérer comme uniques ou dont les similaires sont très rares, que ce trésor brille d'un éclat incomparable, mais encore pour l'importance des pièces qui intéressent l'histoire de l'Empire dans les nations occidentales. Pendant dix siècles, c'est à la Collégiale de Monza que s'est faite la consécration des Empires, ou bien c'est de cette basilique qu'est sortie la *Couronne de fer* pour être portée au lieu où devait être sacré l'*Empereur*. Aussi, l'on peut dire que pendant mille ans, d'*Agidulphe* (1) jusqu'à Charles-Quint, le trésor de Monza s'est enrichi par la magnificence de ces monarques *sacrés*, jaloux d'attester par eux-mêmes, devant le monde entier la suprématie du Saint-Sacrement dans le gouvernement des peuples.

Un travail d'ensemble sur une collection si précieuse n'existait pas. Mgr Barbier de Montault a eu l'idée de le tenter, de classer méthodiquement et de décrire soigneusement ce Trésor.

L'illustre archéologue a accompli cette tâche avec les connaissances profondes de la liturgie et le talent supérieur de critique qu'on lui connaît.

(1) Agidulphe ou Agilulphe, marié à Théodolinde qui éleva la basilique de Monza, y fut sacré le *premier*. Charles-Quint reçut le *dernier* sacre de la *Couronne de fer*.

La première partie de son ouvrage qui vient de paraître à l'imprimerie Paul Bousrez, 5, rue de Lucé, à Tours, in-8°, 295 pages, (articles extraits du *Bulletin Monumental*, n° 2 et 3, 1882, et tirés à part), est d'un vif intérêt.

Les dissertations sur les Reliques de la Passion, des paniers des Apôtres, des manipules, des corporaux de saint Grégoire, sont de véritables *révélations* hagiographiques.

Lorsque la seconde partie sera achevée, on pourra dire que nous devons à l'écrivain, à l'érudit, au prélat romain, un monument unique pour la défense du Saint-Siège apostolique.

Pour le moment, dans l'intérêt de l'histoire générale du Règne de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, bornons nous à constater, grâce à Mgr de Montault :

Premièrement, pour ce qui concerne la célèbre *Couronne de fer*,

1° Qu'elle se conserve dans un rétable d'autel, fermé à plusieurs clefs, et que le Chapitre peut seul ouvrir, mais toujours avec quelque solennité (p. 20.).

2° Que tous les instruments de la Passion, groupés autour des saintes Reliques, réparties sur les quatre bras d'une *grande croix dorée* (exécutée au xvi^e siècle) portent *au centre* (ou en abîme) *la couronne de fer du Saint-Empire* (p. 22).

3° Que tous ces instruments réunis forment comme le blason du Chef des Empires, et ce qu'on appelait sous Charles VIII, d'après un jeton de la Bibliothèque Nationale : *les armes de Notre-Seigneur* (note à la p. 23).

Secondement, pour le *corporal de saint Grégoire*, faussement appelé corporal des apôtres et dans lequel il faut voir : *un corporal employé par saint Grégoire au Saint Sacrifice de la Messe, célébrée sur le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, à Rome, vi^e siècle*, Mgr de Montault prouve :

1° Que le monogramme central se réfère au Christ qu'il proclame être la *Vie et la Lumière* : $\text{Z}\Omega\text{H}$ et $\text{P}\Omega\text{C}$; et que les quatre autres donnent les noms des évangélistes (page 182).

2° Que d'après le P. Edmond Martene, les hosties au vi^e siècle se plaçant au milieu du corporal sur le monogramme central : *cum cruce tamen in medio, civitatis figura caelestis Jerusalem Agnus in medio significatur*, d'autres hosties se plaçaient sur les autres monogrammes : *in crucis forma, ad significandos Evangelistas* (ou l'action des quatre Évangiles du nouveau Testament jusqu'à la fin des temps) (p. 144).

3° Que le type des ornements de ce corporal étant *essentiellement byzantin*, le motif sur lequel se trouve appliqué le losange où est inscrit le monogramme central compris dans un second cadre *fleurdelysé* est la rose (ou couronne de Byzance) à huit lobes. Chaque lobe est agrémenté de feuillages et de rinceaux disposés en forme de croix, et où se succèdent des vides (imitant deux R. adossés) sur la lettre V et un cœur (p. 152).

Tandis que, à l'entre-deux, les angles tout en répétant le même cœur et le V, mais renversés, semblent accuser la forme d'un lion enveloppé de feuillages. Autour

du champ court une bordure où se replique le motif des octogones feuillagés (ou 22 couronnes crucifères vues d'en haut (1), chargées de 28 V, mais ceux-ci sur les deux côtés *seulement* de la largeur (p. 154).

Qu'il nous soit permis de nous demander à notre tour quelle peut être la raison providentielle qui a réuni à Monza deux monuments si éloquents en faveur du Règne Eucharistique.

Le corporal a été exécuté à l'époque de l'Empereur Justinien, celui qui, en 532, éleva au Seigneur le temple de Sainte Sophie, et qui, en 557, lors de la consécration de ce temple, y fit placer sur le maître-autel la fameuse *table de consécration*, formée de tous les métaux précieux que « portent la terre, la mer et le monde. » (Voir *Baronius*, tiré de *Cedrenus*, cité par *Chesneau : Orpheus Eucharisticus*, p. 7). Serait-ce en souvenir ou peut-être même à l'usage de cette table que le donateur byzantin aurait sur le corporal de Monza, ou son type similaire, fait représenter la figure de la céleste Jérusalem comme une rose ou couronne impériale dont l'Eucharistie, au centre, forme la *Lumière et la Vie*? Dans le temple, où l'Agneau immolé a été proclamé solennellement le *Vainqueur des Empires* (2), la force royale sous le symbole des lions lui a été reconnue pour régir le monde aussi longtemps que le monde connaîtra Mathieu, Luc, Marc et Jean. Le Souverain Pontife en consacrant les pains, sur chacun des monogrammes de ce corporal envoyé à Rome, affirmait pratiquement par le corps du Christ la réalité de cette proclamation faite à Sainte-Sophie. Comme sur la Sainte-Table on avait employé *tous les métaux*, on employait sur le saint corporal, ou la nappe, tous les langages pour le dire ; à ce Christ, on venait avec le cri de *Victoire!* (3) 28 fois répété, offrir les *douze couronnes des apôtres*, en hommage de l'Empire spirituel de la Papauté et incliner les *dix couronnes prises aux gentils* en hommage de son Empire temporel. C'étaient les Empires que Daniel avait vus aux pieds de l'Agneau, cinq avant et cinq après la venue du Seigneur, lui servant d'escabeau pour la conquête du monde entier. Ce corporal ayant été consacré par le vicaire de Jésus-Christ, on s'explique pourquoi il fut remis à Théodolinde.

Si nous rapprochons le *corporal, de la Grande Croix dorée*, tout se comprend sur ces deux monuments exécutés à dix siècles de distance, et un respect profond envers la Providence qui les a réunis au trésor de Monza nous saisit d'admiration et fait naître la louange sur nos lèvres.

Par le premier, au VI^e siècle, l'Orient a déclaré offrir au Christ, au Saint-Sacrement la totalité des Empires, les plaçant, et en bloc, comme sur la *nappe du sacrifice*.

(1) Voir une couronne analogue du V^e siècle sur l'enseigne militaire du Musée d'Este, décrite par *Mozzoni*.

(2) A l'issue des guerres impériales de Constantin jusqu'à Justinien, pendant lesquelles le tabernacle au milieu des armées avait joué un si grand rôle. (Voir *Sozomène*, — saint Théodoret, — *Baronius*, — *Ricra*, p. 180).

(3) Les Polonais poussent encore aujourd'hui un grand cri à l'élévation de l'hostie. Les Hongrois brandissent le sabre et font entendre un cliquetis d'épées et de lances. Jadis, cela avait lieu partout. De là, aux Messes militaires, la présentation des armes et les salves du canon.

Par le second, au xvi^e siècle, l'Occident a accusé réception de l'offrande, et la *Couronne de fer* est devenue sur la croix le *centre* de l'adoration des reliques dispersées dans le monde. La couronne de fer de l'Occident s'élève comme signe de la *domination temporelle* de l'Agneau sur l'univers.

Est-ce que la Providence ne garderait pas ainsi, à Monza, une leçon en réserve, pour l'avenir des Puissances ? Pour leur faire tôt ou tard rendre à l'auguste Sacrifice des Autels le rang et l'importance que lui accordaient les premiers Empires chrétiens. En face des désastres de la Révolution et à la vue des magnifiques élans et des généreux efforts des Congrès eucharistiques qui se forment à ce cri : *Adveniat regnum tuum*, nous serions enclins à le croire.

Le Gérant,
X. JEVAIN.

Le Propriétaire-Directeur,
BARON ALEXIS DE SARACHAGA.

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

L'ŒUVRE

A NOS ASSOCIÉS ET A NOS ABONNÉS

UNE PREMIÈRE ANNÉE

Au ciel, devant les orgueilleuses révoltes de Lucifer, les célestes milices se levèrent à ce cri : *QUIS UT DEUS?* Aujourd'hui, les odieuses provocations des fils de ténèbres remettent au cœur des enfants de Dieu et sur leurs lèvres le mot de l'Apôtre : *REGI SÆCULORUM IMMORTALI, INVISIBILI, SOLI DEO HONOR ET GLORIA (I. Tim. I. 17).* *Au Roi des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul, l'honneur et la gloire.*

C'est bien la pensée qui a inspiré notre Œuvre; ce sont les paroles que nous avons adoptées pour devise.

Le but qui se présentait à nos efforts était : de revendiquer hautement et de mettre en pleine lumière **LES DROITS SOUVERAINS DU CHRIST, EXERCÉS**

SURTOUT DANS LA DIVINE EUCHARISTIE ; *ses droits au règne universel dans tout ordre de choses, en tout temps et en tout lieu*. Nous ne pouvions prétendre réussir par nos faibles paroles ; nous avons résolu d'avoir largement recours à un langage plus généralement accepté et en lui-même toujours irrécusable, parce qu'il n'a pas appris à feindre et qu'exempt de passions, il ne saurait mentir ni même se taire, *le langage des faits et des monuments* patiemment recherchés, recueillis, étudiés et loyalement exposés.

Dans la simplicité de notre foi et la témérité, peut-être, de notre amour, pensant que tout ce que nous avons reçu de ressources matérielles et de dons naturels, quelque modeste qu'ils fussent, devait appartenir à ce Roi de l'humanité, *au Dieu avec nous*, nous avons osé commencer une entreprise trop inégale à des forces humaines, surtout aux nôtres.

Aussi ce n'est pas sans une humble mais profonde reconnaissance, sans une bien vive et bien intime consolation de notre cœur, que nous croyons pouvoir venir à cette heure dire à ceux qui nous ont aidés, soutenus, encouragés, que ce DIVIN ROI a paru bénir nos premiers efforts au delà de nos espérances. Que son Cœur Sacré en reçoive toute la gloire !

Notre REVUE DU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST n'a encore qu'une année d'existence et elle a pris déjà sa place dans l'Europe chrétienne, et déjà elle a passé les mers.

Au début d'une seconde année que nous aimons à mettre encore sous les auspices du Sacré-Cœur et de la Vierge Immaculée, il nous semble que nous devons à nos associés et à nos abonnés de leur dire plus amplement *quelle est la signification de nos premiers travaux ; quelle est la situation qui nous paraît acquise ; et enfin quel parti nous espérons pouvoir en tirer pour aller en avant*.

I

SIGNIFICATION DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Les ennemis du CHRIST-ROI, ceux qui ont dit : *Nous ne voulons point que cet homme règne sur nous*, de tout temps se sont flattés qu'ils parviendraient à détruire son empire, à effacer son nom du souvenir des vivants.

Ils n'ont point sur leur tête la lumière du ciel qui nous éclaire, la lumière qui nous illumine à jour les événements de ce monde.

L'aveuglement des Pharaons s'est perpétué dans l'humanité en même temps que se perpétuait le peuple de la délivrance qui s'en va au désert, sacrifier à son Dieu, en attendant qu'il fasse son entrée dans la terre de la promesse.

Est-il besoin de faire connaître sous quelle forme se manifeste aujourd'hui l'aveuglement des persécuteurs ?

Livrant leur intelligence à leurs passions, seul foyer, hélas ! qui les éclaire, foyer d'en bas, qui s'allume à celui de l'abîme, ils ont trouvé, à la faveur de cette lumière, que les limites du bonheur pour l'homme sont fixées à la satisfaction des sens et des appétits sensibles et que les aspirations de l'avenir doivent s'arrêter là où finissent les organismes capables de la jouissance matérielle. Ainsi ont-ils circonscrit et défini le bonheur de l'homme.

Sur ce principe, ils veulent lancer toutes les forces vives de l'humanité à la conquête du bien-être matériel. La nature n'en est-elle pas l'immense et inépuisable dépôt ? Et détiendrait-elle ce bonheur dans ses plus impénétrables profondeurs, il le leur faut tout entier ; ils le lui arracheront : ils ont la science pour l'exploiter et la contraindre à leur livrer tous les secrets de la jouissance ; ils ont donc trouvé un fond indéfectible de plaisir et un moyen sûr de se le procurer. Voilà le paradis reconquis : à leurs yeux, il n'en est point d'autres, aussi faut-il que toutes les ressources intellectuelles, toutes les énergies physiques dont peut disposer l'humanité, soient convoquées à ce grand laboratoire du bonheur, et l'âme pour eux n'a pas d'autre fin que de trouver et d'apporter au corps de nouvelles jouissances.

Mais comme tous doivent contribuer à le produire, tous doivent aussi en avoir leur part, car ce bonheur est le bonheur propre de la nature humaine, et tout ce qui a nature humaine y a des droits égaux. Ils ont voulu même, pour assurer cette participation, dresser le formulaire de ces droits ; et les « Immortels principes » de 89, seront désormais la *Constitution du genre humain*.

Triomphants alors et fiers de leur découverte, ils se tournent vers nous, et nous déclarant délivrés de toute autre sollicitude, dégagés de toute autre

obligation, ils nous conviennent tous à la curée : car ils prétendent désormais à la direction de l'humanité : et pour faire légitimer la mission qu'ils ont reçue de leurs propres passions, ils en appellent aux passions encore, aux passions des masses qui les acclament et leur donnent la consécration d'un suffrage aveugle et insensé.

Forts de cet appui et de ce droit nouveau, pour s'assurer le moyen de remplir une mission ainsi consacrée, ils s'emparent de tous les pouvoirs, ils mettent la main sur toutes les forces vives des nations : les voilà donc armés chevaliers de l'enfer ; et, exécuteurs dociles de conseils ténébreux, ils montent à l'assaut de toutes les parties de la société, car ils se croient le droit d'imposer à tous leur bonheur obligatoire.

Il ne nous sera donc plus permis d'aspirer à une autre félicité, de porter nos regards et nos espérances vers le ciel, de présenter nos prières, d'offrir nos hommages à Dieu et à son Christ ; et s'il nous faut une divinité, ils décrèteront au besoin, comme le monarque de Babylone, que c'est à eux, à eux seuls, les auteurs de notre bonheur, que nous devons désormais adresser nos vœux, en attendant qu'ils érigent des autels non plus à la *Raison*, mais à la *Bête*, et nous contraignent à l'adorer, car nous savons, l'Apocalypse nous l'apprend, qu'ils en viendront là.

Voilà où ils veulent conduire l'humanité.

Et ils s'étonnent sincèrement de trouver des incrédules à leurs théories, des récalcitrants à leurs promesses.

On les a vus, on les voit tous les jours poursuivre avec un acharnement particulier les tentatives de se passer d'eux. Naguère, le représentant d'une de ces croisades d'indépendance véritable, aussi honnêtes que patriotiques, mais celle-ci particulièrement favorable aux intérêts populaires, était mandé à l'*Instruction* ; on aurait bien voulu échafauder encore à cette occasion sur le moindre appui donné, *une accusation d'escroquerie*.

En attendant, à la fin de ce commencement d'enquête insidieuse, on adressait à l'intéressé ces paroles significatives, sous lesquelles il y a un précieux aveu : « *Vous êtes une institution de combat et il n'en faut plus et l'on n'en veut plus ; tenez-vous-le pour dit.* » Aussi, convaincus que c'est un crime à nous de leur résister, ils s'indignent, ils s'irritent devant toute opposition, et ils sont persuadés de fort bonne foi qu'ils auront raison de nos résistances.

Tel est bien, nous semble-t-il, l'aspect sous lequel se présente de nos jours la *Cité du mal*.

Et nous, en présence de leurs attaques, ayant au cœur pour eux la tendre commisération de la charité, pour nous la sereine et profonde paix de nos espérances ; dans la tranquille assurance de notre force latente, nous venons, à leur Cité, opposer la *Cité de Dieu* ; et nous venons leur dire :

Regardez :

Nous continuons et nous continuerons en masse toujours compacte, à rangs toujours pressés, un mouvement qui date de dix-neuf siècles, mouvement qui va saisir sur tous les continents et jusque dans les îles perdues des océans, et qui emporte à travers la durée, l'élite de l'humanité.

Il est vrai, privés de la lumière qui luit sur les *Enfants du Règne*, vous ne pouvez voir notre puissante et magnifique société des âmes, encore moins la force divine qui en est le lien et en soutient tous les membres, ni le chemin de la vie que nous suivons, ni le terme où nous allons aboutir.

Eh bien ! dans le passé, sur sa route, cette immense émigration, qui s'appelle le peuple de Dieu, en marche vers sa patrie, a laissé partout des vestiges de son passage, que vos yeux peuvent voir ; des monuments de sa puissance, que vos mains peuvent toucher.

Vous allez fouiller les entrailles de la terre, sonder le sol des cavernes, interroger les profondeurs des lacs pour y trouver l'homme des âges préhistoriques, l'homme de la pierre et l'homme du bronze ! Scrutez aussi les stratifications des siècles historiques et soyez certains que vous y trouverez à toute époque et partout l'*homme du ciel*.

Ces vestiges et ces monuments, puisque c'est un langage à l'évidence duquel vous ne pourrez pas vous refuser, auquel du reste vous aimez à en appeler, nous venons nous-mêmes les faire comparaître *sans nombre* sous vos yeux ; qu'ils vous révèlent l'inébranlable puissance de cette société, l'invincible force de son Roi ; qu'ils vous disent d'avance combien vos efforts seront vains pour arrêter notre marche dans le temps, entraver notre extension dans l'espace.

que ou à une autre de sa durée, sur n'importe quel point de son étendue et jusque dans ses moindres éléments, il apparaît toujours se mouvant dans sa force, subsistant dans sa masse imposante ; comme la tour dont parle le poète :

Mole sua stat ;

partout se manifeste quelque trait de son incomparable puissance, de sa grandeur qui étonne, de sa beauté qui ravit et subjugue ; et depuis Balaam, tout ennemi, qui s'arrête un instant à le contempler, s'écrie, saisi d'admiration :

« Qu'ils sont beaux tes tabernacles, ô Jacob ! Qu'il est beau l'ordre qui « règne en tes pavillons, ô Israël. » (*Num.* xxiv, 5).

Mais outre le fait immense de sa marche triomphale dans les âges, il faut voir encore les expansions de sa vie ; et ici, pour ne point être soupçonnés de lui prêter nos vues, il importe de laisser le peuple élu parler lui-même, de le faire intervenir pour qu'il nous révèle lui-même dans des monuments spéciaux les sentiments qui l'animent, ses convictions, sa confiance, son bonheur : et l'ESTHÉTIQUE DU RÈGNE est venue dire quelque chose de son essor vers l'idéal divin qui ravit son cœur ; quelque chose de ses tentatives pour traduire par toutes les expressions du beau, par tous les moyens que le génie met à sa disposition, sa foi, son amour, sa reconnaissance, quelque chose enfin de ses élans pour obéir à la règle qui lui fut donnée :

« Quantum potes tantum aude.

« Quia major omni laude... »

De plus, en dehors des monuments, mais sans sortir de l'ordre des faits, pour montrer quels sont les sujets du CHRIST-Roi, quels sont les hommes que nourrit l'Eucharistie, comment ces hommes savent vivre, servir et mourir, ne devons-nous pas, lorsqu'un événement, une découverte nouvelle vient signaler à l'attention, dans ces glorieuses phalanges, quelque grande et belle figure, la détacher de ce vaste tableau et lui faire un cadre à part pour dire aux uns : *Voilà un modèle* ; aux autres : *Voilà ce que sont vos adver-*

saires! Nous l'avons cru, et nous les présentons sous ce titre à la fois modeste et glorieux : LES SERVITEURS DU RÈGNE.

Bien d'autres aspects, tout aussi propres à charmer la pensée et à réjouir le cœur, méritent encore de fixer les regards, nous les présenterons selon les circonstances, autant qu'il nous sera possible ; mais il en est un que nous ne pouvions pas ne point mettre en première ligne.

Au-dessus des monuments, mais les unissant et les expliquant ; au-dessus des faits, mais les pénétrant et les vivifiant, la DOCTRINE DU RÈGNE devait être l'âme de notre œuvre. A elle de nous dire la situation intime du Règne, de nous manifester ses fonctions vitales, de nous révéler sa puissance de moyens.

Par la *Doctrine du règne*, montrant notre Roi nous inoculant peu à peu, avec sa sainteté, la capacité au vrai bonheur et ses propres droits à l'éternelle félicité, nous avons voulu, à la théorie menteuse du plaisir inventée par l'impie, opposer la réalité de nos joies. *Spe gaudentes* (Rom., XII, 12), *Soyez joyeux d'espérance*, nous a-t-il été dit ; et notre espérance à nous, basée sur la sainteté que Jésus par son Eucharistie nous inspire, est une réalité déjà en même temps qu'une garantie d'avenir. Oui, à leurs jouissances décevantes nous avons voulu opposer ces consolantes certitudes, disons : cette prise de possession même par nous, par notre incorporation à lui, l'héritier du ciel, cette prise de possession du bonheur qui ne passe pas ; au délire de leurs passions, cette douce, intime, pénétrante paix qui surpasse tout sentiment, à plus forte raison, toute expression ; à leurs dégradantes voluptés enfin, les ineffables ravissements de l'innocence qui transforme, divinise et nous prépare pour les régions de la pure lumière.

Par la *Doctrine du règne*, manifestant les invisibles communications, les écoulements mystérieux, les perpétuelles influences des vertus qui du cœur de notre Roi, dans son sacrement d'amour, passent dans notre cœur, nous avons voulu rendre visible aux âmes l'inexprimable mouvement d'amour qui, dans un parfait ensemble assujettit nos volontés humaines, comme les volontés angéliques, avec tous les éléments de la création matérielle, pour compléter la parfaite harmonie des mondes sous la volonté et dans la sagesse du Tout-Puissant ; et aux âmes aussi faire entendre le magnifique concert qui de la terre s'élève vers le ciel pour s'unir aux concerts angéliques et faire

parvenir jusqu'au trône du Très-Haut le *trisagion* de l'adoration, de la confiance et de l'amour.

Mais plus particulièrement, par cette *Doctrine du règne*, nous avons voulu mettre en lumière la puissance royale et les droits souverains de celui qui après avoir par son sang conquis le monde pour en faire son royaume, après avoir racheté les hommes pour en faire ses sujets, fixe à jamais, dans toute l'étendue de ses domaines, sa demeure au milieu d'eux pour être le roi de l'humanité entière : nous avons voulu montrer cette puissance attractive qui rassemble et groupe autour de sa tente royale, de tous les points de l'univers, des enfants d'honneur, de fidélité et d'amour ; puissance qui s'étend sur eux, les protège et les défend : et qui, aussi bien que la sainteté et les vertus, se répandant en eux par le même sacrement si justement nommé *l'instrumentum regni*, les fait forts de sa force et les rend capables de braver toutes les persécutions de l'ennemi.

Cette puissance encore qui pendant si longtemps a pénétré les nations elles-mêmes, comme les individus, les a élevées si haut, les a rendues fortes, grandes et prospères ; et qui leur rendra leurs gloires passées lorsqu'elles sauront reconnaître de nouveau et acclamer ses droits, se soumettre à son influence bénie.

Puissance qui unit et unira toujours les justes de tous les rivages et de tous les rangs dans une magnifique unité qui s'appelle l'Église, l'Église, la patrie des âmes sur terre.

Puissance enfin, qui gouverne le monde : le monde matériel et le monde moral ; car tout a été remis entre les mains de notre Roi ; *Omnia dedit ei Pater in manus* (Joan., XIII, 3) ; le monde matériel en commandant aux éléments de servir et de défendre au besoin ses enfants ; le monde moral en gouvernant ceux qui lui sont soumis et en faisant tourner à notre avantage toutes les attaques de nos ennemis : et ainsi sont assurées à jamais, avec nos droits au ciel, nos glorieuses destinées sur la terre.

Voilà donc les deux sociétés qui sont en présence et aussi en lutte, depuis le commencement du monde : la société du mal et la société du bien.

D'après la doctrine de l'Apôtre, dans son admirable épître aux Romains, nous avons tous en nous-mêmes deux hommes : l'homme du péché et de la rébellion ; l'homme de la loi et de l'obéissance : la chair qui combat contre

l'esprit, et l'esprit qui combat contre la chair. Selon que chacun livre sa personne et sa vie à la domination de l'un ou de l'autre de ces deux adversaires domestiques, il prend rang aussitôt, et par le fait même, dans la première ou dans la seconde de ces deux cités : et nous avons ainsi la clef de cette étrange division du genre humain en deux camps ennemis, qui combattent l'un pour perdre, l'autre pour sauver. Sous l'étendard du premier des rebelles, c'est la cité du mal, dont nous n'avons pas besoin de nous occuper davantage ; elle se manifeste assez par ses audacieux excès. Et sous l'étendard de Celui qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la Croix, c'est la cité du bien que nous sommes venus reconnaître aux glorieux vestiges qui marquent partout et toujours son passage, et dont nous avons à cœur par dessus tout de signaler et de glorifier le grand moyen d'action, *l'instrumentum regni*, L'AUGUSTE SACREMENT DE L'ADORABLE EUCHARISTIE, LE DIEU AVEC NOUS.

Pour être complets, nous devons ajouter un mot sur le but de cette lutte permanente entre les deux cités, sur le résultat final de cette lutte.

Sur le but : car notre Roi, le Dieu caché, aurait pu empêcher dans l'humanité cette grande lutte entre le bien et le mal, comme il aurait pu l'empêcher dans l'individu : s'il l'a laissée se produire au dedans de nous et au dehors, ce ne peut être que pour une fin digne de sa sagesse et de sa bonté, une fin divine ; ce but, il y a longtemps que nous l'avons appris, et depuis le *Sermon sur la montagne* nous comptons les *persécutions* de l'homme du mal pour *la suprême de nos béatitudes*.

Sur le résultat : car nous savons qui combat pour nous, et que celui-là ne craint personne : le petit et le grand, le faible et le puissant, c'est lui qui les a faits. Une mère formait ainsi son enfant à choisir entre les deux étendards : « *Crois-moi, mon fils, mets-toi toujours du côté du bon Dieu, c'est le côté du plus fort.* » Formés nous aussi par nos mères, nous avons choisi et nous savons quel sera le résultat de notre choix.

Car à nous, enfants de lumière, a été manifesté le secret des événements de ce monde. Pour un temps et peut-être pour un autre temps il a été donné à Satan et à ses suppôts de prévaloir contre les saints. Nous avons été avertis que l'Ange du Seigneur, qui a la clef du puits de l'abîme, l'ouvrirait un jour

et que la fumée de l'abîme se répandrait sur l'univers. Ce moment est venu, et nous pouvons bien leur dire après notre divin Chef : *C'est votre heure, maintenant, et c'est la puissance des ténèbres.*

Mais ne l'oublions pas : celui qui permet ces triomphes éphémères de l'impiété, c'est notre Roi, celui que nous aimons ; il les permet, *ad tempus et horam*, parce qu'ils servent à notre bien, et il saura, quand ils nous deviendraient nuisibles, y mettre fin.

Il commande aux éléments, aux éléments spirituels, comme aux éléments matériels, qu'ils soient désordonnés en apparence et déchaînés, tous néanmoins lui obéissent : *Le dragon infernal et toutes les profondeurs des abîmes, le doivent louer aussi*, à leur manière : *feu, grêle, neige, frimas, vents des tempêtes sont aussi les exécuteurs de ses ordres.* Les énergies en révolte deviennent entre ses mains les instruments de sa sainteté, de sa justice et aussi de sa bonté. Vous qui vous déchaînez sur nous, vous êtes pour nous, dans sa main, ce feu, cette grêle, cette neige, ces frimas et ce vent des tempêtes.

Il a besoin pour assainir son jardin, son Église, pour en purifier l'air, pour en secouer les feuilles desséchées, pour faire tomber les branches mortes, les fruits gâtés et aussi pour en répandre les parfums au loin, et au loin en porter les fécondes semences, il a besoin de ce concours, et il appelle des quatre parties du monde l'Auster et l'Aquilon, les vents d'Orient et d'Occident : c'est à sa voix que vous êtes venus le servir croyant venir pour le combattre : *Surge, Aquilo, et veni Auster, perfla hortum meum* (Cant. cant. iv, 16), il fait appel à votre fureur et la laisse se déchaîner sur son Église qui en devient de plus en plus son paradis de délices.

Mais notre Roi a d'autres serviteurs encore pour accomplir ses œuvres quand il le voudra : *Il a ses anges et les vertus du Ciel, pour exécuter ses ordres ; il a la splendeur de son soleil et la clarté sereine des astres de la nuit ; et leurs lumières pures viendront à sa voix le louer à leur tour, en ramenant sur les enfants qu'il s'est choisis, la joie des beaux jours.*

Alors les agents inconscients et hostiles auront disparu et les simples et les timides seront ramenés et reviendront ; les enfants surtout, ces enfants dont on n'aura pas craint de tromper l'innocence ouvriront les yeux à la lumière que, de la chaire de vérité, les anges du Seigneur feront descendre

dans leur intelligence ; à la chaleur vivifiante que, de l'autel, les vertus du ciel apporteront à leur cœur ; ils reconnaîtront avec un ravissement non encore éprouvé leurs éternelles et glorieuses destinées ; ils sentiront dans leurs veines circuler un même sang divin, qu'ils seront venus puiser *aux sources du Sauveur* ; ils seront, eux aussi, *Enfants du Règne* avec la vraie humanité, l'humanité demeurée constante dans une communion de foi, d'amour et de reconnaissance à Jésus-Christ, Jésus-Christ Dieu des hommes, comme dit Pascal ; et c'est cette humanité qui sera à lui, que le Christ donnera à Dieu, dont le Christ à la fin fera le domaine soumis et heureux de Dieu son Père ; afin que Dieu soit tout en tous, sur ce magnifique plan final que saint Paul dessine aux Corinthiens (Cor., xv, 25-29). Le reste, ne sera plus même un reste, il aura cessé de compter.

Avec saint Paul, les siècles déjà le prophétisent et le font voir : c'est leur voix, c'est la voix des générations qui se succèdent dans leur durée que nous sommes venus faire entendre.

Les *Faits et les Monuments* qu'ils nous ont laissés sont l'écho de cette voix, écho qui vient retentir encore de nos jours pour dire à tous : *Le Seigneur a régné ; il s'est revêtu de force, il s'est environné de puissance* ; pour inviter chaque génération de son peuple à conserver avec un soin jaloux pour le transmettre à ses descendants *l'héritage de sainteté que réclame à toutes les époques la maison du Seigneur*. (Psal., 92).

Cette voix nous sommes venus la faire entendre aux ennemis du *Christ-Roi*, qui nous regardent déjà comme déconcertés et vaincus ; sinon, aux *Enfants du Règne* dont l'esprit se serait troublé et le cœur se serait ému plus qu'il ne convient devant les excès inouïs dont nous sommes les témoins attristés ; montrant aux uns et aux autres par un témoignage aussi consolant qu'irrécusable, le témoignage des faits, largement réalisée la divine promesse de notre Roi : *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*.

LE SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

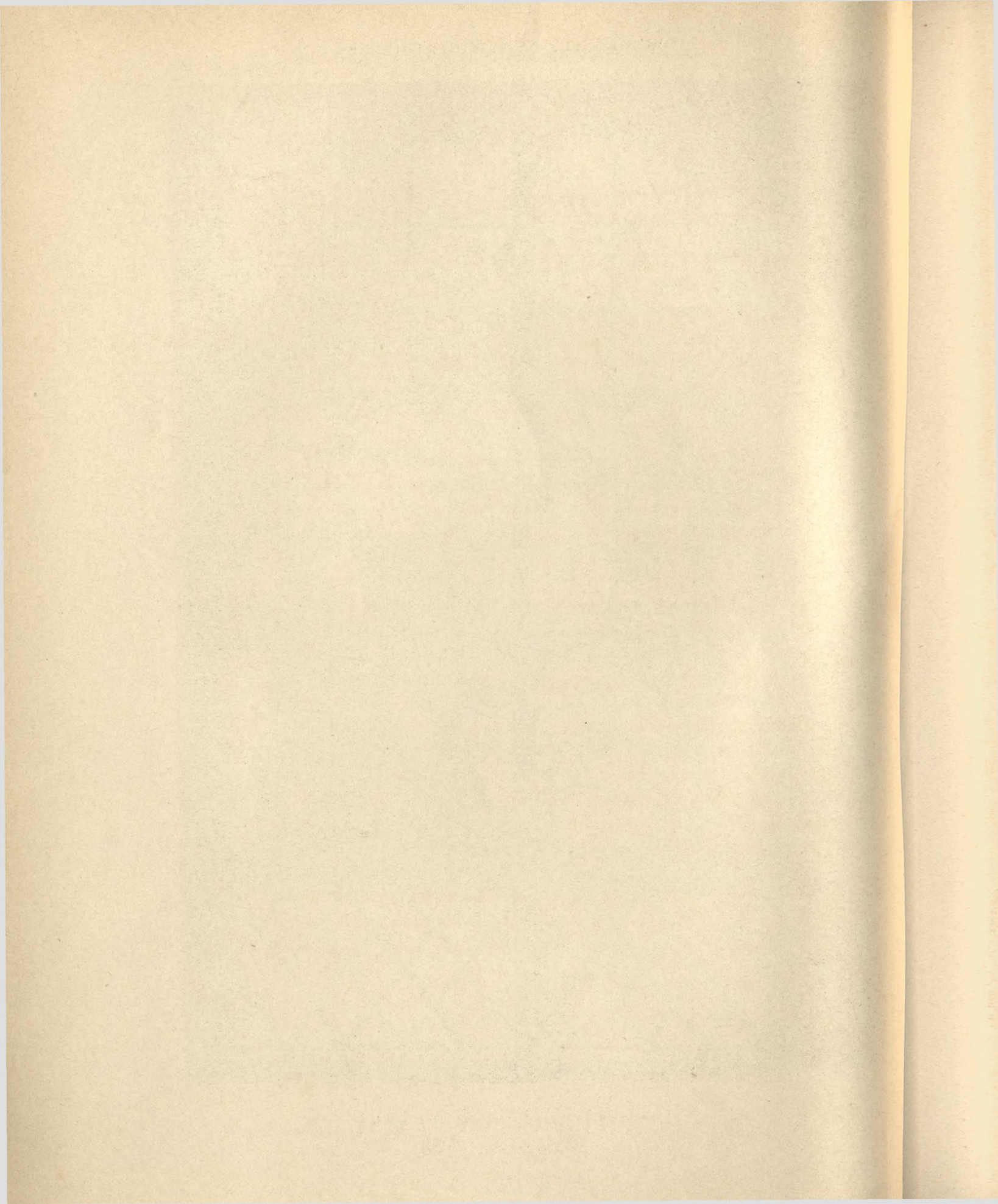
(A continuer.)



VITRAUX DE ST^E ETIENNE DU MONT

Le Sacrifice d'Elie

XVII^e Siècle



LES SERVITEURS DU RÈGNE

LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT

(SUITE)

A partir de ce moment le nombre des confrères augmenta dans des proportions considérables, bien qu'on fût très réservé pour les admissions, qui furent plus tard réduites à deux pendant une supériorité de trois mois. Le premier supérieur et directeur en même temps fut Jean Jaubert de Barraut, évêque de Bazas, qui devint ensuite archevêque d'Arles. Il avait été admis dans la Compagnie avec Jean de Galard de Béarn, comte de Brassac, ambassadeur à Rome. Ce prélat profita de son autorité pour inspirer aux confrères des sentiments de vertu solide, car, nous dit d'Argenson, « pendant sa supériorité, qui ne dura que trois mois, il faisoit lire le *Combat spirituel* avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, et il en expliquoit les pensées par des discours pleins de piété et de grande édification pour la Compagnie. »

Le 23 Juillet de cette année 1630, il fit décider « que toutes les semaines trois personnes de la Compagnie seroient nommées pour prier : l'une pour faire oraison sur quelqu'uns des mystères de la vie de Notre-Seigneur, une autre toujours pour visiter le Saint-Sacrement de la part de la Compagnie, et l'autre pour quelque nécessité publique, suivant l'ordre du directeur. »

Dès ce moment, nous voyons figurer au nombre des confrères les hommes les plus saints et les plus vertueux de cette époque, si féconde en personnages de grand mérite. Parmi les évêques, outre ceux déjà nommés, nous

trouvons : Charles de Noailles, de Saint-Flour ; Nicolas Sanguin de Livry, de Senlis ; Alain de Solminihac, de Cahors ; Philibert de Brandon, de Périgueux ; Denis de la Barde, de Saint-Brieuc ; Henri de Maupas du Tour, du Puy et ensuite d'Evreux ; François Fouquet, d'Agde ; Louis Abelly, d'abord curé de Saint-Josse à Paris, puis évêque de Rodez ; Pierre de Hardivilliers, curé de Saint-Benoît aussi à Paris, et ensuite archevêque de Bourges. Les plus saints prêtres tinrent également à honneur d'être admis dans la Compagnie. Nous y voyons : M. Olier, le Père de Condren, M. Amelotte, qui se fit plus tard Oratorien, M. Renard, Bernard le pauvre prêtre, et M. le Gauffre, son ami et successeur, Froger, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, et plus tard le vertueux Boudon. La plus haute noblesse y avait ses représentants dans la personne du duc de Ventadour, des maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye ; des marquis de Liancourt, de Fontenay-Mareuil, et de Fénelon ; des comtes d'Albon, de Saint-Mesme, de Brassac et de Noailles ; des barons de Renti et du Plessis-Montbard ; plus tard même le prince de Conti et le duc de Nemours voulurent en faire partie. Parmi les magistrats : Guillaume de Lamoignon, maître des requêtes, puis, premier président du Parlement de Paris ; Jean-Antoine de Mesme d'Irval, président à mortier ; Charles Maignart de Bernières, conseiller au Parlement ; Lenain, maître des requêtes ; Barillon de Morangis, conseiller d'Etat ; Thibaut de la Vie, premier président du Parlement de Pau. Nous trouvons enfin les deux d'Argenson, père et fils, tous deux successivement ambassadeurs à Venise, dont le premier se fit prêtre dans sa vieillesse et dont le second écrivit les Annales qui sont l'objet de ces pages. A côté de ces noms illustres, nous trouvons un nombre considérable d'autres personnes d'une vertu incontestable ; souvent leur concours fut aussi utile que celui des grands seigneurs, et dans cette assemblée où régnait vraiment l'esprit de la primitive Eglise on ne faisait aucune différence des uns aux autres. On y rendait cependant de plus grands honneurs aux évêques, qui avaient toujours le premier rang, comme il convient, lorsqu'ils pouvaient se rendre aux réunions. « Ce fut par le crédit de ces personnes de la cour, de la robe et des autres états, nous dit le père Rapin (1), que la Compagnie, pour étendre ses soins aux lieux les plus éloignés, contracta des liaisons avec

(1) A l'endroit déjà cité.

« la plupart des gens de qualité et des magistrats dans les provinces,
« pour être informée des besoins de tout le royaume et y pourvoir par des
« gens sur les lieux, liés ensemble d'un même intérêt, qui n'étoit que celui
« de Dieu et du prochain. » C'était en effet par les démarches isolées de ses
membres que la Compagnie du Saint-Sacrement exerçait son action.

A la faveur des troubles, les blasphémateurs s'étaient multipliés dans le royaume, et leur nombre même faisait qu'on n'osait sévir contre eux. Ce fut pour amener la répression d'un si criant scandale que la Compagnie commença à agir. Elle provoqua de nouveaux édits qui diminuèrent au moins ce désordre. Elle travailla ensuite au soulagement des malheureux condamnés aux galères, et obtint du roi des adoucissements à leur sort et des secours pour leurs âmes. Mais dans cet ordre d'idées, son œuvre capitale fut, en 1631, « la première vue que Dieu lui donna pour l'établissement
« de l'Hospital général de Paris » pour le soulagement spirituel et corporel des pauvres mendiants de cette capitale. C'est vraisemblablement par saint Vincent de Paul que ce pieux projet fut suggéré à la Compagnie. Dans tous les cas, Marc-René d'Argenson nous fait savoir que cet admirable père des pauvres fut souvent le canal dont elle se servit pour faire parvenir ses larges aumônes dans le sein des malheureux. Il nous dit aussi que la conduite de cette affaire fut remise à huit des confrères et qu'elle eut plus tard un complet et heureux résultat. Les malades de l'Hôtel-Dieu et les prisonniers reçurent aussi des secours religieux ; plusieurs ecclésiastiques de la Compagnie leur firent des visites régulières pour se mettre à leur disposition. Bientôt le cercle d'action des confrères s'élargit encore ; partout où il y avait une église à réparer, des pauvres ou des malades à soulager, on était sûr de rencontrer leur zèle. Il est absolument impossible d'entrer dans le détail de toutes leurs pieuses fondations tant à Paris que dans les provinces, et même hors du royaume. Nous nous bornerons à en rappeler quelques-unes : ainsi les mesures prises pour le soulagement de la Picardie, de la Lorraine et des autres provinces ravagées par les guerres ; saint Vincent de Paul était chargé d'en dispenser les fonds ; un grand nombre de religieuses, chassées de leurs retraites par ces mêmes guerres, se réfugièrent à Paris ; la Compagnie prit soin de subvenir à leurs misères ; elle leur procura des asiles dans les communautés de la capitale, et à la fin des troubles les fit

retourner avec des secours dans leurs monastères ; elle procura de même en cette ville l'établissement de plusieurs pieuses communautés.

Par suite de tant de désordres, de nouveaux abus s'introduisaient partout ; la vue de l'honneur de Dieu outragé enflamma le zèle des confrères. Ils firent avec persévérance les démarches nécessaires pour amener les magistrats à se servir de leur autorité afin de faire respecter les lois de l'Église, et souvent ils réussirent. A cette époque, malgré bien des coups portés au droit chrétien à cause du malheur des temps et de la négligence d'une société oublieuse de ses intérêts les plus chers, le pouvoir était encore foncièrement catholique, et tout ce qui s'attaquait à l'honneur de Dieu et de son Église était regardé, à juste titre, comme une atteinte portée au bien de l'État. Les confrères, pénétrés de cette vérité, n'auraient rien compris aux théories funestes, qui, sous le nom de liberté, conduisent à l'indifférence religieuse, et sont, à la longue, le plus sûr dissolvant de la société. Aussi les voyons-nous déployer tous leurs efforts pour faire partout et toujours respecter les lois de l'Église et requérir contre les débauchés publics et contre les personnes qui profanaient les temples par leur tenue immodeste. La Compagnie fit examiner également « les statuts du compagnon-
« nage qui estoit une cabale entre les garçons de différents métiers, et ce
« n'estoit au fonds qu'un sujet de débauches et d'abominations sous l'ap-
« parence d'une feinte charité. Aussy fut-elle condamnée par la Sorbonne et
« la Compagnie a pris grand soin en diverses villes, de détruire ces mauvai-
« ses pratiques des compagnons du devoir. » Ils lui avaient été dénoncés par les frères cordonniers et tailleurs établis par plusieurs confrères, surtout par M. de Renti. Malheureusement, on ne put parvenir à déraciner ces abus, à cause du voile impénétrable derrière lequel s'abritaient les compagnons du devoir, et ces tristes sociétés ont continué jusqu'à notre époque.

Mais la Compagnie était surtout sensible à ce qui attaquait l'honneur dû au Saint-Sacrement ; rien ne lui coûtait pour faire punir les profanateurs des saints Mystères, et pour environner de plus de vénération et de respect le Sauveur captif de son amour pour les hommes. Les assemblées reviennent toujours sur ce point et mettent en honneur ce qui peut satisfaire le plus leur dévotion, car toutes leurs pratiques commencent et finissent par une prière au Saint-Sacrement. Il ne faut donc pas être surpris de les voir opposées aux entreprises des religionnaires, suivre de l'œil leurs mouvements

pour étendre en leur faveur les larges concessions de l'édit de Nantes, entraver leurs démarches et faire échouer celles qui paraissent le mieux concertées. Comme c'est une lutte de tous les jours, les confrères chargent un des leurs de publier les décisions du Conseil royal et des Cours souveraines rendues pour forcer les protestants à s'en tenir à ce qui leur avait été concédé, et l'ouvrage une fois terminé obtient par leurs démarches l'approbation du clergé de France et est publié à ses frais. Les nouveaux convertis eurent aussi une large part aux bienfaits de la Compagnie ; elle contribua à leur préparer un vaste établissement à Paris.

Mais ce n'est pas tout : il fallait réformer le clergé et l'instruire, afin que le peuple pût recevoir de lui la vraie direction dans le chemin du salut. La Compagnie travailla dans ce sens en aidant par ses aumônes les plus vertueux évêques de cette époque à établir des séminaires et à donner, soit par eux-mêmes, soit au moyen d'ouvriers éprouvés, des missions dans toutes les parties du royaume. Bientôt ces limites parurent trop étroites au zèle des confrères : ils s'occupèrent de tout leur pouvoir à soutenir les missionnaires dans les Etats barbaresques, puis à Smyrne, dans les Echelles du Levant, et enfin jusque dans l'Extrême-Orient.

Cependant, au bout d'un certain nombre d'années, la Compagnie, surchargée de tant d'œuvres, chercha les moyens de se soulager et de continuer le bien qu'elle avait entrepris, d'autant plus que le bruit commençait à se faire autour d'elle et qu'elle se sentait menacée. Elle se mit donc alors à établir des assemblées publiques, qui la suppléeraient dans tout ce qu'elle ne pourrait bientôt plus faire. Ainsi prirent naissance les assemblées paroissiales qui avaient soin des pauvres honteux, remédiaient aux scandales et aux désordres publics et particuliers ; la Compagnie des prisons, qui donnait aux détenus tous les secours dont ils avaient besoin ; celle de l'Hôtel-Dieu, qui procurait aux malades l'assistance corporelle et spirituelle ; l'hôpital général pourvoyait aux besoins des véritables pauvres mendiants. L'assemblée des duels, sous la présidence du pieux marquis de Fénelon, s'occupait de la destruction de cet horrible abus, et par le zèle de son chef obtenait de grands résultats en ce sens ; c'est par son influence que Louis XIV renouvela les édits sévères portés contre cette coupable coutume et fit le serment solennel de ne plus accorder grâce pour ce crime à quelque personne que ce fût.

« Il ne manquoit plus, nous dit d'Argenson, qu'une assemblée à former « qui prît soin des Missions-Étrangères. » La Compagnie avait à plusieurs reprises contribué largement de ses deniers aux missions du Canada et de l'Extrême-Orient. Mgr de Laval, évêque de Québec, et Mgr Pallu, évêque d'Héliopolis, qui avaient été confrères, reçurent souvent de grandes sommes d'argent pour leurs missions, ainsi que Mgr de la Motte-Lambert et Mgr Cotelendi, évêques de Béryte et de Metellopolis. Le Père Alexandre de Rhodes, jésuite, avait eu l'idée de former une Société qui soutiendrait l'entreprise des prélats dont nous venons de parler. « Ce fut l'ouvrage que les plus zélés de la « Compagnie du Saint-Sacrement entreprirent d'établir avant de se séparer. » M. du Plessis-Montbard fut chargé d'exécuter ce dessein. Il obtint de son ami l'évêque de Babylone, moyennant une rente viagère, les maisons que possédait ce prélat dans la rue du Bac pour y établir un séminaire des Missions-Etrangères, et le roi donna des lettres-patentes pour cette fondation dont il est impossible de raconter les heureux fruits.

« Ce séminaire, dit encore d'Argenson, a été le dernier ouvrage de la « Compagnie du Saint-Sacrement, ç'a été le cher Benjamin qu'elle a enfanté « au lit de la mort, et en vérité il a hérité de tout le zèle qu'elle avoit « pour la publication de l'Évangile dans tous les pays étrangers. Ainsy il « supplée à tout ce que la Compagnie pourroit faire sur ce sujet, et les « directeurs qui se sont liez ensemble pour gouverner ce séminaire ont eu « des succez et des secours au delà de ce qu'on devoit espérer. » D'Argenson travailla personnellement à cette grande œuvre, et il nous apprend que son frère Louis, abbé de Beaulieu, fit ce séminaire son légataire universel, voulant suppléer après sa mort au désir qu'il avait eu pendant sa vie de prêcher l'Évangile aux infidèles.

Pour subvenir à toutes ces charités, à ces fondations multiples, la Compagnie avait une bourse commune, « le coffret, » où les confrères déposaient leurs aumônes. La gestion en était prudente et habile, et on recommandait souvent de ne pas faire de dettes. La grandeur et le nombre des œuvres entreprises par les confrères nous donnent une idée du chiffre énorme que durent atteindre ces contributions volontaires. Du Ferrier nous dit qu'un jour il y en eut une de 50.000 écus. Dans le commencement de la Compagnie, quelques membres, emportés par leur zèle, voulurent faire

décréter une imposition obligatoire et fixe ; mais ce mouvement de ferveur ne fut point approuvé, et on laissa à chacun la liberté de faire l'aumône sans y être contraint d'aucune manière. La destruction des registres ne nous permet malheureusement pas d'entrer dans des détails qui seraient pleins d'édification. En présence de l'admirable charité qui, chaque jour, répand encore ses bienfaits dans le monde entier, on reconnaît le même esprit, et on serait mal venu de révoquer en doute ce que nos pères ont fait par le même moyen pour le pur amour de Dieu.

L'exemple de tant de vertus et une foi si agissante ne pouvaient manquer de trouver beaucoup d'imitateurs dans le royaume très chrétien. En effet, la France, en peu de temps, se couvrit de Compagnies formées à l'instar de celle de Paris par le zèle des meilleurs évêques et avec leur appui. Dès 1631, Lyon donna le signal ; Orléans, Angers, Tours, Poitiers, Aix suivirent de près ; Marseille se distingua par le zèle et les vertus du chevalier de la Coste mais surtout par la sainteté de son évêque, Jean-Baptiste Gault, qui mourut dans l'exercice de la charité pastorale et dont le tombeau ne tarda pas à devenir glorieux. Les confrères des provinces, animés du zèle qui enflammait ceux de Paris, fondèrent des établissements pareils à ceux de Paris. Lorsque la Compagnie succomba, plus de cinquante villes avaient de semblables Sociétés, qui recevaient d'elle le mot d'ordre et n'avaient habituellement de correspondance entre elles que par son canal.

Après avoir ainsi passé en revue ces preuves de dévouement à l'Église et à la gloire de Dieu, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir la Compagnie du Saint-Sacrement chère à toutes les âmes pieuses. Louis XIII, nous l'avons vu, lui permit de vivre et l'aima toujours ; Anne d'Autriche la favorisa beaucoup pendant sa régence et fit ensuite ce qu'elle put pour empêcher sa suppression. Le nonce Nicolas Guido Bagny, archevêque d'Athènes, l'eut en singulière estime, et il vint assister quelquefois aux assemblées où il était reçu avec la vénération due à son caractère et à celui dont il était le représentant. Il parla toujours au pape de la Compagnie avec beaucoup de sympathie, il pensa même à l'établir à Rome, et il obtint pour elle des gages précieux de la bienveillance du Souverain Pontife. « Le 26^e de novembre (1654), nous dit « d'Argenson, M. de Burlamaqui apporta à la Compagnie de la part de « M. de Bagny, nonce apostolique, une lettre que le secrétaire d'Etat du Pape

« Innocent X luy escrivoit par ordre de sa Sainteté. Ce secrétaire témoignoit
 « au nonce l'estime que le Pape faisoit de la Compagnie du Saint-Sacrement
 « et qu'il la remercioit des prières qu'elle avoit faittes pour sa santé pendant
 « sa dernière maladie. » Cette nouvelle preuve de l'affection paternelle du
 Souverain Pontife fut pour la Compagnie un précieux engagement à
 continuer et à étendre ses bonnes œuvres; mais bientôt vont commencer les
 intrigues qui amèneront sa ruine.

Lorsque se forma la Compagnie du Saint-Sacrement, il n'était pas encore
 question du Jansénisme, et la plus parfaite union n'avait cessé de régner
 parmi les confrères. Plus tard, malgré les grandes précautions prises pour
 n'admettre que des hommes d'une foi pure, un certain nombre de gens
 prévenus en faveur de la nouvelle opinion de Jansénius parvinrent à se
 glisser parmi eux, répandirent le venin de leurs erreurs et altérèrent cette
 parfaite charité qui donnait une idée de la ferveur des premiers chrétiens.
 Tant que vécut le vertueux baron de Renti, il parvint à maintenir la paix,
 d'autant plus que le Saint-Siège n'avait pas encore prononcé. « Il est vrai, dit
 « le père Rapin (1), que les plus intelligents de la Compagnie, qui connais-
 « soient à fond les dangereuses suites de cette doctrine, résolurent de tra-
 « vailler à sa condamnation. » Ils s'occupèrent en effet par l'entremise de
 plusieurs d'entre eux, en particulier par celle du docteur Martin Grandin,
 à faire députer vers le Pape pour défendre la bonne cause et solliciter un
 jugement, et les plus zélés firent même « une contribution secrète et assez
 considérable, » dit le même auteur (2), pour permettre au docteur Hallier
 et à ses collègues de partir pour Rome. Lorsque parut la Bulle d'Innocent X
 contre les cinq propositions de Jansénius, elle fut présentée à la Compagnie
 qui la reçut avec joie et respect; on récita le *Te Deum* à la fin de l'assemblée
 pour remercier Dieu d'avoir heureusement mis fin à une dispute si importante
 pour l'Église, et la bulle fut transcrite tout au long dans le registre de la
 Compagnie « pour marquer la soumission parfaite qu'elle avoit au Saint-
 Siège et à ses décisions. » Mais le père Rapin (3) nous apprend que ce ne
 fut pas sans exciter les murmures de ceux qui étaient favorables à Jansénius.
 Dès lors, on résolut de s'opposer fortement à eux, et lorsqu'on devait
 renouveler les officiers, les plus zélés disaient tout haut: « point de

(1) A l'endroit déjà cité. — (2) *Idem*. — (3) *Idem*.

Jansénistes. » Peu à peu ceux-ci dégoûtés se retirèrent des assemblées ou ils étaient regardés en suspects; mais ils résolurent de se venger, et ils commencèrent à intriguer contre la Compagnie. De son côté, celle-ci continua à combattre l'erreur; en 1657, elle donna l'ordre d'écrire à l'assemblée de Rheims « sur le sujet d'un prestre de ses confrères qui « refusait de souscrire aux bulles d'Innocent X et d'Alexandre VII, touchant « la condamnation des propositions de Jansénius. On luy manda qu'elle devoit « refuser l'entrée de la Compagnie à cet ecclésiastique jusqu'à ce qu'il eût « obéy à son evesque, et, s'il estoit interdit, il falloit le rayer absolument « du registre, après néanmoins avoir usé de toutes les voyes prudentes et « charitables pour le ramener à son devoir. » Tout cela ne fit qu'augmenter la haine des Jansénistes pour la Compagnie, et ils résolurent de travailler à sa ruine en faisant interdire les assemblées. Pour cet effet, il excitèrent les défiances du Cardinal Mazarin, déjà mises en éveil par les plaintes d'un curé de Paris. Ce ministre était devenu tout-puissant; la Fronde était vaincue, la paix faite avec l'Europe. Pendant la période de troubles, la Compagnie avait toujours soutenu les intérêts du Roi et pris toutes les précautions pour ne pas admettre ceux qui s'écartaient de leurs devoirs en ce point. Plusieurs de ses membres furent exclus de son sein parce qu'ils avaient pris parti pour les Princes, entre autres le comte de Brassac. Le Cardinal affecta de ne pas tenir compte de cette fidélité passée, malgré les efforts de la pieuse reine Anne d'Autriche qui, à plusieurs reprises, lui fit savoir « que tous les dévots qu'il vouloit pousser en général renfermoient un « grand nombre de ses plus intimes amys et qu'il estait bien estrange qu'un « homme de sa qualité s'emportast si hautement contre la dévotion; que si « quelque mauvais dévot, qui ne le seroit que de nom, faisoit quelque chose « mal à propos, il falloit le châtier, mais qu'il estoit fort indécent de blasmer « en public toutes les personnes de piété et de vouloir détruire tout le bien « que font les véritables dévots. » « Tout cela néanmoins, ajoute d'Argenson, « n'eut aucun effet, et la Compagnie voyant l'orage si grand, elle fut « contrainte d'y céder. »

En effet le Cardinal était trop prévenu pour reculer, et d'ailleurs il était excité par certains prélats, à la tête desquels se trouvait François de Harlay de Chanvallon, alors archevêque de Rouen, puis de Paris, homme de

beaucoup d'esprit et de science, mais dont la triste vie ternissait les grandes qualités. Ces prélats étaient mécontents de voir la Compagnie, où ils étaient toujours admis, mieux instruite qu'eux-mêmes de ce qui se passait dans leurs diocèses. Ainsi circonvenu, Mazarin se persuada que ces assemblées secrètes dans toutes les parties du royaume étaient, ou plutôt pouvaient devenir un danger pour l'autorité du Roi. « La ligue, disait-il, avoit eu de moindres commencements. » Le prince de Conti, bien que neveu du Cardinal par sa femme, ne put parer le coup parlant de cette affaire avec le ministre le Tellier, celui-ci répondit : « Je trouve que toutes les œuvres que « font ces gens sont excellentes, mais je ne puis souffrir leurs corres-
« pondances par toutes les villes du royaume. Si cette affaire est portée au
« Conseil secret, je seray d'avis de leur faire deffances de s'assembler, mais
« je ne me chargeray jamais de l'exécution de cet arrest. » Cette parole nous montre que rien dans le passé n'avait motivé des mesures de répression et nous fait apprécier la valeur de ce qu'on nomme quelquefois la raison d'Etat. Mazarin fit donner l'ordre au Parlement de s'occuper de cette affaire; et celui-ci rendit un arrêt « portant deffances à toutes personnes de faire
« aucunes assemblées sous quelques prétextes que ce fut. » M. de Lamoignon, premier président de ce corps et un des plus anciens confrères de la Compagnie, apporta à cet arrêt tous les adoucissements dans la forme qui furent en son pouvoir. « Il fut résolu, nous dit d'Argenson, que l'on obéiroit à cette deffance. » En effet, à partir de ce jour, les grandes réunions générales n'eurent plus lieu. Les officiers s'assemblèrent encore pendant quelques années; on espérait voir le jour où il serait possible d'obtenir du Roi une permission semblable à celle donnée par Louis XIII; on voulait mettre aussi la dernière main aux œuvres commencées. Une obéissance si prompte aux ordres de la Cour prouve, plus que tout le reste, la pureté du zèle et la fidélité de ces hommes que l'amour de Dieu avait si constamment animés.

Ainsi finit la Compagnie du Saint-Sacrement. Elle fut détruite par l'esprit du monde, qui ne pouvait souffrir son zèle, au moment où le désir de procurer la gloire de Dieu croissait de plus en plus en ses membres. On ne doit pas être surpris de voir les fruits merveilleux obtenus en si peu de temps par les confrères, quand on fait réflexion qu'ils puisaient leur ardeur à la source embrasée de la Sainte Eucharistie.

« Tous les registres de cette sainte Compagnie, nous dit d'Argenson, ont
 « été abymés par des raisons de prudence et pour ne pas révéler un nombre
 « infiny de charitez secrettes et d'assistances rendues au public et au particu-
 « lier dans la pure vue de Dieu. Si ses juges avoient leu ces registres ils
 « auroient esté édifiés du zèle et charmés du désintéressement de ceux qui
 « agissoient dans l'esprit de cette assemblée ; mais comme l'Evangile mesme
 « a trouvé des censeurs, on a jugé qu'il valloit mieux ensevelir dans
 « l'oubly tant de saintes pratiques qui pourroient exciter de la ferveur dans
 « les âmes de bonne volonté, que de laisser aux politiques des sujets de
 « gloser sur ces pratiques, et de blasmer les actions les plus chrestiennes. »

A cause de cette regrettable destruction, qui nous prive de la connaissance de tant d'œuvres excellentes, la mémoire de la Compagnie du Saint-Sacrement eût presque complètement péri, si le comte d'Argenson, dans le but de préparer la résurrection de cette Société chère à son cœur, ne nous avait laissé les Annales, les statuts, les résolutions et les exercices de ses pieuses assemblées. Nous devons donc lui être reconnaissants de nous avoir transmis l'exemple de ce que peut le zèle le plus pur uni à une parfaite soumission au Saint-Siège et à une opposition ferme à toutes les erreurs.

Comme nous l'avons vu, la Compagnie ne mourut pas tout entière : la plupart de ses fondations restèrent debout, et notre siècle a vu revivre, sous d'autres noms et avec d'autres règles, des associations continuant le bien opéré autrefois par des assemblées. Les comités catholiques, les œuvres de la Propagation de la foi, de Saint-Francois-de-Sales, de Saint-François-Régis, l'admirable Société de Saint-Vincent-de-Paul, pour ne parler que des associations les plus connues, marchent au grand jour avec fruit et persévérance dans la voie déjà suivie par les confrères, et les fruits de salut qu'elles font germer, augmenteront encore si elles continuent, en repoussant toute erreur, de se montrer soumises à la direction des premiers Pasteurs et à l'enseignement infallible du Pontife Romain ; ainsi leurs membres seront les parfaits imitateurs des grands chrétiens dont nous venons de rappeler l'admirable vertu.

DOM H. BEAUCHET FILLEAU,

Moine bénédictin.

Abbaye de Sainte-Madeleine de Marseille.

HISTOIRE MONUMENTALE

LA MESSE DE SAINT GRÉGOIRE

OU L'APPARITION DU CHRIST DE PITIÉ

Une belle héliogravure reproduit la gravure estimée de Martin Tyroff et celle-ci la tapisserie célèbre du Musée de Nuremberg. J'aurais préféré que la photographie fût prise directement sur l'original, car on y aurait gagné de pouvoir mieux apprécier une œuvre de tixeranderie, ce qui importe au point de vue de l'archéologie; mais cette opération n'est pas toujours facile : tout récemment, j'ai dû y renoncer pour les magnifiques tapisseries de la basilique royale de Monza.

Si, du moins, je connaissais la tapisserie elle-même, je m'en consolerais; il est assez malaisé de décrire minutieusement ce que l'on n'a pas vu. C'est en face de ce tableau, avivé de riches couleurs, qu'il m'eût fallu prendre quelques notes spéciales, afin d'être exact et complet. Ma description sera nécessairement un peu terne, puisque je ne pourrai que dire la forme des objets sans parler de leur coloris, qui donnerait une idée plus juste de la matière.

Je dois ainsi m'excuser, dès le début, au cas où quelque amateur trop consciencieux trouverait à redire à mon texte, que je m'empresse de déclarer insuffisant par certain côté. Cette tâche aurait dû être dévolue à un



QVO QVIA PVAR IVDEVS CV ALHS PVENS XPI S
REGARDIT CORPV X I CIA PATRE

Héliog. Dujardin

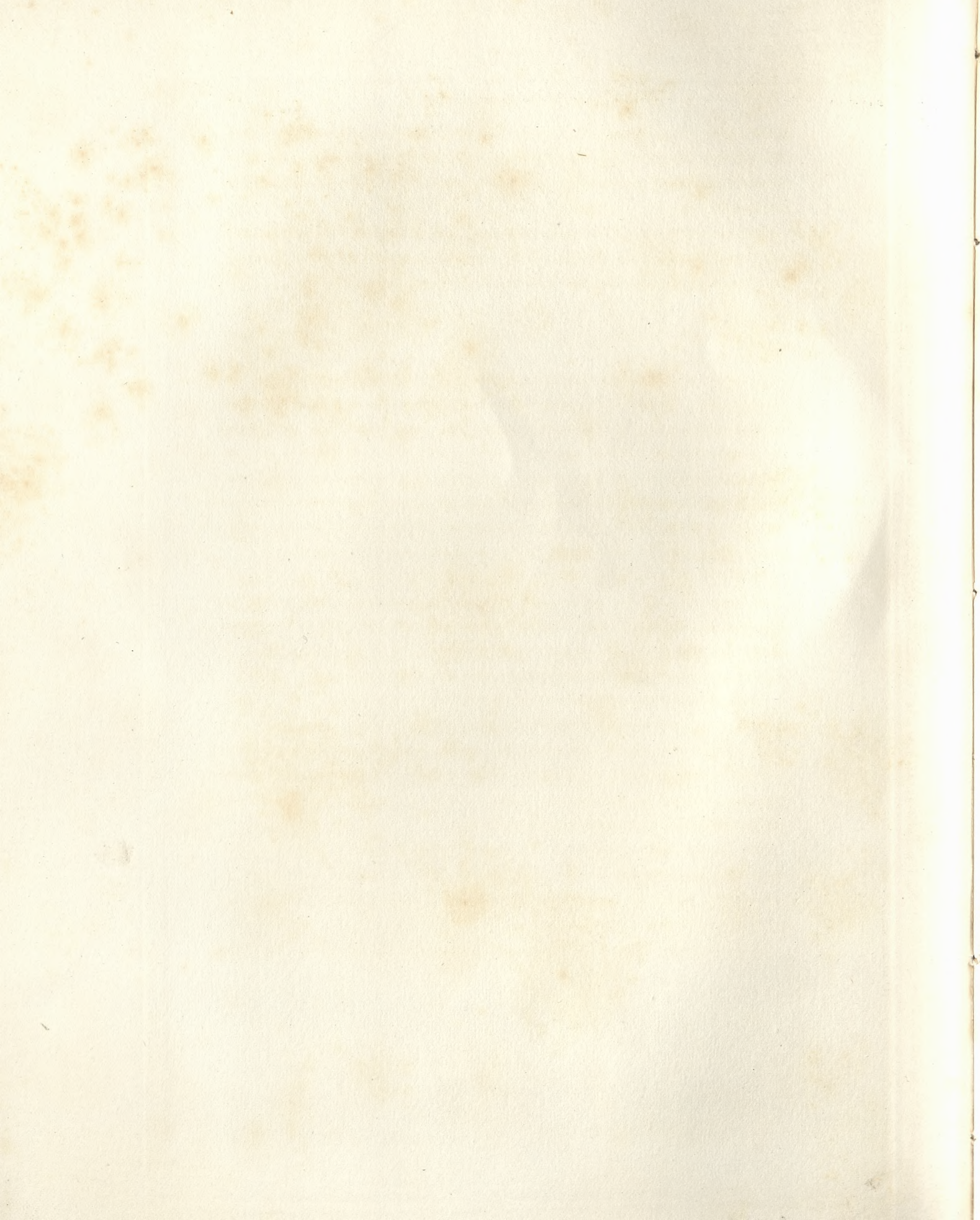


QVO PATER INDIGNATVS RRIPVIT PVE
RVQ IN FVRIVQ VITRARIQ CONIECIT



QVO MATRE INVOCHITE HCVPRÉTAS VACPI
ERIDIVIT PVRY HCOLVDE PATRE SYDDONVT

CHAPELLE DU ST CORPORAL D'ORVIÈTE
Fresques d'Ugolin de Prète (XIV^e siècle)
L'enfant juif, sauvé de la fournaise



autre mieux préparé ; mais M. le baron de Sarachaga ne se rendant pas à mes observations légitimes, j'ai accepté, sous toutes réserves cependant, de faire apprécier comme il convient la tapisserie flamande, à l'aide de la gravure allemande.

Cinq points doivent fixer particulièrement l'attention : le lieu de la scène, le temps de l'apparition, le sujet de la vision, son nom vulgaire en iconographie et sa reproduction par les arts graphiques.

I

La scène se passe dans une église à trois nefs, terminées chacune par un chevet droit ; les bas-côtés, plus étroits, sont séparés de la nef médiane par de sveltes colonnes, à chapiteaux carrés, qui supportent une architrave rectiligne. Les colonnettes sont si légères et l'architrave est si mince que ces membres essentiels de l'architecture semblent faits en bois. Le bois forme seul les plafonds plats des basses nefs, dont les soliveaux passants reposent sur des poutrelles, que supportent des consoles à leurs extrémités. La voûte, en cintre surbaissé, de la grande nef ne peut être aussi qu'en bois.

Bâtissait-on alors des églises de ce genre dans les Flandres ? Je n'oserais l'affirmer, en face des monuments subsistants, solidement construits en pierre et en brique. En tout cas, la construction indiquée par la tapisserie serait des plus modestes et appropriée probablement à une chapelle où le fondateur entend procéder sans luxe et avec une stricte économie.

Trois fenêtres pour un seul chevet, comme on le voit au bas-côté septentrional (à supposer l'église orientée, selon la règle générale), c'est trop ; une seule suffit d'ordinaire à cette place. La perspective a réduit à deux celles du bas-côté correspondant. Si le chevet de la grande nef en est absolument dépourvu, ce qui est contraire à l'usage, il faut en chercher la raison dans l'apparition elle-même qui garnit toute la paroi.

Ces fenêtres sont cintrées et vitrées de verres blancs à petits plombs dessinant des losanges : une bordure de deux couleurs en rompt la monotonie. Quelques verres teintés paraissent accuser l'ombre projetée par les contreforts et la toiture du dehors.

Le vitrage est bien celui du temps, quand on s'abstenait de verrières

peintes. Mais l'architrave substituée à l'arc de communication et la forme des fenêtres se rapportent-elles à une église flamande, alors que le style flamboyant était en pleine vogue? Assurément non. A ces indices non équivoques on sent que l'artiste qui a dessiné le carton, rompant avec les observances de son pays, avait étudié les classiques et peut-être en Italie le mouvement si accentué qui entraînait la génération présente au retour à l'antiquité.

Le sanctuaire est occupé par le clergé, c'est sa place exclusive. Cependant il commence à être envahi par les groupes des basses nefs, qui s'avancent pour mieux voir ou voir de plus près le miracle; il n'y avait donc pas de barrières, grilles ou balustrades, pour les empêcher de dépasser l'espace à eux assignés.

A droite (la droite de l'autel), on distingue deux femmes et cinq hommes d'âges différents; à gauche, trois femmes et deux hommes. Ils sont debout, regardent ou se communiquent leurs impressions; deux seulement, à genoux et mains jointes, prient avec dévotion. Les femmes sont voilées et élégamment costumées; deux surtout, à gauche, se font remarquer par leur cornette gemmée. Les hommes, moins deux, ont la tête coiffée d'un béret à oreilles; le vieillard chauve, qui est à gauche, appuie son chapeau à larges bords sur sa poitrine, ce qui veut dire qu'il vient de le quitter à l'instant, autrement il le rejeterait derrière son dos, suivant les mœurs du temps (1). Une telle habitude nous paraît irrespectueuse, eu égard à l'étiquette moderne; mais qu'on n'oublie pas qu'au XVII^e siècle, ainsi que le montre une gravure contemporaine reproduite par le *Magasin pittoresque*, les hommes assistaient couverts au sermon et que, jusque dans ces derniers temps, le clergé de Paris n'abaissait, en hiver, le capuchon de son camail que pendant la durée de l'élévation.

On estime que tous ces personnages sont les portraits de la famille du donateur. Rien ne s'oppose à ce qu'on admette cette tradition, qui peut se justifier par d'autres exemples. Les âges différents, les rapprochements deux à deux, l'isolement de quelques-uns (veufs ou célibataires) rendent plausible cette explication.

L'autel est adossé au mur. La Chapelle Sixtine donna l'exemple, qui fut

(1) Rohault de Fleury, *la Messe*, p. 82. — Voir dans les *Annales archéologiques*, t. xxvii, p. 239, la messe peinte par Roger van der Weyden.

suivi avec empressement dans les églises séculières, et le Cérémonial, tout en maintenant la possibilité d'autels isolés, modifia sur ce point sa rubrique.

L'autel est bien celui de la fin du xv^e siècle. Au fond, en manière de retable, se dresse un parement d'étoffe, étroit et de forme rectangulaire (1) :

(1) Ce second parement est encore en usage à Saint-Léonard en Limousin et dans quelques églises d'Allemagne. On le voit au musée de Versailles, sur un tableau daté de 1654.

Au moyen âge, on l'appelait *dorsale* et par corruption *dossale* et *dowale*. L'inventaire de la cathédrale d'Anagni, sous Boniface VIII, en enregistre plusieurs : *Dossale de serico ad leones cum duabus gistas de auro. — Unum dossale ad aurum de opere tartarico ad tres gistas ad aurum. — Unum dossale pro altari, laboratum cum acu ad aurum battutum, cum ymaginibus Crucifixi et Beatae Virginis et plurimum aliorum Sanctorum.*

L'inventaire des châteaux de la maison de Chalon, en 1532, contient ces trois articles : « Quatre paremens d'autel, assavoir deux de drapt d'or bleuf et deux de drapt d'or noir velouté. Deux paremens d'autel pour servir dessus et dessous, l'autre fais de soye verte et d'or. Deux paremens d'autel de velour noir, semez de petites pommes d'orange d'or, qui servent encoires aujourduy au grant autel de la chappelle de céans et y a l'on mis une croix blanche pour le deul. » (*Bullet. du Comité des trav. historiques*, 1882, p. 261. n° 34, 36, 43.)

« Item, duo alia paramenta de velluto rubeo, pro scabellis magni altaris. Item, duo paramenta de tella viridi, pro magno altari, circumcirca de tella » (*Inv. de la métrop. d'Aix*, 1533, n° 196, 229.)

Quand le feu prit à Saint-Hilaire de Poitiers, en 1590, un des témoins constata « que le feu estoit et bruzloit lesdicte deux paremens dudict grand autel » et l'un des chapelains attesta que « auparavant » vespres, il tendit les paremens haults et bas du grand autel d'icelle église, l'ung d'iceulx paremens estant de drap d'or et les autres de satin et que il les tendit comme ils ont accoustumée estre tendus aux festes annuelles de ladicte église. »

« Item deux paremens d'autel servant audict grand autel, en l'ung desquelz est figuré en fil d'or la passion de Nostre-Seigneur et est brodé ledict parement au hault de vellours bleu, sur lequel sont les figures du crucifiement tant au hault que au bas dudict autel. L'autre parement, tant hault que bas, est de satin de Burges rouge, figuré, ayant ung crucifiement et les armes de feu monsieur Rebours, servant ledict parement au susdict grand autel. » (*Inv. de Saint-Hilaire de Poitiers*, 1612).

« Item, un parement d'autel et retable de pareille étoffe (or, argent et soye) savoir: le devant d'autel d'une croix de galon d'argent, broderie et argenterie, doublé de toille rouge, l'un et l'autre de cinq lais chacun sur une aulne de hauteur, 800 l. » (*Inv. de la duchesse d'Orléans*, 1722, n° 15).

Plus tard, ce furent les gradins eux-mêmes qu'on recouvrait aussi d'étoffe, comme il résulte de l'inventaire de Bourbourg, en 1790 : « Trois devantures d'autel violettes ; deux en vert, cinq en rouge ; idem sept, une en blanc, une autre de velours noir ; deux autres de velours cramoisi, fond blanc, brodées en or ; une fond brodé en or rouge. Deux petites devantures, avec leurs gradins rouges et blancs. »

un autre parement, également en étoffe, frangé à la partie inférieure et au frontal (1), garnit le devant de l'autel (2). La nappe blanche offre un damassé treillissé, où chaque losange est rempli par un autre losange, pointé au milieu.

La table, rectangulaire et plus profonde que de nos jours, sans gradin, reçoit comme décor deux chandeliers, une paix, un calice et un missel. Il n'y a ni croix, ni crucifix, l'apparition en tient lieu ; au xv^e siècle, on ne pouvait oublier cet ustensile, devenu nécessaire depuis le xiii^e.

Les chandeliers ne sont encore qu'au nombre de deux et il en sera ainsi pendant une partie du xvi^e siècle (3). Leur pied est à six pans, un nœud interrompt la tige élancée, et la bobèche arrondie est godronnée à l'extérieur ; un cierge court y est enfoncé.

La paix, placée au coin de l'épître, est une plaquette amortie en triangle. On y distingue parfaitement un cœur, surmonté d'une croix (4). Le même symbole, à cette même date, est l'attribut caractéristique de sainte Catherine de Gênes (5). Faut-il y voir le Sacré-Cœur de Jésus ? Je n'y répugne pas

(1) *In capella, ... unum corporale, unum superaltare, duo panni cum frontello chekery, quinque ymagines de alabastro. (Inv. du prieuré de Finchale, 1411).* Sur la tapisserie de Nuremberg, le parement supérieur n'a pas de frontal.

(2) Au musée Poldi, à Milan, est exposé un magnifique parement, *pallio*, remarquable par sa conservation et la richesse de son tissu. Il mesure en largeur 2,42 et 0,90 en hauteur. Il date du xv^e siècle et est frangé, en haut et en bas, or et rouge. Il est en velours rouge, brodé or et soie rouge, sans frontal, avec un semis de larges roses rayonnantes, au milieu desquelles une colombe tient au bec un phylactère où est écrite la devise des Sforza : + A BON + DROIT +. Entre les roses s'épanouissent des trèfles d'or. Le champ est divisé par deux bandes de brocart blanc, qui se répètent aux deux extrémités latérales.

(3) Voir ma brochure *L'appareil de lumière de la cathédrale de Tours*.

(4) « Item, ung cueur d'or, esmaillé de rouge cler ; ou dedens est ung crucifiement et Nostre-Dame. — Item, ung autre reliquiaire, où il a ung roy et une royne qui soustiennent un ballay en façon d'un cueur, où il a dessus une croisette, en laquelle il a du fust de la vraye Croix, et au dessoubz une grosse perle et deux esmeraudes, pesant deux onces. » (*Invent. de Charles V, 1379, n° 2500, 2930*).

(5) Voir Vie des saints du *Pèlerin*, n° 349.

« Sainte Catherine, semblable au Roi-Prophète ou à saint François d'Assise, exhortait la création entière à louer le Seigneur : « Petites fleurs, mes amies, « disait-elle en entrant dans son jardin, vous êtes les créatures de mon Dieu, « aimez-le donc et bénissez-le à votre manière. »

« Mais ces exclamations, par lesquelles la Sainte cherchait à livrer passage au

absolument, car le Sacré-Cœur apparaît d'une manière indubitable à la Renaissance. Cependant, je préfère que ce soit le cœur du fidèle, amoureux de la croix du Sauveur (1). Saint François de Sales m'y autorise par les armes qu'il donna dans le principe à la Visitation et qui ont été modifiées depuis (2), de même que le sceau des Sœurs de l'Union chrétienne, instituées dans la première moitié du XVII^e siècle et qui ont pour armoiries un cœur enflammé dans lequel est planté un crucifix, avec la devise *In charitate Dei et patientia Christi*.

Le missel, au côté de l'évangile, est posé obliquement, comme il se pratique encore. Au coussin ancien a été substitué un pupitre à plan incliné

feu intérieur qui la consumait, ne servaient au contraire qu'à en augmenter les flammes. Les battements précipités de son cœur paraissaient alors prêts à rompre son enveloppe ; et ce cœur bouillonnant, ne pouvant plus contenir ses ardeurs, les répandait sur la surface du corps, lequel en était pénétré au point de devenir brûlant au toucher. Le feu divin finit même par se faire jour dans l'organe qui en est le siège principal : la poitrine de Catherine fut traversée de part en part d'une ouverture qui attirait et rendait l'air extérieur. Elle était tellement dévorée de l'amour divin, qu'elle perdait l'usage de la parole : à peine pouvait-elle encore prononcer tout bas ces paroles : « Mon cœur s'en va, je le sens consumé. »

(1) Le *Stabat Mater* me fournit ces deux strophes significatives :

*Fac ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum,
Ut sibi complacem.
Sancta Mater, istud agas :
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.*

(2) Saint François de Sales écrivait à sainte Jeanne de Chantal (et non sainte Chantal, comme on s'obstine à le dire, bien que les saints ne soient connus officiellement que par leur nom de baptême), le 10 juin 1611 : « Dieu m'a donné cette nuit la pensée que notre maison de la Visitation est par sa grâce assez noble pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère Mère, si vous êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines ; ce pauvre cœur, servant de support dans l'enclavure à une croix qui le surmontera, sera gravé des sacrés Noms de Jésus et de Marie. Le Sauveur mourant nous a enfantés par l'ouverture de son Sacré Cœur ; il est donc bien juste que notre cœur demeure, par une soigneuse mortification, toujours environné de la couronne d'épines qui demeure sur la tête de notre Chef, tandis que l'amour le tient attaché sur le trône de ses mortelles douleurs ».

dont on n'aperçoit que la plinthe unie (1). Le livre liturgique est ouvert à l'endroit du canon et la vignette de la crucifixion, maintenue dans nos missels modernes, en indique le commencement.

Sur le corporal étendu et carré (2) est posé le calice, à pied hexagonal, tige courte, nœud arrondi et large coupe sans ornement. Une pale carrée le recouvre; ce n'est plus la pale romaine, blanche et sans dessin, mais celle que la France lui substitua et dont le dessus sera désormais en étoffe de couleur (3).

(1) Il n'est pas certain que le pupitre de sainte Radegonde, conservé à Sainte-Croix de Poitiers, soit un pupitre d'autel, bien qu'il ait dû servir à saint Césaire. Le plus ancien document qui en parle est de la fin du XIII^e siècle : *Item unum lectorile argenti deauratum, cum diversis lapidibus vitreis, ad tenendum librum super altari; pond. IX m. et vj unc. (Inv. de Boniface VIII, 1295, n° 350).* — En 1297, l'inventaire de la cathédrale d'Angers enregistre un pupitre argente pour le missel : « *Item unum pulpitem pro missali altaris, argentatum.* » — *Unus tripos pro libro sustinendo super altare* » (*Inv. d'Innoc. VI, 1358*).

Ce que l'on a pris, au musée de Lyon, pour un pupitre et qui est en cuivre doré, me semble plutôt un siège en X pour asseoir une statuette en majesté (XIII^e siècle). Le pupitre, en marqueterie, de travail espagnol et du XIV^e siècle (a), qui a figuré à l'exposition universelle de 1878, n'est pas incontestablement un meuble liturgique. Plus bas, je cite deux pupitres sur une miniature et un tableau du XV^e siècle.

(2) Au pontifical du pape, le corporal n'est pas plié; aussi est-on obligé d'avoir une bourse de très grande dimension pour le contenir.

(3) Le plus ancien exemple de pale de ce genre que je connaisse représente un Sacré-Cœur sous le pressoir. Il a longtemps été exposé au palais de l'Industrie, à Paris. Lorsque j'en parlai dans la *Revue de l'art chrétien* (t. XXXII, p. 408), j'élevai des doutes sur son authenticité en tant que pale; la tapisserie de Nuremberg m'enlève toute hésitation pour un objet analogue et à peu près contemporain, que le catalogue reporte au XV^e siècle, mais que je ne crois pas tout à fait si ancien.

« *Item, une couverture de calice aux armes de France et de Navarre et une croix ou mylieu* » (*Inv. de Charles V, 1379, n° 1179*).

« *Une couverture de calice aux armes de France et de Navarre et une croix au milieu.* » (*Inv. de la chapelle de Charles VI, 1424*.)

« *Item de panniculis puleris ornatis serico pro cooperiando calices duos.* » (*Testam. du card. Bessarion, 1464*.)

La belle tapisserie de Saint-Rémy de Reims, qui date de la Renaissance, offre une pale recouvrant un calice, on y voit une crucifixion. (*Muntz, La Tapisserie, page 183*.)

« *Dedans ladite boîte (corporalier) a un pale ou quarreau à mettre sur le calice,*

(a) « *Un pupitre, tout revêtu, sur les tringles de bois qui le composent, d'un réseau flamboyant d'ivoire à jour, exposé par M. Vaisse (au Trocadéro en 1878), appartient à l'art espagnol du XV^e siècle. (Gaz. des Beaux-Arts, 2^e pér., t. XVIII, page 290.)*

A hauteur du retable et à ses extrémités s'allongent deux tringles de fer, où pendent par des anneaux des rideaux en étoffe unie (1). Ces rideaux, qui devraient venir plus avant, sont repoussés au point de départ pour laisser le public voir le prodige qui s'opère. C'est le dernier vestige des voiles ou

lequel est de semblable veloux (rouge cramoisi), tout aourné de perles et escript d'iceulx *Hoc facite in meam commemorationem*, et au millieu I. H. M., lesquelles perles viennent de M. Orcel. » (*Inv. de N.-D. de Cambrai*, 1541.)

L'inventaire de Paul III, en 1547, nomme les pales : « *Corporali sei di zensile, con e senza palle, per N. Signore e cardinali.* » N° 401.

« Ledit corporalier, garny d'un beau couvercle de calice de mesme façon (de satin rouge, couvert de broderie à fleurons d'or et d'argent), émaillié au meillieu où y a une figure de N. Dame.

« Ledit corporalier, garny d'une couverture de calice de mesme façon (broderie d'or et de soye, fait au petit point), où il y a une croix faite en partie de soye verte sur un champ d'or, tout autour de laquelle sur mesme champ sont escripts ces mots en lettres d'argent : *O Mater, memento mei*, avec quatre touffes de soye cramoisie aux quatre coings. » (*Inv. de la cath. d'Angers*, 1599).

« Cinq petits carrés pour couvrir le calice, de damas des cinq couleurs cy dessus, avec les mesmes croix d'argent. » (*Invent. de la cath. de Tréguier*, 1620.)

« Parva palla et le voile, le tout de même satin (blanc à fleurs), chaque pièce marquée des croix de mesme passement d'argent, or et soye couleur de feu. De même pour l'ornement rouge, vert, violet et noir. » (*Inv. de S. Chamond*, 1643.)

« Une pale de même étoffe (toile d'argent), en broderie. — Une pale où sont représentés une Vierge et deux Anges aussy en broderie. — Deux pales, l'une en satin rouge, sur laquelle est représentée une croix de fil d'or, avec les instruments de la Passion ; l'autre de satin blanc, sur laquelle est un nom de Jésus, une croix et autres figures d'antienne broderie. » (*Inv. de la cath. de Sens*, 1653.)

(1) « Deux courtines d'autel de samit blanc, rayées d'or. Item.... de fil royé de plusieurs royés. Item.... royées de soie. Item.... royées d'or pour autel. Item.... royées de larges royés d'or. Item.... royées de grans royés d'or et de petites. » (*Invent. de Charles V*, 1379, n° 1144 à 1150.)

M. Cloquet a relevé ces indications dans les comptes de l'église de Saint-Nicolas de Tournay : « 1444. A Michel Godeheu, gourdinier, pour les gourdines de l'autel Saint-Nicolai. A maistre Théri Grandin, pour XXV aunes de toile livret pour les gourdines. — 1472. A ung tailleur de pierre pour avoir taillet deux trous au muret de ung lez, à l'autel dud. ymage de Nostre-Dame, pour assir les dictes verges des gourdines. — 1452. Pour avoir fait le gourdine du lichenier, pour annaulx servant aux gourdines. » (*Cloquet, Not. sur l'égl. paroiss. de Saint-Nicolas à Tournay*, pp. 25, 26, 30.)

« Item VI aultres (*custodes*) de telle vermeille et par ce (qui ont aucunes fleurs de lis) que on met au cotidien au grant autel et deulx aultres pareilles à icelles pour l'autel Saint-Denis. » (*Inv. de St-Victor de Paris*, xv^e siècle).

« Item deulx courtines de sarge perse pour le grand aultier. Item quatre courtines de toile pour le grand aultier. » (*Invent. de Saint-Hilaire de Poitiers*, 1469).

courtines qui entouraient le ciborium et qui subsistent, sous cette forme abrégée et désormais inutile, jusqu'au xvii^e siècle inclusivement (1).

Une seule marche précède l'autel : elle est recouverte d'un tapis, ainsi que le sol du sanctuaire.

Le clergé se compose du Pape officiant, d'un diacre et d'un sous-diacre, de deux cardinaux, de deux évêques et d'un porte-torche.

Le Pape, au crâne dénudé, et placé de façon à se faire voir plutôt qu'à contempler l'apparition, tend les mains dans un geste de stupéfaction. Il a sur lui l'aube traînante, la dalmatique frangée et la chasuble ample et relevée par les bras, que recouvre au col l'amict, à orfroi d'étoffe (2).

A sa gauche, un cardinal en *cappa*, le capuchon sur la tête, tient à deux mains la tiare papale, ornée d'une triple couronne feuillagée et gemmée et terminée par un fleuron : depuis le xvii^e siècle, à Rome, une croix a remplacé ce fleuron (3). La croix papale, à double croisillon, est appuyée sur son épaule gauche; elle est agrémentée de boules aplaties à ses extrémités, de cabochons au point de jonction des croisillons avec la tige, et de trois viroles au-dessus du nœud, qui est découpé en losange et fleuroné. Cette croix est une fiction, comme plus tard la croix à triple croisillon; pour distinguer le Pape du patriarche, qui jouissait du privilège de la croix simple, on ajoutait un croisillon de plus (4).

Le diacre, dont la tête est largement tonsurée avec des cheveux taillés en couronne, de la main droite soulève le bas de la chasuble du Pape pour qu'il ne soit pas gêné dans ses mouvements, et de l'autre main appuie sur le sol une de ces grandes torches, dont l'âme était en bois et la partie supérieure formée de quatre cierges réunis. Il porte l'aube ceinte à la taille, la dalma-

(1) « Item quatre courtines de camellot violet faictes puyz naguières, garnyes de leurs franges et boucles, qui se tirent autour dudict grand autel sur les vergettes de fer. » (*Invent. de Saint-Hilaire de Poitiers*, 1612). — « Sept courtines de taffetas rouge cramoisy, servant au grand autel. » (*Inv. de la cath. de Reims*, 1622, n° 583).

(2) Je ne reviendrai pas sur la question de l'amict *paré*, après ce que j'en ai dit à propos des inventaires de Charles II d'Anjou et du Pape Paul III.

(3) Une croix termine la tiare dans la fresque de l'Absie, qui sera décrite plus loin.

(4) Voir mon mémoire intitulé : *La croix à double croisillon*.

tique repliée et mise en sautoir (ce qui a donné naissance au *stolone*) et un amict orfrayé.

Derrière le diacre, se tient à genoux un évêque, vêtu pontificalement : mitre précieuse, gemmée en titre, en cercle et en orle, avec plaques gemmées et bouton terminal ; dalmatique frangée, pluvial à pectoral, ovale et gemmé (1), gants unis à manchettes et crosse tournée en dedans, dont le nœud est à pointes et la volute fleuronée. Sa main droite est ornée de trois anneaux, indice non équivoque de la pluralité des bénéfices que l'investiture pontificale lui a attribués.

A droite du célébrant, le sous-diacre, à genoux, tonsuré, amict sur la tunique, fléchit un genou. Il a déposé sur le tapis du sanctuaire son encensoir à pied épannelé et couvercle pyramidal, avec frontons à la base. D'après la liturgie, quand le sous-diacre ne tient pas la patène, comme aux messes des morts, il doit encenser le Saint-Sacrement.

(1) *Primo una cappa pulcherrima deaurata, cum ymaginibus et firmario in pectore. Item sex alie cappæ, quarum tres habent firmatoria argentea et alie tres habent firmatoria cuprea. (Inv. de la cath. d'Angers, 1391).*

« Item une cappe de drap d'or, estant ouvré d'ymages de plusieurs apostles et martirs, de broudure, à tassel et prunel d'argent. — Item, une blanche cappe qui fu à l'évesque Enguerran, semée de rosettes à ymages de broudure et a 1 grant rond tassel d'argent doré et pimel et le porte volontiers messire Jaque de Niélez — Item une autre cappe besantée d'or, à 1 plat tassel sur ore. — Item, une noble cappe de drap d'or ouvrée de broudure d'ymagez et armoyé des armes du Pape Clément VI, jadis évesque de Têrouenne. — Item, le tassel d'argent doré esmailliet pour mettre à ladite cappe qu'il donna comme dessus pour porter le Sacrement. » (*Invent. de N.-D. de Têrouenne, en 1422, ap. Bullet. historiq. de la Soc. des Antiq. de la Morinie, 1858, p. 534-535*).

Item duo emaux armata armis Sabaudie ad ponendum in pluviali, ponderantes unam marcham argenti deaurati (Inv. du Pape Félix V, 1440). — Item unum pectorale de argento superdaurato cum armis dicti domini nostri Papæ, cum quatuor magnis botonibus perlarum numerorum, infra unam brostiam fuste existentem. (Inv. de Chirac, 1462).

Un compte du 2 janvier 1639, présenté à Urbain VIII par l'orfèvre flamand Rainier Bruch, employé au palais apostolique, mentionne la réparation d'un pectoral : une vis fut soudée au chaton du grand diamant, une perle qui manquait ajoutée, et les épingles pour assujettir ledit pectoral nécessitèrent un écu d'or : en tout, la dépense monta à 5 écus 40 bolonais, soit près d'une trentaine de francs. « Piu ho saldato una vite al castone del diamante grande del petoral et agionto uno scudo per metter le spille di fermar il coperchio, la fattura due scudi : 3,40. Piu ho dato una perla che mancava, scudi 2. » (*Bertolotti, Artisti belgi a Roma, p. 373*).

Près de lui, un cardinal en *cappa*, le capuchon sur la tête, le chapeau dans le dos, agenouillé, tient de la main droite sa croix patriarcale, un peu plus ornée que celle du Pape, mais dans le même goût.

Puis vient un évêque, qui ne se différencie de son vis-à-vis que par sa crosse appuyée sur son épaule gauche, les orfrois gemmés de sa chape unie et son riche fermail appliqué sur une patte, usage qui commença avec le xv^e siècle (1).

Enfin, debout, un des serviteurs du palais, ce qu'on nomme actuellement les *parafrenieri*, en casaque d'étoffe (2), tient de la main gauche une grande torche.

Notons que l'étoffe qui a servi à confectionner la casaque, les dalmatiques, la chasuble, le pluvial d'un des évêques et les parements de l'autel, est toujours la même, c'est-à-dire que c'est un de ces tissus à grand ramage, dont le motif principal est un artichaut ou un ananas et dont M. Dupont-Auberville possède de si nombreux et si beaux spécimens, qu'il a longtemps exposés au palais de l'Industrie, à Paris, à la grande satisfaction et au profit réel du public intelligent (3).

(1) Le fermail gemmé appartient en propre aux évêques, ainsi qu'il ressort de leur Cérémonial. Ses crochets réunissaient les deux bords du pluvial. Quand on l'eut remplacé par une patte d'étoffe, on l'appliqua sur la patte même à titre de bijou. La fresque de l'Absie montre un autre spécimen de la patte à fermail, ainsi que les tapisseries de Saint-Rémy de Reims. (Muntz, *La tapisserie*, p. 181-183).

(2) Leur casaque est en damas de soie rouge, aux armes du pape régnant.

(3) On nommait *drap d'or*, au moyen âge, l'étoffe où dominait ce métal, quelle que fût la couleur du fond, très peu apparent d'ailleurs : l'or dessinait les motifs décoratifs. L'étoffe figurée sur la tapisserie de Nuremberg doit être un drap d'or.

« 11 draps d'or sur champ asur, à ouvraige d'or. Item un viel drap d'or à barres feuilletées d'or de feuilles. » (*Invent. de S. Victor de Paris*, xv^e s).

L'inventaire de la maison de Chalon, en 1532, enregistre du « drapt d'or » de diverses couleurs : « bleuf » (n^o 38), « verd » (n^{os} 39, 40), « violet velouté » (n^o 41), « drapt noir velouté » (n^o 36), et de deux qualités : « drapt d'or frisé » (n^o 18), et « d'or rez figuré de blanc » (n^o 41). Le *ras* était uni.

« Item une chappelle de six habietz, de drap d'or rouge à poil. Plus une chapelle de six habbitz de drap d'or frizé. Item une chappelle de six habitz de drap d'or frizé sur champ rouge. » (*Inv. de la Sainte Chapelle*, 1573).

Notre *drap d'or* actuel correspondait à la toile d'or.

« Item une chappelle de sept habitz de toille d'argent et d'or damacé. Item une chappelle de sept habitz de toille d'or frizé sur champ griz. » (*Inv. de la Sainte Chapelle*, 1573).

« Quatre pièces de tapisserie de satin cramoisy et de toille d'or bourdée d'argent. — Une chasuble et deux parements d'autel, toille d'or frisée d'argent. » (*Inv. du chât. de Saint-André d'Apchon*, 1650).

II

Les artistes du Moyen âge n'avaient aucun souci de l'archéologie, aussi toutes leurs œuvres semblent-elles reproduire des faits contemporains plutôt que des scènes d'une époque plus ou moins reculée. Nous venons donc de constater le cérémonial usité pour une messe pontificale au xv^e siècle.

La tapisserie va encore nous renseigner sur les circonstances de temps et de lieu.

Le temps de l'année est attesté par le costume du diacre qui, ayant quitté sa dalmatique, l'a enroulée et mise en sautoir. Cette manière d'agir est particulière à l'Avent et au Carême, et le souvenir s'en retrouve dans l'usage du *stolone*. La tradition rapporte le fait au Carême, probablement au cinquième dimanche, qui, dans la liturgie, est devenu le dimanche de la Passion. En effet, le Christ souffrant avait apparu à saint Grégoire, au commencement de la quinzaine plus spécialement consacrée à rappeler sa douloureuse Passion et, en mémoire de ce prodige, un culte particulier lui aurait été voué ultérieurement (1).

La messe en est au canon, comme en témoigne le missel ouvert à cet endroit, de même que les torches allumées de suite après le *Sanctus*. L'attitude du Pape qui s'agenouille et le geste du diacre qui soulève sa chasuble précisent encore mieux le moment de la première élévation. Le Pape tenait l'hostie entre ses mains pour la montrer aux fidèles, qu'il provoquait à l'adoration, comme lui-même le faisait en s'agenouillant. L'hostie a disparu et à sa place se manifeste le Christ dans sa nature humaine, le corps ensanglanté, entouré des instruments de sa Passion.

Je ne m'étonne plus si un livre d'heures du xv^e siècle, que j'ai examiné,

(1) Le sacramentaire Grégorien parle de la cinquième semaine de Carême sans mentionner le dimanche de la Passion, dont l'institution est postérieure à saint Grégoire (*Anal. Jur. Pontif.*, t. xxii, col. 569), puisque, d'après « les sermons de saint Léon », « le cinquième dimanche de Carême commence un temps particulier dans l'office de l'Eglise, appelé le temps de la Passion. » (*La liturgie ancienne et moderne*, Paris, 1752, p. 491).

en 1857, dans la riche collection de M. Mordret, d'Angers, aujourd'hui dispersée, contient cette rubrique :

Ista oratio dicitur quando levatur corpus Domini :

Ave, verum corpus, natum

De Maria Virgine,

Vere passum, immolatum,

In cruce pro homine ;

Cujus latus perforatum

Fluxit unda, sanguine.

Esto nobis prægustatum

Mortis in examine.

O dulcis, o pie,

O Jhesu, fili Marie. Amen.

Ainsi l'hostie, qui ne montre que du pain (1), contient en réalité le corps du Christ, le même qui est né de la Vierge Marie, qui a souffert et s'est immolé sur la croix pour le salut du genre humain et dont le côté percé a répandu du sang et de l'eau. Après avoir produit cet acte de foi à la présence réelle, le pieux fidèle, dans un élan d'amour, proclamait Jésus « doux et pieux ; » puis, ailleurs, terminait par cette invocation : *Tu nobis miserere*, ayez pitié de nous.

La scène se passe dans une église. Ce n'est pas une grande basilique, ce n'est pas non plus un oratoire : l'édifice religieux tient le milieu entre les deux. Le Pape y célèbre non une messe basse, c'est-à-dire privée, mais une messe solennelle, assisté de sa cour et en présence du peuple romain. Cherchons quelle fut, à Rome, l'église témoin du miracle.

Trois églises sont dédiées à saint Grégoire (2) : une ne présente aucun caractère qui la rattache à la vie du pontife ; les deux autres, au contraire, se lient intimement à son histoire. Ce sont Saint-Grégoire à *ponte quattro*

(1) *Magnum et pavendum est hoc mysterium, quia aliud videtur et aliud intelligitur*, a dit S. Grégoire dans le *Corpus juris canonici, de consecra., dist. II, caput : Quid sit.*

(2) *Revue de l'art. chrét.*, t. XXI, p. 107-108. Une quatrième église, Sainte-Marie in *Vallicella (Chiesa nuova)*, a aussi pour titulaire saint Grégoire, mais associé à la Vierge.

capi (1) et Saint-Grégoire sur le Cœlius. Cette dernière église, dédiée dans l'origine à saint André, est celle même que le saint pontife éleva, dans le monastère dont il fut abbé. L'autre, du même temps comme origine, fut bâtie dans sa propre maison (2). Si l'église abbatiale fut édifiée dans de grandes proportions, elle le devait à sa destination et au nombreux cortège de moines qui la desservaient; tandis que l'église du logis paternel fut construite sur un plan beaucoup plus restreint. Le vocable primitif a été changé : cependant l'église voisine du pont jeté sur le Tibre se nomme encore la *Divina pietà*. Que signifient ces deux mots? La *piété de Dieu*, littéralement et, pour parler comme au Moyen âge, le *Dieu* ou le *Christ de pitié*, c'est-à-dire le Christ figuré dans l'état piteux où le réduisit sa longue Passion. Or, cette pitié divine n'est autre que la traduction graphique du sujet de l'apparition, qui eut lieu sur le Cœlius et si cette petite église a reçu, seule dans Rome, ce titre exceptionnel, c'était pour rappeler un grand souvenir. Le nom de saint Grégoire consacre un double fait : le lieu précis de sa naissance et la transformation en sanctuaire de la maison paternelle. C'est de l'histoire monumentée, comme Rome sait l'écrire pour la durée des siècles. Le nom vulgaire de *Divina pietà* y ajoute que l'apparition mémorable du Christ de pitié précéda le jour de l'inauguration de la nouvelle église.

III

Le Christ se montre à mi-corps derrière le dossier d'étoffe. Un linge entoure ses reins, son front porte les traces des piqûres que lui fit la couronne d'épines, la plaie du côté saigne abondamment, l'œil est éteint, le corps s'affaisse, la main droite se lève comme pour bénir.

(1) *S. Gregorio della divina pietà.*

(2) *Alla sua chiesa a ponte quattro capi, ove anticamente era il palazzo della nobilissima famiglia de Gordiani...., che dalla famiglia del medesimo pontefice ne discenda per linea segnalata...., e questa fosse la casa paterna ove nacesse il medesimo santo (Piazza, Emerologio di Roma, p. 186).*

Le fait est aussi attesté par cette inscription que fit graver en 1729, après la consécration de l'église par Benoît XIII, la *Congregatio divinæ pietatis* qui la dessert :

QVOD ECCLESIAM HANC B. V. MARIAE
ET S. GREGORII MAGNI
HVIVS OLIM VT FAMA EST PATERNAM DOMVM

Il est adossé à la croix qui, comme généralement au xv^e siècle, a l'aspect du *tau* symbolique. Le titre INRI est encadré par la couronne d'épines. Contre la traverse, qui a gardé un des clous, s'appuie l'échelle de la crucifixion et de la déposition ; au-dessus s'alignent les trente deniers, prix de la trahison de Judas. La lance fait pendant à l'échelle. A droite de la croix s'abritent sous un de ses bras deux bustes : c'est la servante apostrophant saint Pierre au prétoire, puis une main tenant le roseau qui, avec la pourpre, représenta momentanément une royauté dérisoire et, plus bas, Véronique étalant à deux mains le mouchoir blanc qui a gardé l'empreinte des traits du Sauveur ; à gauche, sur la croix même, la robe sans couture avec les dés qui servirent aux soldats à la tirer au sort ; à côté, une main présente le bouquet d'hysope qui abreuva le Christ d'amertume à ses derniers moments ; au-dessous, un vase qui renferma ce breuvage perfide (1) ; puis, en remontant, le baiser de Judas, le fouet de la flagellation et enfin le glaive avec lequel saint Pierre coupa l'oreille au serviteur du grand-prêtre, Malchus (2).

Tout cela réuni constitue ce que l'on appela au Moyen âge les *armes de la Passion* (3). Ce mot est heureux, car il atteste que les instruments du supplice devinrent, après la résurrection, autant de trophées de victoire. Au xv^e siècle, poussant le rapprochement avec les pratiques de l'art héraldique jusqu'à ses dernières conséquences, on en vint à isoler chaque instrument et le plaçant, en manière de meuble, sur un champ de gueules, à en faire un écusson, qui forme à proprement parler le blason du Roi, vainqueur de la souffrance et de la mort (4).

La tapisserie de Nuremberg étale dix-sept de ces instruments. Dans les

(1) Ce fut la forme usitée au xv^e siècle, en France et en Allemagne, pour le bénitier portatif qui sert à l'aspersion.

(2) Ce glaive recourbé à la façon des sabres avait, au moyen âge, le nom expressif de *Malchus*.

(3) Ce mot ne se trouve pas dans le *Glossaire archéologique*. Sans étaler ici les citations qu'il comporte, je renverrai le lecteur à l'inscription d'Aix-la-Chapelle, qui est reproduite plus loin.

(4) M. de Farcy a donné des écussons de cette sorte dans ses *Mélanges de décorations religieuses*. Voir aussi Parker, *The calendar of the prayer book illustrated*, pl. XLV.

autres représentations du même fait, l'artiste en met plus ou moins, il en ajoute d'autres à son gré; mais la pensée reste toujours la même, exhiber tout ce qui peut rappeler la passion du Sauveur dans tous ses détails et, partant, exciter la compassion du fidèle et lui mettre à la bouche cette invocation des litanies ou toute autre équivalente : *Per crucem et passionem tuam libera nos, Domine.*

IV

En iconographie, l'apparition du Christ de pitié à saint Grégoire est connue sous le nom de *Messe de saint Grégoire*.

Le Père Cahier est le seul, parmi les archéologues contemporains, qui ait synthétisé ce motif en le décrivant et l'expliquant (1). Mais il s'est fourvoyé complètement dans la recherche de son origine qu'il n'a pas saisie, faute d'un texte et d'une distinction. Il est vrai que la vie de saint Grégoire ne contient aucun trait sur lequel on puisse baser l'idée première de cette représentation (2); mais, à défaut de citation ancienne, nous avons la tradition consignée dans des documents postérieurs. De plus, le docte jésuite a confondu ensemble plusieurs messes qui doivent être nettement distinguées les unes des autres, parce qu'elles n'ont pas de rapport entre elles et se rapportent à des événements totalement différents. Il n'y avait donc pas de résultante à tirer de faits étrangers les uns aux autres.

Il faut distinguer cinq messes de saint Grégoire, d'après les textes et les monuments: celle où il confond l'incrédulité d'une femme qu'il communie, celle où l'hostie se transforme en enfant entre ses mains, celle où il prie pour un défunt, celle où il transperce un corporal d'où jaillit du sang, celle enfin où le Christ de pitié lui apparut. Peut-être aurai-je quelque jour l'occasion de traiter de ces quatre premières messes; en attendant, j'ai dit tout ce que l'on sait actuellement sur la dernière.

(1) *Caractéristiques des Saints*, p. 553-555.

(2) « Dire quelle en est précisément l'origine assignable dans un fait bien authentique de la vie du saint Pape, ce n'est pas chose très facile; et je m'efforcerai tout à l'heure d'en indiquer plusieurs sources probables, à défaut d'une seule qui soit certaine » (*Ibid.*).

V

L'apparition du Christ de pitié a joui d'une grande vogue à la fin du Moyen âge et à la Renaissance. La durée de ce thème iconographique comprend deux siècles, le xv^e (1) et le xvi^e. On ne connaît pas de représentations antérieures ou postérieures : si l'on venait à en découvrir, ce serait rendre un véritable service à la science que de les signaler.

Or, les artistes ont adopté deux formes, l'une complète, l'autre abrégée.

Le type sommaire est très fréquent en Italie : il se réduit à l'apparition, que le Christ soit seul ou accompagné (2). C'est ainsi qu'on le voit généralement sur les paix (3) et qu'il devient l'insigne ou emblème héraldique des Monts de pitié, établis précisément au xv^e siècle (4). Sur la paix, il concorde avec l'invocation de l'*Agnus Dei* et le pieux fidèle qui la baise dit, comme le prêtre, en se frappant la poitrine : *Miserere nobis, dona nobis pacem* ; « O vous, qui avez tant souffert pour nous racheter, ayez pitié de nous, donnez-nous la paix. »

Sur l'écusson du *Mont de pitié*, ou plutôt de *pitié*, il a cette haute signification que le Père Cahier n'a pas soupçonnée (5) : le Christ souffrant

(1) « La composition semble annoncer que le peintre qui a fixé ce type n'est pas antérieur au xv^e siècle. » (Cahier, p. 553). — Il y aurait lieu de rechercher quelles furent, à cette date, les visions où se manifesta le Christ de pitié. On lit, dans la vie de la bienheureuse Véronique de Binasco, de l'Ordre de S. Augustin, qui mourut en 1497 (Voir *Le Pèlerin*) :

« Une nuit, Véronique était restée dans l'oratoire après la récitation de l'Office ; elle méditait selon sa coutume sur les souffrances de son Sauveur. Tout à coup l'église s'illumina d'une clarté surnaturelle, et auprès de l'autel Jésus-Christ apparut cloué sur la croix, la tête couronnée d'épines, le visage pâle et défait, le corps tuméfié par les plaies. Cette vue causa une douleur indicible à l'âme de la Bienheureuse ; elle eut comme une défaillance. »

(2) Le retable d'un autel des grottes vaticanes, sculpture du xv^e siècle, provenant du tombeau de Calixte III, représenté le Christ souffrant et adoré par les anges, tel qu'il apparut au pape saint Grégoire le Grand. — Dans les Heures de Rome (1522), les sept oraisons sont précédées du Christ de pitié entouré des instruments de sa passion.

(3) *Revue du Mus. et de la bibl. eucharistiq. de Paray*, t. I, pl. XII, n^{os} 2, 3, 4, 5.

(4) Voir sur les Monts de pitié les *Analecta juris pontificii*, t. IV, col. 1559 et s.

(5) « J'ignore comment cette représentation était devenue la caractéristique des Monts de pitié en Italie » (p. 553).

a pitié de ceux qui souffrent et l'invoquent avec confiance, il leur tend amoureusement les bras pour qu'ils viennent chercher sur son cœur le repos et la consolation. Il leur dit bien : *Videte si est dolor sicut dolor meus* (1), mais aussitôt il ajoute : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos* (2). En sorte que le malheureux sans ressource, en élevant ses regards vers le mont qui lui prètera sur gages et gratuitement, pourra dire avec saint Paul : *Non habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris* (3).

Quand la scène est complète, outre l'apparition, on voit la messe qui se célèbre et le public qui est témoin du miracle. Les exemples en sont nombreux en France et en Allemagne. Je ne puis sans redondance les citer tous, mais je dois constater que cette même représentation a été sculptée, façonnée en orfèvrerie, peinte, gravée et tissée. Un spécimen de chaque genre suffira amplement à ma démonstration.

L'autel Grégorien est célèbre dans le monde entier, à cause du privilège qui y est attaché et qui fait rechercher particulièrement les messes qui s'y disent pour la délivrance des âmes du purgatoire. Il est situé dans l'église de Saint-Grégoire, sur le Cœlius. Combien on regrette que l'autel primitif ait disparu ! Ce devait être celui même de saint Grégoire. Au xv^e siècle, pour l'embellir, on jugea opportun de le remplacer par un monument plus en harmonie avec le goût de l'époque. C'était le maître-autel : il fut traité avec une rare perfection de sculpture. J'en ai donné une belle planche gravée dans mon grand ouvrage : *Les chefs-d'œuvre de la sculpture religieuse à l'époque de la Renaissance à Rome* (pl. XCI) et je l'ai décrit dans mon *Traité de l'autel privilégié (Analecta jur. pontific., t. VIII)*. Au xviii^e siècle, lors de la restauration générale de l'église, cet autel fut morcelé et déplacé : le retable a été transporté dans la chapelle Salviati et le tombeau dans celle de saint Grégoire.

Parmi les bas-reliefs qui décorent la partie antérieure de l'autel, il en est

(1) Thren., I, 12.

(2) Matth., XI, 28.

(3) S. Paul. ad Hebr., IV, 15.

un qui est spécialement consacré à l'apparition du Sauveur. Ce sujet est élucidé par cette inscription :

GREGORIO. I. P. M. CELEBRANTI. IESVS
CHRISTVS. PATIENS. HEIC. VISVS. EST

C'était donc dans cette église, sur l'autel même où célébrait saint Grégoire, qu'eut lieu la vision mémorable. Le Christ, souffrant et sortant à mi-corps du tombeau, se manifeste au moment de la consécration. De son côté percé jaillissent dans le calice le sang et l'eau. Sur l'autel sont placés la tiare pontificale, le calice et le missel. Un clerc soulève par derrière la chasuble du pontife qui s'apprête à lever l'hostie et tient de l'autre main une longue torche allumée. Des cardinaux en *cappa* et quelques fidèles sont témoins de cette apparition miraculeuse : ils adorent à genoux le Sauveur qui manifeste ainsi sa présence (1).

A Aix-la-Chapelle, dans une des chapelles du dôme, la messe de saint Grégoire a été sculptée au retable de l'autel, à la fin du xv^e siècle. Le Pape, pendant qu'il célèbre, entouré de cardinaux coiffés du chapeau rouge et d'évêques mitrés et crossés, a une vision : il aperçoit, au-dessus de l'autel, le Christ souffrant, qui sort du tombeau et verse son sang dans le calice. Le Pape a pour insignes la tiare et la croix à triple croisillon.

Une inscription en gothique carrée, que des abréviations rendent difficile à lire, mais que je supprime ici, indique des indulgences, certainement apocryphes, à gagner si on récite certaines prières devant ce tableau.

Quicumque. devote. septem. orationes. apostolicas. coram. Xpi. armis. legerint. et. septem. preces (2). septem. ave. Maria. locuerint. quociens. id. fecerint. de indulge (ncia). XX. milia. annorum (3). gaudebunt.

(1) On aurait pu croire que l'apparition avait eu lieu un jour de station, car ce fut saint Grégoire qui organisa ce mode de supplication. Mais le missel romain n'indique pas de station à saint Grégoire, les stations ayant été affectées à des églises plus anciennes que celle-ci. Il s'y fait actuellement deux stations en Carême ; la première n'est pas antérieure au pontificat de Grégoire xvi.

(2) *Sic* : le sens exige *pater*.

(3) Ces indulgences sont en désaccord, pour le nombre d'années, avec celles que mentionnent les *Heures de Poitiers*.

« M. Ferdinand de Lasteyrie rapporte (*Histoire de l'orfèvrerie*, Paris, 1877, p. 174) que la cathédrale d'Auxerre possédait un reliquaire d'argent doré, d'un travail tellement précieux qu'on l'appelait par excellence le *joyau*. On y voyait un prélat agenouillé devant un autel, garni d'un calice, de la paix et du missel; derrière le prélat, un clerc tenait sa mitre et un ange était adossé à un pilier. A côté de lui se trouvait, sur une table, un crucifix avec la Sainte Vierge et saint Jean » (*Revue de l'art chrétien*, 1883, p. 273). Evidemment le sujet, qui a été incompris de l'auteur, n'est autre que la messe de saint Grégoire.

Le baron de Guilhermy n'a pas davantage saisi le sujet dans la description suivante d'un tableau du Musée de Cluny. « Une de ces compositions mystiques, mises en usage par les théologiens du xiv^e siècle (1), se développe sur un tableau qu'on peut attribuer, sans crainte d'erreur, à l'illustre école de Flandre : c'est une manifestation de la présence du Christ dans l'Eucharistie. Cette peinture, d'un fini très recherché, offre une foule de détails intérieurs sur l'ameublement ecclésiastique, à la fin du xv^e siècle. Elle se compose de trois vantaux. Sur les volets, le donateur et sa femme, assistés, l'un de saint Jean-Baptiste, l'autre de sainte Catherine, prient à mains jointes; leurs fils et leurs filles les accompagnent. Au panneau central, un Pape, en grand costume, coiffé de la tiare à trois couronnes, célèbre la messe devant un autel revêtu d'un parement rouge, couleur adoptée pour les fêtes du Saint Sacrement (2). Le pontife s'agenouille, le diacre lui présente la navette et l'encensoir; le sous-diacre tient un flambeau de cire allumé, la consécration vient de s'accomplir. Le calice recouvert est posé sur l'autel ainsi que la patène. Un pupitre très bas porte un magnifique missel à vignettes. En ce moment solennel, le Christ apparaît sur l'autel, le corps tout amaigri et les plaies saignantes.

« Les scènes de la Passion occupent tout le retable et, un peu en arrière, se détachent sur un fond d'or tous les emblèmes qui peuvent se rapporter aux souffrances de Jésus. Je citerai la robe sans couture, les trente deniers,

(1) Il aurait bien dû nommer ces théologiens et citer leurs textes, ce qui aurait reculé de cent ans l'histoire de la Messe de saint Grégoire, en tant qu'iconographie populaire.

(2) Selon le rite parisien, s'entend.

le sabre de saint Pierre, la lanterne de Malchus, les verges, les épines, les clous; au nombre des instruments de la Passion se trouvent figurés en buste le grand-prêtre Caïphe, Judas qui donne le baiser de trahison, la servante dont les questions épouvantèrent le chef des apôtres, un soldat, un bourreau qui crache au visage du Sauveur.

« Autour de l'autel se tiennent debout deux évêques, habillés de chapes à personnages, et deux cardinaux en robes rouges. Un des évêques tient une croix, l'autre une crosse; un des cardinaux porte une croix à double traverse. » (*Annales archéologiques*, t. I, 2^e édit., p. 36-37).

M. du Sommerard, dans son *Catalogue* du Musée de Cluny (Paris, 1861, p. 105, n^o 730) rétablit la vraie étiquette de ce panneau peint: « *La messe de saint Grégoire*, chapelle portative (1) à trois volets, d'école allemande, fin du xv^e siècle. Le Christ, couronné d'épines, les mains et les pieds ensanglantés par les clous de la croix, est debout sur l'autel, au-dessus du calice. »

En 1867, j'ai signalé au Musée chrétien du Vatican (*La Bibliothèque Vaticane*, Rome, p. 161) un autre panneau, en forme de triptyque, pour retable d'autel. « Sur le volet droit, messe de saint Grégoire ou apparition de Notre-Seigneur souffrant, à ce Pape, pendant qu'il célèbre. Cette apparition aurait eu lieu dans l'église de Sainte-Marie de la Rotonde (2). Ce volet est daté de l'an 1497. »

(1) *Retable mobile* serait plus exact.

(2) Je trouve ce renseignement dans un livre d'heures du musée ecclésiologique du diocèse d'Angers (l'écriture est du XV^e siècle): « In illo tempore, quum beatus Gregorius erat in magna Roma presul, una die, dum cantabat missam in ecclesia que vocatur Pantheon, quando voluit consecrare corpus Domini, apparuit sibi Dominus Noster Jhesus Xpistus in tali effigie sicut hic est depicta et ex magna compassione quam habuit quando vidit eum in tali figura, concessit omnibus illis qui ante istam figuram ponerent genua in terra, dicentes cum devotione quinque *Pater noster* et quinque *Ave Maria*, omnes indulgentias que sunt quatuordecim annorum millia et omnes istas indulgentias concessit dicta figura dicto sancto Gregorio et ultra hoc duodecim alii summi pontifices eodem modo quilibet concessit sex annos de indulgentia, adhuc etiam triginta summi pontifices qui postea venerunt similiter quilibet eorum concessit ducentos dies indulgentie: ultra hoc etiam xlvj episcopi quilibet eorum concessit xl dies indulgentie. Summa omnium istarum indulgentiarum: Viginti milia sex annorum et xxx sex dies de indulgentia. »

L'inscription de l'église Saint-Grégoire dément cette tradition. D'ailleurs, le Panthéon ne fut transformé en église que par le Pape Boniface IV.

M. de Longuemar a publié et décrit dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 7^e sér., t. I, p. 150-152, « une fresque de l'église de l'Absie (Deux-Sèvres), que son aspect d'ensemble et ses accessoires datent de la fin du xv^e ou des premières années du xvi^e siècle. » Il nomme bien le sujet *messe de saint Grégoire le Grand*, mais il se méprend complètement lorsque, après avoir constaté que les Bollandistes se taisent sur cette tradition, il va en chercher l'explication dans la « légende dorée », qui parle d'un tout autre fait. De plus, il se méprend sur les personnages de la cour papale, car il y voit « un archevêque avec sa croix à double croisillon et un abbé crossé et mitré. » Le Christ, environné d'une nuée lumineuse et escorté d'anges en adoration, sort à mi-corps du tombeau ; ses bras sont croisés, sa figure lamentable, la plaie de son côté saignante. Sur l'autel, deux chandeliers, un missel ouvert au coin de l'évangile, un calice recouvert de la pale, une tiare à trois couronnes terminée par une croix et une patène. Le pape, à genoux, regarde la vision et joint les mains en signe de prière. Il est assisté d'un diacre et d'un sous-diacre en dalmatique et tunique, tenant chacun une grande torche allumée. A droite et debout, un évêque, mitré et chapé, tient la croix papale, qui est double ; un cardinal, en cappa et coiffé de son chapeau, tient une croix simple comme patriarche ; à gauche reparait le même cardinal, accosté d'un évêque, vêtu d'un rochet (1), mitré et appuyant sa crosse contre son

(1) Le rochet est un insigne prélatice.

Les Papes le portaient, à l'habitude, sur la soutane. En cérémonie, ils y ajoutaient la mozette rouge. Le journal du maître des cérémonies, Paris de Grassis, dit que Jules II, quittant Rome en 1506 pour aller soumettre Bologne, « était à cheval en simple rochet » (*Anal. jur. pont.*, t. XXII, col. 806). Dans la collection du chevalier Brambilla, à Pavie, sur un portrait de Pape, peint par Titien (toile du xvi^e siècle), le rochet, à manches serrées, est entièrement à découvert ; la calotte rouge est bordée d'hermine.

Dans les *chroniques du Hainaut*, manuscrit exécuté en 1446, on voit, dans une miniature « le cardinal Jean Rolin, évêque d'Autun, vêtu d'une soutane rouge sans manche et d'un rochet de dentelle » (*Mém. de la Soc. Eduenne*, nouv. sér., t. VIII, p. 519). Comment peut-on savoir que la soutane n'a pas de manches, puisqu'elles doivent être recouvertes par le rochet ? Quant aux *dentelles*, ce serait un phénomène au xv^e siècle : les rochets étaient alors unis.

Le Pape, après les avoir préconisés en consistoire, remet le rochet aux évêques présents à Rome. Le rochet était si bien l'insigne propre de l'évêque que, dans un

épaule gauche. En dehors de l'autel et dans les airs, voltigent deux anges, tenant les instruments de la Passion, l'un a la croix avec son titre et la couronne d'épines, puis l'échelle; l'autre la colonne, avec les fouets, les verges et les cordes de la flagellation, la lance et l'éponge.

Le *Catalogue du Musée Eucharistique de Paray-le-Monial* décrit en ces termes un tableau dont il sera facile maintenant de mieux préciser le sujet : « De Henri de Culmbalch, xvi^e siècle, disciple le plus distingué d'Albert Durer. Messe pontificale : un pape est à l'autel et fléchit le genou avec une angélique expression de foi et d'amour; des cardinaux et des évêques sont agenouillés sur le marche-pied de l'autel. Le sang jaillit de la plaie du côté du Christ et remplit le calice. Sur bois, fond d'or, cadre gothique, 0, 72 c. larg. sur 0,90 haut. » (*Rev. du Mus. Eucharistiq.*, t. I, p. 198).

En fait de miniature, je citerai, outre celle d'un manuscrit du xv^e siècle,

acte de 1365, accompagné d'un dessin, on voit, au sommet de la tour dite Anglesia, du nom de son constructeur l'évêque Anglicus, à Avignon, un rochet attaché à une lance par une antenne horizontale. (*Congr. arch. de France, sess. d'Avignon*, p. 108-109)

Le B. Jean Tossignani, évêque de Ferrare, mort en 1446, est représenté sur une médaille datée de l'année même de son décès, en buste, avec un simple rochet, dont le col est agrémenté d'une double ondulation. (*Bolland., Acta SS.*, t. v, jul., p. 813).

A Saint-Bertrand de Comminges, sur un vitrail, l'évêque Jean de Mauléon, donateur, est agenouillé devant un prie-Dieu à ses armes, vêtu d'une soutane rouge et du rochet, plissé autour du cou et les manches étroites. Ce vitrail est en style de la Renaissance.

Warham, archevêque de Cantorbéry, fut peint au commencement du xvi^e siècle, par Holbein. Son rochet blanc, à encolure arrondie, laisse voir le col de la soutane; par dessus est une bande noire, bordée de fourrure, qui retombe en manière d'étole. La calotte est à côtes, arrondie, souple et à oreilles. (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e série, t. I, p. 428).

L'archevêque de Zara écrivait de Trente, en 1561, au cardinal Cornaro : « Nous avons ici trois nouveaux prélats espagnols. Ils vont tête rasée, toujours vêtus de leurs rochets et de leurs inséparables aumusses. » (*Anal. jur. pont.*, 1882, col. 10).

En 1370, l'évêque de Grenoble n'avait pas encore le rochet, puisque le cérémonial de la visite pastorale lui donne le surplis sur l'étole et le pluvial : *Qua finita (missa) et benedictione data, accepto superpellicio, amictu et stola et pluviali*. (Ulysse Chevalier, *Visites pastorales des évêques de Grenoble*, p. 47). Sur un portrait peint par Holbein en 1526, un évêque porte, sur une soutane rouge, un surplis avec fourrures aux manches et autour du cou.

de la collection Firmin Didot (1) (reproduite dans la *Vie de Jésus-Christ* par L. Veuillot, p. 479), un livre d'heures manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal, n° 255, fin du xv^e siècle (2). Autel à parement bleu, broché d'or; de chaque côté pendent deux fanons, de même couleur que le parement. Touaille blanche pendante, calice couvert de la pale. Missel du côté de l'évangile, sur pupitre bas. Derrière le missel, chandelier à cierge jaune allumé. Au retable, tombeau duquel sort Jésus-Christ, montrant ses plaies. Nu, il n'a qu'un linge aux reins; couronné d'épines; sa tête et son corps rayonnent; il est adossé à la croix. A sa droite, colonne et éponge; à sa gauche, trois clous et lance. De chaque côté de l'autel, trois colonnes portent à une tringle des rideaux verts. Le Pape, à genoux sur la marche de l'autel, en aube blanche, avec orfrois aux manches et au bas en arrière. Chasuble d'or, pointue, relevée sur les bras, croix en Y. A sa droite, cardinal à genoux, en manteau rouge à capuchon pointu et baissé, chapeau rouge attaché au dos. A gauche, un cardinal, vêtu du même costume, mains jointes, porte la double croix, appuyée sur son épaule, tandis que l'autre tient la tiare aux trois couronnes. (*Rev. de l'Art chrét.*, t. IX, p. 138-139).

Le P. Cahier donne une gravure sur bois du xvi^e siècle (p. 553), avec cette explication : « Saint Grégoire, revêtu de la chasuble, est agenouillé sur le marchepied de l'autel entre un diacre et un sous-diacre qui portent chacun une torche. Le calice est au milieu sur un corporal étendu (3); le livre est ouvert du côté de l'évangile et vers l'angle opposé se voit la tiare du saint Pape. Il est donc facile d'apercevoir que l'on a voulu représenter une messe pontificale et que le moment est postérieur à la consécration. Quant au retable, Notre Seigneur est à mi-corps dans le tombeau; la croix est plantée derrière lui, accostée de l'éponge et de la lance. Les accessoires rappellent diverses circonstances de la Passion : la lanterne qui remémore le jardin des olives, où Jésus-Christ fut abordé par les gens de la synagogue (Joann., XVIII, 3) qui

(1) Voir encore, pour le xv^e siècle, une miniature de la bibliothèque nationale, gravée dans Rohault de Fleury, *La Messe*, t. I, p. 86.

(2) J'ai décrit une autre miniature du xv^e siècle dans les : *Mém. de la Soc. d'agricult. d'Angers*, 1859, p. 121-122.

(3) Ce corporal est couvert de petits carrés qui indiquent les plis.

venaient s'emparer de lui ; le coq, souvenir du renoncement de saint Pierre ; la bourse, pour indiquer la trahison de Judas ; la colonne, avec des verges et un fouet, instruments de la flagellation ; l'aiguière avec le bassin, c'est-à-dire la condescendance inique de Pilate aux fureurs des Juifs. Le marteau et les trois clous marquent le crucifiement et les dés remettent en mémoire la tunique de Notre Seigneur tirée au sort par les bourreaux (Joann., XIX, 23-24) » (1).

Dans les *Heures de Saintes* (1497), le Christ est debout dans le tombeau, soutenu par deux anges et accompagné de quelques-uns des instruments de sa Passion : la colonne de la flagellation (avec les verges et les fouets), sur laquelle perche le coq qui invita saint Pierre au repentir ; l'étoile qui dénote une scène nocturne comme celle du Jardin des oliviers, la croix, la lance et l'éponge. Sur l'autel, le calice et le missel. Le diacre et le sous-diacre agenouillés soulèvent le bas de la chasuble du Pape, aussi à genoux.

Dans les *Heures de Poitiers* (1506), le Pape est à genoux et tiaré, suivi d'un clerc qui tient une grande torche ; plus loin, un cardinal avec son chapeau et plusieurs assistants. Sur l'autel, le calice sans pale, le missel ouvert au côté droit, un seul chandelier et une nappe tombant tout autour. Le Christ sort du tombeau et tend les bras au Pape, qui a les mains jointes.

Aux *Heures de Rome* (1508), le Christ, couronné d'épines, entre deux anges qui tiennent une verge et un fouet, debout, nu et ensanglanté, pose les pieds sur le calice où coule le sang de ses plaies, mais surtout de son côté. Le retable, cintré au milieu, est en or, gemmé et historié. Le Pape, les mains tendues vers la vision céleste, est accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre qui lèvent, suivant la rubrique, la partie postérieure de sa chasuble. Les ornements sacrés sont bleus, le parement de l'autel et le tapis du sanctuaire rouges. (Bibl. de la ville de Poitiers).

Les *Heures de Poitiers* (1525) montrent le Pape tiaré, assisté d'un clerc qui porte une torche. Le calice est sur le corporal, la paix au coin de l'épître et les burettes sont sur une crédence à la gauche de l'autel.

La tapisserie de Nuremberg, œuvre du belge Nicolas Selbig, clôt

(1) Les Franciscains établirent aux Philippines une province sous le nom de *province de Saint-Grégoire*, ce qui motiva le sujet de leur sceau, qui est la messe de ce Pape, ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage de Gonzaga : *De origine seraphicæ religionis*, p. 60.

dignement la série que j'ai pris à tâche d'illustrer. Sa date, 1495, est inscrite à un des angles au-dessus des armoiries du donateur, renfermées dans un quatrefeuilles et surmontées, à la manière allemande, d'un casque à lambrequins flottants et cimier à figure humaine.

VI

Quelle fut la destination de cette tapisserie? L'inscription de la gravure nous le révèle : elle devait servir aux anniversaires fondés dans l'église de Saint-Sébalde, à Nuremberg, par le riche marchand Frédéric Holyschuber pour lui et les siens ; on la tendait le mardi soir pour le mercredi. *Tapes quem Holyschuberorum majores optimi A : CIO CCCCLXXXV per Nicolaum Selbicerum in Belgio conficiendum suisque imaginibus condecorandum curarunt, ut inserviret sacris quibus inprimis Frederici Holzbucheri suorumque memoria in æde Sebaldina a die martis finito ad mercurii usque pie colebatur.*

Quelle place occupait-elle dans l'église pour cet anniversaire hebdomadaire du mercredi? Je n'en vois qu'une seule, celle où, suivant les rites romain et parisien, on tend une grande draperie noire, marquée d'une croix, derrière l'autel ; c'est donc véritablement un dossier ou tenture formant retable (1). Mise ainsi en évidence, elle attirait dès l'abord les regards des personnes qui venaient prier pour leurs défunts parents ou amis, et la vue du Christ souffrant les incitait à une plus grande ferveur pour solliciter la délivrance des âmes qui leur étaient chères. Il leur fallait, de plus, pour gagner les indulgences attachées à des prières récitées devant le Christ de pitié, un tableau leur remémorant le prodige. Enfin ce tableau, à cette place d'honneur, sous les yeux du prêtre, manifestait visiblement l'intention de l'Église, qui est que le saint Sacrifice soit offert en mémoire de la Passion du Sauveur : « Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offerimus ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Christi Domini Nostri. » (*Prière*

(1) Un retable en tapisserie, pour les offices funèbres, n'est pas opposé aux saints rites. A la chapelle Sixtine, le sujet adopté en cette occurrence, est la résurrection de Lazare.

de l'Offrande à la messe). « Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri tam beatæ passionis necnon et ab inferis resurrectionis sed et in cœlos gloriosæ ascensionis, offerimus præclaræ majestati tuæ de tuis donis ac datis hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam. » (*Prière du Canon*).

VII

Je termine cette étude rapide par une citation qui montre parfaitement dans quel but se multipliait cette image pieuse. Les *Heures à l'usage de Poitiers*, imprimées par Simon Vostre en 1491, puis répétées dans d'autres diocèses avec un titre différent, étaient un livre portatif, essentiellement populaire. Or, au-dessus de la gravure représentant la vision de saint Grégoire, on lit un renseignement historique, qui se complète par l'indication des prières à réciter pour gagner les indulgences octroyées à l'occasion du miracle. Ces prières, au nombre de sept, se réfèrent exclusivement à la Passion du Sauveur, qui prépara sa résurrection glorieuse et son ascension triomphante. La souffrance dans le purgatoire ne devait donc être que passagère, puisque l'application du sang divin et des mérites du Christ allaient obtenir, à la suite de ferventes oraisons, une délivrance prochaine.

Voici ce texte curieux :

« Nous trouvons es escriptures que nostre benoit Sauveur Jésu Christ apparut une fois à mon Seigneur saint Grégoire, luy estant en contemplation au secret de la messe. Lequel considérant que toute l'efficace de la rémission des péchez procédait du mérite de la Passion, donna quatorze mille ans de vray pardon à tous vrais confez et repentans, qui, les genoulz fléchis en terre devant la représentation de sa benoite passion, dévotement diront sept fois *Pater noster* et *Ave Maria*, avec les oraisons qui s'ensuivent. Et depuis, plusieurs autres Papes y en ont adjouxté grande quantité montant, comme l'on treuve par escript, à quarante et six mille ans ou environ. *Pater noster*, *Ave Maria*, etc. »

Les *Heures de Saintes* (1497) reproduisent la même rubrique, qui se modifie de la sorte dans les *Heures à l'usage de Rome* (1522) :

« S'ensuit les sept oraisons de monseigneur saint Grégoire, lequel a donné à tous vrayz confès et repentans qui icelles dévotement diront, mille ans de vray pardon et plusieurs aultres Papes y en ont adjousté tant que monte à quarante et six mille ans ou environ. »

Les *Heures de Paris* (1503) donnent la rubrique en latin : « Beatus Gregorius papa instituit sequentes orationes et concessit omnibus penitentibus et confessis dicentibus eas, genibus flexis ante imaginem pietatis, cum septem *Pater noster* et totidem *Ave Maria*, quatuordecim millia annorum indulgentiarum. »

Le texte des prières à réciter est le même dans tous les livres d'Heures.

« *Les sept oraysons de saint Grégoire.*

« O Domine Jesu Xpiste, adoro te in cruce pendentem et coronam spineam in capite portantem : te deprecor ut tua crux liberet me angelo percutiente (1).
Pater noster. Ave Maria.

« O Domine Jesu Xpiste, adoro te in cruce vulneratum, felle et aceto potatum : deprecor te ut tua vulnera sint remedium anime mee.
Pater noster. Ave Maria.

« O Domine Jesu Xpiste, te deprecor propter illam amaritudinem quam pro me miserrimo sustinuisti in cruce, maxime quando nobilissima anima tua egressa de corpore tuo ; miserere anime mee in egressu suo.
Pater noster. Ave Maria.

« O Domine Jesu Xpiste, adoro te in sepulcro positum, mirra et aromatibus conditum : deprecor te ut mors tua sit vita mea.
Pater noster. Ave Maria.

« O Domine Jesu Xpiste, adoro te descendantem ad inferos liberantemque captivos : deprecor te ne permittas me illuc introire.
Pater noster. Ave Maria.

« O Domine Jesu Xpiste, adoro te resurgentem a mortuis et ad celos ascendentem sedentemque ad dexteram Dei Patris : deprecor te, miserere mei.
Pater noster. Ave Maria.

(1) Un autre livre d'heures du même temps ajoute : *Amen*, à la fin de chaque oraison.

« O Domine Jesu Xpiste, pastor bone, justos conserva, peccatores justifica et omnibus fidelibus defunctis miserere et propicius esto michi miserimo peccatori. *Pater noster. Ave Maria.* »

Il serait à souhaiter que la dévotion au Christ de pitié revînt en faveur parmi nous et que, dans nos livres d'église, ces belles oraisons grégoriennes reprissent leur place légitime. J'insiste auprès des éditeurs, si souvent à court de formules, pour qu'ils ne négligent pas cette occasion de rappeler un passé qui a eu quelque vogue et fait quelque bien (1).

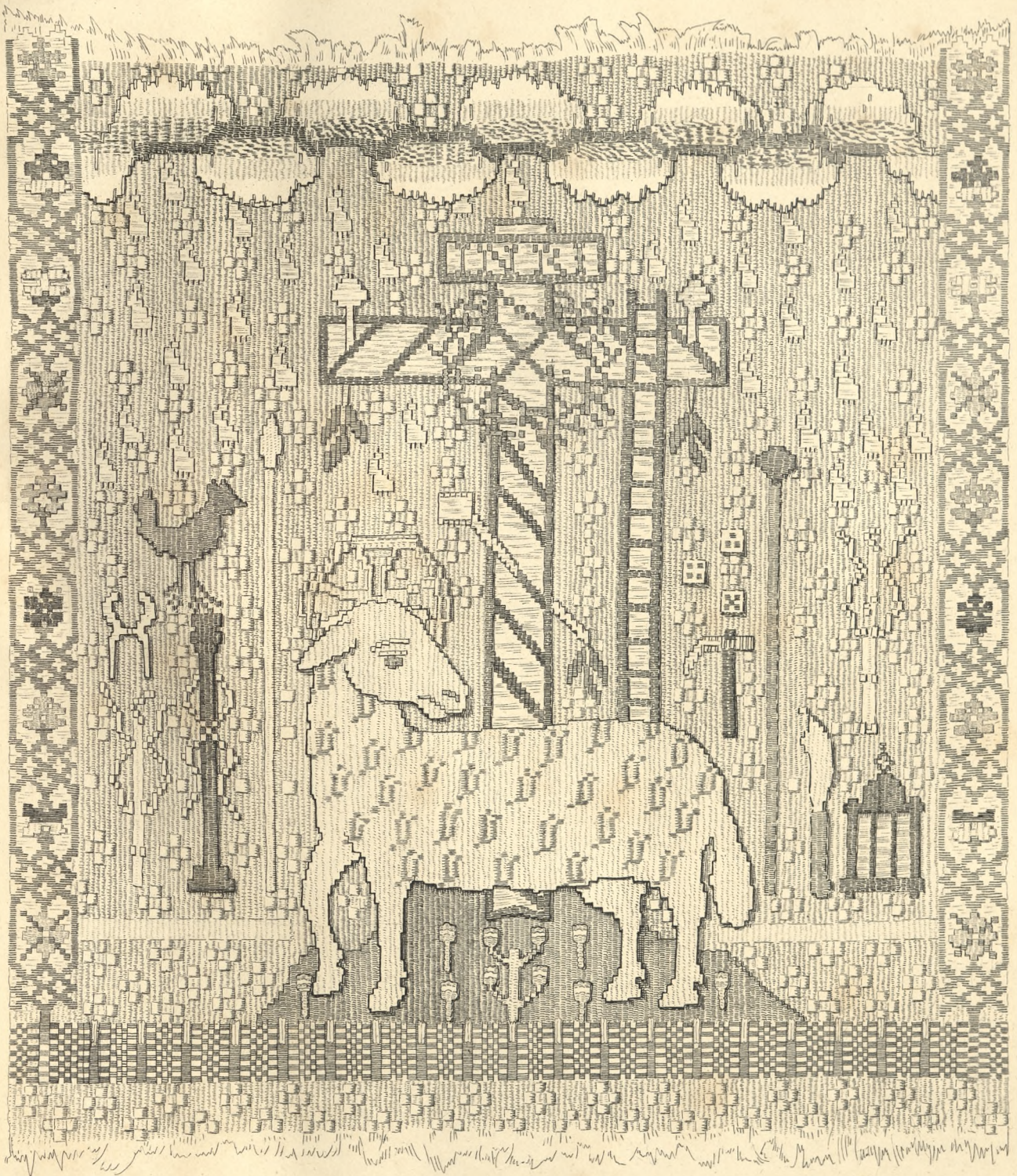
X. BARBIER DE MONTAULT,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(1) Il y aurait deux choses à faire pour entrer dans la voie de la vulgarisation : imprimer sur des feuilles volantes qu'on pourrait introduire dans les livres de piété, les sept oraisons en latin et en français, puis transformer la feuille en image, en y ajoutant le Christ de pitié, entouré des instruments de sa passion. Dès que le tract et l'image auraient été goûtés des fidèles, on solliciterait du Saint-Siège des indulgences spéciales pour la récitation de ces dévotes prières qui remémorent la passion et la gloire du Sauveur et répondent parfaitement à nos besoins spirituels.

MONUMENTS DE L'EUCARISTIE.

PLANCHE XXIV^e



Imp. Rutgers.

Gravé par P. Raoux, Bruges

CORPORALIER DU XV^e SIÈCLE.
DE LA COLLECTION DE M. L. DE FARCY, À ANGERS.

MONUMENTS DE L'EUGHARISTIE

LE SACRIFICE D'ÉLIE

VITRAIL DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT (PLANCHE XXII).

Nous devons, avec une remarquable exposition sur l'ensemble des vitraux reproduits jusqu'ici et appartenant aux figures de l'Ancien Testament, publier aujourd'hui une savante et complète explication du *Sacrifice d'Elie*.

Contraints, à notre grand regret, par le défaut de place, nous nous bornerons cette fois à une courte explication de cette planche, en appelant dès maintenant l'attention particulière de nos lecteurs sur cette magnifique synthèse qui paraîtra dans la prochaine livraison.

Deux scènes bien distinctes, empruntées au III^e livre des Rois, se font suite : l'une plus rapprochée, l'autre dans le lointain. Dans la première, relégués au second plan, les prêtres de Baal ; en avant, Elie avec ses disciples obtenant la consommation de son sacrifice *par le feu divin*. Dans la seconde, Elie en prière faisant descendre *la pluie du ciel*.

C'est le double symbole du sacrifice du calvaire qui a rendu Dieu propice à la terre, et les peuples capables de s'abreuver aux *sources du Sauveur*.

LES FRESQUES D'UGOLIN DE PRÈTE

A LA CHAPELLE DU SAINT CORPORAL D'ORVIÈTO

L'ENFANT JUIF SAUVÉ DE LA FOURNAISE

Explication de la planche XXIII.

Plusieurs de nos lecteurs, qui n'ont pas bien saisi le but de nos planches, nous demandent à cet égard des explications que nous leur fournissons ici volontiers. On verra que ce but à atteindre résulte d'un plan d'ensemble, combiné d'avance.

Nous comptons publier par séries les sujets analogues. Chaque matière distincte formera un groupe spécial.

Nos planches sont numérotées, en vue d'un *Album eucharistique*; mais chacun peut, à son gré, les disposer autrement. Quand la série sera close, nous en aviserons le lecteur, auquel nous indiquerons la manière de classer toutes les planches qui la composent. De la sorte, nous espérons satisfaire aux exigences multiples de tous les goûts.

Les séries commencées sont les suivantes :

Les Vitraux de Saint-Etienne-du-Mont, pl. V, VI, X, XIV, XVIII, XXII.

Les Fers à hosties, pl. III.

Portraits des personnages eucharistiques, pl. I.

L'Exposition et l'Adoration du Saint Sacrement, pl. VII, XV.

Les Custodes eucharistiques, pl. VIII.

Les Tapisseries de Rubens, pl. IX, XIII, XVII, XXI, XXV.

La Communion, pl. XI.

Les Instruments de paix, pl. XII, XVI.

La Messe de saint Grégoire, pl. XIX.

L'Autel, pl. XX.

Le Corporalier, pl. XXIV.

Nous continuerons et compléterons ces séries, qui touchent à la fois à l'art, à l'archéologie, à la liturgie et au symbolisme.

Aujourd'hui nous reprenons le *saint Corporal d'Orvieto*, dont le reliquaire a paru pl. IV, et nous donnons un des miracles eucharistiques peints sur les murs de la chapelle où il est conservé et vénéré. La planche XXIII représente, en trois tableaux, le miracle arrivé à Constantinople l'an 552. L'enfant juif reçoit la sainte Communion avec d'autres enfants; son père le jette dans une fournaise ardente, il en sort sain et sauf. Je n'en dirai pas davantage sur cette scène, car mon intention est d'écrire la monographie du saint Corporal, du reliquaire et de la chapelle.

Il est souvent impossible qu'à une planche corresponde directement un article fait *ad hoc*. On le comprend sans peine, puisque nous traitons les sujets par séries. Mais, dès maintenant, nous annonçons que chaque série aura son texte propre. En attendant, nous ne pouvons que décrire sommairement les planches qui s'y rapportent, au fur et à mesure de leur publication.

Je me suis réservé dans la liste ci-dessus, outre Orvieto, les Fers à hosties, l'Exposition du Saint-Sacrement et les Instruments de paix.

X. BARBIER DE MONTAULT.

Monseigneur Barbier de Montault nous envoie, avec cette note explicative, une communication que nous accueillons avec la déférence due à son talent, et dont nous nous empressons de faire part à nos lecteurs.

Dans la dernière livraison, il s'est glissé, à son avis, une erreur regrettable, à propos du Groupe de Verdun, pl. XX.

Il croit qu'il faut y voir non pas la sainte Famille, mais bien la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple par la Vierge Marie et son acceptation par le vieillard Siméon, et il appuie son affirmation sur ce fait que nombre de représentations analogues, faisant partie d'une suite de la vie de Notre Seigneur, fixent avec précision le sens de ce motif iconographique bien connu, dit-il, des archéologues.

Nous croyons faire chose agréable à tous, en signalant ainsi toutes les données que peut fournir la science pour offrir une base sûre aux appréciations de chacun, et la justification des explications que nous pourrions avoir à présenter au lecteur.

La Rédaction.

CORPORALIER ET BOURSES

Voir planche XXIV.

On appelait *Corporalier*, la boîte ou l'étui destiné à renfermer le corporal. Celui-ci couvrait primitivement tout l'autel ; de plus, on en conservait plusieurs dans le même réceptacle, c'est ce qui motive la hauteur ou la profondeur de quelques corporaliers.

Les anciens inventaires les désignent sous les noms suivants : *receptaculum*, *repositorium*, *petite layette carrée* ou *estuit à corporaux*.

Non seulement le dessus du couvercle et les côtés extérieurs de ces sortes de boîtes étaient ornés avec luxe, mais encore l'intérieur lui-même. Fines broderies historiées, émaux, pierreries et perles fines, tout y était prodigué. Le brodeur y reproduisait des scènes empruntées à la Passion de Notre Seigneur. Le Crucifiement, l'*Ecce homo*, la Descente de Croix, les instruments de la Passion, la Sainte Face, l'Agneau sans tache, le monogramme du Christ, tels sont les sujets le plus ordinairement retracés à l'aiguille.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, quand peu à peu s'introduisit l'usage d'avoir une bourse spéciale pour chaque ornement, le corporalier perdit sa forme primitive : les côtés de la boîte, désormais inutiles, puisqu'il n'y avait plus qu'un corporal dans chaque bourse, furent supprimés ; il ne resta plus que le dessous et le couvercle reliés par une toile à une extrémité et par des rubans ou un morceau de soie latéralement, c'est ce que nous appelons encore aujourd'hui la *bourse*.

Quelques extraits d'anciens inventaires permettent de se faire une idée exacte de la richesse de ces objets.

XII^e Siècle.

Le Musée de Cluny possède un corporalier (N^o 6527) du XII^e siècle, en soie brodé, d'or. — Les sujets sont : le Christ entre Marie et saint Jean, la crèche, la figure du Père Éternel. Les bordures sont composées de fleurs, d'entrelacs et de lis.

XIII^e Siècle.

Inventaire de 1297. (Cathédrale d'Angers) : « Item unam bursam de sirico deauratam. »

XIV^e Siècle.

Histoire de la Cathédrale de Rodez. — *Inventaire de 1323.* « Item quidam cofinus parvus, plenus corporalibus. »

Labarthe. — *Inventaire de Charles V*, en 1379. N^o 1195, « Item le Corporalier, où sont les corporeaux du grand calice, brodés de point, à ymages d'or, esmaillées sur le plat. »

N° 2618 « Item ung Corporalier de velours vermeil, brodé à une croix, ou y a un *Agnus Dei* d'argent doré et quatre papillons qui ont les elles (ailes) de France. »

XV^e Siècle.

Inventaire de N.-D. de Cambrai, en 1401. « Premiers. Une bourse perlée, Notre Seigneur séant en sa majesté et à ses côtés saint Pierre et saint Paul.

« Item une autre a un couronnement à un des lès sur velours vermeil, et à l'autre lès saint Jean-Baptiste, ouvré de brodure sur velours vert.

« Item une autre où Notre Seigneur est en croix en l'un des lès et le Vironicle à l'autre, ouvré de brodure sur velours vermeil.

« Item une autre losenghiet d'or et de lions d'argent et losenghes de inde.

« Item une bourse armoyée et esquarterlée à une noire barre de travers. »

Inventaire de la Cathédrale de Lyon, en 1448. N° 236. « Unum taceceulum argentatum et deauratum et quadratum, ad tenendum corporalia, cum armis ecclesiæ et D. de Talaru.

N° 314. « Primo duos estuyes pro tenendo infra corporalia de panno brodato cum parvis perliis in certis locis, una cum ymagine Crucifixi ab una parte et in alia parte est de annonciatione Dominica, forratas de cindali rubeo et alia est brodata ad duas ymagines de quodam rege et de quodam episcopo, forratas de boccassino jam antiquo. »

Inventaire de la Cathédrale de Bayeux, en 1476. « Item y a ung estieu de drap d'or à champ vermeil et dedans a onze parements de corporeaulx, bien excellens et de très fine telle.

« Item a ung aultre estieu, couvert de drap vert et dessus a ung aignel en brodure et dedans neuf paremens de corporeaulx de telle moyenne. »

Inventaire de Charles le Téméraire, N° 2200. « Item une petite layette carrée, la où on met les corporeaulx et y en a dedens, à ung crucifiement et autour brodée de couronnes et d'étoilles de fil d'or. »

Inventaire de la Cathédrale du Mans, en 1482. « Un très bel repositoïr à corporeaulx, à l'ymaige Dieu élevé. »

XVI^e Siècle.

Inventaire de la Cathédrale d'Angers, en 1539 « Item duo corporalia ad modum pere seu marsupii composita, quorum unum ex broderia confectum, cui inest ymago Beate Marie Virginis; aliud vero est figuratum pluribus columbis albis. »

Inventaire de la Cathédrale d'Angers, en 1596. « Item ung beau et riche corporalier de velours violet, couvert par-dessus de fil d'or et au dedans est l'histoire de la passion de Jésus-Christ, avecques une couverture fort riche et son estuy chargé des armes de Durestal en argent. »

Inventaire de la Cathédrale d'Angers, en 1599 « Deux corporaliers et garnitures achetés par l'avis du Chapitre le 25 oct. 1599 à la vente des meubles de deffunt M. le doyen de la Barre : L'un, de satin rouge, couvert de broderie à fleurons d'or et d'argent, au meillieu duquel est escript en broderie d'or ce mot I H S, enrichy de perles. Le dit corporalier, garny d'un beau couvercle de calice de mesme façon émaillié au millieu, où y a une figure de Notre-Dame, d'une platine toute couverte de broderie d'or et d'argent enrichie de perles où y a pareillement une figure Notre-Dame tenant ung Jésus entre ses bras et de l'escriture allentour, et de deux corporeaulx, l'un enrichy de soie rouge, et l'aultre de soye noire. —

L'autre corporalier de broderie d'or et de soye, fait au petit point, où sont portraits la figure de Notre Seigneur portant sa croix et plusieurs autres personnages et tout allentour du dessus y a des lettres d'or escriptes sur champ d'or. Ledit corporalier, garny d'une couverture de calice de mesme façon, où il a une croix faicte en partie de soye verte sur un champ d'or, tout autour de laquelle sur mesme champ sont escripts ces mots en lettres d'argent : *O Mater. memento mei*, avec quatre touffes de soye cramoysie rouge aulx quatre coings et de deux corporaulx, l'ung de toille baptiste ouvré de blanc tout allentour et l'autre de Cambrai, ayant un ourlé pers avec ung estuy de cuyr violet. Dans lequel corporalier y a aussy ung taffetas blanc de trois quartiers de long ou environ brodé de dentelle d'or tout à l'entour. »

Inventaire de N.-D. de Cambrai, en 1541. « Item une aultre neufve bourse et bien riche de soye rouge de brodure d'or eslevé, où est comme une fontaine au milieu, à fleurs d'argent blanc doré, faict par l'église et sert par les bons jours.

« Item une aultre boîte grande, de velours rouge cramoisy, où est un milieu en ung soleil *Agnus Dei* et orné à l'entour de riche bordure d'or eslevé et dedans ladite boîte à un pale ou quarreau à mettre sur le calice, lequel est de semblable veloux, tout orné de perles et escript d'iceulx : *hoc facite in meam commemorationem* et au millieu I. H. M., lesquelles perles viennent de feu M. Orcel. »

Corporalier du musée de Cluny, n° 6579. Sur le couvercle, le Christ en croix, entre Marie et saint Jean, figures brodées en relief avec semis de larmes d'or, sur les côtés l'inscription : *Salve, crux preciosa, que in Sanguine CXPI, dedicata est.*

Inventaire de la Cath. de Vannes, en 1555. « Un corporalier de velloux cramoisy, texu d'or et au dedans un corporal ouvré de fil de soye noire.

« Aultre corporalier, texu d'or, et garny de petites feilles d'argent doré et brodé de rouge. »

XVII^e Siècle.

Inventaire des ornements de Saint-Eustache de Paris, 1601. « Ung corporalier de drap d'or frisé, garni de son vollet, passémenté d'or. »

Inventaire de la Cathédrale de Treguier, en 1620. « Cinq estuys à mettre les corporeaux des cinq couleurs en dessus, avec la croix et parement d'argent.

« Cinq voiles des mesmes cinq couleurs, dont il a quatre de taffetas et un damas avecq la croix d'argent.

« Cinq petits carrés pour couvrir le calice de damas des cinq couleurs en dessus avecq les mesmes croix d'argent. »

Inventaire de la collégiale de Saint-Chamond, en 1643. « Un ornement de satin blanc à fleurs une boîte pour les corporeaux, avec palle et le voile, le tout de même satin, chaque pièce marquée de croix de mesme passément d'argent, or et soye couleur de feu. — De même pour l'ornement rouge, vert, violet et noir. »

Inventaire des ornements de la Cath. de Sens, 1553. « Une bourse du corporalier de toile d'argent, ornée d'une croix en broderie d'or, avec un petit passément d'or tout à l'entour et une perle de même étoffe en broderie . . . De M. de Bellegarde (1621-1646).

« Une aultre bourse (xvi^e siècle probablement), sur laquelle est représentée en broderie la rencontre de saint Joachim et de sainte Anne. — Une pale, où sont représentez une Vierge et deux anges aussy en broderie.

- « Un aultre corporalier de satin rouge, couvert d'un grand soleil en broderie d'or, au milieu duquel est un nom de Jésus et au dedans sont représentés les instruments de la Passion, avec un agneau en broderie d'argent aux pieds de la croix. (xvi^e siècle).
- « Une aultre bourse ou corporalier de satin rouge, sur laquelle est représenté un pellican et quelques autres figures en broderie d'or avec quelques petites perles fines et au dedans est une résurrection en broderie sur un fond de satin blanc, et deux pales, l'une en satin rouge sur laquelle est représenté une croix de fil d'or avec les instruments de la Passion, l'autre de satin blanc, sur laquelle est un nom de Jésus, une croix et aultre figures d'ancienne broderie. (xvi^e siècle).

D'après les citations précédentes, on peut voir quelle importance on attachait jadis aux corporaliers. Chaque église en possédait un fort petit nombre; quelques-uns étaient d'une grande magnificence. Il y en eut même en vermeil émaillé, en ivoire; celui de Lyon, dont il est question plus haut (N^o 231 de l'inventaire de 1448), était en métal, vermeil ou argent; il est donné dans l'inventaire au rang des bijoux.

L'inventaire de la Sainte-Chapelle de Paris en signale un d'argent *émaillé à tout le couvercle*, et celui du duc de Berry, en 1416, un en ivoire, dont le couvercle représentant la Passion était « à ymages de toile... » Le concile d'Avignon prescrivit en 1574, que le voile de calice (dont auparavant il est rarement question), couvrit tout le calice et qu'il fût de la couleur des ornements. Peu à peu s'introduisit l'usage de munir chaque ornement d'une bourse, d'un voile et d'une pale assorties et de la même couleur. Il en résulta qu'à partir du xvii^e et surtout du xviii^e siècle, on se contenta en général de simples croix de broderie d'or sur les bourses. Ce n'était plus le très précieux petit meuble du moyen âge, c'était un *accessoire*, comme l'étole et le manipule, d'autant plus négligé, qu'à la suite des marbres, des stucs et de tout le luxe de mauvais goût, venu d'Italie, dont la France était envahie, notre broderie historiée disparaît peu à peu. Il fallait suivre la mode, le grand style et remplacer les merveilleux travaux à l'aiguille du Moyen âge par des étoffes lamées d'or, brochées à fleurs, n'ayant plus aucun caractère religieux, et couvrir les ornements de *broderies en bosse* et de *paillettes d'or*. Aussi ne faut-il guère chercher de corporaliers un peu remarquables au delà du xvi^e siècle.

Voici maintenant la description de trois corporaliers et de deux bourses(1).

(1) Les n^{os} 1, 2, 3, 5 font partie de ma collection; le n^o 4 appartient au Musée diocésain d'Angers.

Le n° 1 date de la fin du xv^e siècle. Il est *textu en or*. Un tertre vert, semé de fleurs, sur lequel on voit un agneau avec nimbe crucifère, porte la Croix. Le titre, la couronne d'épines, les clous, l'échelle, la lance, l'éponge et tous les autres instruments ordinaires de la Passion entourent la Croix, au-dessus de laquelle s'étend sur un fond d'or, orné de croix et de larmes, un nuage, ondulé à la manière du xv^e siècle. A droite et à gauche, un galon tissé de branches et de fleurs à cinq pétales encadre le corporalier. J'en donne le dessein. (*Voir la planche XXIV^e*).

Le n° 2 est entier, il a 0,21 de largeur, 0,225 de longueur et 0,05 de profondeur. Une légère broderie, en fil d'or, couvre le satin rouge de gracieuses arabesques et de feuillages. Au centre du couvercle, on remarque le chiffre IHS enfermé dans un cœur, autour duquel se trouve une belle couronne d'épines, tout cela brodé en lame d'or. Cet intéressant spécimen date du milieu du xvi^e siècle.

Le n° 3 a 0,34 de longueur, 0,30 de large; il date de la même époque que le précédent. Au devant de la Croix est assis Notre Seigneur, couronné d'épines, le roseau à la main. Tout autour, sur un fond de velours rouge, sont brodés les instruments de la Passion et au bas, en grandes lettres d'or, ces mots :

VIDETE · SI ES · DOLOR
·SICVT · DO LOR · MEVS

Entre les deux parties de l'inscription, il y avait un écusson, qui malheureusement a été enlevé.

Le n° 4, sur un fond de velours noir, est une bourse avec la figure de la Vierge au pied de la Croix. Il date de la fin du xvi^e siècle, peut être du commencement du xvii^e.

Le n° 5, tissé en or et soie rouge, avec un monogramme du Christ et des fleurs, date du milieu du xvii^e siècle, peut être du xviii^e.

L. de FARCY.

LE TRIOMPHE DE LA VÉRITÉ

SUIITE DES TAPISSERIES DE RUBENS

Explication de la planche XXV.

La cinquième Victoire du Saint Sacrement dans la suite des âges, s'étendant du traité de Westphalie (1) jusqu'à la fin des révolutions, sera remportée, selon Rubens, par le *triomphe de la Vérité de l'Eucharistie* sur les ennemis de son règne.

Essayons de décrire cette scène qui regarde l'*histoire moderne* et dépeint le funeste élan de nos sociétés vers la liberté mal comprise, élan qu'inspire visiblement le génie de l'erreur.

La lutte pour la Vérité est une question de vie ou de mort, c'est la grande question de nos jours, et un choc doit se produire qui dégagera la *Divine Vérité*, retenue captive.

Chacun des âges précédents a cru pouvoir l'atteindre et la subjuguier; mais le temps seul, qui fauche les partis de l'erreur et les mauvaises doctrines, viendra un jour la délivrer de tous ses persécuteurs.

Du xvi^e au xvii^e siècle, les guerres de religion, nées en Bohême, d'après Rohrbacher, de la révolte des paysans contre la validité de la Messe, se traduisirent par une suite affreuse de sacrilèges et de profanations d'hosties. En élargissant la perspective, Rubens va nous montrer les derniers développements de ces attentats, lorsque toutes les sectes se seront coalisées, d'un bout à l'autre du monde, pour *abolir le sacrifice de la Messe*, glorification de Dieu et salut du monde. Ce jour-là il faudra choisir *ou bien la Vérité avec l'Eucharistie*, ou bien *la mort avec l'esclavage*.

Voyez en haut le dragon infernal à deux têtes, dont l'une jette feu et flamme contre la Vérité, pendant que l'autre distille le venin de l'erreur et

(1) Rubens, peintre, ambassadeur et diplomate, prévoyait la signature de cet acte de la politique protestante qui devait aboutir à la *destruction du Saint Empire romain*.

souffle son esprit de rage aux malheureux coalisés. Voyez les pauvres Antechrist, ces parvenus venimeux d'un jour, acharnés à retenir la Vérité éternelle, captive d'un monstre : *leur libre-pensée*. La vérité catholique qui a enfanté *la vraie liberté*; celle qui a fait et rendu tous les hommes *libres*, les peuples indépendants, les Etats *civilisés*; celle dont le Verbe a dit : *Veritas liberabit vos*, elle est devenue la proie du libéralisme qui passe; les satellites de la révolution s'en sont emparés. Cinq insurgés : l'esclave nègre d'Afrique, ceint du turban, au nom du *mahométisme*; — l'esclave d'Europe, avec le poignard, au service du *judaïsme*; — l'esclave de l'Asie, avec la barrette de philosophe, aux gages du *protestantisme*; — l'esclave d'Australie, vêtu en bonze, pour le *brahmanisme*, et l'esclave d'Amérique, avec la custode du Saint Sacrement volée pour une poignée d'or, représentant l'*athéisme*; — ces cinq sectaires se croyaient déjà triomphants sur la terre. L'ivresse et l'orgie, assises dans leur barque enguirlandée, la barque de perdition, attendaient les ravisseurs et leur tressaient des couronnes *des biens* de l'Église.

Trois disciples cependant suivaient *la Vérité* : le *prêtre*, qui tient du soldat tombé pour l'honneur; — le *Magistrat*, qui tient du docteur, avec l'Évangile, pour le *droit*; — le *Missionnaire*, qui tient du pèlerin pour le *règne* de la Vérité divine.

Soudain, le *Temps* saisit et arrache sa proie à la révolte visée dans le reptile à la large gueule. La bête des sectaires fléchit. Le puissant vieillard, à la faux redoutable, représentant « stabiliteur » du pouvoir de la Papauté, délivre et entraîne la Vérité. Les ennemis tombent. Au bas de la frise, le lion vient de saisir le loup ravisseur.

A ce moment la Vérité, fille de Dieu, reprenant son essor vers le Très-Haut, signale au monde le secret divin dont elle est la gardienne : *Hoc est corpus meum*. Voilà le corps de la Vérité. *La Vérité procède de l'union au Saint Sacrement*.

Jusqu'à la reconnaissance de ce principe, vous ne verrez donc qu'erreur, esclavage et meurtre entre les peuples; désespoir, guerre et servitude entre les nations!

Juste enseignement, à coup sûr.

A la révolution *d'en bas* engendrée par *l'ingratitude*, — nous le croyons avec Rubens, — succèdera la révolution *d'en haut*, par *la reconnaissance*

des victoires du Saint Sacrement. La Vérité, enseignant, en ces jours meilleurs, ces splendeurs aux peuples, ne tardera pas à réunir toutes les races sous leur Roi légitime, leur bon Roi pasteur, sous le même pavillon de sa Royauté au Saint Sacrement.

AL. DE S.

Etudiée archéologiquement, la tapisserie de Rubens se résume dans les deux inscriptions qui l'accompagnent et qui en élucident le sens symbolique: HOC EST CORPVS ME (*um*) — VERITAS. Quand Jésus-Christ, prenant du pain entre ses mains, a dit: *Ceci est mon corps*, il a prononcé une parole vraie, qui ne trompe pas. Lui-même n'est-il pas la Vérité, comme il l'a proclamé dans l'Évangile: *Ego sum via, veritas et vita*? Nulle parole n'est donc plus vraie, ainsi que l'a éloquemment affirmé saint Thomas d'Aquin dans sa belle hymne *Adoro te*:

« Nil hoc veritatis verbo verius. »

Or, les conséquences de cette parole de vérité sont multiples: d'abord elle nourrit l'homme, *cibavit eos Dominus*; de là ces guirlandes de fruits, surtout de raisins, par allusion au vin eucharistique, qui escortent les paroles de la Consécration. Puis, elle est lumineuse, étant toute céleste; aussi a-t-elle pour auréole des rayons brillants. Le propre de la lumière est de dissiper les ténèbres: les ténèbres morales sont ici le mensonge, l'erreur, l'hérésie, en opposition avec la Vérité, qui les confond et les anéantit: Satan, le prince des ténèbres, autrefois ange de lumière, le serpent tentateur, *serpens antiquus*, devient impuissant comme ses suppôts. Le Temps lui-même ne peut arrêter l'essor de la Vérité, *Veritas Domini manet in æternum*; il est désarmé, dans sa puissance terrestre, contre la fille du ciel, qui lui montre d'où elle vient: *Panem de celo præstitisti eis*. Enfin, la Vérité est une force, doublement symbolisée par de robustes colonnes vitinées et par le lion, couché sur sa proie, *Vicit leo de tribu Juda*. Saint Paul a dit aussi que l'Église est la colonne de la Vérité, puisqu'elle en est la gardienne officielle et infailible: *Ecclesia... columna et firmamentum veritatis*. (S. Paul., I, ad Timoth., III, 15.) Remarquons la forme particulière de l'ostensoir que tient des deux mains un des voleurs du temple saint: il a pu ravir l'enveloppe protectrice du Corps sacré du Sauveur, sa rage n'a pas atteint le Corps lui-même; il détruira le vase sacré, mais il ne pourra anéantir la présence réelle.

Cette scène pourrait être intitulée: *Le triomphe de la Vérité eucharistique sur l'erreur*.

Je dois faire une réserve sur l'esthétique de la composition. Sans doute, l'idée est substantiellement vraie, mais sa traduction par le pinceau s'inspire trop du paganisme et du naturalisme. Le Temps est une allégorie essentiellement païenne; non moins païenne est la conception de la Vérité, que l'on se plaisait à représenter nue, type que ne redouta pas d'employer le grave Baluze sur son sceau, en l'alliant à la Foi. Heureusement Rubens n'a pas déshabillé complètement la Vérité; mais il faut avouer que, pour une vertu surnaturelle, il l'a immodestement vêtue, et ce genre d'atelier est sans excuse dans le vrai art chrétien.

S'il fallait une épigraphe pour bien préciser la nature du sujet, l'Écriture sainte nous la fournirait: *Veritas liberabit vos*. (S. Joann., VIII, 32).

X. BARBIER DE MONTAULT.

L'ESTHÉTIQUE

L'ART CHRÉTIEN ET L'EUCARISTIE

(SUITE)

II

L'ART CHRÉTIEN SE DILATE DANS LES BASILIQUES

L'Église est une assemblée, l'assemblée de tous les fidèles; tous les hommes sont appelés à en faire partie. Elle implique l'idée d'une multitude, d'une multitude innombrable. Aussitôt qu'elle est devenue libre de prendre son extension, elle ne se contentera plus d'étroits et mystérieux sanctuaires où ne peuvent se glisser à la fois qu'un petit nombre d'initiés. Les salles où une famille privée peut réunir relativement de nombreux parents et amis ne sauraient non plus lui suffire. Elle prendra pour type de ses temples la basilique, c'est-à-dire la construction couverte la plus vaste, la plus apte à contenir tout un peuple, qui fut en usage dans l'Empire.

En adoptant la forme des basiliques, les chrétiens ne renoncèrent pas, pour cela, aux données qui leur venaient des Catacombes. Ils eurent soin, notamment, de faire dans leurs propres basiliques, reposer l'autel principal sur la Confession, c'est-à-dire sur le lieu de sépulture d'un martyr.

Au-dessus ou à peu près de la Confession et de l'autel eucharistique désormais confondus, s'élevaient l'arc triomphal et la voûte absidiale, et



TAPISSERIES DE RUBENS A MADRID

La Vérité

XVII^e Siècle

l'abside elle-même constituait le sanctuaire. Cette disposition paraît avoir eu ses analogues dans les basiliques civiles, là où se plaçaient les juges pour rendre la justice ; mais elle se rapporte bien mieux aux *arcosolia* des Catacombes largement développés.

Il faut considérer cependant que l'exiguïté des cellules qui constituaient les sanctuaires dans ces vénérables souterrains faisait que la voûte qui les recouvrait, étant très rapprochée elle-même de l'autel, pouvait être censée le recouvrir immédiatement, et que le centre de cette voûte était le lieu d'honneur le plus convenable pour y placer l'image principale du divin Sauveur ; de là, une tendance dans les basiliques à rapprocher l'autel du centre du monument, et c'est pour cela qu'en le supposant placé à l'entrée de l'abside, nous avons dit : *à peu près*.

Prenons garde, en effet, qu'on retrouve là deux idées distinctes, faite pour s'associer et qui, cependant, peuvent changer le caractère du monument selon que l'on incline vers l'une ou vers l'autre. Ces idées sont toujours celles de sanctuaire et d'assemblée. Quand la première domine, la forme qui convient le mieux à l'édifice est la disposition circulaire ; alors tout naturellement l'autel vient en occuper le centre et la voûte au-dessus s'élève en coupole. Si le monument demande à se développer en étendue, on peut lui donner des bas-côtés concentriques ; s'il prend la forme de croix, la croix sera à quatre branches égales ou en croix grecque. Le type de ce genre de construction avait été donné, dès le temps de Constantin, par l'église du Saint-Sépulcre ; développé, il a produit au *vi^e* siècle Sainte-Sophie de Constantinople. L'édifice construit dans ces conditions peut devenir vaste et contenir un grand nombre de fidèles à la fois ; mais les fidèles y seront répartis tout autour du sanctuaire et ne paraîtront pas n'y faire qu'une seule assemblée.

La nef oblongue de la basilique se prête bien mieux aux besoins d'une assemblée commune, et par là même elle en exprime l'idée. L'église aura son sanctuaire, mais elle ne sera pas uniquement un sanctuaire, si l'on adopte la forme de croix, ce sera une croix à pied allongé comme l'était la vraie croix, c'est-à-dire une croix latine, et le sanctuaire trouve admirablement sa place dans la tête de cette croix.

A Saint-Pierre de Rome, les premiers architectes, Bramante, Michel-Ange

avaient l'idée de faire de la coupole à peu près tout le monument. Les besoins du culte y firent adjoindre la grande nef ; c'était éminemment rationnel pour un édifice qui devait servir aux principales assemblées de toute la chrétienté. Jérusalem est resté un sanctuaire, Rome est le *trait d'union* de tout le monde chrétien. Et cependant le développement de la coupole à Saint-Pierre accuse bien hautement aussi, au dedans comme au dehors, l'importance du sanctuaire.

A l'origine, même après le triomphe de l'Église, ces vastes basiliques qu'elle construisit alors se ressentent encore du système des Catacombes, en cela que tout le développement de l'édifice, tout l'éclat qu'il pouvait recevoir était à l'intérieur.

Comme architecture sa beauté dut résider principalement dans les proportions de ces longues files de colonnes alignées dans la nef pour faire comme une magnifique avenue du sanctuaire. Sur ce sanctuaire même où s'immolait la Victime eucharistique, où se distribuait le pain de vie, devaient se fixer tous les regards, et vers lui, quand il en serait temps, se diriger tous les pas ; un baldaquin élevé au-dessus de l'autel sur quatre colonnes pour lesquelles on recherchait tout ce qu'on pouvait connaître de matières les plus précieuses servait à l'honorer et aussi à marquer le but proposé à tous les fidèles. Aux mêmes idées devaient servir les ornements dont on allait recouvrir l'arc triomphal et la voûte absidiale qui en formaient le couronnement.

L'architecture en était fort simple, mais la peinture y trouva de vastes surfaces, admirablement disposées pour mettre en vue de tous les fidèles à la fois les représentations les plus propres à glorifier, à exalter le Dieu qui s'humilie dans l'Eucharistie, à célébrer ce Dieu vainqueur de toutes les persécutions par lesquelles le monde avait prétendu en quelque sorte le faire mourir une seconde fois en détruisant son Église.

L'Église assurée, au contraire, plus que jamais de sa durée y voulut préférentiellement une peinture qui non seulement fût durable, mais qui offrît elle-même une idée de durée, et la mosaïque, que Michel-Ange appelait une peinture pour l'éternité, fut choisie.

En fait, parmi les œuvres humaines il n'en est point qui ne soient sujettes à la ruine ; les mosaïques même ont subi les atteintes du temps, et il n'est pas jusqu'aux institutions de l'Église qui, dans leurs formes accidentelles, n'en

ressentent les vicissitudes. Mais quant à ses dogmes, quant à sa morale, quant à l'essence même de son existence visible dans la personne de ses chefs et de ses membres, elle est inébranlable, et ce qui, parmi les œuvres humaines, se présente avec les meilleures conditions de stabilité est ce qui exprime le mieux ce qu'elle est, ce qu'elle affirme véritablement ; et si cependant le monument vient à finir, ce qu'il exprime ne finit pas. La pierre et le marbre employés comme les matériaux les plus durables pour dire que le Christ et son Église subsistent et règnent éternellement, ont pu tomber et se briser, mais le Christ et son Église n'en règnent pas moins à jamais. On peut renverser et briser une croix ; mais la croix relevée comme expression du triomphe de Celui qui a vaincu par la croix, désormais il n'y a pas de puissance au monde qui soit capable seulement de l'ébranler sur ses bases.

Au sommet de la voûte absidiale, on fixa donc une image du Fils de Dieu dans le sentiment de son triomphe, de son règne éternel, on la fixa en mosaïque, sinon avec la pensée qu'elle durerait toujours, du moins afin d'exprimer l'idée d'une durée sans fin. Sur l'autel, Jésus-Christ est réellement présent, mais on ne le voit pas. Sous les voiles eucharistiques, il établit véritablement son règne dans les cœurs, mais c'est aussi un règne invisible. Cette solennelle image qui s'étale au-dessus du sanctuaire le manifeste tel que vous devez le concevoir. Elevé au plus haut des cieux, entouré de sa Cour céleste parce que c'est là qu'il a son trône, il préside cependant de là haut à tout ce qui se passe sur la terre et fait que tout ce qui s'y passe aboutit finalement au salut et à la perfection de ses élus, à leur glorification, au maintien et au triomphe définitif de son Église, complément assuré de son propre triomphe.

Nous avons parlé tout à la fois de la voûte absidiale qui s'étend au-dessus du sanctuaire et de l'arc triomphal qui en ouvre l'entrée dans les basiliques Constantiniennes, comme également propres à exprimer la pensée de son couronnement ; n'en conclura-t-on pas que cette image du Christ triomphant, que nous venons de voir s'étaler dans la convexité de la première pouvait aussi bien trouver sa place dans l'espace qui surmonte le second, et ne va-t-il pas en résulter de doubles emplois et de la confusion ?

Il est certain que des convenances analogues invitaient à répéter, dans ces deux parties différentes et correspondantes d'un même édifice, l'image

solemnelle du Fils de Dieu, mais on a pu le faire sans confusion, comme on répète le même nom dans une litanie afin d'attribuer à la même personne divine ou humaine successivement diverses qualifications. Par ce moyen, on a pu montrer tour à tour Notre-Seigneur au milieu de sa Cour en tant que cette Cour est formée par ses apôtres et ses saints, et ensuite le placer au milieu des emblèmes de l'Apocalypse également propres à rendre l'idée de sa glorification, les quatre animaux évangéliques, les sept anges, les sept flambeaux, les vingt quatre vieillards. Dans la basilique de Saint-Paul hors les murs, c'est ainsi que le divin Sauveur, entouré des apôtres sur la voûte absidiale, apparaît sur l'arc triomphal entre les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards.

On a pu, à l'image personnelle de Notre-Seigneur, substituer sur l'arc triomphal une de ses figures emblématiques, l'agneau, par exemple, comme à Saint-Côme et Saint-Damien, ou bien le représenter dans des conditions propres à un mystère particulier de sa vie, de nature à exprimer sa glorification, comme la transfiguration dans la mosaïque des saints Nérée et Achillée, toujours à Rome.

Où trouver, comme idée, un thème plus magnifique? où trouver une situation plus favorable, en vue, à la fois, de toute l'assemblée des fidèles, au plus haut de l'édifice; pas si haut, vu l'élévation moyenne de cet édifice, qu'il soit nécessaire de renverser aucunement la tête pour bien voir? Il y avait là pourtant dans la solennité de la situation, dans la grandeur du sujet quelque chose qui pouvait facilement devenir écrasant pour les talents médiocres. Et, en des temps de bouleversements sociaux où l'art était en déclin, les procédés de la mosaïque y prêtant, là où l'on voulait une souveraine Majesté, l'on fit souvent dur et raide jusqu'à la laideur, à tel point que des critiques trop peu expérimentés ont été jusqu'à croire que cet adorable Sauveur qui avait en lui le type de toute beauté, toute une école artistique avait voulu le faire laid comme à plaisir. Non! non! si une pareille aberration avait été possible, elle ne pourrait se concevoir que là où s'applique le texte d'Isaïe invoqué dans la circonstance: *Non est species ei neque decor* (Is. LIII.), c'est-à-dire à Notre-Seigneur lorsque dans le paroxysme de sa Passion, livré pour nous à l'excès des ignominies et des douleurs, il parut tout défiguré. Et voilà précisément que dans les temps dont nous parlons,

on évitait absolument, au contraire, de le représenter dans ces conditions, au point, pendant longtemps, de ne vouloir pas même l'attacher en image à la croix. Et encore, longtemps après, quand on se fut décidé à exécuter les premiers crucifix, on voulut le représenter en tant que vainqueur et glorieux sur la croix même.

Les plus anciennes mosaïques absidiales, celles qui ont servi de type à toutes les autres sont précisément celles aussi qui se sont le mieux préservées du défaut dont nous parlons. La plus ancienne de toutes, la mosaïque de sainte Pudentienne, qui remonte, M. de Rossi l'a prouvé, au iv^e siècle, la seule qui soit antérieure à l'invasion des barbares, est tout à fait exempte de ce défaut. Il semblerait, au contraire, que ce qu'on y avait imprimé d'aisance, de pittoresque et de mouvement, ait paru nuire à ce qu'on voulait de majestueux dans ce lit de justice tout divin, et que le génie, manquant pour faire le chef-d'œuvre auquel aspirait justement l'esprit chrétien, il ne soit resté, des tentatives qui furent faites pour l'obtenir, que l'impression même de l'effort et sa dureté.

Remarquons, cependant, que depuis lors, même les plus anciennes de ces tentatives sont demeurées les plus voisines du but, à Constantinople, à Ravenne comme à Rome même, au vi^e et au vii^e siècle, tandis que les mosaïques auxquelles s'adressent le plus justement ces reproches de raideur et de rudesse que l'on a trop généralisés ne sont que du ix^e ou du x^e siècle.

Que serait-il arrivé, si l'art, au commencement de l'ère moderne, définitivement vainqueur de la barbarie, contre laquelle il n'avait cessé de lutter tant qu'il était absolument chrétien, eût continué aussi absolument de l'être, quand il était en possession de tous ses moyens d'exécution? Les grands artistes qui se produisirent alors n'auraient rien pu tenter de plus digne de leur génie, Raphaël avec toute sa suavité, Michel-Ange avec sa grandeur, que la réalisation de cet idéal. Le Christ dans la gloire, non dans une gloire inaccessible, mais en tant que des sommités où il habite il a l'œil sur nous, prêt à nous entendre, à nous protéger, toujours poursuivant son règne par son Église.

Mais ne leur faisons nous pas injure en donnant à croire que cet idéal ou un idéal analogue serait resté étranger à Raphaël dans la *Dispute*

du Saint Sacrement, dans la *Transfiguration*, à Michel-Ange dans son *Christ de la Minerve*, dans celui du *Jugement dernier*?

La *Dispute du Saint Sacrement*, surtout, offre ce trait commun avec les anciennes mosaïques absidiales, que l'image du Christ apparaît de part et d'autre comme la manifestation des réalités sacramentelles qui, effectivement accomplies sur l'autel des basiliques, sont représentées dans le tableau de Raphaël à la place correspondante.

La corrélation est palpable, mais cette corrélation même fait sentir la différence des deux situations. Ce qui pouvait en conséquence suffire pour de nobles et ingénieuses fictions dans la *Salle de la signature* n'eût pas été approprié au même degré aux solennelles réalités du temple. Le Christ de la *Transfiguration* vise à plus d'éclat, et nous ne disons pas qu'il ne mérite aucune admiration; mais croire qu'il lui fut avantageux d'être posé à la haute place ménagée dans le plan des anciennes basiliques et qu'il y répondit à toute l'étendue du programme, ce serait aller au delà de nos appréciations.

Michel-Ange dans son *Jugement dernier* a prétendu par une exubérance de force rendre la toute-puissance du *Souverain Juge*, et sans accorder pour cela qu'il n'ait fait fausse route, nous sommes bien éloignés de méconnaître la puissance qu'il a montrée et dans la conception et dans l'exécution de son gigantesque tableau. Mais dans les conditions dont nous parlons, si les *Christ* de Raphaël peuvent être réputés insuffisants, le sien ne serait pas supportable.

L'idée de ce *Christ* appelé, en dominant le temple matériel, à montrer qu'il domine et l'Église et le monde, a pu être exprimé dans les bas temps de l'antiquité chrétienne et la période la plus rude du Moyen âge, comme par signe, mieux peut-être qu'elle ne saurait être rendue avec la vérité d'imitation et toutes les finesses d'exécution que l'on exige de l'art depuis que, pour la perfection des procédés, il a fait de si grands progrès.

En somme, nous aimerions à voir nos plus grands artistes aux prises avec ce sujet sublime; mais nous n'affirmons pas qu'il ne soit pas heureux pour eux que le système d'architecture ayant changé, ils n'aient pas été mis en demeure de résoudre le problème.

Dans notre siècle, n'ayant plus aucun système d'architecture qui nous

fût absolument propre, on a essayé tour à tour de raviver tous ceux du passé. Nous avons donc vu construire des églises sur le plan des anciennes basiliques. Comme elles se prêtent mieux qu'aucun autre genre de construction à recevoir des peintures murales, nous avons dû à la disposition de l'église de Saint-Vincent de Paul, à Paris, en grande partie le chef-d'œuvre de Flandrin, la *Procession des Saints*. Est-il à regretter que l'éminent artiste n'ait pas été appelé aussi à peindre le grand *Christ* absidial vers lequel s'avance ce cortège si justement admiré? On ne peut dire que ce Christ, tel qu'il a été fait, ne soit convenable, mais on n'en parle pas. Il est douteux qu'on en parlât davantage s'il eût été peint de la main de Flandrin lui-même. Il est si difficile de ne pas rester au-dessous d'un pareil sujet! Tel qui s'inspire aux approches du sanctuaire ne pourrait facilement en supporter les splendeurs s'il y pénétrait plus avant.

Ces considérations doivent servir à nous consoler pour ce que nous avons perdu par la disparition de la voûte absidiale et de l'arc triomphal dans nos églises. Voyons maintenant, au contraire, ce que nous avons gagné aux nouveaux systèmes d'architecture qui ont déterminé ces changements.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(A continuer.)

MESSAGE DE L'ACADÉMIE ET COUR DU CHRIST

AU GOUVERNEMENT DE L'ÉQUATEUR

Excellentissimes Seigneuries : *L'Académie et Cour du Christ*, association de culte, de propagande et d'enseignement, fondée à Grenade, pour restaurer la souveraineté sociale de N.-S. Jésus-Christ — s'unissant à l'enthousiasme de la nation de l'Équateur — présente à Vos Excellences ses plus cordiales félicitations pour le décret du 23 juillet 1883, qui couronne glorieusement la consécration de cet État au Sacré-Cœur de Jésus.

L'érection de la Basilique nationale de l'Équateur à la Souveraineté du Sauveur des républiques, du Sauveur des royaumes et des empires, nous semble être plus qu'un hommage de gratitude de la part de votre peuple à son Divin Libérateur. A nos yeux, ce sera la première pierre de l'édifice de résurrection pour plusieurs races, qui gisent, ainsi que dans un tombeau, ensevelies dans toutes les corruptions morales, intellectuelles et matérielles de l'athéisme.

Vous avez fait, Excellentissimes Seigneuries, un grand acte de foi, d'espérance et de charité nationales, en même temps qu'un acte de la plus forte et transcendante politique ; car la proclamation officielle de la Souveraineté de Jésus-Christ, *Souveraineté indignement vouée au pilori par toutes les sociétés modernes* (1), atteint directement et tranche le réseau des trames odieuses des politiques hérodiennne, pilatesque et pharisiaque.

LE CHRIST RÈGNE ! (2) Ce cri que nous avons relevé à Grenade il y a dix-huit ans pour l'Espagne, au milieu des haines de la Révolution et des rugissements, des blasphèmes que vomit l'Europe :

Vos Seigneuries Excellentissimes l'ont fait retentir au milieu des bénédictions du globe, du haut de la cime des Andes.

Veuille le ciel, qu'à l'écho d'une telle acclamation d'amour, d'adoration et de louanges, répétée en chœur par toutes les nations du vieil et du nouveau monde *s'effondre l'Empire de Satan*, disparaissant à jamais dans les tourbillons de flammes de ses abîmes ! Agréez, etc.

Joseph GRAS et GRANOLLERS.

Chanoine du Sacro-Monte.

(1) Selon la phrase énergique d'un journal de l'Équateur : le *Courrier d'Asuay*.

(2) C'est le cri de guerre et de victoire des rois catholiques, à la prise de Grenade du 2 février 1492. C'est le cri de l'Espagne poussé depuis, à la découverte de l'Amérique par Colomb, à la prise d'Oran par Cisneros, et par Jean d'Autriche à Lépante. — Nos félicitations au chanoine Gras. — A. de S.

Le Gérant,
X. JEVAÏN.

Le Propriétaire-Directeur,
Baron ALEXIS DE SARACHAGA.

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

L'ŒUVRE

LA SITUATION ACQUISE

UNE PREMIÈRE ANNÉE

(SUITE)

Assurément le cœur éprouve une vraie, légitime et profonde satisfaction à voir le RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST, tel qu'il fut aux siècles passés, reparaître à nos yeux comme pièce par pièce, se révélant, aux seuls vestiges qu'il a laissés, dans sa grandeur, son étendue, sa puissance, sa stabilité, et se montrant dans la série des âges, au milieu de lutttes perpétuelles perpétuellement vainqueur.

Cette vue console et fortifie, rassure et tranquillise.

Mais là ne s'est pas bornée notre ambition ;

Car, plus qu'aux ennemis du Christ, nous voulions parler AUX ENFANTS
DU RÈGNE.

Et avec eux nous ne pouvions pas rester à l'extérieur, et nous contenter d'admirer les gigantesques substructions, les inébranlables assises, la masse imposante et la solidité à toute épreuve de ce temple spirituel que le nouveau Salomon, le Roi pacifique, a élevé dans l'humanité à la gloire du Très-Haut. Nous voulions en faire entrevoir les magnificences intimes, en montrer un à un les riches matériaux, en faire admirer le prix, l'éclat et la beauté, et même aussi, peu à peu, en faire connaître la merveilleuse et toute divine ordonnance.

Il est une anomalie étrange dans la création : sans pouvoir en expliquer le mystère, la philosophie elle-même l'a constatée, et nous en faisons tous les jours une douloureuse expérience.

Placé, par ses facultés supérieures, au sommet de la création visible, l'homme se trouve cependant dans ces facultés-là même comme réduit, amoindri, impuissant, inférieur à son rang et à son rôle. On dirait un être frappé d'étiollement à son origine première.

Sa nature d'homme, considérée en elle-même dans ses éléments constitutifs, est sans doute au complet; mais elle nous apparaît manquant de plénitude dans son développement, d'intégrité dans ses puissances, d'équilibre dans ses forces. Son intelligence, quels que soient ses efforts, ne se peut établir dans le plein domaine du vrai, dans la pure jouissance de cette lumière supérieure qui semble devoir être son milieu; sa volonté reste malgré tout timide et hésitante; ou elle devient brusque et violente; souvent elle est sans ressort, sans initiative; ou bien sans fermeté, sans consistance. A la limpide et toujours sûre lumière de sa raison, et dans la puissance tranquille d'une volonté toujours droite et toujours ferme, il devrait régir en roi tout ce qui est au-dessous, soit en lui, soit dans le monde extérieur; et, le plus souvent, il ne voit pas ou voit mal; le plus souvent il subit la loi des sens, la loi de ce qui l'entoure; ce par quoi il est homme est en déficit.

Quoi donc? Dieu aurait-il, pendant qu'il donnait à tous les autres êtres de la création, la pleine perfection de leur nature, pour remplir sans lacunes le rôle qui leur était désigné, Dieu aurait-il refusé à celui qu'il y établissait roi et modérateur, l'entier perfectionnement que comporte sa nature et que demande son rôle dans l'univers?

Oui, ce couronnement de l'être humain, cette absolue perfection qu'aurait pu recevoir sa nature, Dieu ne les lui a pas donnés (1).

Ah! il voulait mieux pour le chef-d'œuvre de ses mains, pour celui qui était le terme de tous ses autres ouvrages, eux-mêmes si merveilleux. Dieu s'est réservé de le compléter, de le perfectionner en donnant pour supplément à sa nature quelque chose de bien supérieur à cette nature, quelque chose de supérieur à toute nature créée possible : il voulait lui faire *un don, une grâce*, qui de son nom s'appellerait LA GRACE, don suréminent, ineffable, auquel la pensée de l'homme n'aurait pu même s'élever ; Dieu se réservait de compléter l'homme en se donnant à l'homme.

Oui, il devait être vrai un jour que nous aurions pour achever, pour couronner l'œuvre du sixième jour, l'*Emmanuel, le Dieu avec nous*.

Dieu dans l'humanité, et se faisant lui-même l'achèvement de la nature humaine, voilà l'incompréhensible merveille d'amour qu'il nous est donné de voir se réaliser depuis le commencement du monde.

Et parce que l'homme souvent ne la voit pas, ou ne la regarde que d'un œil distrait et superficiel, la *Revue* voudrait, si Dieu daigne bénir nos intentions, combattre, pour sa part et à sa manière, cette inconcevable indifférence, aussi coupable que funeste, dans laquelle vivent un si grand nombre, même de chrétiens, par rapport au grand *Don de Dieu*. C'est dans ce but qu'elle évoque, pour les mettre en lumière, les monuments qui redisent de mille façons différentes son action dans l'humanité.

(1) Outre la justice originelle, appartenant à l'ordre surnaturel, par conséquent tout à fait au-dessus non seulement des exigences, mais encore des aptitudes et des capacités propres de son être humain, le premier homme avait reçu, dans l'ordre naturel, pour l'entier développement de ses facultés supérieures, les dons infus *mais gratuits* des quatre vertus morales. (St. Thom. 1^a 2^æ Q. 85. A 3. — Bellarm. --Virceburg.). Chacune de ses puissances jouissant d'une intégrité absolue, se trouvait elle-même toujours dans l'ordre, et, dans son évolution, en parfaite harmonie avec toutes les autres.

Mais ces vertus infuses, cette intégrité, cette subordination, cette harmonie, tout en étant de l'ordre naturel, n'en étaient pas moins de purs privilèges nullement essentiels à sa nature : le péché les devait ravir avec la justice originelle ; et l'homme restait ainsi avec toutes ses facultés à l'état embryonnaire en quelque sorte, soumises désormais à tous les accidents et sans équilibre assuré entre elles, ni dans leur fonctionnement. Telle est la situation de l'homme déchu, et c'est en cet état que la *grâce* le trouve ; la *grâce* qui lui a été conquise par le Sauveur, et qui doit, s'il la veut accepter, suppléer à tout instant à ces avantages perdus et les compenser surabondamment de toute façon, ainsi que l'enseigne saint Paul aux Romains ; en même temps qu'elle replace, et instantanément, l'homme lui-même dans l'ordre surnaturel, et de la manière la plus merveilleuse, puisque c'est en le faisant vrai enfant de Dieu, en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, Fils unique de Dieu.

Et ne pouvons-nous pas dire que déjà la *Revue*, en ses quatre livraisons de la première année, en a fait entrevoir les grands traits?

L'*Emmanuel* nous a été donné pour achever l'homme; il l'achèvera de tous points : *il sera le supplément de sa nature; — il sera le guide de sa vie; — il sera le moyen pour lui de remplir sa fin.* Tel est le plan divin.

Il sera le supplément de sa nature :

La *Revue*, dans une thèse doctrinale : *La régénération de l'homme par la sainte Eucharistie* (2^e liv., p. 82) ne nous en a-t-elle pas esquissé l'admirable économie et tracé la marche progressive telle qu'elle doit se produire dans l'intelligence et dans le cœur? Et ne nous en a-t-elle pas indiqué les étonnants résultats dans ces hommes vraiment *régénérés* qui s'appellent « les Saints », et que nous voyons en acte avec ce concours de la Divinité devenue le moteur vrai de leurs facultés humaines, soumises par eux entièrement à son action directrice et surélevante?

Et le mode par lequel l'*Emmanuel* prétend s'inoculer à l'homme pour être son divin supplément, n'a-t-il pas été mis aussi sous nos yeux dans ce magnifique premier vitrail de Saint-Etienne-du-Mont, intitulé : *le Pressoir* (1^{er} liv., page 56), où l'on voit le fruit de la céleste vigne plantée au jardin de l'Eglise, produire le suc merveilleux que recueillent les pontifes avec un saint empressement pour le distribuer en un breuvage transformateur et vivifiant aux *Enfants du Règne*? Comme aussi dans cet autre vitrail de la même église : *La multiplication des pains et la Cène d'Emmaüs* (4^e liv., p. 204), et pareillement dans la *Custode du VI^e siècle*, reproduite à la planche VIII (2^e liv., p. 104), qui rappelle également *la multiplication des pains*, puis *les vendeurs chassés du temple*? Là, à l'homme régénéré par le sang divin, nous voyons donner à profusion le *pain du voyageur*, qui se doit multiplier indéfiniment pour que tous y puissent prétendre, et que tous, y prenant une nouvelle vigueur chaque fois, puissent *parvenir dans la force de ce pain jusqu'à Horeb, la montagne sainte du Seigneur*; enfin pour que tous se le puissent procurer sans frais, car les vendeurs sont chassés honteusement de cette libérale distribution. *Venez et achetez sans argent... vous qui êtes altérés, hâtez-vous, achetez et mangez* (Is., L. v, 1), avait dit

le Prophète; plus tard il sera dit : *Manducate...; bibite ex eo omnes.* — *Dividite inter vos*; et aussi aux ministres distributeurs des largesses divines : *Gratis accepistis, gratis date.* (Matt. x, 8).

Voilà bien une divine méthode de donner à l'homme son achèvement; elle devient saisissante, nous semble-t-il, ainsi proposée à notre intelligence, comme elle l'est, par la *Revue*; et déjà notre pauvre cœur desséché et si faible se sent attiré vers cet aliment transformateur si puissant et qu'il est si facile de se procurer.

Et comme pour compléter cet exposé, la *Revue* nous présente la délicieuse scène d'Abraham recevant, sous la forme de trois anges, les trois personnes de l'auguste Trinité qui viennent familièrement, comme le premier homme au paradis terrestre, s'entretenir avec lui, le Père des croyants, s'occuper de ses intérêts, s'asseoir même à sa table; car il n'y a plus qu'un même aliment, un même séjour, les mêmes intérêts pour les trois personnes divines et pour les croyants qui ont accepté la divinisation. *Si quelqu'un m'aime, mon Père aussi l'aimera et nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre séjour.* (Joan. xiv. 23). Cependant, au loin, comme contraste à cette charmante scène, et pour montrer le sort réservé à ceux qui auront méprisé le *Don de Dieu*, nous voyons les flammes qui les doivent dévorer éternellement, figurées par celles que la colère divine a allumées contre les infâmes habitants de Sodome, après toutefois que le juste Loth aura été retiré du milieu d'eux par la tout aimable intervention des anges.

Telle est la première grande ligne du plan divin qui commence, nous semble-t-il, à se dessiner à nos yeux, et quelques pierres déjà recueillies qui y trouvent leur place pour en accuser les contours et en faire soupçonner la grandeur et la magnificence incomparables.

En régénérant ainsi l'homme qui veut bien accepter la transfusion de ce sang et se nourrir de ce pain venu du ciel, en le divinisant ainsi, notre Emmanuel produit autour de lui des hommes nouveaux, une race nouvelle; il se constitue à lui-même une société *supra-naturelle, supra-humaine* qu'il élève à son niveau et dont il devient le chef obligé. Parce qu'il est fait le supplément de l'homme individuel, il est fait aussi le supplément de l'homme social; il doit être et il est dès lors le Roi nécessaire de l'humanité régénérée.

L'Emmanuel sera donc encore le guide de sa vie.

Or, il nous semble que la *Revue* a déjà commencé aussi à mettre en lumière et à faire ressortir, par la doctrine et par les monuments, cette autre grande ligne du plan divin. — Et c'est ce côté si important de la question, dont le premier était une préparation, que nous nous proposons plus particulièrement d'établir, parce qu'il est de nos jours plus attaqué par les uns, plus méconnu, ou du moins oublié par les autres.

La première livraison en donne à grand traits le tableau d'ensemble dans l'article : *Le règne Eucharistique de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (pag. 13.) On nous a montré cette Royauté divinement instituée par Dieu le Père; revendiquée et affirmée par Jésus-Christ lui-même devant le représentant de cet Empire romain, qui assurément personnifie tout pouvoir civil; conquise enfin et consacrée par son sang au Calvaire. On nous y indique tous ses titres à cette Royauté, son établissement dans l'histoire de l'humanité, son extension, sa nature, son trône et ses solennités.

Ce premier exposé de ses droits est basé sur la personne même de notre Emmanuel. Dans deux autres articles (3^e liv., pag. 145 et 4^e liv., pag. 207) on nous les montre, par une conception aussi ingénieuse que savante, inéluctablement établis par la manière même dont il se donne à nous, par le seul fait de l'institution et du but de l'Eucharistie; et là nous apparaît toute lumineuse sa Royauté sur l'homme social, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre religieux, comme sa Royauté sur tous les éléments du monde et dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel.

Aussi n'est-on pas surpris après cela de voir le moyen âge qui était si éclairé sur les vraies destinées et les vraies grandeurs de l'homme, nous fournir le témoignage de sa foi en la Royauté sociale du Christ en mettant, dès le xi^e siècle, sur l'hostie du sacrifice les marques indubitables de cette Royauté (V. Fers à hostie, 1^{re} liv. 6. 39, et planche 3, pag. 40), et l'on voit avec plaisir l'Orient s'associer à l'Occident, dans la confession d'une même foi, en marquant de semblables signes de Royauté le pain de ses eulogies. (4^e liv., pag. 265.)

Mais l'homme ne peut pas se replier sur lui-même pour s'y complaire et s'y arrêter; il ne se peut livrer à la société comme terme final; il se doit à Dieu, et s'il ne se peut rapporter à Dieu, individuellement et socialement, il

n'a plus de raison d'être, il est une œuvre manquée; car il manque l'unique fin pour laquelle, seul dans la création visible, doué d'intelligence et de volonté, il a été appelé à l'existence. Tout est pour lui dans l'univers, mais lui-même avec cet univers il se doit tout entier à Dieu.

Il a sur lui, devant Dieu, la responsabilité de l'univers, dont il doit faire hommage parfait et indéfectible au Créateur. Qui le rendra capable d'une fonction si sublime, mais aussi écrasante? Et qui lui procurera l'assurance que son hommage sera agréé, que Dieu sera pleinement satisfait?

Ah! nous avons notre Emmanuel qui se fera notre pontife. Par lui le fini aura proportion avec l'infini, par lui la créature pourra plaire au Créateur; il suppléera à nos déficits; il nous méritera le pardon de nos manquements; c'est lui qui du temps fera passer nos œuvres faites en lui, dans l'éternité; il sera l'échelle mystérieuse qui établit une incessante communication entre le ciel et la terre, et au sommet de laquelle s'appuie le Seigneur Dieu, Jéhovah, pour bénir les hommes devenus ses enfants.

Car, comme nous l'avons dit, l'*Emmanuel* sera aussi pour lui le moyen de remplir sa fin.

La *Revue*, dans l'article : *Les origines eucharistiques* (2^e liv., pag. 77) le montre se mettant par anticipation à la disposition des hommes qui le précéderent dans le temps, et qui purent, sur la garantie d'une promesse qui ne pouvait faillir, user par avance de ses mérites et faire accepter à Dieu en leur nom, comme hommages personnels, les hommages d'adoration et d'actions de grâces, les protestations de dépendance et de soumission absolue, les actes d'expiation et de réparation, les prières et les supplications qu'il devait, lui, l'*Emmanuel*, présenter à la divine Majesté, au nom de tous ceux qui, à toute époque de la durée, s'uniraient à lui par la foi.

Et ainsi les symboles par lesquels l'homme se plaisait, en des sacrifices et des oblations si multiples et si variés, à présenter à Dieu l'hommage de sa propre existence tout entière, le pain et le vin en particulier, et les animaux, et tous les objets qui pouvaient le mieux, en représentant la vie humaine, comme tenir la place des hommes dans la reconnaissance qu'ils faisaient des droits de Dieu; tous ces symboles étaient en même temps les figures de

l'oblation complète, parfaite, adéquate que le divin Pontife devait faire de lui-même au nom de toute l'humanité.

Et par le fait que les hommes savaient ces symboles de l'être humain, qu'ils offraient en sacrifice à Dieu, être aussi figuratifs du sacrifice du Calvaire, en eux ils voyaient et ils offraient par avance le seul vrai sacrifice, la seule victime acceptable à Dieu ; et l'homme ainsi, dès les premiers jours du monde, par sa foi en la promesse, par Jésus-Christ, en lui et avec lui, a pu remplir sa fin : la glorification de Dieu.

Le magnifique vitrail de Saint-Etienne-du-Mont, reproduit en tête de l'article que nous rappelons en ce moment, met admirablement, dans un tableau parlant, toute cette doctrine sous les yeux.

Tous les objets qui jamais furent employés par l'homme dans ses sacrifices à la divine Majesté, placés comme une couronne d'honneur autour de la sainte Eucharistie, semblent redire bien éloquemment que toute leur vertu d'agréable odeur qui les faisait accepter de Dieu, ils la tiraient uniquement de ce *pain eucharistique* que l'on voit *au centre mis en gloire*, et que les anges adorent avec un empressement et un amour inexprimables. Ce pain céleste semble faire rayonner toute sa valeur et tout son mérite sur les différentes figures et symboles qui, à toutes les époques sur la surface de l'univers, se trouvaient à la disposition de l'homme. Celui-ci, ayant dans ses mains ces victimes et offrandes symboliques, par sa foi y avait aussi la grande Victime dont l'unique oblation expie tous les péchés du monde.

Et pour les temps qui suivirent, le ciel lui-même n'est-il point intervenu, non point en faveur des chrétiens, dont la foi n'avait pas besoin d'un miracle, mais en faveur des Maures d'Espagne, en faisant apporter par les anges, à Caravaca, la croix que le prêtre attendait pour achever le saint Sacrifice (2^e liv., pag. 10)? C'était par un prodige extraordinaire, l'attestation solennelle que l'oblation offerte à Dieu par les peuples chrétiens n'est point seulement la figure, mais bien la reproduction vraie de l'oblation du divin Crucifié, au Calvaire.

Ainsi les hommes, à toutes les époques, ont eu soit par figure, soit en réalité, pour magnifique complément le Pontife qui seul pouvait les unir à Dieu, leur terme dernier comme leur premier principe. Et par conséquent, par la force même des choses, ce Pontife étant infiniment agréable à Dieu,

et ce qu'il offre ayant une valeur infinie aux yeux de Dieu, il comble infiniment toutes les dettes, il satisfait infiniment à tous les devoirs de l'homme envers Dieu, à tous les droits de Dieu sur l'homme, en quelque état du reste qu'il ait pu se trouver.

L'effet donc nécessaire, immanquable de son Pontificat sera d'établir une inénarrable paix entre le ciel et la terre, entre Dieu et l'homme qui voudra entrer dans cette paix de son Dieu.

A l'autel de notre Pontife, tous pourront venir puiser ces torrents de paix qui inondent l'âme d'une félicité que rien ne peut troubler. Aussi, les *Instruments de paix* dont la *Revue* s'est déjà occupée plusieurs fois (3^e liv., pag. 182. — 4^e liv. pag. 236), ont-ils une signification capitale pour l'intelligence pleine de nos saints mystères. Là, de cette pierre du sacrifice, de cette pierre où reposent encore le corps et le sang pacificateurs, là, prêtres et peuples, justes et pécheurs peuvent venir puiser et s'incorporer à longs flots cette paix céleste : paix spirituelle qui atteint les âmes dans leurs plus intimes profondeurs ; paix bien différente de la paix que donne le monde, et qui s'établit victorieusement dans l'âme en dépit des persécutions du dehors, des agitations et des tentations du dedans, en dépit des épreuves et des souffrances ; paix que l'on sent saisir le vrai *moi*, le pénétrer, l'embaumer, le conserver, le sauvegarder contre tous les assauts et le garantir pour l'immortalité du bonheur. *Que cette paix de Dieu, dit l'Apôtre, qui surpasse tout sentiment, garde vos cœurs et vos intelligences.* (Philip. xv, 7).

Les *Instruments de paix* sont donc venus nous révéler le consolant résultat du rôle de notre Pontife. Comme les anges l'avaient chanté sur son berceau, il donne gloire à Dieu, au ciel et sur la terre il donne paix aux hommes de bonne volonté. Nous pouvons donc entrer dans cette paix de notre Dieu, en attendant qu'il nous introduise dans sa joie.

Ainsi, croyons-nous, peut-on présenter en raccourci le plan divin. Ce qui nous permet de voir pourquoi Dieu avait laissé l'homme, en le créant, imparfait dans sa nature : il voulait le compléter, non seulement royalement, mais divinement.

Reste l'exécution de ce plan si merveilleux. Et ne pouvons-nous pas dire

aussi, d'après les articles et monuments publiés, que la *Revue* a commencé à mettre déjà sous nos yeux quelques traits saillants de cette réalisation ?

Dans le vitrail dont nous avons parlé en dernier lieu, nous voyons les anges en adoration autour de l'Hostie sainte, comme la foi nous les représente et comme des saints les ont vus quelquefois autour du tabernacle. Une autre planche (2^e liv., p. 96) détache et précise la même pensée, en nous faisant voir devant le Saint Sacrement exposé, deux anges à genoux dans le respect et le ravissement.

C'est le ciel qui présente à la terre ce *Don de Dieu*.

Il lui dit comment elle le doit recevoir, c'est le premier tableau de la réalisation.

Comment la terre l'accueillera-t-elle? C'est aux beaux-arts à nous l'apprendre, et la peinture (2^e liv., p. 187) a déjà commencé, nous montrant d'âge en âge, les peuples avec une assurance parfaite de foi et un ravissement non moindre d'amour, reconnaissant le Dieu caché et l'acclamant comme s'ils le voyaient de leurs yeux : car il peut être dit du peuple des croyants ce qui a été écrit de Moïse : *Invisibilem tanquam videns sustinuit*. (Heb. XI, 27). « Il s'est senti sous la présence du Dieu invisible, comme si ce Dieu eût été sans cesse visible à son regard. »

Ce témoignage de la foi des peuples, l'art, dès les premiers jours des catacombes, l'a donné en mille manières, d'une façon ininterrompue, et il était réservé au prince de la peinture d'en offrir la plus belle, la plus complète, comme la plus solennelle expression. C'est à Raphaël qu'il appartenait de nous montrer l'Eglise comme une glorieuse et perpétuelle Académie sans cesse occupée par ses Docteurs à découvrir et à révéler toutes les merveilles de bonté et de grâce renfermées dans ce *Don du ciel*. Un jour viendra, nous l'espérons, où la *Revue* ouvrant les trésors de sa riche bibliothèque eucharistique, pourra faire participer abondamment ses lecteurs aux magnifiques résultats de ces recherches respectueuses que l'amour inspire à l'élite des intelligences surnaturalisées, scrutant sans fin des merveilles qui apparaissent sans fin, toujours de plus en plus ravissantes.

La foi fut l'accueil du *Don de Dieu* par les intelligences : vive et universelle à ces époques plus heureuses que la nôtre, elle ne pouvait point ne pas se manifester avec éclat ; et la *Revue* a pu nous indiquer déjà les

traces de ces publiques et nationales professions dont les blasons ou les devises des peuples d'Occident, fiers pendant longtemps de montrer qu'ils reconnaissaient relever du Christ, et de pouvoir se réclamer de sa protection par devant le Dieu des armées (4^e liv. p. 256). Elle nous a apporté aussi le témoignage de l'Orient chrétien, dans cette belle inscription du vieux temple catholique de Beyrouth, qui subit aujourd'hui l'outrage du musulman vainqueur, et cependant proclame encore la foi des anciens peuples d'Asie aux droits du *Règne du Christ* (4^e liv., p. 265).

Et la France, en particulier, deux fois déjà nous a été montrée apportant son témoignage de dépendance au *Roi des siècles*.

C'est la vieille France qui expose au seuil de la cathédrale du sacre, de cette église où elle a été baptisée, le puissant de la terre, quel qu'il soit du reste, inclinant avec tremblement sa fierté et son pouvoir devant la Majesté cachée du Dieu que le Pontife lui présente (3^e liv., p. 175). Et c'est la France de nos jours, cette France qui semble vouloir désormais rompre son contrat avec le Christ, cette France, dans ce qui reste de noble, de chrétien, par conséquent de vraiment français en elle, réunie en assemblée nationale, qui décrète encore des prières à Celui par qui règne les rois, cette France que nous avons vu officiellement plier le genou pour implorer le salut du Cœur de Celui qui seul peut la sauver, cette France enfin qui a su voir l'*utilité publique* dans l'érection au centre et au lieu le plus élevé de Paris, d'un monument national de repentir et de réparation (3^e liv., p. 166).

Les peuples à leur tour, à la voix de l'humble religieux qui a obtenu les *Prières publiques* et qui a entraîné la France à Paray, les peuples nous ont été montrés continuant spontanément ce mouvement des grands pèlerinages inaugurés par nos représentants, et tout particulièrement s'empressant de s'unir à la divine Victime pour s'offrir avec elle en réparation et obtenir le pardon de l'humanité dévoyée. Les peuples sentent d'instinct où est le salut. (1^{re} liv., p. 32 et 3^e liv., p. 165).

Tels sont les deux tableaux de la réalisation du plan divin : la présentation à la terre et l'acceptation des peuples.

Il y en a un troisième, le plus consolant pour nous, qu'annoncent et préparent les deux premiers et qui commence aussi à se dessiner sous nos

yeux dans la *Revue* : les résultats du *Don de Dieu* pour l'humanité dans les sociétés et les individus.

Ces résultats dans les sociétés, c'est Philippe IV d'Espagne qui a conçu l'idée d'en graver l'histoire dans des monuments impérissables. Le regard de ce monarque chrétien embrassant les siècles écoulés, avait vu se débrouiller à la lumière douce et à la chaleur de l'Eucharistie le chaos de la décomposition de l'Empire romain et des invasions barbares ; il avait vu se former une à une, les nations chrétiennes de l'Europe tout exubérante de vie et de foi ; il entrevoyait l'aurore de jours semblables pour les nations des deux Indes, qui venaient de recevoir la même source régénératrice ; il commanda au pinceau de Rubens de *montrer aux sociétés modernes quelle est la vraie source de leur prospérité*, en retraçant sur des pages immortelles les triomphes successifs du Dieu de l'Eucharistie dans l'humanité, montrant d'étape en étape ses conquêtes sur le paganisme, la barbarie et toutes les passions, pour apporter aux peuples lumière, paix et bonheur.

Dans les individus, ces résultats que faisait entrevoir l'article : *La Régénération*, (2^e liv., p. 82), ont été exprimés avec une vigueur et une vérité qui étonnent et subjuguent, par un autre pinceau, celui de Schedone. Nous les voyons condensés, gradués, se produisant en quelque sorte, et comme en mouvement ascensionnel sous nos yeux, dans l'incomparable et hardie conception de ce peintre vraiment tout illuminé de foi (4^e liv., p. 210). C'est le tableau complet de l'humanité régénérée, et nous l'appellerions volontiers : *le tableau de la sanctification du monde par l'Eucharistie*.

En haut, dans un rang à part, c'est l'Eucharistie même en gloire, au centre, comme *source de la sainteté* ; et la croix qui en fut l'instrument, et la Vierge Marie qui en reçoit la plénitude pour elle et pour nous.

Puis, en dessous, les apôtres, ces nuées fécondes que vit autrefois le prophète, ayant mission d'aller répandre partout comme une pluie vivifiante cette sainteté par l'univers ; et bientôt les saints que produisit leur prédication, les docteurs en particulier, jusqu'aux saints des derniers temps dont la canonisation probablement inspira l'artiste chrétien ; on les voit s'élever tous, sous l'action illuminatrice et transformante de l'Eucharistie, soulevés vers elle par un attrait vainqueur, et montant dans un transport d'amour, de reconnaissance et de bonheur, comme on voit, attirées par les rayons du

soleil, de l'océan les vapeurs monter vers le ciel. C'est pour eux l'extase, mais l'extase permanente désormais de l'éternel ravissement.

Et plus bas, soumise à cette action tout-puissante, mais aussi toute consolatrice et toute pleine de charme, c'est l'humanité actuelle encore sur la terre ; la génération présente, avec ses justes déjà debout, purifiés, éclairés, vivifiés et heureux, et aspirant de plus en plus cette atmosphère du ciel qui les fait vivre ; la génération présente, avec ses pauvres pécheurs aussi, couchés encore dans leur misère, tout pénétrés du sentiment de la nudité et des ulcères de leur âme, mais qui ont senti cependant une céleste et bienfaisante influence passer jusque dans l'intime de leur être : ils se soulèvent, le regard vers l'Eucharistie, l'espérance au cœur, la joie dans l'âme. C'est le salut, c'est la vie, c'est le bonheur qui leur apparaissent enfin.

Mais cet idéal *réalisé*, cet idéal *dans les faits* et dans le détail, pourrions-nous en fournir déjà quelque exemple ?

La mort qui a fait autour de nous un vide que nous n'avons pu combler, au moins nous a donné cette consolation de pouvoir présenter un premier aperçu de cet idéal réalisé dans le fondateur même de la *Revue* et de l'Œuvre eucharistique de Paray-le-Monial, le R. P. Victor Drevon.

Cet homme, l'Eucharistie l'a fait écolier modèle, religieux vrai, apôtre intrépide. Cet homme qu'avait-il au cœur, si ce n'est le feu que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre ? Était-il resté en lui un sentiment de la terre ? Et s'il n'avait au cœur que des sentiments du ciel, où les avait-il puisés ? Qui lui avait donné cette audace de l'entreprise, ce courage de la fatigue, cette insensibilité personnelle, cette ardeur pour son Dieu, ce zèle pour les âmes, cet amour si élevé pour son pays ? Il est facile d'en deviner la source : le Cœur de Jésus faisait battre son cœur à l'unisson des sentiments qu'il lui communiquait. C'est un de ces hommes que Schedone eût pu placer debout au milieu de la génération présente.

Voilà un premier exemple : bientôt d'autres suivront, et l'un d'entre eux particulièrement illustre, que nous offrons dès aujourd'hui avec bonheur à la piété de nos lecteurs.

On nous a dit quelquefois, et — nous aimons à le faire remarquer — c'est le seul reproche sérieux que nous croyons nous avoir été adressé : « On ne voit

pas bien où vous en voulez venir, quel est enfin votre but ». Nous avions prévu l'objection, nous laissons au temps le soin de la résoudre.

Quand l'archéologue est parvenu à déblayer une partie du terrain qui recouvre un de ces monuments antiques, oubliés et perdus, qu'il a résolu de remettre en lumière et de rendre à l'art et à l'histoire, en même temps qu'à l'admiration et à l'imitation de ses contemporains ; quand il est parvenu à recueillir ainsi quelques-uns des débris de ce monument, qui avaient été dispersés au loin et de tous les côtés, et qu'il les a rassemblés et rapprochés dans leur ordre les uns des autres, et aussi des parties jusque-là ensevelies qu'il est parvenu à dégager, alors les grandes lignes de ce monument apparaissent peu à peu, se dessinent d'elles-mêmes aux yeux, et la pensée déjà les achevant, s'essaie à en reconstruire le majestueux ensemble. On sait alors à quoi tendaient tous ces travaux, toutes ces fouilles, toutes ces recherches qui semblaient d'abord si disparates, mais que l'artiste dirigeait dans l'unité de ses vues et de son but.

Sur de simples indications données dans un prospectus où nous faisons appel aux hommes de bonne volonté, indications qui faisaient entrevoir le dessein que nous avions formé, des travailleurs se sont mis à l'œuvre, et, chercheurs heureux, ils ont pu nous apporter bientôt quelques pierres déjà de notre édifice monumental. Ces indications premières reproduites équivalent dans la première livraison : *Quelques mots aux lecteurs* (page 5), Mgr Barbier de Montault les complétait et les précisait dans l'article : *Les Monuments eucharistiques* (1^{re} liv., page 33), et par là cet illustre savant mettait en relief et en lumière nos intentions et notre plan.

Nous avons été compris. Des ouvriers alors se sont présentés en nombre, mettant avec empressement à notre disposition leur habileté et leur expérience (3^e liv., page 131). Et avec les ouvriers deux ingénieurs aussi qui, chacun à sa manière, mais avec une compétence égale, une parfaite intelligence du but, et par conséquent avec une parfaite unité de vue nous ont donné des indications précieuses, l'un sur les moyens à mettre en œuvre dans nos recherches, l'autre sur les points vers lesquels il faut diriger nos efforts, pour ne pas dévier dans le travail particulier pour faciliter et assurer le résultat final (2^e liv., pages 67 et 73).

Grâce à tous ces concours si intelligents, si généreux et si désintéressés,

nous avons pu mettre sous les yeux des *Enfants du Règne* quelques-uns des riches matériaux employés par la *divine Sagesse* dans la construction de la demeure qu'elle s'est faite parmi les enfants des hommes ; grâce à ces concours encore, il nous a été possible, on vient de le voir, à l'aide de ces mêmes matériaux de leur faire contempler quelque chose de l'admirable structure et des vastes proportions de l'édifice lui-même.

C'est donc, nous semble-t-il, une position acquise.

Quand le Seigneur faisait une faveur nouvelle aux Patriarches ou à leurs descendants, ceux-ci aussitôt, souvent par son ordre, élevaient un monument qui devaient perpétuer à jamais la mémoire des bienfaits obtenus. C'était la *Pierre du témoignage ; Lapis testimonii*. Et quand leurs enfants à la vue de ces monuments les interrogeaient et leur en demandaient le sens, ils répondaient : C'est le souvenir des bienfaits que le Seigneur nous a accordés. Notre Emmanuel dans sa vie mystique, comme dans sa vie mortelle, a passé en faisant le bien, et il continue à semer sans nombre les bienfaits sur ses pas ; à chacun de ces bienfaits à travers les âges, les peuples reconnaissants ont élevé aussi une pierre de témoignage pour le redire aux générations de l'avenir. La *Revue du Règne* recueille aujourd'hui avec amour tous ces témoignages érigés par nos pères pour les faire connaître aux *filis des Saints*, et par ces témoignages les innombrables bienfaits de leur Dieu.

La *Revue* sera ainsi elle-même le *témoignage universel* ; elle pourra s'appeler par excellence le *Lapis testimonii* ; et si le Cœur de Jésus daigne nous accorder de lui donner tous les développements que nous avons en vue, elle deviendra au sens premier et générique du mot, le *Martyrium de l'histoire*.

LE SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

(A continuer.)

SYMBOLISME DE L'EUCCHARISTIE

LE SYMBOLISME EUCHARISTIQUE

DANS LES VITRAUX DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT

Les vitraux qui décorent la Chapelle des catéchismes dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, forment un ensemble unique qui a pour sujet le Très Saint Sacrement. Le prix de ces compositions délicates leur vient non seulement de ce qu'elles sont dues au pinceau des plus célèbres maîtres de la peinture sur verre au xvi^e et au xvii^e siècles, mais aussi de ce qu'elles représentent le mystère de l'Eucharistie sous ses divers aspects. Elles appartiennent à une époque où les peintres, les peintres verriers surtout, possédaient encore la science du Symbolisme en même temps que, gagnés par le souffle de la Renaissance, ils s'affranchissaient dans l'exécution, du parallélisme rigoureux imposé au moyen âge. L'artiste, après avoir reçu son sujet de la théologie, s'abandonnait à son inspiration ou à ses reminiscences, pour le traiter de la manière la plus conforme à son génie.

Ces verrières sont venues un peu de partout ; l'exécution est de différentes mains (1), et, celui qui a présidé à leur placement dans la Chapelle des

(1) « Saint-Etienne est un riche musée de peintures sur verre. Il possède encore une collection presque complète de modèles remarquables depuis le milieu du xvi^e siècle,

MONUMENTS DE L'EUCHARISTIE

PLANCHE XXVI^e.



D'après cliché de l'original.

Similigrav. Ch. G. PETIT.

BRIQUE DÉCOUVERTE A KASSRIN (TUNISIE)

Actuellement au Musée Eucharistique de Paray.

DEUX PAONS BUVANT DANS UN CALICE. — (Troisième siècle).

catéchismes ne s'est pas préoccupé de trouver le lien qui unit entre elles ces diverses compositions. Cependant, si on se donne la peine de les considérer attentivement, on découvrira dans leur ensemble une magnifique synthèse qui embrasse l'histoire de l'Eucharistie depuis les origines, c'est-à-dire depuis la révélation faite aux Patriarches, jusqu'à la consommation des siècles. Pour cela, je propose de réunir aux douze sujets groupés dans la Chapelle des catéchismes, une verrière signée de Louis Pinaigrier, qui a été placée dans la quatrième chapelle de la nef méridionale, et qui me paraît former le couronnement de l'œuvre.

Par malheur pour l'étude que nous entreprenons, l'état de dégradation du plus grand nombre des vitrages, le déplacement maladroit de plusieurs pièces, l'insertion plus fâcheuse encore de fragments pris à d'autres verrières pour remplacer des parties brisées dans les nôtres, rendent impossible l'intelligence de certains détails défigurés ou perdus à jamais. Néanmoins, malgré ces mutilations, on peut se rendre suffisamment compte de l'ensemble et goûter l'ordonnance de presque tous les sujets (1).

jusqu'aux peintres qui ont exercé cet art avec quelque succès au commencement du siècle suivant. Les verriers les plus habiles des XVII^e et XVIII^e siècles ont travaillé à toutes ces peintures. On cite les noms de Jean Cousin, de Claude Henriet, d'Enguerrand Leprince, de Pinaigrier, de Michel, de François Periez, de Nicolas Desengives, de Nicolas Lavasseur, de Jean Mounier, mais sans pouvoir d'ailleurs, faire exactement la part de chacun » (M. F. de Guilhermy. *Itinéraire archéologique de Paris*, P. 195-198). Pierre Leveil qui avait été chargé en 1734, de remettre en plomb les vitraux qui nous occupent et d'y faire quelques restaurations, tenta des recherches pour restituer la paternité de chacune de ses œuvres à son auteur. Mais ce fut en vain qu'il consulta les registres de la fabrique depuis 1580. Les vingt-quatre verrières qui garnissaient les trois côtés du cloître enveloppant le charnier, avaient toutes été placées par l'initiative et aux frais de donateurs qui avaient traité directement avec les verriers. Le charnier projeté en 1604, fut achevé en 1622. Mais quelques vitrages ont été apportés d'ailleurs, ou peints d'après des cartons ou des modèles plus anciens. C'est donc uniquement par comparaison avec des œuvres authentiques, particulièrement du charnier de l'église Saint-Paul décoré à la même époque, que Leveil a pu établir avec quelque probabilité la provenance d'un certain nombre de ces œuvres. Nous ferons part de ses conjectures. (V. *L'Art de la peinture sur verre et de la vitrerie* par feu P. Vieil, Paris, in-f° 1774. — Ce bel ouvrage est comme le testament de l'art si français, de la peinture sur verre, à la fin du siècle qui le vit s'éteindre pour reparaitre au milieu du nôtre).

(1) Leveil se plaignait déjà de son temps du peu de protection donné à ces fragiles chefs-d'œuvre : « Ce qui est bien digne de nos regrets, écrit-il, c'est que ces belles vitres aient été et sont encore exposées aux plus grands dangers, dans un lieu destiné à faire les catéchismes aux enfants et dans lequel elles servent de clôture à un petit cimetière où l'étourderie d'un fossoyeur souvent ivre, malgré les chassiss de fil d'archal qui servent à les défendre, fait voler contre ces vitres précieuses des terres et des cailloux qui en ont endommagé plusieurs. » A l'époque où Leveil formulait ces plaintes, le cloître possédait encore vingt-deux verrières; deux avaient été supprimées par le déplacement de la porte de la sacristie.

La première place appartient au vitrail qui ferme la troisième arcade. Il nous montre dans une sorte d'apothéose, l'Eucharistie adorée par les Anges et environnée de divers symboles de l'Ancien Testament dont elle donne la clef. Les douze autres sujets (en comprenant dans ce nombre le vitrail de la chapelle sud dont j'ai parlé plus haut) nous présentent successivement l'Eucharistie figurée dans l'Ancien Testament, réalisée dans le Nouveau, proposée à toutes les conditions pendant tous les siècles dans l'Eglise, et devenant la vie ou la mort des âmes et le principe du salut éternel ou de la réprobation finale pour tous ceux qui la reçoivent dans un cœur purifié, ou bien la rejettent ou la reçoivent indignement (1).

Nous allons entrer dans l'examen détaillé de chacun de ces sujets (2).

(1) Les douze verrières de la chapelle des Catéchismes ont été reproduites photographiquement à l'aide de la lumière oxyhydrique, par les habiles procédés de la maison Braun, de Dornach, sur l'initiative et aux frais de M. le baron de Sarachaga. Les magnifiques épreuves, format grand-raisin, qu'elle en a tirées, sont un des plus beaux ornements du Musée de Paray.

Les livraisons de la *Revue* ont donné et continueront à donner la reproduction de ces splendides compositions malheureusement réduites par notre format à environ 1/9 de la grandeur réelle des vitraux (ceux-ci mesurant 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 32 centimètres de largeur). L'absence de coloris et les dimensions exigües de nos photogravures laissent échapper plusieurs détails. Toutefois un examen attentif, aidé de l'explication dont nous nous proposons d'accompagner chacune des planches, compensera leur insuffisance.

(2) Le vieil rapporte la plupart d'entre eux à Jean Cousin et à Nicolas Pinaigrier.

Jean Cousin était né à Soucy près de Sens, au commencement du xvii^e siècle, il vivait encore en 1589. Voici comment son talent est apprécié par Théodore Lejeune dans le *Guide théorique et pratique de l'amateur de tableaux* (Paris 1864. in-8°) : « Jean Cousin que l'on a comparé au Parmesan, est une des premières célébrités qui ont illustré le siècle de la Renaissance. Sous l'écorce du gothique les ouvrages de ce grand homme laissent apercevoir les qualités innées au génie français. On y sent cette souplesse qui le rend si propre à l'imitation des objets graves et sérieux et qui dément ce caractère de frivolité trop souvent reproché à notre nation. Ses pensées s'annoncent avec noblesse, son exécution se rapproche des bons Maîtres de l'Italie, non de la manière importée en France par le Primatice. Ses têtes sont remplies d'expression : il n'y a même pas à lui reprocher la sécheresse que l'on rencontre chez tous les artistes à la renaissance du goût. » (T. I, p. 333.) Il ne fut pas seulement peintre, il maniait aussi le ciseau, comme en témoigne le tombeau de l'amiral Chabot, qu'il sculpta pour la chapelle d'Orléans dans l'église des Célestins de Paris. Bon géomètre et grand dessinateur, il écrivit sur la géométrie, sur la perspective et a laissé un livre sur les proportions du corps humain, qui est aujourd'hui encore fort estimé. Toutefois sa principale et plus fréquente occupation fut la peinture sur verre. « Il serait presque impossible, dit Leveil, de raconter la grande quantité d'ouvrages qu'il a faits pendant le cours d'une vie longue et laborieuse, principalement sur les vitres qu'il peignit lui-même ou dont il fournit les cartons, dans plusieurs églises de Paris et de la province, pour les nombreux élèves qu'il dut faire dans cet art qui pour lors était dans la plus grande vogue » (L. C. p. 49).

Trois générations de peintres ont illustré le nom de Pinaigrier.

Robert Pinaigrier dont on ne connaît exactement ni le lieu ni la date de la naissance

I. — L'EUCARISTIE, CLEF DES SYMBOLES DE L'ANCIEN TESTAMENT (1).

Cette verrière est l'une des mieux conservées. Elle se distingue par la pureté du dessin et par la délicatesse du coloris, on pourrait l'attribuer à Nicolas Pinaigrier le Jeune. L'ensemble de la composition est on ne peut plus gracieux. Au centre, un ostensor magnifiquement (style renaissance) montre l'hostie radieuse exposée pour recevoir les hommages des Anges. Ceux-ci sont seuls admis à lui rendre leurs adorations. Aucun mortel n'est

(Tours vers 1490 ?) travailla en concurrence avec Jean Cousin. Il avait orné l'église de Saint-Hilaire de Chartres de verrières magnifiques (en 1527 et en 1530); on y admirait surtout la magnifique allégorie du Christ sous le pressoir, qui a été si souvent reproduite. Il travailla également à Paris dans différentes églises, surtout à Saint-Victor, où son histoire de l'Enfant prodigue et celle de saint Léger furent regardées comme ses chefs-d'œuvre. Malheureusement, presque toutes ses peintures ont été détruites. Siret caractérise ainsi son talent : « Contours purs, beaucoup d'expression, grande vivacité de coloris, style noble et hardi. » (*Dictionnaire historique des peintres*, p. 704). Il s'appliqua à perfectionner les émaux et en fit un usage fréquent dans ses ouvrages; il fut même regardé en France comme leur inventeur (V. Leveil, l. c.). Ses personnages, comme ceux d'Albert Dürer, portent presque toujours le costume de l'époque où il peignait et non celui de leur temps. Cette particularité aide à reconnaître ses œuvres.

Nicolas Pinaigrier, dit le *Vieux*, fils de Robert, et ses frères *Jean* et *Louis*. Nicolas fut le plus habile des trois, il travailla à Chartres.

Nicolas Pinaigrier dit le *Jeune*, petit-fils de Robert, qui semble avoir pris une grande part à la décoration du charnier de Saint-Etienne, en même temps qu'il travaillait avec Jean Desengives aux verrières du charnier de Saint-Paul. Il se distingua par la pureté et la régularité du dessin et par la richesse en même temps que par la durée du coloris. Héritier des procédés de son grand-père pour la fonte des émaux, il sut les rendre plus transparents et il en fit un grand usage dans ses tableaux; les perfectionnements qu'il apporta à la cuisson, lui ont fait donner quelquefois le titre d'inventeur des émaux, qui reviendrait mieux à Robert. Ses personnages sont disposés avec beaucoup d'entente.

Jean Desengives qui travailla peut-être à nos verrières avec Nicolas Pinaigrier, se distinguait à peu près par les mêmes qualités que celui-ci. On admire son art de découper les figures et les draperies. Sous sa main la jointure de plomb, loin de surcharger le tableau, semble n'être que le trait noir qui trace le contour.

Tels sont les artistes qui, selon l'expression de Leveil, « nous ont laissé sur les vitres peintes du charnier de l'église paroissiale de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, les preuves les plus distinguées de leur excellence dans leur art par la délicatesse du travail le plus fini, par la beauté du coloris le plus éclatant, par le concert de fusion le plus soutenu des émaux dont ces vitres sont rehaussées; vitres qui, comparées à ces grands vitraux sortis de la main des meilleurs peintres sur verre du xvi^e siècle, sont dans leur proportion ce qu'est le tableau de chevalet d'un bon Maître par rapport à un tableau de grande exécution, et la miniature la plus délicate à un bon tableau de chevalet. » (l. c. p. 67). « Quoique tous ces vitraux, dit-il encore, ne soient pas de la même beauté, le plus grand nombre méritent l'admiration des connaisseurs et pourront servir un jour de modèle aux peintres sur verre si cet art reprend vigueur. » (Hist. p. 69).

(1) V. Planche VI du I^{er} volume, livraison d'avril 1883.

mêlé à cette scène qui se passe entre le ciel et la terre. Celle-ci n'est rappelée que par une église chrétienne qui apparaît dans le lointain, presque entièrement cachée derrière les vastes dimensions de l'ostensoir, et par les symboles de l'Ancien Testament qui s'étalent tout autour.

Une multitude d'anges portés sur des nuages forment une cour empressée au Dieu d'amour. Ils sont disposés en deux couronnes. La plus rapprochée de la sainte hostie est composée d'une double rangée de têtes ailées. Autour de ceux-ci, d'autres anges figurés par de jeunes adolescents ailés, distribués en groupes serrés présentant les attitudes les plus gracieuses, remplissent divers offices : trois d'entre eux, comme un trône vivant, supportent le pied de l'ostensoir ; deux autres encensent ; l'admiration et l'extase se peignent dans la pose de ceux qui sont agenouillés de chaque côté de l'hostie.

L'idée dominante de la composition, l'Eucharistie, Don du ciel à la terre, est attestée par la présence des trois anges qui descendent des hauteurs célestes présentant des pains et une coupe avec les inscriptions : *Panis angelicus, Cibus viatorum, Nectar angelicum*. Au sommet du tableau, une pluie de manne se détache en flocons argentés sur l'azur du ciel, tandis que, au bas, le bourdon et la panetière disent assez que l'aliment divin a été apporté du ciel pour soutenir les hommes voyageurs pendant le pèlerinage de cette vie.

Les symboles empruntés à la Loi ancienne, forment une troisième couronne et remplissent le pourtour. L'artiste s'est inspiré des exigences du goût non moins que des affinités de ces types entre eux, pour les disposer en divers groupes. Dans la partie inférieure, à droite (du spectateur) les figures animées, le bouc destiné au sacrifice, le bœuf lié, prêt à être immolé, le bélier, la génisse rousse, rangés au-dessous de l'autel sur lequel brille la flamme. Au-dessus de celui-ci, volant dans la direction de l'hostie eucharistique, la colombe, le passereau et la tourterelle destinés au sacrifice, font face à la source d'eau vive qui s'échappe du rocher pour former le torrent de volupté (*Fons aquæ vivæ, Torrens voluptatis*), au raisin rapporté de la terre promise, à la grappe de Cyprès (*Bothrus Cypri*) célébrée dans le Cantique des cantiques. L'Arche d'alliance répond à l'Arche du déluge. La partie supérieure est occupée (à droite) par une urne remplie de manne, et deux corbeilles contenant les pains de proposition et les pains cuits sous la

endre ; en regard, est dressée la table pascale (*Mensa paschalis*) sur laquelle, comme dans la dernière scène, se rencontrent les pains azymes, l'agneau pascal, le sang de Jésus-Christ et son corps divin (*Panis azymus, Agnus paschalis, Sanguis Christi, Corpus Christi*).

Nous nous abstenons de donner ici l'explication de chacune de ces figures. Les principales d'entre elles reparaîtront dans les vitraux qui nous restent à étudier. Celles qui n'y auraient pas trouvé place seront interprétées dans des appendices avec plusieurs autres symboles scripturaires que nos peintres n'ont pas reproduits, ou qu'ils avaient représentés dans des vitraux aujourd'hui perdus.

L'EUCARISTIE FIGURÉE DANS L'ANCIEN-TESTAMENT

Chacune des trois époques de l'alliance est appelée à fournir son témoignage. Les *Patriarches* sont représentés par Abraham ; Moïse figure la *Loi* ; Elie paraît au nom des *Prophètes*.

II. — ABRAHAM VISITÉ PAR TROIS ANGES (1).

Abraham tient un rang à part entre les Patriarches. C'est avec lui que Dieu contracta l'alliance. En même temps que la promesse du Libérateur lui était renouvelée, il recevait l'assurance que sa race était choisie pour l'en faire naître. Son obéissance, sa foi, son courage ont été constamment à la hauteur de sa mission. Il a été la souche de la nation privilégiée, l'ancêtre du Christ, le Père des croyants. Aussi est-il choisi de préférence pour représenter les Patriarches lorsqu'on ne peut en montrer un grand nombre. C'est à ce titre qu'il figure seul avec Job (d'autres disent Adam), pour symboliser la religion primitive, dans la célèbre *Dispute du Saint-Sacrement*.

Notre tableau est la reproduction fidèle du récit biblique (2).

(1) V. Planche X, livraison de juillet 1883.

(2) L'épisode de l'apparition des trois anges figurant la Trinité divine est capital dans la vie du saint Patriarche. Aussi a-t-il été pris pour point de départ par presque tous les grands artistes qui lui ont consacré une série de tableaux, tels que les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure et de Monreale. Ghiberti en a fait le sujet principal du panneau unique qu'il lui a consacré. (V. M. Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, t. IV). Un autre épisode de la vie d'Abraham a un rapport allégorique frappant avec le Sacrement de l'autel. C'est sa rencontre avec Melchisédech après sa victoire sur les rois coalisés. Nous retrouverons ce sujet dans une de nos verrières.

« Le Seigneur lui apparut (à Abraham) dans la vallée de Membré, tandis
 « qu'il était assis à la porte de sa tente pendant la plus grande ardeur du
 « jour. Levant les yeux, il vit trois hommes arrêtés à peu de distance de lui.
 « A peine les eût-il aperçus qu'il se leva et courut de sa tente à leur
 « rencontre et il les adora en se prosternant à terre. Puis il leur dit : « Seigneur,
 « si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point sans t'arrêter chez ton
 « serviteur. J'apporterai un peu d'eau, vous laverez vos pieds, et vous vous
 « reposerez sous cet arbre. Je vous servirai un morceau de pain, vous
 « reprendrez des forces, ensuite vous continuerez votre voyage. » Ils lui
 « répondirent : « Fais comme tu viens de dire. » Abraham courut vers Sara
 « dans l'intérieur de la tente et lui dit : « Hâte-toi de pétrir trois mesures de
 « farine pour faire des pains sous la cendre. » Lui-même courut à son
 « troupeau. Il y choisit le veau le plus tendre et le plus gras, le donna
 « à son serviteur qui s'empressa de le faire cuire. Il apporta aussi du beurre
 « et du lait et les plaça avec la chair cuite du veau devant les hôtes. Lui, se
 « tenait à côté d'eux sous l'arbre... Les voyageurs s'étant levés, portèrent
 « leurs regards vers Sodome. Abraham les accompagna en les recon-
 « duisant (1). »

Le peintre a su donner aux actions successives rapportées dans ce récit une sorte de simultanéité qui était appelée par la rapidité même de la narration. Abraham est représenté au moment où ayant aperçu les anges qu'il prenait pour des voyageurs ordinaires, il s'est précipité à leur rencontre pour les saluer. On a remarqué dans le récit de la Genèse, l'emploi alternatif du singulier et du pluriel dans l'entretien d'Abraham avec les visiteurs. La liturgie romaine résume l'interprétation donnée à cette particularité par la tradition, lorsqu'elle fait suivre le récit de la Genèse, de ces paroles : *Tres vidit et unum adoravit* (2), que notre peintre a inscrites sur une banderole dans le haut de son tableau ; Abraham adora sous le symbole de ces trois anges, le Dieu unique dont ils figuraient la Trinité de personnes (3).

(1) Gen. xviii, 1, 8, 16.

(2) *Resp. ad I Noct. Matutin*, in Dom. Quinquag.

(3) Souvent les peintres ont représenté les anges parfaitement ressemblants entre eux, par les traits du visage et par le costume, afin de rendre plus sensible cette Unité dans la Trinité dont ils étaient l'image. Notre verrier n'a point suivi cette tradition artistique, qui du reste, n'est pas universelle.

Abraham, néanmoins, au premier moment, crut avoir devant lui des voyageurs ordinaires (1) et l'adoration dont il est parlé dans l'Écriture, n'était que l'honneur rendu à des étrangers de distinction, conformément aux usages de l'Orient. Mais une illumination intérieure lui révéla au même instant la présence de Dieu attestée par la présence symbolique de ses trois messagers. Il adora alors la Divinité. C'est l'instant de cette révélation que le peintre a saisi et merveilleusement rendu à notre avis. Le patriarche se relève en adressant son invitation aux voyageurs, lorsqu'il est éclairé intérieurement par la vision divine. Son saisissement s'exprime par un geste qui est à la fois celui de la surprise et de l'adoration. Les trois anges, par la variété de leur attitude, s'empressent à la fois de le remercier, de le rassurer et de le confirmer dans sa persuasion. En même temps, comme pour répondre à l'expression réitérée de hâte qui règne dans ce récit, et comme si la rapidité de la pensée du maître se fût communiquée à toute la maison, on voit les apprêts du festin ; un des serviteurs égorge le veau gras, un autre introduit les pains dans le four. Le chêne à l'ombre duquel se passe cette scène patriarcale, occupe le premier plan et partage heureusement le champ du vitrage ; mais la tente est remplacée par une riche habitation de campagne. Au fond de la scène, on aperçoit les trois anges qui se dirigent vers Sodome, figurée par une ville où l'on entre en franchissant un pont et peuplée de grands édifices. Abraham ne les accompagne plus, mais au geste de l'ange qui occupe la place du milieu, on voit qu'ils viennent de se séparer du patriarche qui les a mis en chemin et leur a indiqué leur route.

Le rapport entre cet épisode biblique et le mystère de l'Eucharistie est facile à saisir, si on se reporte à ce que nous avons dit de l'idée dominante du vitrail précédent qui sert de préface à l'ensemble de la décoration.

L'Eucharistie est présentée comme l'aliment céleste, le pain des anges. Aussi, c'est à dessein que le peintre a omis ici l'intervention de Sara marquée dans le récit biblique, qui eut si puissamment aidé au pittoresque. Aucune allusion non plus à la promesse de la naissance d'Isaac ni à l'intercession d'Abraham en faveur des Sodomites ; toute l'attention est concentrée sur le repas dont les préparatifs remplissent la partie de la scène qui n'est

(1) Raphaël dans ses Loges, les a peints sans ailes.

point occupée par le patriarche et par les mystérieux voyageurs. Les mets se préparent, le veau à la chair succulente, le pain frais ; la table est dressée, sur la table on voit le pain mystérieux et, à côté d'une amphore, la coupe à moitié remplie de vin. C'est le festin des anges partagé par l'homme dans la sainte Communion.

Le sujet accessoire qui remplit le haut du vitrail, ne s'éloigne pas de ce symbolisme. Les anges, députés à la vengeance, descendent de Sodome en flammes, ramenant sains et saufs sous leur garde Loth et les siens. C'est que Loth, ayant rencontré les voyageurs, à l'exemple d'Abraham, leur a dressé la table du festin et a partagé avec eux les pains azymes (1).

III. — MOÏSE ET LE SERPENT D'AIRAIN (2).

Cette verrière est celle qui a subi les dégradations les plus nombreuses et les plus regrettables. Toute la partie inférieure a disparu. Nous apprenons de Levieil, qu'on y voyait les premiers ministres de l'Eglise, les empereurs, les rois, tous les peuples de la terre adorant Jésus-Christ élevé en croix, figuré dans la partie supérieure par le serpent d'airain (l. c. p. 68). Ce vitrail avant d'être transporté dans le charnier, avait orné pendant longtemps la chapelle des Onze mille Vierges dans la nef de l'église. Il est vraisemblablement la reproduction par Jean Cousin lui-même, ou par un de ses élèves travaillant sous ses yeux, de la verrière qu'il avait peinte auparavant chez les Cordeliers de Sens, où elle avait été saluée par l'admiration la plus vive. La partie qui a échappé aux injures du temps (3) ne dément pas cette appréciation des contemporains du grand artiste.

L'allégorie qui y est représentée, est un des sujets les plus familiers au symbolisme scripturaire. Elle a été expliquée par Notre Seigneur lui-même : « De même, dit-il, que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi « est-il nécessaire que le Fils de l'homme soit élevé (4). »

(1) Voir pour quelques autres détails la description qu'un de nos collaborateurs a jointe à la Planche x dans le t. I, p. 173.

(2) V. Planche XVIII, livraison de janvier 1884.

(3) Les mutilations ne sont pas le seul dommage qu'ait souffert cette belle composition, Levieil se plaignait déjà de son temps d'y trouver « beaucoup de parties effacées par le peu de fusion que la peinture noire a prise au fourneau de cuisson. » (l. c., p. 49.).

(4) *Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis* (S. Jean. III, 14).

La circonstance à laquelle il fait allusion est ainsi rapportée dans le livre des Nombres : « Le peuple se prit à s'ennuyer de la marche et de la fatigue, et il murmura contre Dieu et contre Moïse : « Pourquoi, « disait-il, nous avoir tirés de l'Égypte, pour nous faire mourir dans « le désert ? Nous manquons de pain, nous ne rencontrons pas d'eau, « notre cœur a pris en dégoût cette chétive nourriture. » C'est pour- « quoi le Seigneur envoya contre le peuple des serpents brûlants qui en « blessèrent et en tuèrent un très grand nombre. Alors les Israélites vinrent « à Moïse et lui dirent : « Nous avons péché en parlant contre le Sei- « gneur et contre toi. Prie-le d'éloigner de nous les serpents. » Moïse « pria pour le peuple. Et le Seigneur lui répondit : « Fais un serpent « d'airain et dresse-le comme un étendard ; quiconque ayant été mordu, « le regardera, ne mourra point. » Moïse fit donc un serpent d'airain « et le dressa comme un étendard. Les blessés qui le regardaient, étaient « guéris (1). »

Un commentaire de saint Augustin, que l'Église a inséré dans l'Office de la *Fête du Très Saint Rédempteur*, abrégera les explications que nous aurions à donner : « Que signifie ce serpent dressé par Moïse ? La mort du Seigneur sur la croix. En effet, le mal étant venu du serpent, doit être figuré par l'image du serpent. La morsure du serpent est mortelle, la mort du Seigneur est vivifiante. Le serpent est exposé aux regards pour tuer le venin du serpent. Qu'est-ce à dire ? La mort est exposée aux regards pour tuer la puissance de la mort. Mais de qui la mort est-elle ainsi présentée ? La mort de la Vie. Le Christ, en effet, n'est-il pas la vie ? Or, c'est le Christ qui est mort. Donc, mes Frères, pour nous guérir du péché, nous regardons le Christ crucifié. *De même*, a-t-il dit, *que Moïse a élevé le serpent dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui, ne périsse pas, mais reçoive la vie éternelle.* De même que ceux qui regardaient ce serpent, ne mouraient point des morsures des serpents, ainsi ceux qui regardent le Christ mort, avec les yeux de la foi, sont guéris des morsures des péchés. Mais, tandis que les premiers étaient guéris de blessures mortelles pour vivre de la vie temporelle, ceux-ci reçoivent la

(1) V., 5-9.

vie éternelle. Car voici ce qui distingue la figure de la réalité : la figure apportait la vie temporelle ; la réalité qui était ainsi figurée apporte la vie éternelle (1). »

Le saint Docteur complète sa pensée ailleurs : « De même, dit-il, qu'alors ceux qui regardaient le serpent dressé dans le désert, étaient guéris du venin des morsures et préservés de la mort ; de même, aujourd'hui, celui qui se conforme à la ressemblance de la mort du Christ par le baptême, est délivré tout à la fois, et du péché par la sanctification et de la mort par la résurrection ; c'est ce qu'il a dit lui-même : *Afin que quiconque croit en lui ne meure pas, mais reçoive la vie éternelle*. Or, qu'est-il besoin que l'enfant qui vient de naître soit conformé à la mort du Christ par le baptême s'il n'était pas entièrement infecté du venin du serpent ? (2) »

Ainsi, l'efficacité indispensable de la Passion de Notre Seigneur, figurée par le serpent d'airain dressé dans le désert, telle est la signification première et plus générale de ce symbole. Son application la plus immédiate est au baptême, ou plutôt à la foi qui l'accompagne. De là une manière d'envisager l'allégorie du serpent d'airain, très commune chez les saints Pères et admise presque universellement dans les représentations faites au moyen-âge (3). Moïse faisant jaillir l'eau du rocher et montrant le serpent d'airain, c'est là une double scène habituellement rapprochée de celle du crucifiement. Tandis que, à la droite du Sauveur, l'Eglise debout, parée des insignes de la royauté, recueille dans un calice le sang qui s'échappe de la poitrine ouverte par la lance ; à gauche, la Synagogue défaillante, un bandeau sur les yeux, laisse échapper le sceptre qui se brise entre ses mains. L'épisode de l'eau vive qui jaillit du rocher et figure les sacrements, prend place comme sujet accessoire à côté de l'image de l'Eglise. En regard, et symbolisant la réprobation de la Synagogue, un groupe de juifs sont invités par Moïse à considérer le serpent. Ils figurent à l'avance l'obstination du peuple rebelle qui, au Calvaire, refusera de reconnaître le Fils de Dieu dans

(1) *Ex Tractatu XII in Joannem.*

(2) *De Baptismo parvul.* C. 32.

(3) Dans les vitraux des cathédrales de Bourges, de Tours, du Mans, de Chartres, dans une des verrières de Suger à Saint-Denis, dans les médaillons de la croix émaillée de Saint-Bertin, etc.

le Crucifié élevé de terre comme jadis le serpent d'airain. On leur applique la prophétie du Deutéronome (xxviii, 66) : « Votre vie sera comme suspendue
« devant vous. Vous tremblerez la nuit et le jour ; vous refuserez de croire
« à votre vie (1). »

L'application à l'Eucharistie, quoique moins fréquente, est néanmoins légitime et naturelle. N'est-ce point surtout dans ce Sacrement que Jésus-Christ immolé devient la vie de ceux que l'artifice du serpent infernal avait voués à la double mort de l'âme et du corps ? N'a-t-il pas dit lui-même : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, la vie éternelle le
« ressuscitera au dernier jour » (2). La chair de Jésus-Christ reçue dans la Communion n'est-elle pas l'antidote par excellence, contre les atteintes des péchés figurés par les serpents, ainsi que nous l'a enseigné saint Augustin ? C'est le nom qui lui a été donné par le Concile de Trente : *Antidotum contra naturæ nostræ venenum* (3) « l'antidote contre le venin de notre nature, » où l'on retrouve l'écho de ces paroles de saint Ambroise : « La chair qui était le venin du péché est devenue l'antidote contre le péché ». *Antidotum facta est caro, quæ erat venenum peccati* (4).

Le texte sacré ne nous dit pas de quelle façon Moïse s'y prit pour élever le serpent d'airain, afin de le rendre visible aux regards de tous. Presque universellement les peintres du moyen âge le représentent dressé sur une colonne. Saint Augustin dit à plusieurs reprises qu'il fut attaché à un arbre, *in ligno* (5). Mais peut-être cette expression n'est-elle venue sous sa plume que par la préoccupation du rapprochement avec la croix. Notre artiste a adopté cette interprétation et il en a tiré un très bel effet, le serpent est suspendu le long d'un arbre taillé en forme de croix ; le symbolisme est rendu ainsi plus saisissant. Il s'est, au contraire, exactement conformé à la tradition des artistes du moyen âge pour la nature des appendices qui surmontent le front de Moïse. Ce

(1) Saint Leon le Grand surtout a donné beaucoup d'ampleur à cette exposition. (*Sermo LIX de Passione*, 8.)

(2) S. Jean, vi, 55.

(3) *Sess. XIII C. 2.*

(4) (*Serm in Ps. xxxvii.*)

(5) A moins que l'on ne préfère entendre cette expression du bois d'une sorte de haste telle que celle qui supportait les enseignes ou la flamme des étendards.

sont de vraies cornes, tandis que les Orientaux peignent de préférence des rayons. On admirera l'expression d'autorité mêlée de compassion qui respire dans les traits du libérateur de son peuple. De l'index de la main qui tient le bâton du commandement, il montre l'instrument du salut. La scène est pleine de mouvement. Toutes les nuances de la douleur, de l'effroi, de l'admiration, de la joie inespérée se peignent sur le visage et dans l'attitude des personnages de tout âge et de toute condition qui occupent la plus grande partie du tableau. On remarquera l'expression du blessé qui s'approche pour embrasser l'arbre tutélaire, la foule qui fuit le serpent s'élançant par bonds furieux à sa poursuite, l'animation du groupe à l'abri sur un tertre et, à l'arrière-plan, les trois enfants dont deux gisent à terre mortellement blessés, tandis que le troisième se dresse dans une attitude suppliante.

Le personnage le plus rapproché de Moïse et dont on n'aperçoit plus que la tête, est sans doute Aaron qui partage l'émotion de son frère ; Josué est de l'autre côté (1).

C'est là tout ce qu'il nous est donné d'admirer encore de cette vaste composition qui pouvait rivaliser avec les toiles les plus magnifiques. Tout le bas du vitrail a été supprimé et remplacé par des fragments qui n'ont aucun rapport avec notre sujet. L'un d'eux, mutilé dans le haut, représentait sans doute David terrassant Goliath. Son coloris est très vif. Les mailles de la cotte du Philistin étincellent sur un fond rouge. Le bouclier échappé de son bras est à terre. David, le buste et les jambes nus, brandit une sorte de poignard au-dessus de la tête du vaincu dont les traits contractés expriment plutôt une morne résignation. On ne peut voir l'expression du visage de David, la partie où était représentée sa tête a disparu. Derrière le jeune berger victorieux, un démon velu, la fourche à la main, dont le haut du corps a été supprimé également, attend que le coup mortel lui ait livré l'âme du païen.

La même intervention d'un démon à la peau tachetée comme la robe d'un léopard, ferait supposer une analogie, au moins de procédé, entre cette

(1) Quelques-uns de nos lecteurs auraient peut-être désiré que je développasse davantage le symbolisme du Serpent. Quelque intérêt que présente une telle digression, je n'ai pas cru qu'elle ait un rapport assez direct avec le sujet spécial de l'Eucharistie, pour m'y arrêter.

scène et celle du compartiment voisin dans laquelle j'ai peine à reconnaître une circonstance de la Parole du mauvais riche. Je préfère avouer que je ne trouve aucune conjecture plausible à présenter à mes lecteurs.

MOÏSE FAISANT JAILLIR L'EAU DU ROCHER.

La partie du vitrail qui manque contenait-elle la représentation de l'eau jaillissant du rocher? j'incline à le croire, à cause de la présence du sommet d'un rocher dont le pied devait s'élargir dans le bas du tableau. S'il en était ainsi le peintre se serait conformé à la tradition commune chez les artistes, qui était d'unir la représentation des deux événements pour satisfaire au symbolisme dont j'ai donné plus haut l'explication. En tout cas, la présence du rocher s'ouvrant pour épancher l'eau miraculeuse (*Fons aquæ vivæ*) qui devint un torrent (*Torrentis voluptatis*) figure parmi les symboles groupés autour du Sacrement de l'Eucharistie dans la première verrière. Je suis donc autorisé à ajouter ici quelques mots en forme d'appendice sur le symbolisme de cet épisode rapporté à l'Eucharistie.

Le fait historique qui forme le corps du symbole est tellement connu qu'il me paraît inutile de rapporter ici soit le récit du livre de l'Exode (Ch. xvii), soit le récit du livre des Nombres (Ch. xv) qui nous racontent la merveille réitérée deux fois en faveur du peuple choisi durant sa vie errante dans le désert. Saint Paul nous donne la clef de cette figure : « Tous nos pères, « dit-il, ont bu le même breuvage spirituel (car ils buvaient de la pierre « spirituelle qui les suivait, or la pierre était le Christ). Mais ce ne fut pas le « plus grand nombre d'entre eux qui furent agréables à Dieu; car il périrent « dans le désert. Or, toutes ces choses se sont passées en figure pour « nous (1) ».

(1) I Cor. x 4-6. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'interprétation fabuleuse donnée au texte de l'Exode par le rabbin Salomon (appelé vulgairement Raschi), et par plusieurs autres, suivis en cela par Tertullien, qui veulent que le rocher miraculeux se soit mis en mouvement pour accompagner le peuple de Dieu de station en station et lui donner de l'eau. « Volutavit se petra et ivit cum ipsis in itineribus eorum » écrit Salomon dans son commentaire sur le ch. xvii de l'Exode. Tertullien l'a copié : « Aqua quæ de comite petra populo defluebat » (de Bapt. C. ix. Cf Drach, *Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*. T. II, p. 423). L'expression dont saint Paul se sert et qui était sans doute usitée de son temps, se justifie suffisamment par la réitération du miracle qui eut lieu deux fois dans le désert.

Le Christ est la pierre qui, frappée par Moïse a donné l'eau vive dont les Hébreux se sont désaltérés pour être préservés de la mort avec leurs troupeaux ; ceux d'entre eux qui en recevant le bienfait de l'eau matérielle élevèrent leur pensée jusqu'au Christ attendu, désaltérèrent leur âme par la foi. Tous ne surent pas acquérir ce mérite. Le Christ attaché à la croix, frappé par les juifs, comme l'avait été le rocher, épancha de sa poitrine l'eau vive dont il avait dit : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il « boive (S. Jean VII, 34) » et « l'eau que je lui donnerai deviendra en lui « la source jaillissante, jusque dans la vie éternelle (S. Jean IV, 14) » Mais le plus grand nombre refusèrent de s'abreuver à cette source par la foi, ils répudièrent le Christ et périrent de la mort éternelle. L'eau vive qui s'échappe de la pierre spirituelle est la grâce qui découle vers nous par tous les sacrements; n'est-elle pas spécialement le sacrement qui apporte avec lui la vie et dont Notre Seigneur dit : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous (1). » Cette eau échappée de la roche mystique devient, sous le pinceau de notre auteur, le torrent de délices (*Torrentis voluptatis*) célébré par le Psalmiste : « Vous les abreuverez au torrent de vos délices » *Torrente voluptates tuæ potabis eos* (2) que saint Augustin interprète ainsi : *Vitæ beatæ non de his quæ condidit, sed de seipso verissimum largitorem*. Ces délices de la vie bienheureuse s'alimentent non des bien créés, mai du don que nous fait d'elle-même la libéralité divine (3). »

IV. — LE SACRIFICE D'ÉLIE (4).

Ici l'œil se repose sur une page restée intacte. Plus de ces mutilations

(1) S. Jean VI 54.

(2) Ps. XXXIX, 9.

(3) *De Civ. Dei*, L. X, C. 18. — Cette idée prend corps en une image très gracieuse sous le pinceau de Van Eyck dans la *Source de la vie*, qui est un des plus riches trésors du musée de la Trinité (aujourd'hui Musée royal du Prado) à Madrid. Le Christ en habits de Pontife est assis sur l'autel, ayant à ses pieds l'Agneau pascal. La fontaine qui s'épanche de l'autel, roule des hosties. Autour du bassin où elles sont reçues, se fait le partage des fidèles et des incroyants. A gauche (des spectateurs) l'Eglise représentée par le Souverain Pontife, tous les ordres du clergé et les diverses classes de fidèles, s'en approche pour y puiser avec délices. A droite, les juifs s'éloignent avec horreur, exprimant par toutes sortes d'attitudes l'outrage et le blasphème.

(4) V. la Pl. XXII* de la Livraison d'avril 1884.

irréremédiables qui nous affligeaient dans la verrière précédente. Peut-être trouvera-t-on que certains accessoires, tels que les pierres qui forment l'autel, le jet de la flamme, occupent une place trop considérable et surtout trop en évidence dans le tableau ; mais la pureté du dessin, l'éclat du coloris, la riche variété des costumes et des poses chez les divers groupes de personnages, la perfection d'exécution, en particulier dans la scène secondaire qui se développe sur le sommet de la montagne et qui a tout le fini d'une miniature, captivent les regards en même temps qu'ils rendent très claire l'intention du peintre et donnent une grande unité à la composition. Nous sommes ici en présence d'une des plus belles œuvres de Pinaigrier le Jeune, ou peut-être de Désengives.

Quoique le sujet soit très connu, je transcris le récit du III^e livre des Rois, parce que le tableau que nous avons sous les yeux en traduit scrupuleusement presque tous les détails : « Achab voyant Elie, lui dit : « N'est-ce pas toi « qui troubles Israël ? » Elie lui répondit : « Ce n'est pas moi qui ai troublé « Israël, mais toi et la maison de ton père en abandonnant les commande- « ments du Seigneur pour suivre les Baalim. Cependant, envoie maintenant « et rassemble auprès de moi sur le mont Carmel tout Israël et les quatre « cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes des bois « sacrés qui mangent de la table de Jezabel. » Achab envoya à tous les « enfants d'Israël et rassembla les prophètes sur le mont Carmel.

« Alors Elie montant vers tout le peuple, dit : « Jusques à quand boitez- « vous des deux côtés ? Si c'est le Seigneur qui est Dieu, suivez-le ; si c'est « Baal, suivez-le. » Et le peuple ne répondit pas un mot. Elie dit encore au « peuple : « Je suis resté seul prophète du Seigneur, tandis que les prophètes « de Baal sont quatre cent cinquante. Qu'on nous donne deux bœufs et qu'ils « choisissent l'un des deux, qu'ils le coupent en morceaux, qu'ils le placent « sur le bois, mais qu'ils ne mettent pas de feu au-dessous ; et moi je prendrai « l'autre bœuf et je le mettrai sur le bois et je ne placerai pas de feu « au-dessous. Invoquez les noms de vos dieux et moi j'invoquerai le nom de « mon Seigneur et que le Dieu qui exaucera par le feu, soit le vrai Dieu. » Le « peuple tout entier répondit : « Excellente proposition. »

« Elie dit donc aux prophètes de Baal : « Choisissez-vous un bœuf et faites « les premiers, car vous êtes les plus nombreux ; et invoquez les noms de vos

« dieux et ne mettez pas de feu au-dessous. » Ayant reçu le bœuf qu'Elie
« leur avait donné, ils se mirent à l'œuvre, ils invoquèrent le nom de Baal
« depuis le matin jusqu'à midi, disant : « Baal, exauce-nous. » Et il n'y avait
« ni voix, ni personne qui répondit. Et ils sautaient par dessus l'autel qu'ils
« avaient fait. Comme il était déjà midi, Elie les raillait en leur disant : « Criez
« d'une voix plus forte ; car il est dieu et peut-être converse-t-il, ou bien il est
« dans l'hôtellerie ou en voyage, ou peut-être dort-il et il faut le réveiller. »
« Ils criaient donc d'une voix plus forte et se faisaient des incisions, selon
« leur rite, avec des couteaux et des lancettes, jusqu'à ce qu'ils fussent
« couverts de sang. »

« Mais lorsque midi fut passé et que pendant qu'ils prophétisaient, l'heure
« accoutumée d'offrir le sacrifice fut venue, et que nulle voix ne se faisait
« entendre et que personne ne répondait ni ne prêtait attention à leurs
« supplications, Elie dit à tout le peuple : « Venez à moi. » Et tout le peuple
« étant accouru à lui, il releva l'autel du Seigneur qui avait été détruit. Il
« prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfants de Jacob à qui
« fut adressée cette parole du Seigneur : « Israël sera ton nom, » et il
« construisit avec ces pierres un autel au nom du Seigneur, et fit un canal
« comme deux petit sillons autour de l'autel, puis il disposa le bois, divisa
« les membres du bœuf et les plaça sur l'autel, et dit : « Remplissez quatre
« vases d'eau et répandez-les sur l'holocauste et sur le bois ». Il dit de
« nouveau : « Faites-le une seconde fois ». Lorsqu'ils l'eurent fait une seconde
« fois, il dit : « Faites-le encore une troisième fois », et ils le firent une
« troisième fois. L'eau alors courait autour de l'autel et la fosse du canal fut
« remplie.

« Et lorsqu'il était déjà l'heure d'offrir l'holocauste (1) le prophète Elie
« s'approchant, dit : « Seigneur, Dieu d'Abraham et d'Isaac et d'Israël,
« montrez aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël et que je suis votre
« serviteur, et que c'est d'après votre commandement que j'ai fait toutes ces
« choses. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne
« que vous êtes le Seigneur Dieu et que vous avez converti de nouveau leur
« cœur. »

« Alors le feu du Seigneur tomba et dévora l'holocauste, le bois, les pierres

(1) C'est-à-dire la neuvième heure du jour, environ trois heures après midi.

« et la poussière, desséchant l'eau qui était dans le canal. A cette vue tout le
 « peuple tomba la face contre terre et dit : « C'est le Seigneur qui est Dieu,
 « c'est le Seigneur qui est Dieu ». Elie leur dit : « Saisissez les prophètes de
 « Baal et que pas un d'eux n'échappe. » Lorsqu'on s'en fut emparé, Elie les
 « conduisit au torrent de Cison et là il les mit à mort.

« Et Elie dit à Achab : « Monte, mange et bois, car voilà le bruit d'une
 « grande pluie. Achab monta pour manger et boire. Mais Elie monta sur le
 « sommet du Carmel et, prosterné à terre, mit sa tête entre ses genoux, et il
 « dit à son serviteur : « Monte et regarde vers la mer. » Celui-ci étant monté,
 « après avoir regardé, dit : « Il n'y a rien ». Et il lui dit de nouveau :
 « Retourne sept fois. » A la septième fois, voilà qu'une petite nuée comme le
 « pas d'un homme montait de la mer. Elie reprit : « Monte et dis à Achab :
 « Attelle ton char et descends pour que la pluie ne te surprenne pas. » Et
 « pendant qu'il se tournait ça et là, voilà que les cieux s'obscurcirent et il y
 « eut des nuages et du vent et une grande pluie (1).

Saint Augustin nous donne la clef du symbolisme de ce récit (2) : « Elie
 a été la figure du divin Sauveur. Elie a prié au mont Carmel ; le Christ a prié
 au mont des Oliviers. Elie a prié pour faire descendre la pluie sur la terre ; le
 Christ a prié pour faire descendre la grâce divine dans les cœurs des hommes.
 Lorsqu'Elie dit à son serviteur : *Va et regarde sept fois*, il désignait les
 sept dons du Saint-Esprit qui devaient être communiqués à l'Eglise ; et
 lorsqu'il dit qu'il voyait *une petite nuée montant de la mer*, il symbolisait
 la chair du Christ qui devait naître de la mer de ce monde. Voilà pourquoi,
 afin d'écarter tout doute, il dit qu'elle avait la dimension *du pas d'un homme*,
 à savoir de l'homme qui a dit : *Qui dit-on que soit le Fils de l'homme ?*
 De même donc qu'à la prière d'Elie, après trois années et six mois, la pluie

(1) III Reg. xviii. 16-45.

(2) C'est du moins à lui que la liturgie romaine attribue ce discours dont elle fait sienne
 la doctrine dans l'Office du XI^e Dimanche après la Pentecôte. Il figurait autrefois entre
 les *Sermones de tempore* (S. CCI); les Bénédictins l'on rejeté dans l'appendice en l'attribuant
 à Césaire. Je ne m'excuserai pas auprès de mes lecteurs de citer souvent saint Augustin.
 J'aurais à le faire auprès de personnes qui ignoreraient combien est pénétrante et universelle à
 la fois la science du symbolisme qui paraît à chaque page des écrits du grand docteur et
 l'influence considérable que ses explications ont exercée sur l'art pendant le moyen âge et
 même au delà de cette époque, sur les artistes qui ont gardé le souci de la tradition
 patriotique; or, tel est le cas de presque tous nos peintres verriers jusqu'à la fin du
 XVII^e siècle.

descendit du ciel, ainsi, à l'avènement du Sauveur, pendant trois années et six mois qu'il daigna prêcher, la pluie du Verbe de Dieu a heureusement arrosé le monde entier. Et de même qu'à l'avènement d'Elie tous les prêtres des idoles furent mis à mort et disparurent, ainsi, à l'avènement du véritable Elie, c'est-à-dire de Notre Seigneur Jésus-Christ, le culte sacrilège des païens a disparu de la terre. »

Saint Jean, évêque de Jérusalem, et d'autres commentateurs pieux à sa suite, voient dans la petite nuée qui monte de la mer sans contracter l'amertume de ses eaux, l'image de la Vierge née sans tache de l'humanité infectée du péché originel. Cette nuée retombant en pluie, c'est Marie donnant à la terre par sa maternité miraculeuse la rosée invoquée pour en guérir la stérilité, *Rorate, coeli, desuper, et nubes pluant Justum.*

Cette explication si claire donnée par les Pères du double sujet de notre tableau, ne me laisse plus que le soin de marquer le rapport spécial du sujet à l'Eucharistie et de faire ressortir quelques détails de composition et d'exécution dignes d'une attention spéciale. Ici l'idée dominante est évidemment la substitution du Sacrifice divin dont le sacrifice d'Elie est la figure, à tous les sacrifices par lesquels l'homme s'était efforcé d'honorer la Divinité. Par là notre tableau clôt dignement la série des représentations symboliques de l'Ancien Testament et ouvre la voie à la série du Nouveau Testament, qui nous montrera la réalisation de la sainte Eucharistie.

La scène complémentaire nous met de nouveau en présence du symbolisme de l'eau. C'est Elie qui, par sa prière, la fait descendre miraculeusement sur la terre; Notre Seigneur prie avant d'instituer la Sainte Eucharistie. L'explication de la figure précédente nous a fait voir comment cette eau est l'image du sacrement auguste qui, comme l'eau vive, purifie et rejaillit jusque dans la vie éternelle.

Les deux groupes des disciples d'Elie et des prêtres de Baal disposés avec un grand art, offrent entre eux un saisissant contraste. Chez les premiers on constate les diverses nuances de l'admiration, de la reconnaissance et de la piété. Ces sentiments prennent leur plus haute expression chez Elie. Le prophète paraît étranger à tout ce qui l'entoure; son entretien est avec l'Invisible. Cette extase du prophète est rendue plus sensible par l'attitude de de son serviteur Giezi, prosterné à ses pieds. On aura remarqué sans doute

que, pour mieux exprimer la ressemblance typique d'Elie avec Notre Seigneur, les disciples qui l'entourent sont au nombre de douze, reproduisant les types traditionnels des douze Apôtres, André et Pierre au premier plan, plus loin Jean penché sur l'autel; un des personnages se dissimule derrière ses compagnons et demeure étranger à l'action, c'est sans doute Judas.

Le groupe nombreux des prêtres idolâtres est fort animé. Le caractère impatient de leur supplication éclate surtout dans l'attitude des personnages les plus rapprochés de l'autel où la victime d'Elie vient de s'embraser et se consume. *Baal, exaudi nos*, « Baal, exauce-nous ! » s'écrient-ils. Il y va de leur honneur et de leur vie. La circonstance énoncée dans le verset 28 n'est pas omise; on voit l'un d'eux se déchirer avec fureur avec un large couteau.

La scène qui couronne la montagne est empreinte de suavité. Le prophète prolonge sa prière dans l'action de grâces, après le bienfait obtenu. On voit l'empressement naïf de Giezi s'abreuvant au torrent formé par la pluie qui remplit d'une eau fraîche et limpide le lit desséché depuis plus de trois années.

Telle est la série, je serais tenté de dire la trilogie formée par les représentations symboliques empruntées à l'Ancien Testament. Ce n'est pas à dire que nous en ayons fini avec les analogies de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle. Mais désormais les scènes empruntées à l'Ancien Testament ne seront plus représentées que commentées par des scènes de la vie mortelle de Notre Seigneur ou de sa vie mystique dans l'Eglise; le sujet principal sera constamment demandé au Nouveau Testament, à la théologie ou à l'histoire.

P. FRISTOT, S. J.

(A continuer.)

LES SERVITEURS DU RÈGNE

LE COMTE DE CHAMBORD

*Tout ce que Henri a fait est bien fait ;
tout ce qu'il a dit est bien dit.*

(Paroles de PIE IX.)

En tête de notre livraison d'octobre dernier, nous inscrivions ces lignes :

« La direction de la *Revue* prend ses mesures pour faire connaître davantage
« combien *Henri V* fut, comme saint Henri et saint Louis, *un grand serviteur*
« *du Règne*, et elle espère, en faveur de ses lecteurs, puiser dans ce but aux
« meilleures sources. »

Nos pieuses sollicitations ont été accueillies et nos désirs se sont réalisés.

Nous devons à une royale bienveillance et aux soins d'un témoin qui a tout vu et vu dans l'intime, le document suivant, destiné, ce nous semble, à produire la plus grande édification. Nous avons lieu d'espérer que ce ne sont là que les premières pages d'une communication bien propre à nous révéler tout entière la grande âme de *Henri de France*, qui ne fut Roi que dans l'exil, mais quel Roi !! au surplus, *grand serviteur du Règne*, duquel il faut dire toujours et toujours en espérant : *Adveniat*, et dans lequel d'ailleurs tous les vrais serviteurs sont des rois ; il y règne là haut, et il en aura été le tenant le plus intrépide, et, n'en doutons pas, le précurseur ici-bas.

N'en a-t-il pas été aussi le martyr ? Et alors, ne faut-il pas dire de lui comme dit l'Eglise, par la plume du Pape et saint Docteur Grégoire le Grand, d'un jeune

héritier du trône mort en prison pour mériter à l'Espagne la royauté chrétienne qu'elle eut bientôt :

« Veraciter rex quia et martyr. » (1)

Ce document qui n'a pas ombre de prétention politique, n'en éclaire pas moins de tout son jour la politique qui veut être chrétienne avant tout.

Les principes que professait le Roi au sujet de la *liberté de conscience*, y éclatent par sa conduite même auprès de ce qui l'approchait. Il en devient évident que si l'on n'a pas voulu du Roi, et s'il n'a pas été « possible », c'est que la *vraie liberté* de ces principes, hélas ! cessait de plus en plus d'être possible en France et que les libéraux ne voulaient pas de cette vraie liberté.

L'accueil plein de tendresse fait par le Roi à une partie de sa famille, au lit de mort, y apparaît ce qui a été réellement un grand acte de pardon chrétien, non autre chose. Le Roi a laissé l'heure à Dieu et la parole à la France dans sa mort comme dans sa vie ; et ce que Madame a voulu pour les funérailles, en exécution de la volonté du Roi, n'est que la conséquence logique de l'absence de politique dans cet acte, comme dans un acte précédent non moins solennel, et portant plus haut qu'on n'a voulu le comprendre.

E. DE L.

On a épuisé toutes les formes de l'éloge à redire les rares qualités, le mérite hors ligne et tous les titres de gloire du Prince incomparable dont nous pleurerons à jamais la perte.

On a relevé la pénétration de son esprit, la finesse de son intelligence, la rectitude et la profondeur de son jugement, l'instinct vraiment royal de tout ce qui est bien, de tout ce qui est grand et beau ; la constance et la loyauté de son caractère qui a imprimé à toute sa vie et à tous ses actes cette merveilleuse unité qui a fait le désespoir des habiles, mais aussi le légitime orgueil de tous ceux qui s'étaient rangés sous sa bannière.

Pour ceux-ci, la personne d'Henri V était l'idéal de notre vieil honneur et de l'antique loyauté française. Pour ceux-là, il n'y a pas de figure plus noble dans l'histoire ; il n'y en a pas qui commande à un degré plus haut la sympathie, le respect et la vénération.

D'autres ont cru, non sans raison, faire le plus brillant éloge de ce royal exilé, en affirmant que jamais Prince proscrit, jamais roi sans royaume, n'eut un tel prestige, une si puissante autorité, un si magnifique cortège d'admiration et d'amour.

Tous ont vu en lui le fils le plus tendre, le modèle des époux, l'ami le plus

(1) Saint Herménégilde, au 22 avril. *Leçons du 2^e Nocturne*. — Il se présente en les lisant bien d'autres rapprochements.

fidèle, le Prince qui a su inspirer à ses serviteurs le plus constant dévouement, et à la multitude la plus grande estime.

Ce portrait si vrai dans son ensemble, si parfait dans ses détails, est-il aussi complet que fidèle? Non, car il manque à ce tableau ce qui donne le relief et la vie; ce qui, selon Bossuet, fait le tout de l'homme : la Piété. Et puisque le Sage assure que les actions du juste peuvent seules le louer, esquissons avec simplicité le récit de cette vie cachée si grande aux yeux de Dieu, et qui a été le premier et le plus puissant mobile de cette conduite étonnante qui arrachait à Pie IX ces paroles mémorables : « Tout ce que Henri a fait est bien fait, tout ce qu'il a dit est bien dit. » N'était-ce pas, en quelque sorte, attribuer à ce Prince ce que l'Évangile dit du fils de Dieu : *Bene omnia fecit* ?

I

LA SAINTE MESSE

Si, comme l'a dit excellemment Bossuet, la piété est le tout de l'homme, ne peut-on pas dire également que le tout de la piété se concentre en J.-C.? Quel était l'unique objet de la science et de l'amour du grand Apôtre? N'est-ce pas Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié? *Non enim*, dit-il aux Corinthiens, *judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Or, cet ineffable témoignage d'amour que nous donna le divin Rédempteur sur le Calvaire, ne se renouvelle-t-il pas à chaque instant sur nos autels? N'est-ce pas là, comme le chante l'Église Romaine,

Que la terre et la mer, et les astres eux-mêmes,
Tous les êtres enfin sont lavés par ce sang?

L'autel est donc comme un nouvel Eden, d'où s'échappent ces fleuves mystérieux dont les eaux jaillissantes arrosent la Cité des élus, retombent en rosée rafraîchissante au séjour des brûlantes expiations, et se répandent en torrents de grâce dans l'Église de Dieu sur les âmes qu'elles purifient et vivifient. Est-il étonnant que ce divin Sacrifice, ainsi envisagé, ait été la grande dévotion de Monseigneur? Aussi s'était-il fait une règle d'y assister tous les jours, et l'on sait avec quelle ferveur et quel pieux recueillement il

y priait, sans jamais se permettre d'y parler à qui que ce soit, ni pour quoi que ce soit, tant était profond son respect pour le Dieu de nos tabernacles!

Était-il obligé d'entreprendre quelque voyage ou de se rendre à la chasse, ce vertueux Prince faisait avancer ou retarder l'heure de la sainte Messe, selon ce qu'exigeaient les circonstances, de manière à ce qu'il pût contenter sa piété, regardant comme un jour perdu celui où il n'aurait pas assisté au divin Sacrifice.

Monseigneur était si scrupuleux observateur de la règle qu'il s'était prescrite que, même dans la saison des grandes chasses, au milieu des neiges des Alpes styriennes, il avait su se ménager cette pieuse consolation. Dans le chalet ou pavillon de chasse qu'il avait fait construire dans la montagne, il avait réservé la pièce la plus spacieuse et la mieux ornée qu'il avait convertie en chapelle. Là, chaque matin se rendait le Prince pour y faire ses prières, et assister au saint Sacrifice, accompagné de ses gentilshommes, de tous ses traqueurs et gens de service. Au sortir du lieu saint, mêlé parfois à ses traqueurs, il se plaisait à louer leur pieuse assiduité, s'informant auprès d'eux si la distance des lieux leur permettait d'entendre la sainte Messe tous les dimanches comme ils le faisaient au chalet tous les jours, et à ceux qui en étaient empêchés, il leur disait ce qu'ils avaient à faire, donnant à tous les plus sages conseils, et recevant avec joie leurs promesses, pour ne pas dire leurs serments.

Cette louable habitude d'assister chaque jour à la sainte Messe Monseigneur l'a gardée jusqu'à son dernier soupir. Dans le cours de sa longue et si douloureuse maladie l'auguste malade se faisait dire la Messe dans sa chambre, et il l'entendait avec une dévotion qui ravissait tous les assistants. Si poignantes et si vives qu'aient été ses douleurs jamais il ne se permettait une plainte pendant le saint Sacrifice. Les yeux modestement baissés sur son crucifix, ou fixés sur le célébrant, il suivait silencieux et recueilli ce qui se passait à l'autel, et quant la Messe était finie, il priait le prêtre de venir le bénir et de lui donner à baiser l'image de son Sauveur.

Rien, de tout ce qui concernait le service divin, n'était petit à ses yeux. Il consultait chaque jour l'Ordre ou le calendrier liturgique, et se préparait ainsi à fêter les mystères de Notre Seigneur, de la Très Sainte Vierge ou des saints en l'honneur de qui la Messe était offerte. Ses connaissances litur-

giques étaient étonnantes. Il savait la raison de tout; et plus d'une fois il fit remarquer les omissions ou fautes qu'il avait surprises dans la célébration des divins Offices.

Mais pour connaître les sentiments dont le cœur de cet admirable Prince était pénétré pendant le saint Sacrifice de nos autels, écoutons-le nous communiquant ceux qu'il avait ressentis dans les différents sanctuaires de la Ville sainte en 1861.

« Nous courons de bonne heure, lisons-nous dans ses notes de voyage, « à l'Eglise du Saint-Sépulcre, d'où l'on ne peut se détacher. Nous y entendons « la Messe de l'abbé Trébuquet à l'autel du Calvaire qui est en face de l'en- « droit où Notre Seigneur a été crucifié. Que de pensées, que de prières « n'avons-nous pas adressées à Dieu dans ce lieu si saint pour tout ce qui « nous est cher ! »

Parlant ailleurs de la Messe de l'Ascension à laquelle ce vertueux Prince avait assisté, il dit :

« Cette Messe de l'Ascension dite sur les lieux mêmes, nous toucha « jusqu'au fond de l'âme. Nous baisons avec respect l'empreinte sacrée du « pied de Notre Seigneur.

« Le 20 octobre, à cinq heures du matin, nous avons l'immense consolation « de faire nos dévotions à la chapelle du Saint-Sépulcre. Nous entendons « une seconde Messe au Calvaire, au lieu même où la Sainte Vierge se tenait « debout au pied de la croix; et ensuite on chante admirablement le *Stabat*. « Je ne puis dire l'émotion profonde que nous cause ce chant de douleur à « l'endroit même où le cœur maternel de Marie fut percé du glaive mystérieux « que le saint vieillard Siméon lui avait annoncé!

« Les voix des enfants de chœur étaient si touchantes que nous avons tous « les larmes aux yeux. Jamais je n'oublierai cette heureuse matinée. Je « remercie Dieu du fond de mon âme de m'avoir accordé une pareille « grâce. »

Qu'on me pardonne ces longues citations; mais elles nous révèlent mieux que tout ce que nous pourrions dire la tendre piété avec laquelle le digne fils de saint Louis assistait à l'adorable Sacrifice de nos autels.

Terminons par les Messes que le Prince entendit le 5 novembre. « Nous allons « à la Messe à Saint-Sauveur et ensuite pour la dernière fois au Saint-Sépulcre

« et au Calvaire dont on a bien de la peine à se séparer... Lieux saints que
« je ne reverrai probablement jamais, que votre souvenir ne me quitte
« pas dans tout le cours de ma vie, et me soit présent à l'heure de ma
« mort. »

« Il faut quitter ces Lieux saints. Nous sortons par la porte de Jaffa.
« D'une petite hauteur d'où l'on voit pour la dernière fois Jérusalem, nous
« jetons un regard d'adieu à la Ville sainte et nous répétons avec le Prophète-
« Roi : *Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même ;*
« *que ma langue s'attache à mon palais, si je ne garde pas à jamais*
« *ton souvenir, si Jérusalem n'est pas toujours la première de mes*
« *joies!* »

II

COMMUNION

Toutefois, ce n'était pas assez pour la piété de notre Prince d'entendre chaque jour la sainte Messe et d'y communier spirituellement ; son cœur sentait encore le besoin d'une union plus intime avec Notre Seigneur. Aussi, c'était un bonheur pour lui de prendre part au banquet sacré tous les dimanches et toutes les grandes fêtes de l'année, et de célébrer par la sainte communion les principaux anniversaires de sa vie. « Quand
« je n'ai pas fait mes dévotions ces jours-là, disait-il, je ne suis pas con-
« tent ; je sens qu'il me manque quelque chose. » Il l'eût fait volontiers plus souvent si le sentiment de sa profonde humilité le lui eût permis. Malgré tout le soin et toute la diligence qu'il apportait à la réception de ce divin Sacrement, ce bon Prince ne croyait avoir jamais assez fait pour s'y préparer dignement, et, bien que sa conscience n'eût rien à lui reprocher, il ne se serait jamais permis d'approcher de la sainte Table sans en avoir reçu la permission, tant étaient grandes son humilité et la déférence qu'il portait au ministre de Dieu ! Si celui-ci faisait remarquer au Prince que cette permission ne lui était pas nécessaire : « J'aime à le croire, répondait-
« il alors, mais cette affaire est de votre ressort. En agissant ainsi, je suis
« dans l'ordre, et j'ai de plus le mérite de l'obéissance. » Une seule fois pourtant Monseigneur témoigna plus vivement le désir qu'il avait de se

nourrir du pain de vie. C'était pendant sa douloureuse et dernière maladie. Affamé de ce céleste aliment, Monseigneur communiait le plus souvent possible.

Un jour qu'il en demandait conditionnellement la permission, l'aumônier lui répondit qu'il le pouvait, à la vérité, mais qu'ayant déjà communié le jour précédent, il pourrait peut-être attendre le jour suivant, qui était un dimanche, pour satisfaire sa dévotion.

« Eh bien, oui, mon Père, lui dit le Prince, comme vous voudrez ! » Mais à peine l'aumônier était-il sorti, que l'auguste malade s'écria : « Ce Père qui me refuse la communion ! Il sait bien pourtant que c'est ma seule vraie consolation ! » Aussitôt un officier de service vint trouver l'aumônier, lui exprimant le vif désir qu'avait témoigné Monseigneur de recevoir la sainte communion. Le confesseur du Roi rentre dans les appartements du malade, le prépare à cette divine action et s'empresse de lui apporter Celui qu'il aimait à appeler son Dieu et son Tout : *Deus meus et omnia*.

Mais autant ce Sacrement d'amour remplissait son âme d'ineffables consolations, autant la légèreté et l'air évaporé de ceux qui s'approchaient de la Table sainte le pénétraient de douleur et d'indignation.

Il y a quelques années, Monseigneur étant à Vienne apprit qu'à l'église où il allait entendre la Messe, il y aurait une première communion des enfants de la paroisse. Cette nouvelle le remplit de joie. Tous les chers souvenirs de celle qu'il avait faite à Holyrood lui revinrent en foule à l'esprit. Mais quel ne fut pas son désappointement quand, au lieu de voir défiler, silencieux et recueillis, ces enfants, il les vit entrer à l'église, bruyants, tapageurs, courant aux premières places, se les disputant, se poussant, se pinçant, et tout occupés pendant la sainte Messe de leur vaine parure et de celle de leurs petits camarades ! En les voyant ainsi préparés se présenter à la sainte Table avec cet air cavalier qu'ils auraient mis à tout exercice profane, Monseigneur en fut bouleversé.

De retour à Frohsdorf il voulu faire une communion en réparation de cette profanation sacrilège. Combien différente est cette fête dans la chapelle royale de Frohsdorf, et avec quel bonheur cet excellent Prince n'assistait-il pas, charmé, à tous les pieux exercices de ce jour béni, et ne se plaisait-il pas, au sortir du banquet céleste, à féliciter ces anges de la terre et à les

honorer de sa présence, pendant le petit déjeuner qu'il leur faisait servir dans sa salle à manger!

Est-il possible d'aimer véritablement Jésus-Hostie sans épouver le désir ardent de l'aimer toujours plus et de le faire aimer de tous sur lesquels nous avons quelque action? Ce besoin, le cœur aimant de notre Prince se plaisait à le satisfaire, surtout aux jours solennels où l'Eglise célèbre avec pompe les triomphes de son divin Epoux. Qu'il était beau de voir le petit-fils du grand roi, pieusement agenouillé sur le pavé du sanctuaire d'une humble église, mêler ses prières à celles de ces bons campagnards, et sortir escorté de ses gentilshommes et des personnes de sa maison, à la suite du Très Saint Sacrement, parcourant les chemins jonchés de fleurs de ces hameaux! Ce n'étaient pas la splendeur du Versailles d'autrefois, ni la magnificence que déployaient jadis, hélas! nos opulentes cités pour fêter le Dieu de l'Eucharistie; non, c'était plus encore, car là, parmi ces rustiques populations, marchait, simple et modeste, le plus grand des rois, sur les pas du Roi des humbles! Les étrangers qu'attiraient ces fêtes si belles et si touchantes dans leur simplicité ne pouvaient être témoins d'un pareil spectacle sans en être profondément émus.

C'est encore le même sentiment de zèle et d'amour qui animait Monseigneur lorsqu'au lieu de satisfaire au devoir pascal dans sa propre chapelle, il voulait pour l'édification publique se rendre à la métropole, suivi de toute sa maison, non qu'il en eût donné l'ordre, ni même exprimé le désir qu'il en avait. Nulle part il n'y eut plus de liberté religieuse qu'à la cour de cet incomparable Prince. Il n'exerçait d'autre empire sur les siens et sur ceux de son entourage que celui de l'exemple; empire tout-puissant, il est vrai, mais pourtant pas au point qu'il ne s'y rencontrât quelques exceptions. Qui ne sait, en effet, à Frohsdorf que Monseigneur a gardé de longues années à son service des hommes qui lui étaient dévoués et fidèles, à la vérité, mais qui ne l'étaient guère aux préceptes de la sainte Eglise? Eh! bien, ce bon Prince leur en a-t-il jamais témoigné son mécontentement? Non, il savait que Dieu seul se réservait le droit d'agir par sa grâce sur ces âmes rebelles, et il se contentait de seconder son action par l'ardeur de ses prières, que Dieu finissait toujours par exaucer. Et voilà ce Prince que des milliers de folliculaires ont voulu faire passer aux yeux du monde

entier comme le tyran des consciences, tandis qu'en réalité il leur a laissé plus que personne la plus entière liberté.

Ils l'ont bien éprouvé ces braves Styriens dont j'ai déjà parlé, qui, séduits par l'aménité du Prince et par son affectueuse condescendance, se rendaient plus à la force victorieuse de ses exemples que gagnés par ses conseils et par ses paternels avis. Et quand, après la saison des grandes chasses, ils apprirent que c'était à sa royale munificence qu'ils étaient redevables de l'insigne faveur d'une mission, ils s'engagèrent tous à en suivre les saints exercices, malgré tous les obstacles que leur opposaient les chemins affreux de la montagne et les rigueurs de la saison.

« C'est notre bon Prince, disaient-ils, qui désire que nous assistions à la mission, nous y viendrons. Il ne veut que notre bien. Nous sommes à lui, tout à lui ! » Aussi jamais mission ne fut plus consolante et plus riche en fruits de salut. Tous, sans exception, s'approchèrent des sacrements, et vinrent, ivres de bonheur, s'asseoir au banquet sacré. Et comme c'était à Monseigneur qu'ils devaient ces joies pures et saintes, ils ne savaient comment lui en témoigner assez leur reconnaissance.

A ces sentiments de gratitude, de dévouement et d'amour on peut juger de l'immense douleur dont ils furent pénétrés quand ils apprirent la mort de leur auguste bienfaiteur ; on les vit descendre en foule de leurs montagnes, et accourir à Frohsdorf pour contempler une dernière fois les traits chéris de celui qui était leur père. Là, debout, sur le seuil de la chapelle ardente, au pied du lit de parade où se trouvaient exposées les dépouilles mortelles de leur Prince bien-aimé, les yeux fixés sur ses traits inanimés qu'ils ne pouvaient se lasser de contempler, on ne voyait pas sans attendrissement de grosses larmes sillonner leurs mâles visages. « O Dieu ! s'écria l'un d'eux dans l'excès de sa douleur, pourquoi nous avoir ravi un si bon Prince ? C'était notre Père à nous ! S'il te fallait une victime, nous étions là, nous, gens de rien, tu pouvais en choisir une parmi nous, mais Lui ! » Et de nouvelles larmes plus abondantes s'échappaient de leurs yeux, témoignage éloquent de leurs vifs regrets et de l'affectueuse estime que les vertus et les bontés de Monseigneur avaient su leur inspirer.

III

VIATIQUE. EXTRÊME-ONCTION

La pensée de Dieu et de l'éternité ne quittait pas Monseigneur. Au début de sa maladie, lorsque les médecins ne voyaient dans l'état du Prince qu'une simple gastrite, Monseigneur disait à l'un de ses gardes-malade : « On se fait illusion sur moi, vous le verrez, je n'en relèverai pas. » Travaillé par cette idée de la mort qu'il regardait comme inévitable, il mit tous ses soins à la rendre sainte. Prières continuelles, aspirations, oraisons jaculatoires, messes, confessions, communions, indulgences, pardon octroyé et demandé, ce vertueux Prince n'omettait rien des moyens de salut qu'inspire la piété pour purifier de plus en plus son âme et l'enrichir de mérites. Quand il sentit s'aggraver son mal, le premier, Monseigneur parla de recevoir les derniers sacrements. Plusieurs fois déjà Monseigneur s'en était ouvert à Madame, lorsqu'enfin il crut qu'il était temps d'en parler à son confesseur. Celui-ci, qui se tenait au courant de la maladie du Roi, persuadé, sur la foi des médecins, que le péril n'était pas imminent, tranquillisa Monseigneur et le pria d'attendre ; mais la crise qu'éprouva le Prince dans la nuit du premier juillet fut si violente que Monseigneur crut sa dernière heure venue. Il insista donc pour recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. « Cette crise ne tardera pas à passer, lui dit-on, encore quelques moments de patience. » En effet, ces spasmes cessèrent un moment après, et le reste de la nuit fut assez tranquille ; mais c'était un avertissement sérieux. Les jours suivants, Monseigneur sentant son mal empirer, réitéra sa demande. Il était prudent de ne plus différer. Le jour de l'administration des derniers sacrements ayant été fixé, Monseigneur fit venir, dans la soirée du quatre juillet, un de ses prêtres, et lui témoigna le désir d'être bien instruit de la nature, des effets et de la fin du sacrement suprême qu'il allait recevoir et des dispositions nécessaires qu'il fallait apporter pour en retirer les fruits les plus abondants. Il lui exprima aussi le désir de lire les prières du rituel et de connaître la signification des prières de chaque onction. A cet effet on remit à Monseigneur un rituel où toutes les cérémonies étaient représentées par des gravures dont on lui donna l'explication.

Le jour suivant, 5 juillet, à cinq heures et demie du matin, Monseigneur reçut le saint Viatique, puis le sacrement de l'Extrême-Onction. La Reine et les trois gentilshommes de service : le baron de Raincourt, le comte René de Monti et le comte Maurice d'Andigné, assistaient seuls avec les valets de chambre à cette pieuse et touchante cérémonie.

Rien ne peut rendre le calme et la sérénité de l'auguste malade, se prêtant avec une piété admirable à toutes les onctions que lui faisait son aumônier. Les cérémonies saintes terminées, le Prince se tint longtemps dans un profond recueillement, et quand il en sortit : « Et c'est là, dit-il, ce sacrement si
« redouté des malades et de leur famille ! En vérité, il n'y a rien de plus
« consolant ; et ce jour est bien certainement un des plus beaux de ma
« vie ! » Et de fait ce jour fut mémorable entre tous, et par les effets étonnants qui se produisirent dans l'état de l'auguste malade, et surtout par les scènes attendrissantes dont nous fûmes les témoins. Dieu voulut-il récompenser la piété de ce vertueux Prince et les saintes dispositions avec lesquelles il reçut les derniers sacrements, en suspendant les douleurs intolérables qu'il avait endurées jusqu'alors, douleurs telles que la veille de ce jour béni, le docteur Mayer avait cru devoir avertir Madame du danger que courait Monseigneur de mourir étouffé dans un de ses vomissements ; ou serait-ce l'effet du calme profond de cette âme en paix avec son Dieu dont l'heureuse influence aurait émoussé l'aiguillon de la douleur ? Je ne saurais le dire. Mais ce que nous savons, c'est que du moment où Monseigneur fut administré, nous avons pu constater non seulement un mieux sensible, mais une cessation, ou pour parler plus exactement, une suspension de toute douleur. Palpé par le médecin aux endroits les plus sensibles, Monseigneur affirma n'en ressentir aucun mal. Chose plus étonnante ! La tumeur visible au côté droit de l'estomac, et toujours douloureuse au moindre contact, avait pour ainsi dire disparu. Dès ce moment l'appétit revint, Monseigneur put prendre du bouillon, quelques biscuits, de la gelée de viande, un peu de vin, et le garder. Les médecins en étaient stupéfaits. Mais ce qui nous émerveilla plus encore, ce fut l'exemple admirable que nous donna notre cher Prince, quand, après avoir reçu les derniers sacrements, il nous appela tous autour de son lit pour nous exprimer sa reconnaissance de tous les bons offices que nous lui avions rendus, et pour nous demander pardon des

peines qu'il aurait pu nous avoir inconsciemment causées, chargeant aussi ses plus anciens serviteurs, présents à cette scène émouvante, d'exprimer ses regrets à tous ceux qui auraient eu peut-être à se plaindre de lui. Non content de demander à Dieu et aux hommes pardon des fautes commises à leur égard, et sachant que rien n'est plus agréable à Dieu qu'un pardon généreux accordé à ceux qui nous ont offensé, et que c'était le moyen le plus efficace de rendre sa mort sainte et précieuse aux yeux de Dieu, Monseigneur aurait voulu réunir autour de lui tous ceux qui s'étaient constitués ses ennemis pour avoir la consolation de leur pardonner. Telles étaient les saintes pensées qui occupaient, ce jour-là, l'esprit de Monseigneur, quand il apprit l'arrivée des Princes d'Orléans à Vienne.

On comprend assez quelle dût être la joie de ce bon Prince à cette nouvelle. « Je veux les voir ! » s'écria-t-il, sans tenir compte des défenses des médecins, non plus que des conseils de la politique ; et le surlendemain il lui fut donné de prodiguer les plus affectueux embrassements à Mgr le Comte de Paris, à Mgr le Duc de Nemours et à Mgr le Duc d'Alençon ; et par cet acte héroïque de prouver au monde que ce cœur sur lequel il les avait si tendrement pressés ne conservait aucun ressentiment contre eux, héritiers innocents d'un passé coupable, ni contre leur famille dont la sienne avait eu tant à souffrir.

De ce jour jusqu'au 20 juillet ce ne fut qu'une longue suite d'alternatives qui nous faisaient passer de l'espoir au découragement ; mais le 20, un mieux sensible se déclara. Le 20, fête de sainte Anne, après avoir reçu la sainte communion, et s'être uni d'intention aux prières que les pèlerins de Bretagne faisaient pour notre cher malade à Sainte-Anne d'Auray, Monseigneur dit au Père qui l'assistait : « Je suis vraiment mieux, ce matin. C'est, « à n'en pas douter, aux bonnes prières de mes braves Bretons que je le dois. « Vous le verrez, mon Père, ajouta-t-il en souriant, ils finiront par m'arracher des bras de la mort. »

Cette amélioration ne cessa de progresser de longs jours encore, au point qu'on crut sérieusement à la convalescence de Monseigneur. On le voyait avec bonheur se rendre au parc, y passer de longues heures, sous sa tente, y recevant les personnes qu'il daignait admettre auprès de lui, conversant avec elles des heures entières, sans fatigue ; se promener en voiture, aller

au parc aux daims, et s'y livrer, prudemment il est vrai, à ses exercices favoris. Tout, en un mot, faisait espérer une guérison prochaine quand, le 9 août, de fâcheux symptômes vinrent réveiller nos craintes, qui n'étaient, hélas ! que trop fondées.

C'est de ce jour, dit le docteur Vulpian dans son rapport, que date la dernière période de la maladie du Roi. Ses progrès furent si alarmants qu'on désespéra, cette fois, de sauver le Prince. Le lundi 20 août, Monseigneur sentant ses forces décliner et sa faiblesse augmenter à chaque instant, voulut faire ses derniers adieux à ses fidèles, et les bénir une fois encore en faisant sur leurs fronts le signe de la croix.

A la suite de cette scène imposante, la Reine pour obéir aux ordres du Roi fit savoir à M. le comte de Blacas de ne laisser entrer personne auprès de Monseigneur, pas même ses neveux et ses nièces, désirant n'être troublé, dans ces moments suprêmes, par aucune manifestation de tendresse.

Cependant l'issue fatale approchait de plus en plus. Voulant donner une dernière consolation à cet excellent Prince, on lui proposa de lui administrer encore l'Extrême-Onction, sa convalescence de trois semaines lui permettait de recevoir de nouveau cette suprême faveur qu'il accueillit avec une indicible joie.

« En cette circonstance, dit un compte rendu fidèle que j'ai déjà cité, on eut un nouveau témoignage bien touchant de l'attachement des gentilshommes de la Chambre pour Monseigneur. Partagés entre la volonté de lui obéir et le désir de s'approcher encore une fois de sa personne, ils trouvèrent dans leur esprit de foi un moyen de tout concilier.

« Chacun d'eux se chargea d'une fonction qui rendait sa présence nécessaire dans le cortège qui doit, en pareilles circonstances, accompagner le Saint-Sacrement, et de cette façon ils entrèrent avec les prêtres dans la chambre du Roi.

« Le R. P. Bole portait les saintes huiles, M. l'abbé Curé, le Saint-Ciboire.

« Il était une heure de l'après-midi quand le pieux cortège s'est approché du lit du Roi.

« A l'exemple de saint Louis, au moment de recevoir son Dieu, Monseigneur le Comte de Chambord se frappa la poitrine avec une telle énergie

que tous ceux qui se trouvaient auprès de lui, en présence de cet acte d'humbleté et de foi, ne purent retenir leurs larmes.

« Après avoir donné au Roi le saint Viatique, M. l'abbé Curé lui réitéra l'Extrême-Onction.

« Le 6 juillet, alors que Monseigneur avait reçu pour la première fois ces sacrements, il avait lu pieusement, la veille, les prières et reçu l'explication de ces saintes cérémonies. Cette fois, trop faible pour lire le rituel, Monseigneur a suivi très attentivement chaque parole, et au moment des onctions, il présenta lui-même ses mains au prêtre.

« La cérémonie s'est terminée par la récitation des prières liturgiques qui demandent à la Toute-Puissance divine la guérison des malades ; on comprend avec quelle ferveur chacun s'est associé à une pareille supplication.

« Enfin le prêtre a donné une dernière bénédiction avec le Saint-Ciboire, et le cortège s'est retiré.

« A ce moment, M. le baron de Raincourt, s'étant retourné vers le Roi, vit que, la main droite levée, Monseigneur bénissait tendrement tous ceux qui venaient de prier pour lui.

« A la rentrée à la sacristie tous les yeux étaient pleins de larmes. »

Pour ménager les forces épuisées de Monseigneur, ce ne fut que le lendemain mercredi, 22 août, qu'on lui donna l'indulgence plénière *in articulo mortis* et celle attachée au scapulaire du Mont-Carmel, que le Prince portait depuis sa jeunesse, lorsqu'il se trouvait sous la direction de Mgr Frayssinous.

Le 23, l'état du malade faisant craindre un fatal dénouement, on crut satisfaire au pieux désir de Monseigneur en lui appliquant l'indulgence plénière du Saint Rosaire.

A l'exemple de Louis XIV, notre bien-aimé Prince fut toujours fidèle à cette dévotion. Plusieurs fois, pendant sa maladie, il exprima le regret de ne pouvoir plus réciter son chapelet.

Le soir, l'affaiblissement du Roi devint excessif.

Voyant se manifester tous les signes précurseurs de l'agonie, les aumôniers du Roi lui appliquèrent l'indulgence plénière attachée au scapulaire de l'Immaculée-Conception.

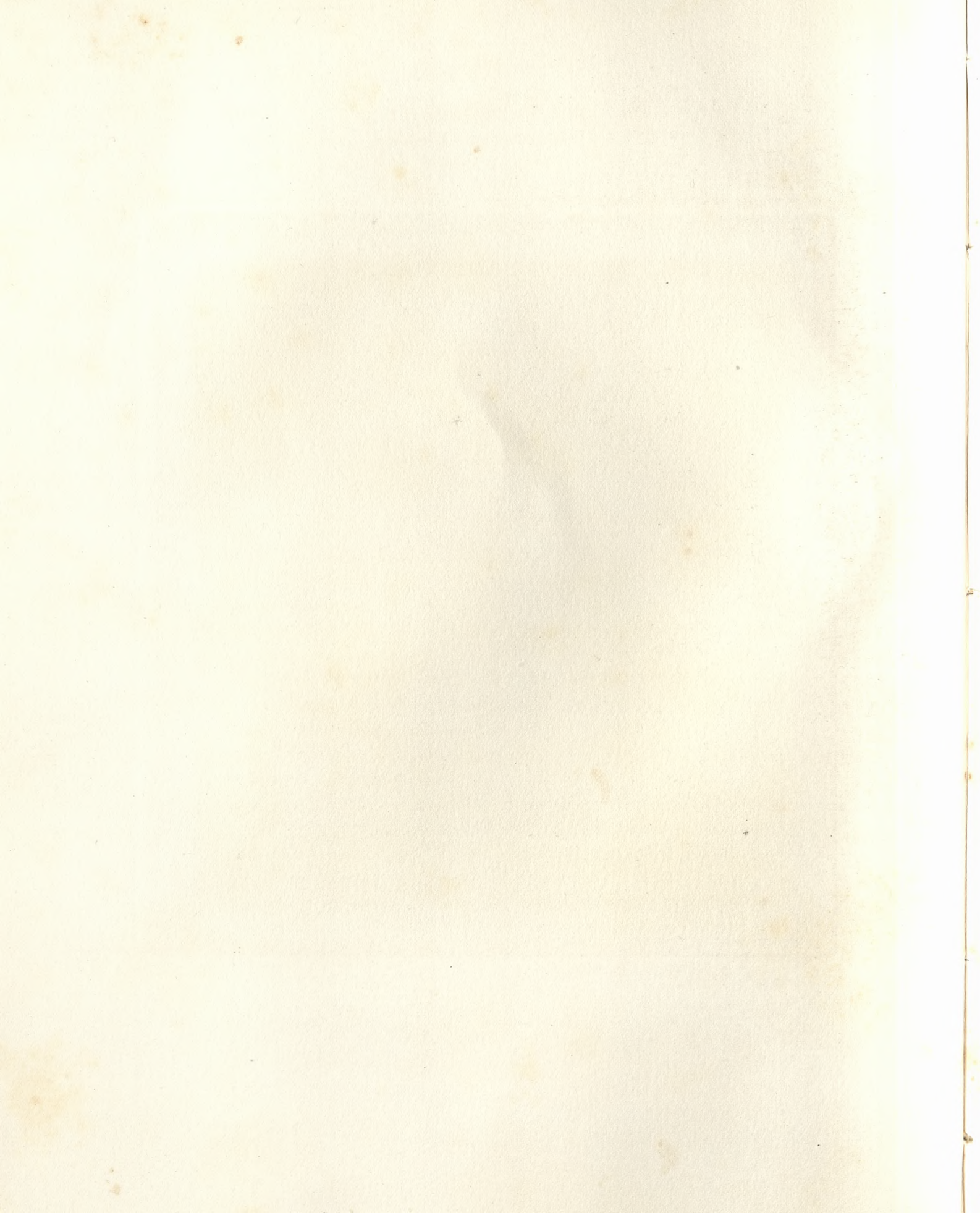
Désireux de servir jusqu'au dernier instant leur Maître bien-aimé ses fidèles valets de chambre demeurèrent agenouillés auprès de son lit.

A côté, dans le salon dont la porte était ouverte, les princes et les princesses de la maison de Bourbon, et les gentilshommes priaient aussi dans un religieux silence.

Pendant cette nuit d'angoisses, on récita deux fois les sublimes prières des agonisants.

Le lendemain, 24 août, la Reine pria le confesseur du Roi de le voir encore une fois seul, avant qu'il ne montât au saint autel. Le Révérend Père profita de cet instant précieux pour disposer le moribond à recevoir une dernière absolution, puis il alla célébrer la sainte Messe pour son royal pénitent. Pendant son action de grâces, la Reine vint en toute hâte le prier d'assister aux derniers moments de Monseigneur. A peine était-il arrivé au pied du lit du Prince agonisant, qu'il le vit, sans gémissements ni sanglots, s'endormir paisiblement dans le Seigneur, au milieu des larmes et des prières de tous les Princes et serviteurs de sa maison, abîmés dans une même douleur.

UN TÉMOIN.



HISTOIRE MONUMENTALE

LE MIRACLE DE BOLSÈNE

ET LE SAINT CORPORAL D'ORVIÉTO

Le reliquaire du saint Corporal, à Orviéto, dans les anciens Etats de l'Eglise, passe pour une merveille du moyen âge. Son importance est telle, au point de vue archéologique, qu'une longue étude, faite scrupuleusement et sur place, pourrait seule en rendre compte d'une manière complète et adéquate. Je ne me dissimule pas combien il est difficile, périlleux même, de parler avec exactitude d'un objet que je n'ai pas vu et que trop peu de savants ont eu l'avantage de pouvoir contempler. J'avais espéré qu'un de mes amis voudrait bien se charger de cette tâche; il n'ose, à mon grand regret, se lancer dans une description qui lui demanderait trop de temps et qui exige autre chose que des souvenirs ou des notes sommaires. Pour ne pas laisser sans explication la photogravure de la maison Goupil, je me mets résolument à l'œuvre, persuadé d'avance que le lecteur indulgent me saura gré de mes efforts et de ma bonne volonté. Il m'a fallu une circonstance aussi impérieuse, non moins que le désir d'obliger le zélé fondateur du Musée et de la *Revue eucharistiques*, pour assumer devant le public pareille responsabilité. Autant que possible, je laisserai donc parler ceux qui ont autorité pour

cela, me contentant de compléter leurs renseignements par les observations que fournit l'archéologie.

I

J'emprunte au *Pèlerin* (n° 127), le récit du miracle de Bolsène, qui ensanglanta le saint Corporal d'Orviéto, mais en supprimant quelques longueurs inutiles au sujet :

« Une orpheline, élevée au couvent du mont de Cornillon, à Liège, eut de notre Sauveur la révélation que l'auguste Sacrement devait avoir une fête, et elle reçut la charge de le notifier au monde. C'était en 1208.

« Julienne, c'était son nom, (aujourd'hui c'est la *Bienheureuse Julienne*) n'avait que seize ans; elle n'osait parler et voulait se soustraire à la mission si difficile que le ciel imposait à une pauvre orpheline; mais Dieu n'agréait point ses refus. Ce Dieu puissant voulait alors pour instrument une faible enfant, comme Il a voulu Jeanne, il y a quatre siècles, à Domrémy; comme Il a voulu Marguerite-Marie, il y a deux siècles, à Paray-le-Monial, et tant d'autres auxquelles il a dit : « Faites-le passer à mon peuple » !

« Au bout de vingt ans, Julienne, vaincue, parla à l'Evêque de Liège, Robert de Troote; ce saint évêque l'écouta, et il institua, avec l'approbation d'Innocent IV, la fête en son diocèse.

« Julienne mourut. Le secret de Dieu ne mourut point avec elle; il avait été déposé par ses soins au cœur d'une sainte recluse, qui s'appelait Ève, comme la mère des vivants. Julienne lui avait dit : « Le Maître veut que la fête se fasse dans le monde entier »

« Pour remplir le monde entier des joyeuses solennités qui resplendiront jusqu'à la fin des temps, que fera la recluse? Elle fait écrire au Pape, — ne pouvant sans doute le faire elle-même dans son étroite cellule. Or, le Pape Urbain IV était un ancien archidiacre de Liège, Jacques de Pantaléon, Pape du pays français (1); il connaissait assez la recluse pour croire que Dieu l'inspirait et il promit d'instituer la fête universelle.

« Cependant le Pape tardait, et Dieu le pressa par un prodige.

« Comme Urbain IV résidait à Bolsena, près Orviéto, un prêtre allemand, tourmenté de doutes sur la présence réelle du Saint Sacrement, s'était fait pèlerin

(1) Jacques Pantaléon, né à Troyes, fut successivement chanoine et archidiacre de Laon, évêque de Verdun en 1253, patriarche de Jérusalem en 1254 et pape, sous le nom d'Urbain IV en 1261, quoiqu'il ne fût pas cardinal.

Son éloge funèbre, écrit en vers par Thiéri de Vaucouleurs, dit qu'il avait la « voix claire », qu'il était « habile dans le chant », que sa « science musicale et sa voix » le rendaient « agréable » et qu'il fut « très dévot au Saint Sacrement » :

« Venustus facie, clara quoque voce, peritus
« Cantu, quem gratum musica voxque dedit,
« Officii Christi devotior assiduusque. »

Nous empruntons ce détail à la célèbre revue *Analecta juris pontificii*, 1876, col. 783.

de Rome, afin d'obtenir la fin de la tentation, et ce pèlerin anxieux arriva à Bolsena. Il célébra les saints mystères à l'église de Sainte-Catherine (1), et voilà qu'au moment où il élève l'hostie sur le calice, une chair réelle apparaît couverte de sang ; ce sang couvre le corporal, et plus le prêtre s'efforce de cacher ce miracle, plus le sang ruisselle et se répand sur le linge sacré. Or, chaque goutte qui tombait sur le corporal portait l'empreinte d'une face humaine (2). La terreur saisit le prêtre et l'empêcha d'achever le sacrifice : tout ce qu'il put faire fut de placer dévotement la miraculeuse hostie dans le tabernacle. Le sang qui ruisselait de l'hostie avait coulé jusque sur les dalles de marbre blanc, en y imprimant une marque ineffaçable (3).

« Urbain IV, frappé de ce prodige, n'hésita donc plus à établir dans toute l'Eglise catholique la fête du Saint Sacrement, et il voulut lui-même la célébrer pour la première fois à Rome, le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte, 1264. Bien plus, il ordonna à saint Thomas d'Aquin de composer l'office de cette fête, et c'est à ce pape et à ce saint docteur, tous les deux liés à la France, l'un par sa naissance, l'autre par ses études, que l'Eglise doit les plus belles prières qu'elle chante en l'honneur de la sainte Eucharistie.

« La mort du pape Urbain IV, qui suivit de près la publication de sa bulle, retarda pendant près de quarante ans l'extension de cette fête. Mais le concile de Vienne en Gaule, tenu l'an 1311, sous le pape Clément V, la fit accepter par tous les prélats qui s'y trouvaient réunis, et quelques années plus tard, le pape Jean XXII lui donna sa dernière et sa plus brillante forme en y annexant toute une octave de bénédictions, et les deux processions solennelles où la Sainte Eucharistie est portée triomphalement. . . .

« Le miracle de Bolsena, devenu illustre par la fête de l'Eucharistie dont il fut une des causes déterminantes, a été représenté à Rome dans une des fresques de Raphaël au Vatican. »

Valéry, dont le voyage littéraire et artistique a quelque renom, précise l'endroit du miracle : c'est à Ste-Christine qu'il eut lieu. Notons cette précaution de recouvrir d'une grille, afin qu'il ne soit pas foulé aux pieds, le marbre qui conserve les taches du sang divin. On a fait de même à Rome, à St-Jean de Latran (dans le cloître), pour un autel que l'hostie transperça, s'arrêtant au montant gauche (la droite du spectateur) qui supporte la table de marbre, et à Sainte-Pudentienne (chapelle des Gaétani), où l'hostie s'échappant des

(1) Rectifiez *Sainte-Christine*.

(2) Ce serait à vérifier sur le corporal.

(3) M. de St-Laurent s'est longuement étendu sur la *Messe de Bolsène* par Raphaël (*Rev. du Mus. euch. de Paray*, 1883, p. 249 et suiv.). Il parle des gouttes de sang sur le pavé, affirmant qu'elles viennent, non de l'hostie, mais du calice : « Au moment de la consécration, comme ses doutes se réveillaient, il vit le sang sacré quitter les apparences du vin, prendre la couleur naturelle du sang et bouillonner dans le calice, au point qu'il en rejallit des gouttes sur le corporal. . . . Il voulut emporter le calice dans la sacristie. Dans son trouble, pendant le trajet, il laissa tomber sur le pavé de l'église quelques autres gouttes du précieux sang. » Ce détail s'appuie sur le témoignage de Donzelin et de Battaglini.

mains du célébrant, tomba sur une des marches où elle a laissé son empreinte. Ce détail est peu de chose assurément, mais il n'était pas à négliger dans cette enquête.

« Bolsène était l'ancienne *Vulsinii*, un peu plus du côté de la montagne. . . . C'est dans l'église de Santa-Christina qu'eut lieu le fameux miracle, prodige de Raphaël au Vatican. On montre, dans une humide et sale chapelle, l'endroit où le sang tomba, et qui a été couvert d'une grille. » (Valéry, *Voyages en Italie*, t. iv, p. 261).

Si jamais je vais à Bolsène, comme il me serait agréable de voir le lieu du miracle et de constater que l'autel et la chapelle sont les mêmes qu'en 1263 ! De semblables remarques, que je ne trouve consignées nulle part, intéressent à la fois la piété qui raisonne et la science qui s'instruit. Mais, hélas ! combien de touristes ne savent pas observer et combien d'écrivains ne s'appesantissent pas sur ce qu'ils considèrent comme des minuties ! Et pourtant à cette mise en scène, il faut un cadre topique.

Du Pays, notre seul guide français en Italie, n'a qu'un mot pour Bolsène, et encore, suivant son habitude, lance-t-il contre un fait attesté par l'histoire un de ces traits émoussés qui ne portent pas, *telum imbellè sine ictu*. Il est facile de parler de *légende* quand on n'a pas préalablement étudié la question.

« C'est à Bolsène qu'une pieuse légende place le miracle arrivé en 1263 à un prêtre bohémien, miracle immortalisé par Raphaël. » (Du Pays, p. 505)(1).

Le miracle lui-même, le lieu du prodige, le corporal taché de sang, ont peu préoccupé, comme on le voit, les deux visiteurs qui se sont donné mission de nous montrer Bolsène. Un seul point fixe leur attention, c'est le côté artistique, puisqu'il a fourni au plus grand peintre de la Renaissance le sujet d'une de ses fresques les plus admirées. Il convient donc de s'arrêter à cette composition, quelque fantaisiste qu'elle soit.

La peinture murale s'étale au-dessus et de chaque côté d'une fenêtre carrée. À gauche, des femmes, assises sur le pavé, sont absorbées par les soins qu'elles donnent à leurs nourrissons ; d'autres, plus libres, en compagnie

(1) Les pèlerins franc-comtois, qui revenaient de Rome, s'arrêtaient à Bolsène : « de Montefiascone à Bulsenne, de Bulsenne à Aquapendente. » (Castan, *la confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons, à Rome*, p. 41).

d'hommes d'âge mûr et de jeunes gens, se sont levées, leurs regards et leurs gestes expriment les transports de leur foi ; ils vont gravir les degrés qui mènent à l'autel pour voir de plus près.

L'église est en style classique. On se croirait en avant du chœur, terminé par un chevet carré, dont l'arcade ouvre sur la campagne : ce pourrait tout aussi bien être un des bras de la croix. En avant de la colonnade, une barrière, à hauteur d'appui, forme comme une abside tronquée, derrière laquelle deux jeunes gens regardent le prodige. Le prêtre se tient à l'entrée de la courbe qu'il laisse à sa gauche, ce qui est bizarre, car l'autel ne se trouve plus dans l'axe de ce chœur (1), qui, comme celui de la basilique de Lorette, est de côté. L'autel est un cube, avec un double parement, puisqu'il est isolé, et une nappe dont le côté tombant est rayé (2). Sur cet autel, le crucifix est placé, sans gradin, entre deux chandeliers ; on y voit aussi deux burettes et un instrument de paix. Le calice est recouvert de la pale, et sur le corporal, plié en trois dans le sens de la hauteur, apparaissent trois empreintes rouges de l'hostie, qui est marquée d'une croix. De la gauche, le prêtre lève l'hostie, et de la droite fait un geste d'étonnement à la vue des trois traces sanglantes. Il est vêtu d'une chasuble bleue (3), à ramages d'or, qu'un clerc en surplis soulève par derrière. Trois autres clercs, également en surplis et à genoux, tiennent chacun une torche allumée.

De l'autre côté de l'autel, le Pape Jules II, en rochet et mozette (4), est agenouillé sur un escabeau et un carreau, mains jointes et coudes appuyés sur

(1) Je suppose que Raphaël, gêné par l'espace irrégulier qu'il devait décorer, a pris le parti de placer le prêtre de profil, au lieu de le montrer de face, comme on célèbre dans les basiliques papales.

(2) Les rayures forment cinq bandes espacées. La première est un treillisé : au-dessous se développe un filet, chargé d'une inscription qui débute par le nom de Jésus, I H S. Plus loin reparait le même treillisé, flanqué de deux filets : en haut, je lis I H S et en bas X R S.

Le même monogramme I H S revient encore à la partie supérieure d'un bandeau semé de cœurs ou de feuillages cordiformes.

(3) Le parement de l'autel, à la *Dispute du Saint Sacrement*, est aussi à fond bleu. Le bleu aurait-il été alors la couleur eucharistique ? Le symbolisme ne serait plus, comme pour le blanc, le sacrifice non sanglant de l'autel, mais une allusion au pain céleste, *panem coeli dedit eis*. La couleur bleue se trouve très anciennement mentionnée, entre autres dans les Inventaires de St-Pierre de Rome : voir la publication de MM. Muntz et Frothingham, p. 65, 66, 80, 86, 96, 117, 118 ; voir aussi l'*Inventaire du Saint-Sépulcre de Paris*, n^{os} 19, 38, 39, 40, 185, et la *Revue des Sociétés savantes*, 7^e sér., t. VI, p. 274, 275.

(4) Jules II, dans la scène d'Héliodore, porte le *camauro* et la mozette rouge sur le rochet.

un autre carreau, avec glands aux quatre coins, et supporté par un faldistoire en X et sans housse (1). Il est suivi de deux cardinaux et de deux camériers, agenouillés côte à côte. Plus bas, les quatre porteurs, l'épée au côté, entourent la *sedia* du pontife (2).

II

Les *Analecta juris pontificii*, t. III, col. 3-5, ont rapporté en détail l'apparition de Bolsène, qui forme le chapitre II d'un long mémoire intitulé : *Des apparitions dans le Saint-Sacrement*. J'en extrais ce passage :

« Une inscription, gravée sur marbre l'année même de l'apparition, attesta à perpétuité le mémorable prodige. Cette inscription a été recueillie dans plusieurs livres et particulièrement dans celui d'Alexandre Donzelin : *istoria ed origine della solennità e festa del Corpus Domini*, Rome, 1575. Elle est fort longue; outre un très pieux prélude, qui traite de l'excellence du Sacrement de l'Eucharistie, elle contient une relation très circonstanciée de l'événement. Ainsi, la partie de l'hostie qui touchait les doigts du prêtre ne subit aucun changement, ce que l'inscription explique en ces termes :

« Nam illico eadem hostia apparuit visibiliter vera caro et roseo cruore

(1) Burchard, dans son *Diarium*, parle souvent du *faldistorium* comme agenouilloir. Je n'en citerai que quelques exemples, qui se rapportent à l'an 1493 et à Alexandre VI. « Facta oratione in faldistorio extra altare sibi parato, accessit ad altare » (édit. Thuasne, t. II, p. 44). — « Accepta mitra, genuflectit in faldistorio in medio altaris posito. » (p. 52). — « Pontifex fecit orationem in faldistorio ante altare » (p. 57). — « Facta oratione in faldistorio, ascendit solium » (p. 60). — « Oravit in faldistorio » (p. 62). — « Genuflectit in faldistorio » (p. 66). — « Pontifex rediit ad faldistorium, ubi, facta oratione » (p. 68). — « Venit autem ad genuflexionem ad faldistorium » (p. 74). — « Facta oratione in faldistorio ante altare » (p. 104).

Le faldistoire était garni d'une housse et de deux coussins, l'un pour les coudes, l'autre pour les genoux sur un escabeau : « Aliud (faldistorium) cum scabello et cussinibus duobus » (p. 112). — « Prope altare paretur faldistorium cum suo cussino et cooperta de bruceato aureo cremesino » (p. 128). — « Aliud faldistorium altius cum suo scabello et duobus cussinibus ac cooperta simile alba..., super quod.... genuflectet » (p. 128).

Le Pape fait encore usage du faldistoire dans les cérémonies, mais il n'a plus de housse et seulement des coussins de la couleur du jour.

Le Cérémonial des Evêques le prescrit en ces termes :

« Cum episcopus est venturus ad Ecclesiam, prius præparandum est faldistorium, seu genuflexorium, accommodatum ad genuflectendum..., panno viridi seu violaceo, pro qualitate temporum, coopertum..., appositis pulvinaribus superius et inferius super quæ episcopus genuflectens orabit » (Lib. I, cap. XII, n° 8).

(2) Au Vatican, dans la salle des cartes géographiques, décorée en 1581 par Jérôme Muziani, de Brescia, le miracle de Bolsène est peint à la voûte et élucidé par cette inscription : *Christi corporis miraculum Vulsinii actum in Urbeveto ab Urbano IV celebratur.*

« repersa, ea tantum particula duntaxat exempta quæ ipsius (sacrificantis)
 « digitis tangebatur, quod absque mysterio non creditur contigisse, sed
 « potius ut cunctis innotesceret illam vere fuisse hostiam, quæ ipsius sacer-
 « dotis manibus super calicem ferebatur. » L'écoulement du sang sur le corpo-
 ral est décrit en ces termes : « Quædam banda de syndone, quæ ob obsequium
 « calicis tenebatur, ex ipsa effusione sanguinis extitit madefacta. Singulæ
 « guttæ sanguinis ex illa manantes, quotquot ipsius corporalis maculas
 « contigerunt, singulas figuras ibidem in similitudinem hominis impresse-
 « runt. Quod cum sacerdos territus cerneret, ab ipsa celebratione destitit et
 « ulterius procedere non præsumpsit; quin imo tactus dolore cordis intrin-
 « secus ac pœnitentia ductus, etc. »

Il est vraiment fâcheux que Mgr Chaillot n'ait pas donné intégralement l'inscription, qu'il dit contemporaine du fait. Ce document a nécessairement une grande valeur historique et archéologique. Notons dès maintenant que, en 1263, on trouvait déjà aux taches de sang du corporal la forme d'une figure humaine, du moins au moment où s'opérait le miracle.

III

Les *Analecta (ibidem)* parlent de la sorte des gouttes de sang tombées sur le pavé : « Au moment que le sang divin couvrait le corporal, quatre gouttes de ce sang tombèrent sur le pavé de marbre et y laissèrent des empreintes ineffaçables. Ces pierres furent pour cette raison transportées dans une crypte rapprochée de l'église de Sainte-Christine. La piété des fidèles en fit un objet de vénération publique. On montrait aux pèlerins ce monument du grand prodige. »

On lit dans Albert Léandre, *Description de l'Italie*, p. 38, au sujet de Bolsène : « Ici se passa le prodigieux miracle de l'hostie consacrée, pour la confirmation de la foi catholique de Jésus-Christ, notre rédempteur. Le miracle eut lieu de cette manière, etc. Le sang qui ruisselait de l'hostie tomba sur quelques dalles de marbre blanc et laissa sur toutes celles qu'il touchait le signe d'un sang très vif, ainsi qu'on peut le voir jusqu'à ce jour et que je l'ai souvent vu moi-même en passant par Bolsène pour aller à Rome ou en revenir. Ces dalles de marbre sont conservées dans ladite église en grande vénération, comme elles le méritent..... » La même chose est

attestée par Alexandre Donzelin : *Istoria ed origine della solennità della festa del Corpus Domini*, p. 37, en ces termes : « Les autorités qu'on vient
 « de citer prouvent suffisamment le miracle. . . . La vénérable église de
 « Sainte Christine ne resta pas entièrement privée d'un pareil don et d'un si
 « grand souvenir. Car, lorsque le prêtre quitta l'autel, le sang qui ruisselait
 « et coulait encore tomba sur plusieurs dalles de marbre antique du pavé de
 « l'église, et les taches de sang restèrent tellement empreintes, que jusqu'à
 « ce jour elles apparaissent plus belles que jamais, comme le savent ceux qui
 « les ont vues. Ces pierres sont bien gardées et conservées; on les montre
 « avec grande vénération aux étrangers et aux pèlerins qui désirent les voir. »
 Donzelin écrivait en 1585.

Mgr Chaillot continue, col. 7-9 : « La seconde apparition à Bolsène eut lieu de deux manières successives. La première fois, le Sauveur se montra dans les gouttes de sang, sous la forme d'un enfant; un seul témoin le vit sous cette forme. La seconde fois, il apparut dans le mystère de sa flagellation; il se manifesta ainsi à un grand nombre de personnes. Les faits suivants sont extraits de l'enquête légale que fit le cardinal Mellini, évêque d'Orviéto.

« La première apparition, sous forme d'un enfant, eut lieu le 17 avril 1693 (1). Augustin Bertun, originaire de Suse, était à Bolsène pour traiter quelques affaires avec le prévôt de la collégiale, Joachim Valéry. Celui-ci l'invita à voir les vénérables gouttes du sang de Jésus-Christ. On entra dans la crypte, et pendant qu'on montrait les marbres, Augustin doutait beaucoup en lui-même que ce fussent vraiment des taches de sang sorties réellement d'une hostie consacrée, ainsi que le prévôt le lui disait. La quatrième chasse ayant été ouverte, Augustin aperçut dans la goutte de sang un bel enfant qui remuait. Cette vue le remplit d'une religieuse frayeur, une vive émotion se montra sur son visage; il dit à haute voix, de manière à être entendu par toutes les personnes présentes, qu'il voyait indubitablement un enfant dans la goutte de sang et il le montra de la main. Il pleurait avec larmes son incrédulité et sortit de la grotte le cœur brisé.

(1) M. de Sarachaga me fournit ce renseignement : « Le précieux sang tomba sur les dalles du pavé de la chapelle, lors du miracle. Mais on n'y prit pas garde à ce moment. Sur quoi le Pape donna ordre plus tard de clore la chapelle, à cause de la terreur que le jaillissement du sang divin avait jetée parmi les populations. Les choses restèrent ainsi de 1234 à 1693, époque où la chapelle fut ouverte et où on retrouva les taches intactes. »

« La nouvelle d'un miracle si insigne ne tarda pas à se divulguer. L'Éminent^{me} cardinal Mellini, évêque d'Orviéto, à qui le prévôt adressa une relation de tout l'événement, examina juridiquement Auguste Bertun et reçut légalement ses dépositions. Le gouverneur d'Orviéto, le vicaire général, le promoteur fiscal et dix-huit personnes notables assistèrent aux interrogations.

« Afin de mieux découvrir la vérité, l'évêque se transporta à Bolsène. Le 21 avril, il soumit de nouveau Augustin à l'examen, dans la grotte même où le miracle avait eu lieu. Augustin ratifia en cette occasion tout ce qu'il avait déposé dans les précédents interrogatoires; on lui montra la pierre, il l'examina attentivement et dit qu'à ce moment il n'y voyait que les gouttes ordinaires.

« Le même jour et dans le même lieu, l'évêque examina Joachim Valéry, prévôt de la collégiale, et cinq autres personnes, qui s'accordèrent à attester les paroles proférées par Augustin, lorsqu'il s'écria qu'il voyait un enfant dans la goutte du très sacré Sang.

« Voici la relation du second miracle. Le même jour, 21 avril, l'É^{me} évêque, après avoir fait l'examen d'Augustin et des six autres témoins, voulut reconnaître les pierres et les gouttes de sang. Étaient présents : l'Ill^{me} Marcellin Albergotti, protonotaire apostolique et gouverneur d'Orviéto, le P. Claude Luca, jésuite; le promoteur de la foi et deux notaires; un enfant de famille noble, âgé de neuf ans; le médecin public d'Orviéto et deux autres personnes. Lorsque les châsses furent ouvertes, le médecin, prenant une torche, s'inclina pour regarder la première pierre; peu d'instants après, il dit au P. Luca qu'il apercevait distinctement dans la tache de sang l'effigie de Notre-Seigneur. Le P. Luca l'ayant aperçue aussi, l'un et l'autre proférèrent une grande exclamation. Augustin s'approcha avant tous les autres; il fondait en larmes, frappait sa poitrine et demandait pardon à Dieu. Bientôt il dit à haute voix : Venez à votre tour et voyez mon Sauveur qui daigne se montrer. Alors l'É^{me} évêque et les onze personnes désignées plus haut observèrent attentivement la tache de sang; ils la virent assez élevée sur le marbre et d'une rougeur très vive, et au milieu ils aperçurent tous une image de Jésus-Christ, tel que Pilate le montra aux Juifs, cruellement flagellé, la tête couverte de la couronne d'épines; le blanc des yeux était parfaitement distinct,

ainsi que les dents; tout le reste était rouge et noir; des rayons semblaient entourer le visage.

« Pour écarter tout danger d'illusion, et pour s'assurer si les yeux n'étaient pas trompés par le reflet des lumières, on changea ces lumières de place, on les mit de tous côtés; mais, en quelque position que ce soit, la vénérable image apparut toujours. Quinze autres personnes qui entrèrent dans la grotte s'approchèrent l'une après l'autre et chacune aperçut distinctement la sainte image. Le protonotaire dressa un acte public de tout l'événement. Le P. Luca fit de son côté une relation circonstanciée.

« Dans une affaire de si grande importance, l'E^{me} évêque ne voulut négliger aucune des précautions que la prudence pouvait prescrire. Le lendemain, 22 avril, il alla de nouveau à la crypte de Sainte-Christine, accompagné de plusieurs personnes. La chasse ouverte, il fit lever le verre, de peur que le reflet ne fit concevoir quelque doute sur la vérité de l'apparition. Le verre ayant donc été levé, l'évêque et toutes les personnes présentes aperçurent manifestement, et peut-être plus distinctement que la première fois, l'image du saint Sauveur. Le protonotaire dressa un second instrument public: tous les témoins de l'apparition déposèrent du fait sous la foi du serment, sept d'entre eux renouvelèrent juridiquement leur déposition devant le protonotaire apostolique et un autre notaire, agissant comme délégués de l'E^{me} évêque.

« En outre, le 16 mai suivant, D. Énée Pio, auditeur de Rote, visitant la crypte de Sainte-Christine et y priant dévotement, vit clairement la face de Notre-Seigneur sous la forme décrite plus haut, ainsi qu'il l'atteste dans un acte public.

« Le 19 du même mois, l'évêque d'Aquapendente, passant par Bolsène en revenant à sa cathédrale, après avoir visité son diocèse, se fit ouvrir la pieuse crypte; et après avoir vénéré les pierres sacrées, il vit, et douze personnes qui l'accompagnaient virent comme lui l'image du saint Sauveur dans la goutte de sang. L'évêque attesta ce prodige dans un acte public.

« A la suite de ces apparitions, plusieurs guérisons miraculeuses eurent lieu par l'invocation du saint prodige; les enquêtes juridiques auxquelles l'évêque d'Orviété procéda ne permettent pas de révoquer en doute ni la réalité ni le caractère surnaturel de ces guérisons.

« Alexandre VIII occupait alors le siège de saint Pierre (1). L'E^{me} cardinal Mellini lui ayant adressé la relation des apparitions miraculeuses qui venaient d'avoir lieu, le Pontife envoya deux mille écus pour la restauration du sanctuaire de Bolsène. C'est ce qu'atteste le *chirografo* qu'il adressa au trésorier général, en date du 9 mai.

« *In nomine Domini. Amen.* Mgr Joseph Pallavicini, notre trésorier général. Le R^{me} cardinal Mellini, évêque d'Orviéto, nous a adressé la relation du fait qui s'est accompli dernièrement dans l'église ou grotte, comme on l'appelle, de Sainte-Christine de Bolsène, laquelle est contiguë à la collégiale de ce pays, c'est-à-dire l'apparition d'un enfant dans une des gouttes du sacré sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'on conserve en ce lieu, apparition qui a été vue par un étranger; en outre, l'apparition dans une autre de ces gouttes d'une figure ou effigie de notre Sauveur, vue par ledit cardinal et par plusieurs personnes, puis par toutes celles qui y sont allées, ainsi que ledit cardinal nous l'a raconté de vive voix et mis par écrit. Comme il nous a représenté qu'un si précieux trésor est conservé dans un lieu peu décent, et comme nous voulons qu'il le soit d'une manière plus convenable, de notre propre mouvement, et dans la plénitude de notre pouvoir, nous vous ordonnons de faire compter deux mille écus audit cardinal Mellini, sur les fonds de notre Chambre, afin qu'il s'en serve pour mettre et faire mettre ledit lieu dans un état plus convenable et plus décent, selon qu'il le jugera à propos, sans qu'il soit jamais tenu ni qu'il puisse être contraint par nous ou nos successeurs, ou par d'autres ministres et officiers, de rendre compte de cette somme, ni même de justifier de l'avoir dépensée en totalité ou en partie; car dès aujourd'hui nous le dispensons et le déchargeons de toute reddition de compte, ainsi que de toute justification. Vous lui ferez donc et vous lui adresserez le mandat usité pour ledit paiement, et vous ferez ainsi, parce que telle est notre intention, telle est notre expresse volonté, nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques quelconques, ainsi que toutes les autres dispositions et choses qui formeraient obstacle, auxquelles nous dérogeons expressément. Donné dans notre palais apostolique du Quirinal le 9 mai 1693.»
(*Anal. Jur. pontif.*, t. III, col. 7-9.)

(1) Il y a erreur sur le nom du Pape, qui est Innocent XII. Alexandre VIII était mort en 1691 et le chirographe est de 1693.

IV

J'ai emprunté au Musée Eucharistique une brochure italienne, publiée à Viterbe en 1863 et intitulée : *Sesta centenaria commemorazione del miracolo dell'ostia sacrosanta avvenuto in Bolsena nell'anno 1263*, petit in-8° de 53 pages. L'auteur est le recteur de la vénérable Confrérie du Saint-Sacrement de Bolsène, chanoine Jacques Battaglini, qui déclare dans la préface avoir demandé les renseignements historiques à la plume érudite d'un membre de ladite Confrérie, Valère Cozza.

Je ne traduirai ici que les passages qui nous intéressent plus particulièrement, les débarrassant de la phraséologie sentimentale dans laquelle ils sont comme noyés.

« Le prêtre était allemand. Une tradition populaire, mais incertaine, le nomme Pierre de Prague. Il venait en pèlerinage au tombeau des SS. Apôtres Pierre et Paul, à la suite d'un vœu et pour tranquilliser son esprit troublé par le doute. Arrivé à Bolsène, il voulut célébrer la Messe à l'autel de Sainte-Christine. Lorsqu'il s'apprêtait à rompre l'hostie, elle lui apparut une chair véritable, ruisselante de sang, excepté pour la parcelle qu'il tenait entre ses doigts. Effrayé, il essaie de recouvrir l'hostie avec le corporal, mais en vain, car le corporal lui-même est baigné du précieux sang, qui y laisse des traces comme autant de figures d'homme. N'osant continuer le saint Sacrifice, il emporte le tout à la sacristie. Urbain IV, réfugié à Orviété, écouta le récit du prêtre qui venait implorer son pardon, avec une pénitence salutaire. Il fit examiner le miracle avec les soins les plus scrupuleux. Dominique Magri et Louis Torelli affirment qu'il envoya même à Bolsène, pour s'assurer du prodige, S. Thomas d'Aquin et S. Bonaventure, qui se trouvaient alors à Orviété.

« Le prêtre, en s'éloignant de l'autel, emporta le calice avec les espèces sacramentelles, d'où continuait à jaillir le sang divin. Quelques gouttes tombèrent sur le pavé de marbre blanc en avant de l'autel. Quatre pierres conservent encore très visible le sang miraculeux ; on les enleva, à l'origine, de l'endroit qu'elles occupaient et on les plaça dans des boîtes fermées ; d'autres plaques, marquées de croix, leur furent substituées, pour préciser le lieu qui avait reçu les gouttes de sang. Deux furent fixées aux côtés mêmes de l'autel et les

deux autres près du marbre sur lequel fut sculpté l'événement. Une tradition nous atteste de quelle vénération furent entourés par le peuple ces précieux monuments, rendus plus célèbres encore par les nombreux miracles que Dieu y opéra. Aussi, par reconnaissance, les habitants de Bolsène, pour les honorer davantage, les transportèrent-ils dans un nouveau temple, érigé en 1696, grâce à la générosité du peuple, du municipe et du souverain pontife Innocent XII.

« Une de ces pierres fut placée à l'endroit où s'opéra le prodige, et les trois autres furent réservées pour le maître-autel, où on les voit encore dans leur intégrité, conservant constamment visibles les taches de sang que l'on expose à l'adoration des fidèles. » (Pages 18-28).

Le Musée Eucharistique possède les photographies de ces quatre pierres et en plus, une note écrite par M. de Sarachaga, sous la dictée du chanoine Battaglini, et un dessin à la plume du même pour déterminer les figures que montrent les taches de sang.

Ces figures apparurent pour la première fois le 24 avril 1693 sur trois des pierres qui furent détachées « du pavé du temple d'Apollon » et placées comme reliques sur l'autel du S. Sacrement, au-dessous du tableau qui représente le miracle.

La première pierre comprend sept taches, où l'on voit les figures suivantes :

1° Une tête d'enfant ; 2° une large tache, un peu confuse ; 3° trois petites taches séparées, formant comme trois têtes distinctes ; 4° une sainte Face avec la couronne d'épines ; 5° une tête de profil, tournée à gauche ; 6° une figure vue de face ; 7° une tête de profil, plus petite.

Ces têtes, d'après le dessin qui les montre assez nettes, sont de trois dimensions : trois grandes, deux moyennes, trois petites.

Sur la seconde pierre, il y a neuf taches éparpillées, dont trois (n^{os} 7, 8, 9) sans figure, à la partie inférieure. A gauche, tête du Sauveur couronnée, avec barbe bifurquée (n^o 1) ; au-dessous, le voile de sainte Véronique avec la sainte Face (n^o 2) ; au milieu, une figure vue de trois quarts, peu distincte (n^o 3) ; un peu plus haut, une tête d'enfant se présentant de face (n^o 4) ; à droite en montant (n^o 5), une couronne d'épines (ce fut là que Pie VII gratta le marbre pour voir si le sang l'avait pénétré) ; enfin une tête de face et très expressive (n^o 6).

La dernière pierre porte, au centre, un morceau de fer incrusté qui affecte la forme d'un C à dos pointu et, à gauche, une tête du Sauveur, inclinée légèrement et vue presque de face.

Ces figures sont-elles des réalités ou le produit de l'imagination ? Je n'oserais *à priori* me prononcer, sans avoir vu moi-même ce qu'il en est. Il arrive souvent que les nuages, vers lesquels volent nos rêves, présentent aussi des combinaisons variées auxquelles nous attribuons des noms, à cause des analogies de forme. A force de considérer un objet, on finit par y voir des linéaments que l'on ne soupçonnait pas aux premiers moments. Pour étudier ces taches, il faudrait s'armer d'une forte loupe, et les examiner sans parti pris, notant au fur et à mesure les observations. Il est possible que ce miracle ne soit pas permanent, quoique des contemporains affirment l'avoir vu très distinctement.

« Ces pierres, dit M. de Sarachaga, se gardent sous verre, dans des couvercles en cuivre repoussé et doré, qui représentent, au milieu la sainte Face et, sur les côtés, le calice et l'hostie. Avant de les découvrir, le prêtre les encense. Deux acolytes l'assistent, portant des cierges. L'assistance récite quelques prières et le *Tantum ergo*. »

Les photographies sont accompagnées de notes que je copie.

« Première pierre, à gauche, au dessus du tabernacle de la chapelle construite pour le miracle. » J'y vois, au milieu, une large tache, irrégulière, plutôt allongée ; le sang s'est porté aux extrémités, il dessine les contours et revient en deux lignes parallèles traverser le fond clair.

« Deuxième pierre, au milieu, au dessus du tabernacle. » Les taches sont partout épaisses et généralement arrondies. Une croix pattée est creusée dans le marbre, au-dessous de la tache n° 3.

« Troisième pierre, à droite. » La tache est foncée et sensiblement arrondie.

Ces trois pierres, « d'un marbre blanc jaunâtre », sont renfermées dans de larges cadres en cuivre repoussé, où je distingue un quadruple rang d'ornements : d'abord des stries saillantes, avec feuillages aux angles ; ensuite une série de feuilles plates, suivies de quelques moulures ; puis, un chapelet d'oves et enfin des rinceaux et festons.

« La quatrième pierre est gardée près de l'autel des miracles et on la porte

en procession une fois l'an ; la tête de l'Enfant Jésus nimbé s'y voit distinctement, à droite, au-dessus de la croix. » La tache, d'un diamètre de deux centimètres, est ronde. Le sang, à l'endroit où il tomba, a laissé une empreinte foncée ; puis il s'est retiré en s'élargissant, vers la circonférence où il forme une bordure foncée, comme un anneau. Une croix pattée est gravée dans le marbre. Sur la seconde pierre, il en existe une semblable. Peut-être, à l'origine, voulut-on indiquer par là les pierres sanctifiées par le Sang divin et objet de vénération ; mais pourquoi ne les a-t-on pas gravées également sur les pierres 1 et 3 ? Ou bien ces croix, signe de consécration, indiqueraient-elles que quelques gouttes du sang divin tombèrent aussi sur la table même de l'autel ?

Je continue les extraits de la brochure du chanoine Battaglini.

« Deux tables de marbre existent, l'une dans l'église de Bolsène, devant l'autel où s'opéra le prodige, l'autre à la cathédrale d'Orviété, près de l'autel où se conservent dans un merveilleux reliquaire l'hostie et le corporal. L'histoire du miracle y est gravée et quoique ces inscriptions soient un peu différentes entre elles quant à l'exposition intrinsèque, elles sont parfaitement concordantes et identiques quant à la substance et aux détails du fait. On ne peut établir avec assurance l'année où furent composées ces inscriptions, mais on peut calculer, eu égard à leur style et à leurs abréviations, qu'elles datent d'environ soixante ans après le miracle, car S. Thomas d'Aquin y est appelé bienheureux ; or, ce fut le 18 juillet 1323 que le Pape Jean XXII l'inscrivit au catalogue des Saints. »

N'est-il pas étrange que l'auteur ait omis de donner ces deux inscriptions, qui ont un si grand intérêt historique ? Tant il est vrai que le miracle de Bolsène n'a pas encore été étudié sérieusement sous le rapport purement archéologique !

« Le miracle est attesté par les trois anciennes peintures qui existaient à la façade primitive de Ste-Christine, à Bolsène, qui fut jadis un temple d'Apollon. Elles rappelaient les circonstances du miracle, comme en font foi de Utino, Diestemio et Trithème, qui écrivaient en 1495 et 1496, époque où elles se voyaient encore. »

Probablement, ces peintures étaient contemporaines du miracle. Quelle perte pour l'art, l'archéologie et l'histoire !

« Le prodige qui décida Urbain IV à instituer la solennité de la Fête-Dieu par bulle donnée à Orviéto, fut confirmé par les brefs des Souverains Pontifes donnés à Avignon, le 13 février 1344, par Clément VI ; à Anagni, le 25 juin 1377, par Grégoire XI ; à Rome, le 23 juillet 1477, par Sixte IV.

« André Pennazzi, en 1675, a fait connaître les œuvres et les noms de tous ceux qui, du XIII^e siècle à nos jours, ont écrit l'histoire de l'hostie sainte.

« Il faut y joindre le mémoire, compilé en 1694 pour la Sacrée Congrégation des Rites au sujet des prodiges opérés par les pierres.

« Le cardinal Jean de Médicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Léon X, lorsqu'il résidait à Bolsène en qualité de légat-gouverneur, pour témoigner sa vénération à ces pierres, fit orner avec pompe, à ses frais, l'église et l'autel du miracle, où il fit placer un tableau en bas-relief plastique, d'un excellent travail, où l'on voit l'étonnement du prêtre et des assistants, témoins du prodige.

Innocent XII contribua, pour deux mille écus, à l'édification de la nouvelle église, comme il résulte de son chirographe du 9 mai 1693.

« Mgr J.-B. Lambruschini, évêque du diocèse, à son retour de l'exil, vérifia l'authenticité des pierres, les fit renfermer dans des boîtes en cuivre doré et les remit à leur ancienne place ; puis décréta, le 18 mai 1815, que le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, l'une d'elles serait portée processionnellement sous l'hostie, dans une élégante machine.

« Pie VII, le 9 juin 1815, au retour de sa captivité, s'arrêta à Bolsène ; après avoir attentivement examiné la pierre qui se trouvait près de l'autel du miracle, il se prosterna devant pour adorer le précieux Sang. Une inscription gravée sur marbre rappelle ce précieux événement : *Sanctam cruentam petram pietate eximia invisit... adoravit.*

« Monseigneur Joseph des comtes Vespignani embellit l'église, et fit un décret par lequel il confia la garde des pierres sacrées au clergé et au magistrat civil, qui en ont chacun une clé ; puis régla leur culte public et exposition pour la plus grande gloire de Dieu et édification des fidèles. » (Pages 32-40.)

V

Elucidons maintenant la question topographique, qui a aussi son intérêt réel. Grâce aux notes qu'a recueillies sur place M. le baron de Sarachaga et à

un dessin qu'il a bien voulu me faire pour figurer les lieux, ce sera chose facile : nos lecteurs lui sauront gré de ces détails précieux.

Jetons d'abord une vue d'ensemble sur les trois monuments juxtaposés qui consacrent le souvenir du miracle. Voici d'abord l'église collégiale et paroissiale de Sainte-Christine. Bâtie au xiv^e siècle, elle est partagée en trois nefs de quatre travées, terminées chacune par une abside qui abrite un autel. Sa façade, reconstruite au xvii^e siècle et percée de trois portes, donne directement sur la route d'Orviéto, qui descend rapidement vers la ville et le lac de Bolsène.

Dans le collatéral droit (à la gauche du spectateur) entre la première et la seconde travée ouvre une porte qui communique avec une chapelle, sous le vocable du Saint-Sacrement et construite à la fin du xvii^e siècle pour conserver plus honorablement les pierres tachées de sang qui avaient été retrouvées en 1693. Longue d'une travée seulement, elle se termine par une abside, en avant de laquelle est l'autel. Derrière cet autel et au-dessus se voient les trois pierres provenant de la crypte et qui ont été transportées ici après les miracles racontés plus haut. Cette chapelle, adossée au rocher, est desservie par la Confrérie du Saint-Sacrement, qui a fait mettre cette inscription, en lettres dorées, au-dessus de l'autel : *Apparuit nobis in die aprilis, a. 1693*. Elle a donc été érigée en l'honneur de l'invention des pierres et des apparitions miraculeuses.

De cette chapelle on descend, encore à gauche, par un escalier d'une dizaine de marches, à la crypte où eut lieu le miracle. Cette crypte, profonde de cinq mètres et très sombre, est rectangulaire et d'une seule travée. Taillée dans le roc, elle passe pour un « ouvrage romain » et être « le sanctuaire du temple d'Apollon ». (1) L'autel, plaqué au fond, est exhaussé de trois marches et renfermé par une haute balustrade de bois, qui clôt l'endroit où furent retrouvées les pierres ensanglantées.

L'autel est un « cippe païen, celui même sur lequel se faisaient les sacrifices à Apollon. » C'est là que célébra le prêtre bohémien et qu'eut lieu

(1) M. de Rossi n'est pas de cet avis et il faut grandement tenir compte de son sentiment. Pour lui, la crypte ne serait pas d'origine païenne, mais chrétienne et du iv^e siècle environ. Elle aurait été faite pour faciliter aux fidèles l'accès du tombeau de sainte Christine, enterrée dans la catacombe. (*Bull. d'arch. chrét.*, 1880, p. 116).

le miracle. On a bien fait de transmettre à la postérité ce témoignage du prodige ; mais on l'a arrangé en autel moderne, en lui donnant de plus grandes dimensions. C'est alors que la pierre de Sainte-Christine qui était jadis au-dessus de l'autel, dans le mur, a été descendue sous le nouvel autel, où on la voit protégée par une grille. A sa place on mit « dans le tabernacle » ou armoire qui surmontait l'autel, « la pierre sacrée de l'autel », ou plutôt la table de marbre ajoutée au cippe païen pour pouvoir célébrer.

Au fond et formant tableau, on remarque une grande crucifixion, en manière de retable, modelée par un della Robbia, qui y a représenté le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, et au-dessous le miracle et plusieurs personnes à genoux : ce doit être le don déjà mentionné du cardinal de Médicis.

L'autel est surmonté d'un baldaquin ou ciborium en marbre, haut de quatre mètres, que supportent quatre colonnes antiques, cannelées et d'ordre corinthien. La partie supérieure, découpée en cintre, se termine par une plate-bande, que surmonte un toit surbaissé, avec un acrotère en pyramide. Son style indique une époque reculée, antérieure de beaucoup à la date du miracle : on le dit du v^e ou vi^e siècle, je le croirais plutôt du ix^e environ (1).

A gauche de l'autel (droite du spectateur), dans le mur est incrustée la quatrième pierre ensanglantée, et au-dessous l'inscription commémorative de la visite de Pie VII et celle qui ordonne que cette pierre sera désormais portée solennellement à la procession du Saint-Sacrement.

A droite, est posé sur le sol le tabernacle d'un della Robbia, que je vais décrire dans le paragraphe suivant.

Enfin, creusée dans le roc, la catacombe de Sainte-Christine a son entrée, en plein cintre, actuellement murée et correspondant à l'autel qui la masque. On y a découvert dernièrement, dans plusieurs corridors, des fresques, des épitaphes et surtout le tombeau de sainte Christine (2).

(1) Il est fâcheux que M. Rohault de Fleury n'en ait pas eu connaissance, car c'eût été un curieux spécimen à ajouter à ceux qu'il a gravés dans son bel ouvrage sur la *Messe*.

(2) Voir à ce sujet les articles du commandeur de Rossi dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 1888, p. 77-78, 114-150.

VI

L'ancien autel de Sainte-Christine se composait de deux parties : l'autel proprement dit et le retable.

Le retable, modelé par un della Robbia en terre cuite émaillée, *terra invetriata*, est une œuvre fort élégante du xv^e siècle, traitée dans le style pur et suave de la Renaissance à son début ou dans sa première période d'efflorescence. Valéry n'en a pas dit un mot. Il y a donc là une lacune à combler dans son voyage et dans les guides qui l'ont copié, sans se donner la peine de contrôler et surtout de compléter ses renseignements.

Suivant l'usage italien, ce retable se décompose en une *predella* qui sert de soubassement et une table qui la surmonte.

Cette *predella*, origine et idée première de nos gradins, a peu de saillie. Sa frise historiée, divisée en trois panneaux, est serrée, en bas, par une série de moulures et, en haut, par un cordon d'oves classiques. Les extrémités, formant dé, portent des armoiries. Sur l'écusson de droite, aux armes des Médicis, une croix mise en pal et un chapeau à quatre rangs de houppes font penser au légat qui devint depuis Léon X. L'autre, aiguisé en ogive, appendu par un nœud de rubans, porte *palé de... et de...*

Les trois panneaux, en figurines, sont consacrés à la passion de sainte Christine, titulaire de l'autel (1). Elle comparait devant son juge, espèce de César militaire assis sur un trône, qui la condamne à avoir les seins coupés : les idoles, perchées sur des colonnes, tombent à sa prière. Toujours sous les yeux de son bourreau, elle est placée dans un four enflammé ; les soldats

(1) On lit dans la brochure du chanoine Battaglini, page 19-20 : « Parmi les prodiges opérés par l'invincible martyre, la vierge sainte Christine, de Bolsène, pendant sa douloureuse passion, il faut admirer la destruction de l'idole d'Apollon, qui tomba brisée en morceaux à sa voix, dans son propre temple. Lorsque sa dépouille fut apportée dans ce même temple, à l'autel qui lui est dédié, on y joignit la pierre que les bourreaux lui attachèrent au cou et qui la sauva du naufrage lorsqu'on la jeta dans le lac voisin, où elle surnagea et arriva au bord, laissant sur cette pierre l'empreinte de ses pieds. »

Dans la brochure du *Triduo*, page 4, on lit : « Il célébra à l'autel dit, en raison de sa construction, des *Quatre-Colonnes* ou des *pieds (delle pedate)*, à cause des pieds de la sainte martyre qui y sont empreints, lorsque, par ordre de son père, Urbain, président, elle fut jetée, en haine de sa foi, dans le lac. »

préposés à sa garde furent épouvantés. Attachée à un arbre, par l'ordre du même tyran debout, elle est percée de flèches par des archers (1).

La passion de sainte Christine désigne le vocable de l'autel, selon les recommandations ecclésiastiques. Elle n'y tient cependant qu'une place mesquine et secondaire, parce que la table elle-même, en raison du miracle qui s'opéra en cet endroit, est consacrée à la réserve eucharistique. Aucun endroit ne pouvait mieux convenir, en effet, que l'autel même où coula le sang divin d'une manière miraculeuse. Qu'on le remarque bien, si les armoires sont communes à cette époque, comme je l'ai démontré pour Rome, dans une brochure spéciale intitulée : *Les Tabernacles de la Renaissance à Rome*, elles sont toujours plaquées contre un mur, sans rapport aucun avec un autel quelconque. On ne célébrait donc pas devant le Saint Sacrement, suivant la pratique moderne. Ici, au contraire, le retable accompagne l'autel et ne fait qu'un avec lui.

Qui a créé ce type d'armoire? Je l'ignore. Le plus ancien exemple se trouve à S. Marc. Il s'est maintenu toujours semblable à lui-même, les détails d'ornementation ont seuls varié, car l'ornementation comporte toujours ces trois éléments : le Fils de Dieu fait homme, les anges adorateurs et les guirlandes de feuillages et de fruits (2).

(1) Voir son iconographie dans les *Caractéristiques des Saints* du P. Cahier, qui ajoute d'autres attributs à ceux du bas-relief de Bolsène.

(2) Le symbolisme des fleurs et des fruits est attesté par ces deux vers, du commencement du XIII^e siècle, qui se voyaient à la mosaïque absidale de Saint-Pierre du Vatican :

Devotus Christo qui templo servit in isto
Flores virtutis capit fructusque salutis.

Les fleurs représentent donc les *vertus* et les fruits le *salut*, c'est à dire que, de même que la fleur produit naturellement son fruit, de même la vertu conduit inévitablement au salut éternel.

Le Bréviaire romain contient, aux Laudes de la fête de saint Jean-Baptiste, une hymne dont voici une strophe :

Serta ter denis alios coronant.
Aucta crementis, duplicata quosdam :
Trina te fructu cumulata centum
Nexibus ornant.

L'*Ami du Clergé* en donne cette explication :

« La strophe fait allusion à cette parabole de la semence, où nous voyons la bonne terre rapporter ici *trente*, là *soixante*, ailleurs *cent* pour *un*. Seulement la métaphore est changée : au lieu de diverses *bonnes terres*, nous avons diverses *couronnes* : la couronne *simple* avec ses *trente* fleurons, la couronne *double* avec ses *soixante* fleurons, la couronne *triple*, qui, en stricte arithmétique, n'aurait que *quatre-vingt-dix* fleurons ; mais, grâce au mérite du saint et à la munificence divine, porte *cent* fleurons, lesquels ont cessé d'être des fleurs et sont devenus de beaux fruits.

« Trente fleurons tressés forment la couronne des uns ; d'autres ceignent une double couronne. Vous, une triple tresse orne votre front de ses cent nœuds chargés de fruits. »

La niche est petite et son cadre très grand, judicieuse pensée de l'artiste qui a proportionné la niche au vase sacré, toujours de très minime dimension, tandis que l'entourage s'est agrandi en raison de l'idée multiple qu'il devait produire aux yeux; car cette profusion de sculptures n'avait qu'un but, attester la présence de Dieu et l'entourer d'hommages, pour mieux inviter le pieux fidèle à des actes de respect et d'adoration.

Cette niche, fermée par une porte, est quadrangulaire. Au-dessus plane la Colombe divine, le Fils de Marie ayant été conçu par l'opération de l'Esprit-Saint. Deux anges debout et joignant les mains prient, à droite et à gauche de la porte, retirés dans l'ébrasement qui les abrite. Un pavage, en carreaux alternés, conduit en pente à cette porte, que flanquent deux pilastres, où pendent des festons. Ces pilastres supportent une architrave, que couronne un arc feuillagé, sous lequel s'arrondit une voûte en caissons. Au tympan apparaît à mi-corps le Christ de Pitié, nu, étendant les bras et montrant ses plaies. Cette figure, à cette place, établit une relation directe entre la Passion du Sauveur et le Sacrifice eucharistique; car des deux côtés, il s'est immolé et s'immole encore pour la rédemption du genre humain. Ce symbolisme est à la fois aussi simple que clair.

Voilà le tabernacle. Son encadrement comprend un soubassement, orné de festons et les emblèmes de S. Luc et de S. Jean, le bœuf et l'aigle, appuyés sur leur évangile, car ils ont proclamé le sacerdoce et la divinité du Christ(1); deux pilastres ioniques, dont le fût est égayé d'une pyramide de feuilles sortant d'un vase; une frise, païenne de conception, où des masques feuillus mâchent des rinceaux que béquêtent des oiseaux à long col.

Dans les écoinçons, à hauteur des chapiteaux, deux têtes barbues, qui ressemblent à celles de saint Pierre et de saint Paul, les apôtres ayant reçu du Christ le pouvoir de consacrer et d'appliquer les fruits de la rédemption; une corniche creusée en oves, plus un cintre perlé et ové, dont le tympan offre Jésus enfant, bénissant de la droite, de la gauche tenant le globe du monde et posant ses pieds sur un calice (2). Il est entièrement nu et se pré-

(1) « Lucas (intelligitur) in vitulo, agens de sacerdotio (Christi); Johannes in aquila, scribens sacramenta divinitatis... Christus vero quem describunt fuit... vitulus in immolatione... aquila in ascensione » (*Manuscrit du XIII^e siècle à la bibliothèque d'Angers*).

(2) « Le Christ enfant qui surmonte le retable sculpté par Desiderio de Settignano pour l'autel du Sacramento, à Saint-Laurent de Florence, a provoqué de nombreuses imitations dès le XV^e siècle. Une de ces imitations, due à quelque artiste contemporain, a été recueillie par le baron Davillier. » (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e pér., t. XXVIII, p. 196).

sente de face. Cette attitude nous choque et cependant elle doit être intentionnelle. Ne pourrait-on pas y voir la traduction aussi littérale que possible de cette double pensée : le Fils de Dieu s'est fait homme comme nous, et de notre humanité il a accepté jusqu'aux infirmités, celles qui nous font le plus ressembler aux animaux. A ses pieds, sourient deux têtes d'anges, ailées et nimbées. Deux autres anges s'agenouillent humblement sur la plateforme de la corniche et joignent respectueusement les mains. Leurs tuniques collantes et à double ceinture laissent les bras entièrement nus, leurs ailes sont abaissées ; leur figure enfantine et gracieuse se relève par le nimbe de la sainteté, posé en disque sur leur tête.

Un second encadrement pourtourne le premier. Il se divise en trois zones verticales : d'abord, une série de têtes d'anges, à quatre ailes, charmants enfants nimbés et souriants ; une bande d'oves et une épaisse guirlande, où les fleurs et les fruits se pressent au milieu de feuillages épais.

Tout en haut, comme amortissement, je crois distinguer en buste le Père éternel, bénissant avec effusion Celui en qui il a mis toutes ses complaisances.

Ce second cadre ne dépasse pas en largeur les trois panneaux de la *predella*. Quant aux deux socles dont elle est escortée, ils reçoivent chacun une statue de femme, noblement et modestement drapée, qui tient en main un vase. Sont-ce des vertus ? Mais alors pourquoi l'attribut serait-il identique ? Sont-ce des personnages historiques, comme les Maries myrrophores, ou symboliques ? Je n'ose me prononcer, loin de l'original. Ces vases même me semblent disposés de façon à recevoir des cierges, quoique leur aspect soit celui de calices.

Ce tabernacle, pris dans son ensemble, est vraiment une œuvre d'art chrétien. Travaillé avec amour, il offre des symboles substantiels et expressifs, qui caractérisent sa destination. Sobrement traité, il se laisse comprendre au premier coup d'œil et ne fatigue pas l'esprit par la recherche d'une pensée qui fuit quand on croit la saisir. Bien conçu comme lignes, trop architecturé peut-être, il saisit par la finesse du détail et la grâce de l'exécution. Il n'y avait qu'une main italienne pour pouvoir, à cette époque, produire une œuvre aussi pleine d'intelligence et vive d'intérêt vrai et sérieux.

VII

Le Musée eucharistique possède une brochure intitulée : *Triduo del SS. Corporale che si venera nella cattedrale di Orvieto, preceduto della memoria storica del miracolo*, Viterbe, 1870, petit in-12 de 40 pages.

Je n'y relève que les faits suivants :

« Dans les plis du corporal apparaît, empreinte jusqu'à vingt-cinq fois, l'image du Rédempteur (comme on le voit encore sur quelques taches) quand, flagellé et couronné d'épines, il fut montré au peuple. » (p. 5.)

« Le prêtre transporta, de l'autel à la sacristie, l'hostie consacrée, changée en chair et distillant du sang, ainsi que le corporal et le purificateur rougis de sang. » (*Ibid.*)

On trouve à la fin le catalogue de tous les auteurs qui font mention du miracle du saint Corporal :

- Agnelli (Joseph), lib. I, part. I, *Istrus.* 25.
 Alberti (L.), *Storia d'Italia*, dédiée à Henri II, roi de France.
 Alexandre (Noël), *Stor. Eccl.*, sec. XIII, art. 6, c. 13.
 Antonin (S.), archevêque de Florence, part. III, tit. 19, c. 13.
 Avila (Jean), *Trattato XIII.*
 Bâillet (Adrien), à la Fête-Dieu.
 Baronius, *Ann. Eccles.*, sec. XIII.
 Bellotte, *Osservazioni sopra i riti della chiesa di Liegi.*
 Bernardini (Jérôme), *Storia del miracolo del SS. Corporale.*
 Beauvais (Vincent de), *Append.*, f. 461.
 Bourgeois (Jacques), *Traité de la fête du Corps du Christ.*
 Bossuet, *Hist. à l'usage du Dauphin*, à l'an 1263.
 Brandeburch, *Sac. Collaz.*, lib. IX.
 Brizio, *Annal. del Mondo*, t. VI.
 Bzovius (Abraham), *Trait XIII, Annal. Eccles.*, ann. 1264.
 Cappéavil, *Histoire de Liège*, t. II.
 Chartreux (Denis le), *Sermoni festivi*, t. II.
 Ceccarelli (Alphonse), lib. 2, p. 28.
 Clément VI, *Bref Et si devota.*
 Cornia, évêque d'Orviéto, *Synode de 1666.*
 Croiset (Jérôme), t. IV, à la Fête-Dieu.
Cronologia pontificale, Siena, 1603.
 Diotallevi, *Tratten. Spir.*, t. III.
 De Bonis, *Libro delle meditazioni del Sacramento.*
 Donzellino, *Storia della solennità del Corpo di Cristo.*
 Duranti (Jean-Etienne), *Tract. de Rit.*, lib. II.

- Eborese (Andrea), *Esempi memorabili*, f. 829.
 Henschenius (Geoffroy), *Acta S. S.*, t. III d'avril.
 Ferrari (Lucius), *Biblioth.*, t. III, v° *Festivitas*, n° 36.
 Ferrari (Philippe), *Lessico geografico*, v° *Volsinium*.
 Ferro (Barthélemy), *Luce Evangel.*, t. I.
 Fosseti (Philippe), *Supplemento delle Cronache*, lib. XVI.
 Franciotti (Cesare), *Tratt. osservanza sopra le feste*.
 Générard (Gilbert), archevêque d'Aix, *Chronologia*, édit. de Lyon, f° 650.
 Gent (Guillaume), *Degl' illustri mirac.*
 Giacomo (Fra) de Bergamo, *Supplem. alla Cronaca universale*, lib. XIII.
 Gobbellino (Jean), *Commentari di Pio II*.
 Grégoire XI, bref *Quamvis cum ad illud*.
 Gresser, *Dissert. sur la Fête-Dieu*.
 Lambertini (Prosper), ou Benoît XIV, *De serv. Dei beatific.*, lib. IV, p. II, c. 3.
 Lezzana (Jean de), *Annali*, ann. 1264.
 Lindano (Guillaume), *Apologet.*, t. II.
 Lucenti (Jules), *Epitomat. dell' Ughelli*.
 Lupo (Chrétien), t. II.
 Magri (Dominique), au mot *Corporale*.
 Manente (Cyprien), *Stor.*, lib. II.
 Marcanzio (Jacques), *Hortus Pastor*.
 Marulo (Marc), *Istituzione del ben vivere*.
 Masini (Antoine), *Feste mobil.*, lib. I.
 Mattei d'Udine (Léonard), *Serm. 7 nella festa del Corpo di Cristo*.
 Merula (Jean), *Cosmographie*, édit. d'Amsterdam, p. 2, lib. IX.
 Monaldeschi (Monaldo), *Coment.*, lib. VIII.
 Muratori (Antoine), *Annal. d'Italia*, Urbain IV.
 Pagi (François), *Breviario de' Romani pontefici*, t. III.
 Panvinio (Onuphre), *Annotazioni al Platina*, sotto Urbano IV.
 Papebroch (Daniel), *Conato sulle vite de' pont.*, édit. d'Anvers, p. 51.
 Pennazzi, *Stor. del miracolo di Bolsena*.
 Petra (Cardinal), *Coment. sopra le bolle*, t. III, Constitution d'Urbain IV.
 Pinelli (Luc), *Meditazioni del SS. Sacramento*.
 Pio (Jean Michel), *Nota E sulla vita di S. Tommaso d'Aquino*.
 Pierget, *Catt. istituzioni*, t. I.
 Rainaldi, à l'ann. 1264.
 Ravicini (Hyacinthe), *Storia del Corporale*.
 Raynaud (Théophile), t. II.
 Ribadeno (Pierre), *Festa del Corpo di Cristo*.
 Ribadeneira (Pierre), *Flor. Sanctor.*, t. I.
 Rinaldi (Odéric), à l'ann. 1264.
 Santini, *Vite de' papi*.
 Sassy (André), *Martyrolog. Gallican.*, octobre.
 Scoto (André), *Itin. d'Italia*, p. 98.
 Segny (Jean-Baptiste), *Lib. de' fonti maravigl.*
 Suarez, *Della relig.*, t. I, lib. II.
 Tiepolo (Jean), *Consider. del Sagram.*, lib. VIII.
 Tiissé, *Origine della festa del Corpo di Cristo*.

Tomassini, *Della celebrazione de' giorni festivi*, libr. II.
 Valle (Della), *Storia della cattedrale di Orvieto*.
 Voyage d'Italie, Lyon, n° 407.
 Ughelli (Ferdinand), *Italia sacra*.

Cette liste de soixante-dix-neuf ouvrages est aussi érudite que précieuse. Cependant elle n'est pas à l'abri de la critique. Aussi elle pourrait être plus complète. Le bullaire romain fournira d'autres bulles que celles de Clément VI, Grégoire XI et Sixte IV ; n'y eût-il à ajouter que celle d'Urbain IV.

Plusieurs noms sont estropiés, tels que *Sassy* pour du *Saussay*, sans parler de ceux qui sont italianisés.

Les indications bibliographiques sont insuffisantes : le titre n'est pas toujours exact, nous n'avons aucun renseignement sur la date et le lieu d'impression, le format, etc.. Cette négligence est grave.

Enfin, il eût fallu distinguer les ouvrages spéciaux, traitant du miracle *ex professo*, et les ouvrages généraux, qui ne font que le mentionner incidemment.

Cette liste devra donc être refaite scientifiquement : je ne m'en sens pas le courage, et d'ailleurs je suis loin d'avoir entre les mains tous les éléments nécessaires ; mais je ne doute pas qu'on l'entreprenne un jour, à l'aide de la bibliothèque eucharistique de Paray-le-Monial.

VIII

Le corporal de Bolsène qui reçut les gouttes de sang divin est actuellement vénéré à Orviété. Ici se posent naturellement deux questions qui ont été ainsi formulées et auxquelles l'*Ami du clergé* (1882, p. 685-686), a donné cette solution :

« Q. — Quel culte doit-on rendre au sang qui coule miraculeusement de certaines hosties consacrées ou de certaines images de Notre-Seigneur ? Est-ce le culte de latrie ?

« J.-C. est présentement impassible : le sang n'est donc pas un sang naturel. Est-il réellement uni à la Divinité ?

« R. — Au sang qui coule miraculeusement de certaines hosties consacrées ou de certaines images de Notre-Seigneur, on ne doit pas le culte absolu de latrie, par cette raison que ce sang n'est pas hypostatiquement uni à la divinité, ce n'est pas le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« On peut distinguer trois présences de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme



MONUMENTS DE L'EUGHARISTIE

NOTE SUR UNE BRIQUE

DÉCOUVERTE A KASSERIN (RÉGENCE DE TUNISIE) ET REPRODUISANT UN
EMBLÈME EUCHARISTIQUE

Explication de la planche XXVI.

Notre protectorat sur la Tunisie aura eu au moins cet avantage de mettre à notre disposition les richesses archéologiques si imparfaitement connues encore de la Proconsulaire et de la Byzaiène. Chaque jour en effet, depuis quelques années, apporte sa découverte nouvelle, enrichissant de quelques pages l'histoire de ces régions.

Cette histoire pour celui qui plus tard sera chargé d'en réunir les matériaux, comprendra deux divisions : l'une ayant trait à la conquête de l'Afrique septentrionale par les armes de Rome païenne ; l'autre, qui comprendra les fastes de l'Eglise d'Afrique, cette autre conquête de Rome, mais de Rome chrétienne. Il semble que les fouilles ont jusqu'à ces derniers temps plutôt favorisé la première de ces deux parties. Cela tient à l'acharnement de la race conquérante arabe, qui a plus détruit les monuments chrétiens que les monuments païens. Mais que ceux qui recherchent la gloire de Dieu et l'extension de son Règne se rassurent : car les fondements

de l'Eglise d'Afrique, plus solides que ceux de la colonie romaine, ont défié les âges et les efforts de l'islamisme. Le sable, ce grand conservateur des ruines, s'est étendu au souffle de Dieu sur le domaine des Cyprien et des Augustin, il en a caché les richesses aux spoliateurs, et l'heure est prochaine où les Delâtre et leurs imitateurs les découvriront.

J'envoie à la grande Œuvre du Musée eucharistique de Paray-le-Monial une miette de ces richesses qui recouvrent le sol de l'Afrique chrétienne.

Ce document semble devoir être classé dans la catégorie des tableaux dont les premiers chrétiens ornaient leurs lieux de réunion, les encastrant plus spécialement dans les murs de leurs temples, à proximité de l'autel où se célébraient les divins Mystères.

A cette époque, le symbolisme religieux régnait en maître, inspirant toutes les conceptions des artistes. Il le fallait en ces temps troublés où des emblèmes trop compréhensibles de la foi nouvelle attiraient la destruction des édifices qui les contenaient.

Le tableau en argile que j'adresse aujourd'hui, a été découvert avec plusieurs autres dans une basilique du III^e siècle, à Kasserin, petite localité tunisienne habitée par les Oulad Ouzaz, l'une des fractions de la grande tribu des Fraichich, située au nord de l'antique Thelepte, la moderne Feriana.

Kasserin est célèbre dans les fastes de l'Eglise d'Afrique. Morelli la nomme Oppidum Scillitanum. Il dit d'elle : *Oppidum Scillam Cetera ignobile, nobilitarunt Martyres Scillitani, qui martirium suum Carthagine consummaverunt, ubi et Basilica iis dicata in qua Augustinus sermonem habuit.*

La basilique de Kasserin, comme on le voit, était dédiée aux martyrs scillitains : Sperat, Narzale, Cithinus, Vetturius, Felix, Acyllinus, Lætantius, Januaria, Generssa, Vestina, Donata et Secunda, auxquels le proconsul Tiberius Claudius Severus, *flexis genibus, postquam iterum gratias Deo reddidere, fit trancher la tête le seizième jour des calendes d'août de l'an CC.*

Les divers tableaux recueillis dans les ruines de cette basilique, représentaient, sous une forme symbolique, différentes parties essentielles du culte catholique, telles que celle qui a pour objet le plus sublime de nos mystères, celui de l'Eucharistie. Et, détail curieux, bien fait pour confondre l'igno-

rance des nombreux écrivains qui font de la plupart de nos croyances des inventions modernes, l'un de ces tableaux symboliques représente une rose entre deux colonnes, avec cette légende : *Sancta Maria, adjuva nos.*

Le monument que nous étudions reproduit le sujet suivant :

Deux paons se désaltérant dans un calice. Pour cadre, deux colonnes.

De tout temps le paon a été un symbole. Les anciens le regardaient comme le symbole de l'immortalité, parce qu'ils croyaient sa chair incorruptible. Les chrétiens des premiers siècles le considéraient comme étant le symbole de la résurrection, parce qu'il perd chaque année ses plumes, pour s'en revêtir de nouveau à cette saison de l'année où la nature ressuscite en se couvrant d'une verdure nouvelle.

Quoi qu'il en soit de ces diverses explications, nous pensons devoir formuler ainsi notre opinion sur le symbole plus complet qui nous occupe :

Les deux paons représentés ici dans une posture d'adoration, abaissant au lieu de le déployer, le magnifique éventail qui fait leur beauté, et se désaltérant dans un calice, sont toujours des symboles d'immortalité et de résurrection. Mais l'idée antique se complète en ce que les deux oiseaux symbolisent les chrétiens puisant à la source de vie, c'est-à-dire dans le calice qui renferme le sang de Jésus-Christ, l'immortalité qui doit suivre pour eux leur résurrection dans le sein de Dieu.

Cet emblème placé entre deux colonnes signifie que le mystère auquel il fait allusion, et pour lequel il ne saurait y avoir d'équivoque, est la colonne fondamentale sur laquelle repose l'Église.

Puisse ce document nouveau affirmer aux yeux des croyants l'antiquité du Saint Sacrement, qu'appuient déjà dans le Musée de Paray-le-Monial tant et de si précieux monuments !

Un sincère admirateur de l'Œuvre de Paray,

A. F.

LES FRESQUES D'UGOLIN DE PRÊTE

A LA CHAPELLE DU SAINT CORPORAL D'ORVIÈTE

(SUITE)

LA MESSE OU LE PRÊTRE MONTRE L'ENFANT

Explication de la planche XXVII.

Mgr Barbier de Moutault nous ayant promis de décrire les fresques de la Sainte-Chapelle d'Orviète, nous n'avons ici qu'à indiquer sommairement le sujet actuel. Notre planche 27^e reproduit l'une de ces fresques, où il s'agit d'un miracle eucharistique arrivé à un missionnaire, saisi par des soldats sarrasins. Leur chef musulman ayant intimé à ce prêtre l'ordre d'avoir à lui montrer le moment de la Messe auquel le pain des chrétiens est changé au corps du Christ, — à l'élévation de l'hostie, et dans les mains du célébrant, un Enfant apparut; — ce qui convertit le roi des Sarrasins avec toute son armée. — Le style concis et clair de la charmante composition fait honneur au maître qui jusqu'ici a été bien mal jugé par la critique *moderne*. Serait-ce parce que l'œuvre d'Ugolin de Prête est celle qui atteste le mieux, à nos yeux, l'extase du monde gothique en présence des merveilles du Saint Sacrement ?

NOTA : Ni les *Ecrivains* sur le Dôme, ni les *Guides* d'Orviète, ne semblent avoir saisi le trésor caché du XIV^e siècle, sous le pinceau de notre Ugolin. Aussi, notre étonnement fut sincère à notre visite de l'insigne chapelle en apercevant un jeune homme en train de finir une délicieuse miniature de la Messe, peut-être, de Caravaca. Lui ayant demandé pour qui il achevait si bien son travail, l'artiste italien nous répondit d'un ton indigné : *C'est pour un ministre anglican qui veut faire un ouvrage, pour ridiculiser notre sainte religion !!!*

A. S.

BIJOUX ET PARURES DES FEMMES CHRÉTIENNES

AUX PREMIERS SIÈCLES

Explication de la planche XXVIII.

Durant de longs siècles et jusqu'à nos jours, les femmes chrétiennes se sont généralement souvenues de la règle de saint Paul : *Qu'elles se parent avec modestie.* « Cum modestia ornantes se. »

Il suffisait généralement à une vierge de porter une simple croix d'or ou d'émail suspendue à son cou. Celles qui étaient devenues épouses ne songeaient plus qu'à plaire à leurs époux pour les fixer dans la vertu et, en se faisant aimer, elles voulaient surtout faire aimer Dieu. Elles voyaient dans leurs époux, selon *le dogme* du sacrement de mariage, *Jésus-Christ*, Epoux des âmes ; son image et son souvenir consacraient leur fidélité et, en le présentant à tous, tant par leur modestie que par le choix de leurs parures, elles rendaient la vertu aimable et se conciliaient le plus tendre respect.

Voici qu'exhumés de la poussière et de la cendre de leurs tombeaux, ces objets en apparence frivoles apportent à leur postérité lointaine dans la même foi et le même amour de graves et touchants enseignements. Défuntes, elles parlent à leurs jeunes sœurs et à leurs très arrières-petites-filles.

N° 1 DE LA PLANCHE 28°... *Croix à reliques* en or, trouvée à Arles, conservée au musée Borély (particulièrement riche pour l'archéologie chrétienne) au Prado à Marseille.

N° 2... *Croix*, or et argent, trouvée à Arles comme la précédente.

N° 3... *Broche, ou pendeloque de collier* ; même provenance. Dans le champ de cette pièce un guerrier *Orant*, debout, accosté de deux croix, rappelant celle qui surmontait le *Labarum*.

N° 4 et 4 bis... *Pendants d'oreilles* ; encore même provenance. Deux colombes à la queue faite de perles et déployée en arrière en éventail, semblent poser un pied sur le socle d'une croix, et en baiser du bec l'extrémité des bras. — Symbole peut-être de deux époux qui s'étaient juré fidélité dans une parfaite continence. Les deux colombes semblent accuser par l'ornement varié la différence des sexes.

N° 5... *Médailles en bronze et verre* avec l'entaille du Christ prêchant et portant sa croix. — Trouvé à Lambessa (Algérie).

NOTA : On nous a demandé comment ces objets se rattachent spécialement à l'Eucharistie ? Ne pourrait-on apercevoir :

Dans les boucles d'oreilles une réminiscence de l'amour du saint Sacrifice de l'autel, de la part de ces colombes becquetant le fruit de la croix surgissant du « *Vas Electionis* », c'est à dire du sein de la Vierge. *Le mariage chrétien ne prend-il sa source à l'autel ?*

Dans le cercle en forme de pain à couronne ou à rayons d'eulogies, au centre des Croix mérovingiennes, un souvenir de la Communion ordonnée alors pour tous les martyrs et les soldats du Christ. La Croix est la com mémoraison de l'union au Christ. Dans la broche ou pendeloque à porter sur le cœur, une affectation voulue de la forme en sauvegarde du Sacré Cœur, avec le patron du soldat, saint Mémas (ou tout autre saint patron

militaire) au milieu, en guerrier, nimbé *en Orant*, devant le *Semper Intercedens pro nobis* au Tabernacle.

Dans l'entaille, la personnification du Christ-en-Gloire au Saint-Sacrement, avec le flambeau de sa *résurrection perpétuelle*, *Lumen Christi* à la main droite, et avec le signe de la croix de son triomphe pascal éternel, *pax Christi*, à la gauche.

Nous laissons à chacun de décider.

E. DE L.

LE TRIOMPHE DES ÉVANGÉLISTES

SUITE DES TAPISSERIES DE RUBENS

Explication de la planche XXIX.

Le *sixième Triomphe* que Rubens fait comprendre comme devant suivre les grandes attaques contre le corps du Christ, c'est le triomphe universel des *Évangiles*, comme manifestation de la puissance de l'Eucharistie sur toutes les langues et toutes les races, qui se convertiront *toutes*, à la fin des temps, au catholicisme.

Il nous semble probable, en confrontant ce sujet avec les précédents et ceux qui le suivent, que c'est ici LA 6^e VISION DE SAINT JEAN que Rubens a rangée parmi les victoires du Saint-Sacrement; parce que la victoire finale du Christ sur la surface entière du globe, est de révélation apostolique et que dès lors cette victoire catholique infailliblement se réalisera.

Selon les plus versés des commentateurs dans l'Apocalypse, que doit-il en effet se passer, d'après le texte de saint Jean, au ciel et parmi les élus d'abord, tandis que l'Agneau immolé traversera sur terre la suite des siècles pour arracher le genre humain à l'empire du démon? — Les habitants des cieux devront au ciel, à travers les sept âges de l'Eglise militante, rendre à l'Agneau les sept louanges consécutives: — de la *Force*, — la *Divinité*, — la *Sagesse*, — la *Puissance*, — l'*Honneur*, — la *Gloire* — et la *Bénédition*. (*Apoc.* chap. V, v. 12.) — De plus, en même temps sur terre, les quatre forces évangéliques: — de l'*Ange* (la pureté spirituelle poussée jusqu'à l'immolation) — du *Lion* (l'intrépidité, poussée jusqu'à l'héroïsme) — du *Taureau* — (la patience poussée jusqu'à

l'anéantissement volontaire) — de *l'Aigle* (le zèle pour le règne de Dieu poussé jusqu'à la destruction de soi-même) doivent assister les *quatre Évangélistes* qui porteront à tour de rôle la parole du Verbe au nom de l'Agneau, tandis que celui-ci ouvrira, *muet*, les sceaux du Livre de son royaume universel.

De l'ouverture du 1^{er} sceau jusqu'au 5^e, chaque Évangéliste a dû, chacun à son tour, indiquer aux Églises : ainsi, saint Matthieu, l'histoire du bien et la conduite des fidèles ; saint Marc, l'histoire du mal et la conduite des méchants ; saint Luc, le résultat de la lutte avant chaque abaissement de la Cité du Mal ; saint Jean, l'action finale du Grand Dragon, avant le grand relèvement de la Cité du Bien. Telles seront, selon les interprètes, les missions précises des quatre Évangélistes, accomplies avant qu'à l'ouverture du 6^e sceau *la Nouvelle Jérusalem ne descende sur terre*, c'est-à-dire que le règne de Dieu *n'arrive sur la terre comme au ciel*. (1)

Le triomphe définitif qui consistera dans l'acceptation universelle de la parole divine du Verbe sur tout le globe terrestre, Rubens le représente par le paisible cortège des quatre Évangélistes, leur mission accomplie, à la *Fête-Dieu*, parce que ce qui triomphera de tout temps et partout par l'Évangile doit son triomphe au corps et au sang de l'Agneau. Cela est juste, à tous les titres. *Res Sacramenti est Unitas*. D'après cette célèbre définition du docteur Angélique, *l'unification des races* par les Évangiles est un *acte eucharistique*, souverain, absolu et certain.

A. de S.

(1) Consulter à ce sujet l'ouvrage : *Conjectures sur les âges de l'Église*, par Amédée Nicolas, 2^e édit. in-8, Paris. Cet ouvrage, sur lequel nous aurons à revenir probablement, est à bien des égards *l'or dans le filon*. L'auteur toujours très orthodoxe de volonté, a eu soin, nous le savons, d'aller s'assurer à Rome que rien n'était tombé de sa plume qui eût trahi ses droites intentions.

E. de L.

L'ESTHÉTIQUE

L'ART CHRÉTIEN ET L'EUCCHARISTIE

(SUITE)

III

L'ART CHRÉTIEN S'ÉLANCE DANS L'ARCHITECTURE OGIVALE OU PAR LA SURÉLÉVATION DE LA COUPOLE

Quand le monde tout entier s'est fait chrétien, les plus vastes basiliques ne lui suffisent pas, et il faut, à l'étendue de leur enceinte effective, ajouter par la pensée tout ce que cette enceinte signifie, pour la trouver assez grande. Ce n'est pas assez encore : puisque toute la cité est devenue chrétienne, la basilique devra dominer la cité. Par rapport à la cité, elle sera ce qu'est le sanctuaire par rapport à la nef, destinée dans l'enceinte sacrée à contenir le peuple fidèle. Non content de dominer la cité, l'édifice religieux dominera toutes les campagnes environnantes, il dominera le monde.

De ce besoin d'élévation vinrent principalement les changements qui survinrent dans la construction des basiliques. Quel est pourtant le point de départ et fondamental de tous ces développements ? Il n'est autre que le sanctuaire, et le sanctuaire, c'est le lieu où s'accomplissent les mystères eucharistiques.

Le développement en élévation est la conséquence du développement en



TAPISSERIES DE RUBENS

Les Évangélistes

XVII Siècle.

Planche XXIX



étendue. Le développement en étendue se rapporte à la multitude du peuple fidèle, et le peuple fidèle se réunit principalement pour participer en commun à ces très saints mystères, pour offrir en commun la Victime sacrée, pour participer en commun au festin où cette Victime céleste nous est donnée en nourriture.

Il y a aussi une autre nourriture que reçoivent les fidèles dans nos temples, car la parole de Dieu qu'ils y entendent est aussi une nourriture, c'est-à-dire que la Vérité est l'aliment de l'âme ; mais la vérité par excellence, c'est de connaître Jésus-Christ et Jésus-Christ tel qu'il s'est donné à nous, tel qu'il se donne dans l'Eucharistie. En conséquence, on peut dire que la chaire chrétienne dans une église n'est là, en quelque sorte, que pour nous faire connaître tout ce qu'il y a dans l'Eucharistie. Dans l'Eucharistie, en effet, se rencontrent tous les mystères : vous y trouvez l'Incarnation, car c'est le Dieu incarné qui se donne à nous ; vous y trouvez la Trinité, car, sans la distinction des personnes divines, l'Incarnation ne peut se concevoir ; vous y trouvez la Rédemption, car c'est là un souvenir de la mort du Sauveur et un moyen d'appliquer les mérites de son sacrifice.

L'autel restant donc dans l'église la chose principale, la chaire se trouvera sur le chemin qui y mène, pour montrer à ceux qui ont franchi la porte de l'enceinte sacrée, où il faut aller. Faute de l'autel, la parole que l'on entend dans les temples prétendus où on l'a supprimé, n'est plus qu'une parole creuse. Dans ces temples sans autels, on sent que Dieu n'est plus là, on ne saurait donc y entendre la parole de Dieu, on n'y entend que les paroles de quelques hommes. Quand vous y entrez, cette absence d'autel vous produit l'effet d'une froideur glaciale, d'un froid de mort.

Des chaleurs de la Foi, des pétilllements de l'amour divin autour de l'autel, comme des besoins du culte, est né l'essor pris par l'architecture chrétienne. Cet essor, elle l'a pris d'abord en étendue. Dans leurs vastes basiliques, non seulement les fidèles peuvent se réunir en grand nombre, mais, selon leur hiérarchie, tous les membres de la cité sainte vont pouvoir s'y ranger à leur juste place ; les cérémonies liturgiques s'y déploieront avec éclat, les processions pourront y défilier avec pompe. Mais voilà que le besoin d'élévation se fait sentir.

Dans le système de l'architecture grecque pure qui repose sur la colonne

et la plate-bande, on ne peut guère accroître l'élévation de l'édifice, qu'en augmentant la masse de ses colonnes, et dans la même proportion celle de l'édifice entier. Dans cette voie, on comprend que l'on soit promptement arrêté, ne pouvant obtenir une surélévation relative. Au moyen de l'arceau et des étages successifs de colonnes, les Romains firent ce que les Grecs n'avaient pas tenté. On le remarque dans la construction du Colysée. Mais dominés sans doute par des questions de goût et de pratiques traditionnelles, ils le firent beaucoup moins pour leurs monuments religieux que pour leurs constructions civiles. Généralement, dans les basiliques chrétiennes on éleva au-dessus des architraves ou des arceaux, soutenus par les colonnes de la grande nef, un mur percé de fenêtres et orné de colonnes à demi saillantes, et on en fit comme un second étage, qui exhaussait le faite de l'édifice, mais le plafond restant plat et sa hauteur moyenne, relativement à l'étendue, on ne saurait dire qu'on n'y sente rien qui aspire vivement à l'élévation.

Rome était trop justement sous l'empire des chefs-d'œuvre de l'antiquité artistique d'une part, des édifiants souvenirs de l'antiquité chrétienne de l'autre, pour avoir été apte au renouvellement qui se produisit dans l'architecture chrétienne aux XII^e et XIII^e siècles. A cette époque, d'ailleurs, trop souvent agitée par ces factions qui obligeaient les chefs de l'Eglise à chercher un refuge hors de ses murs, alors même qu'ils exerçaient le plus d'ascendant sur le monde entier, Rome construisit peu d'églises nouvelles. L'activité des constructions dans les moments de répit qui lui furent donnés sous les grands règnes d'Innocent III, d'Honorius III et de Grégoire IX, se manifesta plutôt par des travaux d'ornementations et de réparations comme ceux auxquels on doit un peu après les grandes et belles mosaïques de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure, ou par des travaux dans les dépendances des églises comme les cloîtres de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Paul-hors-les-Murs.

L'église de Sainte-Marie-de-la-Minerve, seul monument qui ait été fait à Rome sous l'influence de l'architecture ogivale, y apparaît, quoique charmant bijou dans son genre, comme une importation du dehors et d'une importance secondaire.

Le système ogival même ne lui a été appliqué que d'une manière incomplète, et il en est généralement ainsi de tous les monuments où ce système a

été suivi en Italie par des Italiens, bien qu'à la condition de lui faire éprouver les modifications qui leur sont propres, ils l'aient adopté eux-mêmes presque exclusivement pendant toute la durée au moins du XIII^e siècle.

Veut-on voir les résistances que les Italiens, sous l'empire de leurs réminiscences classiques, opposèrent à l'architecture romane, puis à l'architecture ogivale, tout en leur cédant, qu'on observe la cathédrale de Pise, on y trouvera les longues rangées de colonnes isolées, le plafond plat, la voûte absidiale des anciennes basiliques, avec les arcs en plein cintre superposés, avec des arcs aigus et de plus la coupole, non plus seulement la coupole primitive qui n'est que la voûte d'une enceinte circulaire, mais la coupole sur-exhaussée et dominant au dedans comme au dehors tout le reste de l'édifice.

C'est-à-dire que les éléments des trois principaux systèmes d'architecture chrétienne se sont rencontrés dans la construction successive de cette église, mais de telle sorte que le système ogival n'a fait que légèrement l'atteindre sans y pouvoir sérieusement pénétrer, l'exhaussement de la coupole venant satisfaire d'une autre manière le besoin de s'élever qui se faisait sentir dans l'art de la chrétienté entière.

Dans l'architecture primitive des basiliques ce besoin ne se manifeste pas encore. Il est, dans l'architecture ogivale, sa raison d'être, et il donne la force d'impulsion à tout ce qui s'y fait. Par l'exhaussement de la coupole, il se satisfait, tout en conservant les motifs de décoration inaugurés dans la Grèce, dans une mesure suffisante au moins pour faire illusion à ceux qui s'en sont fait une règle absolue du bon goût.

L'exhaussement de la coupole ne constitue pas à elle seule un système d'architecture. Il y a quelque chose de plus particulier dans les édifices formés d'une succession et d'un assemblage de coupoles. C'est là même ce que l'on a nommé spécialement l'architecture byzantine. En fait, cette architecture n'a été qu'une branche de l'architecture romane qui généralement a tendu plutôt, par l'adoption des faisceaux de colonnes et le surexhaussement général, aux voûtes d'arêtes et à tout le système ogival. L'architecture romane pure, sans tendance à la transformation, avec succession et assemblage de coupoles, est caractérisée par l'arc en plein cintre, tandis que l'architecture grecque et ses dérivés conservent pour caractéristique la ligne droite et horizontale,

et que l'architecture ogivale emprunte à la ligne perpendiculaire et à l'arc aigu qui tend à s'en rapprocher son principal caractère.

L'exhaussement de la coupole ou d'une coupole principale, même quand l'édifice est formé d'un assemblage de coupoles, est tout autre chose que le système résultant de cet assemblage même. La coupole exhaussée exprime une idée, elle devrait être unique, ou du moins unique dans son genre et à son degré d'élévation, pour demeurer bien en rapport avec cette idée. La coupole, comme idée, c'est un dais dressé au-dessus du sanctuaire ; or le sanctuaire, le sanctuaire principal, s'entend, le sanctuaire solennel, où l'assemblée des fidèles vient dans son ensemble participer au divin Sacrifice, est unique, comme le divin Sacrifice lui-même.

Il y aura des sanctuaires secondaires, des autels particuliers, mais par la coupole principale il s'agit d'exprimer cette pensée que tous ces sanctuaires se résument dans l'unité d'un seul Sacrifice, d'une victime toujours la même, et que tous les fidèles disséminés dans l'enceinte sacrée, selon les inspirations de leurs dévotions particulières, selon que le lieu et l'heure leur offrent des commodités, ne font virtuellement néanmoins qu'une seule assemblée.

Il nous paraît donc y avoir défaut au point de vue de l'art, en tant que l'architecture religieuse doit s'adapter aux besoins et aux significations du culte chrétien, et principalement en conséquence au Sacrifice eucharistique, en exprimer le caractère et la signification, quand plusieurs coupoles s'élèvent au-dessus d'une même église, à moins qu'une de ces coupoles, par sa hauteur et toutes ses dimensions n'apparaisse, avec une prépondérance marquée comme coupole principale et ne ramène à la double pensée de l'élévation et de l'unité.

L'élévation d'une coupole unique ou principale au-dessus du sanctuaire peut s'adapter à tous les systèmes d'architecture, s'accommoder de tous les styles. On peut faire une coupole en style ogival, la cathédrale de Milan en offre un exemple : cet exemple est peu remarqué parce que, dans son style, analogue à notre ogival flamboyant, la flèche qui surmonte au dehors cette coupole se noie en quelque sorte au milieu des clochetons aigus qui tout autour aspirent eux-mêmes à monter ; tandis que, au dedans, l'effet de son surexhaussement est absorbé par l'impression générale d'élévation produite par les voûtes de la nef.

La coupole conique de la cathédrale de Florence donne l'idée d'une disposition qui s'accorderait avec l'architecture ogivale la plus pure. Nous croirions même qu'elle lui doit sa première inspiration, bien que l'architecte ait été entraîné par ses réminiscences classiques, à suivre une autre voie, quant aux détails de l'exécution.

Dans les contrées, au contraire, où l'architecture ogivale avait jailli comme l'expression propre d'un génie tout chrétien et d'une civilisation nouvelle, le caractère de cette architecture étant de s'élever dans toutes ses parties, on ne sentait guère le besoin d'un surexhaussement partiel; c'est pourquoi on l'a peu tenté jusqu'au moment où, par un revirement du goût, la Renaissance italienne s'est imposée à la chrétienté entière. Alors seulement, au nord comme au sud des Alpes, la coupole est devenue le moyen généralement adopté pour glorifier par l'élévation de l'édifice, les mystères sacrés accomplis sous son abri.

Ce n'a pas été, néanmoins, sans exception, et nous avons en France des églises qui, n'ayant rien conservé, pour les détails, de l'architecture ogivale, sans qu'on y voit ni arc aigu, ni voûte d'arête, ni faisceau de colonnes allongées, bien que l'on prétende y emprunter toutes les moulures, tous les chapiteaux aux souvenirs classiques, ont cependant été construites dans le système général de l'architecture ogivale. L'église Saint-Sulpice à Paris, avec ses piliers, ses tours et ses contreforts, en est un exemple. Dans ces conditions, on n'a pas senti le besoin d'élever une coupole dominante.

En effet, dans ce système, au monument tout entier, et non plus seulement à l'une de ses parties, s'applique l'idée de sanctuaire, ses formes générales ayant rapport cependant à l'assemblée des fidèles.

L'association des deux idées se montre bien clairement dans la forme qui a prévalu pour le tabernacle, dans lequel, sur l'autel, l'on conserve les saintes réserves. On fait généralement de ce tabernacle une réduction du temple et, par contre, l'ensemble du temple apparaît au dehors comme une extension du tabernacle; et de même que, dans l'intérieur du monument, le tabernacle dit où il faut se diriger pour y trouver Dieu et sa présence sacramentelle, de même au dehors et au loin la vue de l'église qui domine la cité, qui domine la campagne, fait penser au Souverain Maître qui a daigné y fixer sacramentellement sa demeure.

L'édifice remplit cette mission par le fait seul de son élévation générale, quand elle est relativement d'une grande hauteur ; il la remplira bien mieux si par de là le faite déjà élevé de sa nef, on projette des clochers, de hautes tours, si on lance pour ainsi dire des flèches de pierre ou de charpente vers le ciel. La coupole le fait également, et souvent pour atteindre une plus grande hauteur, on la surmonte comme d'une seconde petite coupole. La coupole étant une couronne, c'est là alors comme son fleuron le plus élevé. Dans le système ogival, quand on a adopté la coupole, ou plutôt le surexhaussement d'une travée centrale qui en tient lieu, on aurait pu lui conserver à l'extérieur son caractère de coupole ; mais on ne l'a point fait, on l'a préférablement terminé en flèche, et par là même on en a changé le caractère. La construction, qu'elle contienne des cloches ou n'en contienne pas, tient alors de la nature du clocher ; ce n'est plus à la rigueur un couronnement, mais plus directement une indication, un appel, un signal, qui est fait tout entier pour le dehors, tandis que la coupole a sa raison d'être principalement pour le dedans.

Cette distinction est utile pour laisser aux architectes un peu de liberté, plus que ne voulait leur en donner, par exemple, notre ami bien regretté, le docteur Cattois, propagateur à ce sujet d'une théorie digne d'être prise en considération, mais, à notre avis, trop exclusive. Partant de cette idée très juste que la coupole est une couronne élevée au-dessus du Souverain Roi, caché dans l'Eucharistie, il voulait que le couronnement s'élevât, tant qu'il ne s'agissait que de la coupole elle-même, toujours au-dessus de l'autel, au moins à peu près, et en cela il avait parfaitement raison. Considérant ensuite que toutes les constructions qui s'élèvent extérieurement au-dessus de l'édifice, clochers, tours, flèches, y remplissent le même office que la coupole, il aurait voulu exiger qu'ils occupassent toujours la même place au centre de l'édifice, au-dessus ou à peu près de l'autel, afin de dire à toutes distances, avec précision : Dieu est là ; mais surtout pour rendre honneur plus directement au Dieu caché dans l'Eucharistie. La pensée est toujours excellente, mais l'exigence pourrait dans beaucoup de cas être fort gênante. Pour satisfaire à la pensée, il nous paraît suffisant qu'au dehors elle soit appliquée à tout l'édifice. Le clocher alors faisant lui-même partie de l'édifice, quelle que soit sa position relative, remplira dans tous les cas la mission qu'on lui demande.

Le clocher, comme son nom le dit, est destiné à recevoir les cloches. Il est utile que les cloches soient élevées à une grande hauteur pour se faire mieux entendre, pour se faire entendre plus loin. De là un motif tout spécial pour donner de l'élévation au clocher. Les choses ont la signification des usages auxquels elles servent, ou pour parler plus brièvement, la signification de leurs utilités. Les cloches, en conséquence, signifient appel, vigilance, parce qu'elles appellent les fidèles à l'assemblée sainte, à la participation des saints mystères, qu'elles les rappellent et avertissent de se tenir toujours prêts pour y participer. Les clochers par cela même qu'ils doivent contenir les cloches participent à leur signification, signification qu'ils conservent, alors même qu'ils n'en contiennent pas. C'est pourquoi il est dans l'ordre qu'on leur donne toute l'élévation possible par delà celle qui peut servir effectivement à contenir les cloches, afin que non seulement on entende celles-ci à une grande distance, mais encore afin que l'on voie les clochers de loin. Par cette raison nous les surmontons volontiers d'un coq, emblème de la vigilance, et encore mieux de la croix : la croix résumant la pensée de tous les mystères qui s'accomplissent et auxquels on participe dans l'église. Du reste, la croix et le coq ne s'excluent pas, le coq pouvant être appliqué au sommet de la croix.

De même que les cloches peuvent être multipliées, il n'y a pas d'inconvénient à multiplier les clochers : les appels pour une même chose pouvant être multipliés sans nuire à la pensée de son unité. Nous croyons donc pouvoir aussi en cela établir une différence entre eux et la coupole, et nous ne nous plaindrons ni des architectes qui ont flanqué l'entrée de nos cathédrales de deux hautes tours, ni de ceux qui les ont associées à une flèche centrale. Nous ferons seulement observer qu'il convient, en pareil cas, que la flèche centrale, élevée sinon immédiatement au-dessus du sanctuaire, du moins à ses approches, domine tout l'ensemble des constructions.

Il ne faut pas dissimuler, cependant, que l'effet auquel on vise sera difficile à obtenir, par motif de perspective. Une flèche centrale vue en face du monument, quoique notablement plus élevée que des tours placées à son entrée, paraîtra moins haute.

Sans qu'aucun clocher, sans qu'aucune tour ne vienne relever la façade de l'édifice, le fait seul du prolongement de la nef et de l'élévation de son faite suffit pour rejeter une flèche ou une coupole centrale dans un lointain

relatif où elle perd de sa hauteur comme effet. C'est ce qui est arrivé pour la coupole de Saint-Pierre de Rome. Bramante et Michel-Ange l'auraient évité en réduisant le plan de la basilique aux proportions d'une croix grecque ; mais il en serait résulté, en grande partie, la suppression de la grande nef et une réduction portant sur l'assemblée des fidèles, inconvénient plus grand de sa nature, puisqu'il était contraire à la destination de l'édifice, que tout ce qui a pu lui être seulement moins avantageux pour le coup d'œil.

On comprend de la sorte que l'on ait eu des motifs tour à tour, pour porter la pensée et l'effet d'élevation sur la coupole centrale qui couronne le sanctuaire et sur les clochers placés à l'entrée de l'édifice, avec mission d'appeler à l'assemblée des fidèles. On comprend aussi comment il faut opter entre les deux modes d'expression rapportés à une pensée qui demeure foncièrement la même, plutôt que de chercher à les combiner.

Dans le système de construction des anciennes basiliques, le clocher ou le campanile, comme on dit en Italie, formait un monument tout à fait à part. Partant de là quand on en a fait une partie intégrante du temple destiné à l'annoncer extérieurement, on devait se croire libre de le placer selon les convenances, chacun de son propre plan et de la position topographique.

Quelque système que l'on adopte, il ne nous paraît pas que ces deux cimes qui peuvent s'adapter à nos églises puissent sans confusion lutter d'élevation dans un même monument. L'architecte de la nouvelle église du Vœu national, qui doit couronner la butte de Montmartre s'est proposé par ce motif de détacher entièrement de sa construction principale le clocher qu'il a projeté de lui associer. Il faut dire que le monument devant être principalement un sanctuaire, il y avait de justes raisons pour lui adapter, comme cime, de préférence la coupole.

C'était-là une magnifique occasion pour tirer du système d'architecture que, mieux qu'aucun autre, nous pouvons appeler, national, une forme que comporte sa fécondité, son élasticité, et nous aurions aimé à voir élever cette coupole au style ogival. Mais ne parlons plus de ce qu'on aurait pu entreprendre, quand il faut seconder de tous nos efforts une œuvre si largement commencée.

Dans tout état de cause, à côté de la coupole qui doit couronner ce sanctuaire, un clocher ne saurait être qu'un accessoire, construit pour son utilité

propre plutôt que pour sa signification. Reporté sur l'arrière-plan, il y sera à sa place.

A quelque titre d'ailleurs et sous quelle forme que ce soit, quand nous élevons la cime de nos temples, c'est pour rendre honneur aux mystères qui se célèbrent dans leurs sanctuaires, pour appeler à leur participation tous les chrétiens épars dans le monde, afin que de la terre nous élevions tous vers le ciel.

C'est avec cette pensée que Michel-Ange, appelé à construire Saint-Pierre-de-Rome, prenant pour modèle la coupole du Panthéon d'Agrippa, disait qu'il l'élèverait à des centaines de pieds dans les airs. Par là même il devait en changer tous les caractères harmoniques, mais n'importe, il lui fallait de l'élevation. C'est avec cette pensée que jaillirent et nos faisceaux de colonnes et les arêtes de nos voûtes et les cimes de nos clochers. Les règles de l'art devront être changées ! eh bien ! faites-en d'autres et sachez les adapter au besoin que nous sentons de porter toutes nos aspirations vers le ciel.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(A continuer.)

DOCUMENTS

CATALOGUE DU MUSÉE EUCHARISTIQUE

DE PARAY-LE-MONIAL

(SUITE)

144. SAINTE GERTRUDE EN EXTASE DEVANT LE CHRIST. — Ecole italienne, xvi^e siècle. Sainte Gertrude à genoux devant un crucifix, contemple les souffrances de son bien-aimé Jésus. Tout d'un coup, le crucifix s'est animé, le Christ du haut de sa croix a projeté de ses plaies sur Gertrude des traits de feu qui la transfigurent. Une large blessure se fait à son cœur, et elle s'évanouit.

Note : La plupart des Epouses du Christ ont reçu la même faveur. Consulter : *Les Etudes historiques sur les précurseurs de la dévotion au Sacré-Cœur*, par l'abbé Gauthey, dans le *Pèlerin de Paray*.

Sur bois, 0^m83 larg., sur 1^m09 haut.

145. UN GROUPE D'ANGES ENLEVANT LA CROIX. — Ébauche de *Lanfranc*. C'est l'exaltation de la Croix. Son transfert au ciel. De graves théologiens assurent que la véritable Croix, après avoir été portée au *Jugement dernier* figurera ensuite dans le cortège triomphal de la *Céleste Jérusalem*. Cette ébauche est assez remarquable comme perspective aérienne.

Sur toile, 0^m50 larg., sur 0^m61 haut.

146. L'ADORATION AU JARDIN DES OLIVES. — xvi^e siècle. Ecole romaine. Composition bien ordonnée. Le jet de lumière dans lequel la personne du Christ, l'ange et le calice ressortent sur les ténèbres traversées et écartées de la grotte produit un effet saisissant.

Sur bois, 0^m35 larg., 0^m45 haut.

147. UN ANGE PORTANT UNE HOSTIE. — xvi^e siècle. Ecole italienne. L'ange vole et semble descendre. Il se peut que ce soit un fragment de tableau mutilé.

Sur toile, 0^m31 larg., sur 0^m41 haut.

148. LE CHRIST AU JARDIN DE GETHSÉMANI. — Miniature, xvi^e siècle.

Sur cuivre ovale, 0^m14 larg., sur 0^m12 haut.

419. LE CHRIST A GETHSÉMANI. — Miniature, xvi^e siècle.

Sur bois, 0^m14 larg., sur 0^m12 haut.

Note : En comparant les tableaux du même genre, l'on pourrait trouver pour l'*Heure sainte* aussi le développement de tout le sujet, comme nous l'avons indiqué pour la Cène d'*Emmaüs*. (Voir la note au n^o 113.)

Le n^o 69. Donne au crépuscule, la douleur du Christ. Croix et calice proposés.
I^{re} oraison.

Le n^o 73. A la tombée de la nuit. L'angoisse du Christ. Lutte devant le calice d'amertume. II^e oraison.

Le n^o 92. A la nuit avancée. Acceptation du calice. Pamoison du Christ.
III^e oraison.

Le n^o 97. Ténèbres profondes. Redressement du Christ par l'ange de consolation.

Le n^o 116. Ténèbres dispersées. Actions de grâces du Christ.

Le n^o 118. Aube. Sueur sanglante du Christ. Il veut se lever pour aller au devant de Judas. Réveil des apôtres.

Le n^o 119. Aurore. Transfiguration du Christ. Sa tête resplendit d'une auréole lumineuse. Les apôtres s'assoupissent encore.

Le n^o 1. Matin. (Au revers du tryptique de la Cène). Judas baise le Christ. L'oreille de Malchus tombe. Prise de Jésus.

120. SAINTE MARIE-MADELEINE (L'apothéose de). — *Fra Filippo Lippi*. 1446. Charmant paysage tout fleuri, plein de soleil et de vie. A droite, un ange apporte à sainte Madeleine une hostie. A gauche, deux anges enlèvent la sainte dans une auréole de lumière, et la transportent au Ciel.

Sur bois, 0^m25 larg., sur 0^m47 haut.

121. LA DÉLIVRANCE DE ROME. — Esquisse du *Tiepolo*. Les saints Apôtres, Pierre et Paul, armés d'éclairs, passent, courant, sur les nues. Derrière eux vient Rome délivrée, sous l'aspect d'un Souverain Pontife appuyé sur le *Divin Tabernacle*, que des anges escortent. Devant eux, les ennemis du Saint-Siège, arrêtés, confondus, sont renversés et tombent les uns sur les autres.

Sur toile, 0^m30 larg., sur 0^m40 haut.

DEUXIÈME SECTION

TABLEAUX MODERNES ET COPIES MODERNES D'ANCIENS

(Exposés dans les corridors).

122. *c. m.* (1) L'APPARITION DU SACRÉ-CŒUR A PARAY. — Du tableau du maître-autel de la Visitation.

Note : Les manifestations de Notre-Seigneur, en faveur des sociétés modernes, se résumant en ces deux paroles : *Voici mon cœur*. — *Je régnerai*, sont dans ce tableau exprimées comme l'acte le plus magnanime et le dernier effort d'amour de la vie eucharistique de *Jésus-Roi*.

Sur toile, 0^m12 larg., sur 0^m15 haut.

123. *o. m.* (2) UN SACRÉ CŒUR. — Par *Martel*, peintre français, de Paris. Le Christ montrant sa douleur.

Sur toile, 0^m60 larg., sur 1^m00 haut.

(1) Les lettres, *c. m.* après le n^o de la toile signifient : *Copie moderne*.

(2) Les lettres, *o. m.* de même signifient : *Original moderne*.

(A continuer.)

Quel champ nouveau à la contemplation, par exemple, que cette hypothèse vraisemblable d'autant de systèmes cosmiques, qui peuvent être chacun vaste comme notre propre univers, ou plus encore ; puis, disons d'autant de parties d'un plus grand universel, *que nous découvrons de nébuleuses, analogues présumés de notre voie lactée.*

Pourquoi ne serait-il pas permis ensuite de réunir dans une suprême unité toutes ces unités cosmiques et leurs millions de soleils gravitant, avec tous leurs systèmes planétaires respectifs, autour d'un soleil des soleils.

Quel champ nouveau à la contemplation ! disons : à l'adoration !....

Platon prêtait l'oreille à ce concert ; mais ne l'avait pas entendu dans toute sa vaste et lointaine profondeur.

Euler, s'adressant à sa princesse d'Allemagne, pouvait bien s'écrier : Madame, quelle n'est pas la grandeur du royaume de Dieu ?

Nous disons à notre tour : c'est l'étendue d'influence de l'incarnation du Fils de Dieu !

C'est le rayonnement eucharistique du Cœur de Jésus !

Car l'Eglise l'a dit avant nous : *L'eau coule, et le sang, dont les ruisseaux purifient la terre, l'océan, les astres, le monde* (1).

Mettant à profit les données et les hypothèses de la science, prenons :

1° Sept systèmes cosmiques ou sept univers comme le nôtre. (Le nombre mystérieux de sept nous tiendra lieu de l'infini ou de l'indéfini en nombre.)

2° Rattachons ces univers par un axe commun.

3° Circonscrivons-les par une couronne de chênes et de palmes ; il y a l'union harmonique dans ces immensités ; mais c'est le résultat d'une force victorieuse, *l'Eucharistie !* et nous avons nommé le vainqueur pacifique : *Reconcilians ima summis* : LE SACRÉ-CŒUR ! il y a le silence, mais ce silence, prête l'oreille à un seul commandement, et comme c'est l'amour, d'après Platon, qui a le dernier mot de la logique, c'est beaucoup plus évidemment l'amour divin du Sacré-Cœur dans l'Eucharistie qui est le dernier mot de la Toute-puissance.

4° Figurons nos univers sous cette donnée de lentilles immenses, formées

(1) Unda manat et cruor, — Terra, pontus, astra, mundus — Quo lavantur flumine.
(*Hymne du temps de la Passion.*)

d'agglomérations de soleils lumineux et sources de lumières, offrant au regard *leur voie lactée* quand ce regard contemplateur les aborde par leur plus grand diamètre.

5° Pour figurer la grande déviation de l'ordre naturel qui, au premier jour du monde, rompit avec l'ordre surnaturel, *posons les, quant à leur axe, sous une déclinaison égale à celle du pôle magnétique par rapport à l'axe terrestre.*

6° Donnons leur pour soleil commun le Cœur de Jésus dont l'influence eucharistique fut seule capable de retenir le monde dans sa chute, et d'arrêter le retour de la création vers le chaos et vers le néant.

De ce Cœur chaque univers recevra directement, par son soleil à lui, avec l'influence rédemptrice *de l'Eucharistie*, le rayon lumineux et le rayon brûlant *de l'Hostie*, qui frappant, éclairera tout cet univers de sa lumière répercutée, et lui imprimera le mouvement harmonique du concert avec les autres univers ; ce mouvement sera produit par un simple effet de l'hélice.

Assurément dans l'univers chacun de ces soleils et chacun des corps célestes conserve le mouvement propre et l'influence particulière reçus par lui à la création ; mais après la grande prévarication, s'ils ont encore cette action, s'ils ont encore même l'existence, c'est que la création tout entière a été rachetée par le sang eucharistique qui a coulé du Cœur de Jésus ; à lui donc l'effet, selon l'axiome de l'Ecole : *Quod est causa causæ, est causa causati*, puisque ses mérites conservent la cause qui produit l'effet. Nous devons voir chacune des parties de tout cet univers comme empourprée du sang eucharistique rédempteur et sauvée par lui ; chacune des influences qu'elles exercent autour d'elle comme une communication même du Cœur de Jésus.

L'artiste qui a dessiné *LE COSMOS*, en traduisant notre pensée a eu soin de la rapporter à tout l'ordre providentiel, en *supposant* au tout une *main de Dieu ou de Providence* qu'on peut voir adextrée d'un flambeau ardent.

A notre tour nous résumons son œuvre et la pensée qu'il a traduite par le titre que nous avons donné à cette simple note : *Les effluves du divin Cœur* (1).

E. DE L.

(1) Le frontispice est à la disposition de nos abonnés, au siège de la Revue, au prix de 3 francs en sus de l'abonnement. Le volume tout relié, d'une reliure vraiment artistique, au prix de 25 francs.

APOLOGÉTIQUE DU RÈGNE

LE PREMIER MIRACLE EUCHARISTIQUE

EMMAÛS

SOMMAIRE. — *Récit de saint Luc. — La Cène d'Emmaüs. — Nature de l'apparition. — Les trois Emmaüs. — Examen critique des deux traditions orientale et latine. — Iconographie du Miracle d'Emmaüs.*

Le divin Sauveur, à peine sorti vivant du tombeau, brûle de donner à ses disciples des preuves nouvelles de sa tendresse et de sa puissance. La première journée de sa vie ressuscitée ne se terminera point sans qu'il ait renouvelé en leur faveur le mystère de la Cène eucharistique, accompagné de la manifestation miraculeuse de sa présence dans l'Auguste sacrement.

Tel est le fait merveilleux qui s'inscrit à la première page de l'histoire des Miracles eucharistiques.

I

Écoutez le récit de l'Évangéliste saint Luc.

« Et voilà que deux d'entre eux s'en allaient le même jour à un village qui était à la distance de soixante stades (1) de Jérusalem, nommé Emmaüs. Et ils

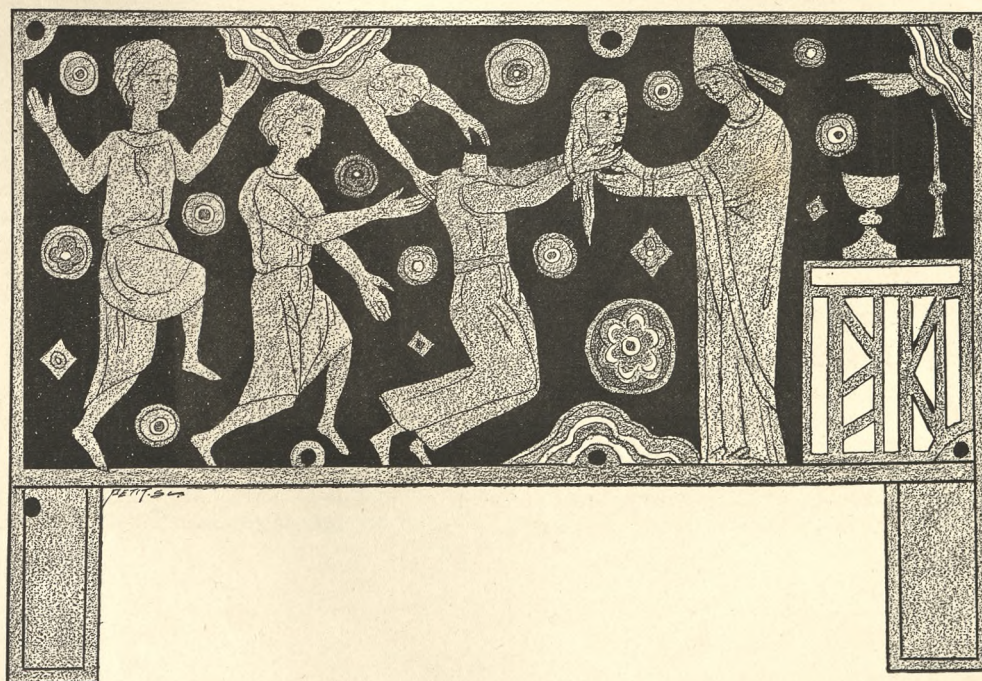
(1) Le stade comprenait 600 pieds grecs ou un huitième de mille romain, environ 188 mètres. Par conséquent 60 stades équivalaient à un peu plus de 11 kilomètres. (V. Rich. *Dict. des antiquités rom. et grecques*, p. 599).

MONUMENTS DE L'EUCCHARISTIE

PLANCHE XXX^e.



CHASSE DE SAINT LAURENT DU VIGEAN
Canton de Mauriac (Cantal).



RELIQUAIRE DE SAINT PANTALÉON, A SALINS
Canton de Mauriac (Cantal).

Dessins de M. B. CHABAU, d'Aurillac.

Similigravure PETIT, à Paris.

« parlaient ensemble de tout ce qui était arrivé. Or, il advint que pendant qu'ils s'entretenaient et discutaient ensemble, Jésus lui-même s'étant approché, marchait avec eux. Mais leurs yeux étaient voilés, de façon à ne pas le reconnaître.

« Il leur dit : « Quels sont ces discours que vous échangez en marchant et qui vous rendent tristes ? » Et l'un d'eux, nommé Cléophas (1), lui répondit : « Etes-vous donc seul étranger dans Jérusalem, et ne savez-vous pas ce qui s'y est passé ? » Il leur dit : « Quoi ? » Ils lui répondirent : « Touchant Jésus de Nazareth qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et comment les princes des prêtres et nos chefs l'ont livré pour le faire condamner à mort et l'ont crucifié. Or, nous espérions qu'il était celui qui rachèterait Israël, et maintenant, après tout cela, voilà qu'aujourd'hui est le troisième jour que ces événements se sont passés. Mais quelques femmes des nôtres nous ont effrayés, parce qu'elles sont allées avant le jour au sépulcre, et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont revenues disant qu'elles avaient aussi vu une apparition d'anges qui disent qu'il est vivant. Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre et l'ont trouvé comme les femmes l'avaient dit, mais lui, ils ne l'ont pas trouvé. »

« Alors il leur dit : « O insensés et lents de cœur à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses et entrât ainsi dans sa gloire ? » Et commençant par Moïse et tous les prophètes, il leur interprétait dans toutes les Ecritures ce qui le concernait (2).

« Lorsqu'ils approchèrent du village où ils se rendaient, il feignit d'aller plus loin et ils le pressèrent, disant : « Demeurez avec nous, car il se fait tard et le jour est déjà sur son déclin ! » Et il entra avec eux. Puis il advint que pendant qu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur présenta. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils se dirent l'un à l'autre : « Est-ce que notre cœur n'était pas brûlant dans notre poitrine lorsqu'il nous entretenait sur la route et nous ouvrait le sens des Ecritures ? »

(1) Ce Cléophas est-il le même que Cléophas ou Alphée, père de saint Jacques le Mineur, qui est cité par saint Jean, Chap. XIX, v. 25 ? L'affirmative et la négative ont leurs partisans parmi les commentateurs. Le texte grec nomme ce dernier Κλέοπας, qui est une transformation de l'anraméen *Chalpaï*, tandis que le nôtre est appelé Κλεοπας, abréviation de Κλεοπατρος. L'autre disciple qui n'est pas nommé ici a été quelquefois pris pour saint Luc lui-même (telle est la tradition rapportée par le moine byzantin du IX^e siècle, auteur du *Guide de la Peinture*). Mais il semble d'après les monuments ecclésiastiques les plus certains, que saint Luc n'a jamais vu Notre-Seigneur sur la terre. Origène le nomme Simon, saint Ambroise, Ammaon, saint Epiphane l'identifie à Nathanaël. Aucune conjecture n'a été solidement établie.

(2) « Qui ne donnerait ce qu'il a de plus précieux pour avoir assisté à ce cours d'exégèse, ou du moins pour en avoir une copie ! » Telle est l'exclamation naïve d'un vieil interprète, Valerius Herberger. Saint Antonin, archevêque de Florence, a essayé de consoler ce regret en composant son *Devotissimus dialogus super enarratione evangelica de duobus Discipulis euntibus in Emmaus* dans lequel Notre-Seigneur devisant avec Cléophas et Ammaon, et interrogé par eux, développe le sens et l'application de toutes les prophéties de l'Ancien Testament relatives au Messie. La Bibliothèque de Paray-le-Monial, possède un fort bel exemplaire de la magnifique édition que le cardinal Nerlius en fit faire à son avènement au siège archiépiscopal de Florence (petit in-4, à deux colonnes, pp. x-168. avec la vie abrégée de saint François de Châtillon. Florence, 1680).

« Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem où ils trouvèrent réunis les onze et ceux qui étaient avec eux qui leur dirent : « Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon. » Ils racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain (1). »

II

Ce récit de saint Luc, soulève deux questions : De quelle nature était la cène que Notre-Seigneur accomplit avec les deux disciples à Emmaüs ? De quelle façon se manifesta-t-il à eux dans la fraction du pain ? Nous devons les examiner successivement.

Notre-Seigneur partagea-t-il avec ses disciples le repas ordinaire du soir seulement, ou bien renouvela-t-il avec eux la Cène qu'il avait accomplie avec les Apôtres dans le Cénacle trois jours auparavant, faisant succéder à la manducation des aliments communs, la consécration et la communion de son corps et de son sang ? Cette dernière interprétation est repoussée à l'unanimité par les commentateurs protestants, qui redoutent avec raison d'y trouver la confirmation du dogme de l'Eucharistie et de la pratique de la Communion sous une seule espèce. Plusieurs auteurs catholiques refusent également de l'admettre, comme n'étant point rigoureusement suggérée par le texte. Le plus grand nombre des Docteurs et des Pères de l'Eglise et des commentateurs catholiques, au contraire, l'approuvent et la défendent comme seule conforme à la lettre et à l'esprit du récit.

Les raisons sur lesquelles s'appuient les défenseurs de l'interprétation traditionnelle, sont les suivantes : 1° le parallélisme parfait entre la narration de saint Luc qui vient d'être rapportée et le récit de la Cène du Cénacle chez les Evangélistes et dans l'épître de saint Paul aux Corinthiens (I. Cor. XI), ainsi que l'identité d'expression dont se sert saint Luc dans ce passage (verset 35) : *Quomodo cognoverunt eum in fractione panis*, et dans le deuxième chapitre des *Actes des Apôtres* (verset 42) : *Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum et communicatione fractionis panis*, où per-

(1) Saint Luc C. xxiv, 13-35. — M. Renan n'a pu taire l'admiration qu'éveille en lui cette narration : « L'épisode des disciples d'Emmaüs, dit-il, est un des récits les plus vrais, les plus nuancés qu'il y ait dans aucune langue. » Saint Marc s'est contenté de mentionner cette apparition : « Post hæc autem duobus ex his ambulatibus ostensus est in alia effigie, euntibus in Emmaüs » (xvi, 12). Saint Mathieu et saint Jean l'ont passée sous silence.

sonne n'hésite à reconnaître le renouvellement de la Cène mystique par les Apôtres ; 2° la bénédiction solennelle qui, à Emmaüs, comme au Cénacle, précède la fraction du pain ; 3° le partage qu'en fait Notre-Seigneur lui-même à Cléophas et à son compagnon ; 4° le prodige qui accompagne la fraction du pain, *Cognoverunt eum in fractione panis*.

Les adversaires affectent d'attacher peu d'importance à la première et à la troisième raisons. Ils font valoir cette observation que la coutume de commencer le repas par la bénédiction était universelle chez les Juifs. Quant au prodige de la révélation soudaine de la présence de Jésus aux yeux des disciples, ceux-ci, dit-on, ont reconnu leur Maître à une manière de rompre le pain qui lui était propre, aussi bien que la formule de la bénédiction dont il se servait habituellement. Enfin ils insistent sur cette particularité de l'absence de toute mention relative au vin qui suffit, disent-ils, à démentir la parité entre la Cène du Cénacle et le repas d'Emmaüs.

Faisons d'abord remarquer qu'il n'est fait mention nulle part dans l'Evangile, de la bénédiction commune avant le repas ordinaire. L'acte de bénir n'est signalé que dans quatre circonstances : avant les deux multiplications miraculeuses des pains dans le désert, au moment de la consécration du pain et du vin au Corps et au Sang de Notre-Seigneur à la fin de la Cène avec les Apôtres, et enfin, pendant le repas d'Emmaüs, c'est-à-dire uniquement lorsque Notre-Seigneur se dispose à accomplir un prodige, soit la multiplication miraculeuse des pains qui symbolisait et présageait l'Eucharistie, soit la transsubstantiation du pain et du vin en son corps et en son sang (1).

D'ailleurs, ce n'est point avant la cène vulgaire, mais après que le repas était commencé, c'est-à-dire immédiatement avant l'action merveilleuse dans laquelle la divinité va se dévoiler, que Jésus-Christ prononce les paroles de la bénédiction, *καὶ ἔγειτο ἐν τῷ κατακλιθῆναι*. L'auteur si apprécié du Commentaire inachevé sur saint Mathieu passe moins légèrement que nos modernes exégètes sur la signification de la porrection du pain faite par Notre-Seigneur aux disciples, il voit dans ce geste une action sacramen-

(1) Aussi Maldonat, de qui est ce rapprochement, n'a-t-il pas de peine à établir, contre les interprètes calvinistes, que le terme *benedicere*, *εὐλογεῖν*, a, chez les Evangélistes comme chez saint Paul (I Cor. XI 34) le sens de *consacrer* et non de *rendre grâces* (Maldonat, *Comment. in Matthæum*, c. XXV, v. 35.)

telle (1). Saint Jérôme de son côté, ne craint pas d'écrire que Notre-Seigneur, par l'action qu'il accomplit dans la maison de Cléophas, la consacra en église (2). Quant à l'absence de la consécration du vin, Cornelius a Lapide, à la suite de saint Augustin, saint Chrysostôme, Théophylacte, Bède et d'autres Pères de l'Église, voit dans cette circonstance la confirmation de la présence réelle sous l'unique espèce du pain.

Maldonat résume son sentiment et sa vigoureuse argumentation en ces mots : « Ma persuasion est entraînée par l'ensemble du récit, car j'ignore quel est le chrétien qui pourrait refuser d'y reconnaître l'Eucharistie. De quels termes en effet, autres que ceux qu'il a employés, l'Évangéliste eût-il pu se servir pour exprimer l'Eucharistie (3) ? »

III

Les commentateurs se divisent sur le sens à attribuer aux expressions *Aperti sunt oculi eorum et cognoverunt eum*, « leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent », reproduites équivalement quelques versets plus loin : *Ipsi narrabant quomodo cognoverunt eum in fractione panis*, « ils racontent aux Apôtres comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain. » Quelques-uns ne veulent voir exprimé là qu'un phénomène d'illumination intérieure. D'autres, au contraire, en plus grand nombre et les plus autorisés, tiennent pour une véritable objectivité physique.

Il a été dit précédemment que « les yeux des deux disciples étaient tenus voilés (littéralement) retenus par force, ἐκκεκλιμένοι, afin qu'ils ne le reconnussent point, » *Oculi autem eorum tenebantur ne eum agnoscerent*. Ils voyaient Jésus, ils s'entretenaient avec lui, sans le reconnaître, le prenant pour un autre. Comment leurs yeux s'ouvrirent-ils et le reconnurent-ils ? *Et aperti sunt oculi eorum et cognoverunt eum*. Celui à qui leurs regards

(1) « Dominus in via non solum benedixit panem, sed de manu sua dedit Cleophæ et socio ejus. Quod autem de manu porrigatur, non solum sanctificatum, sed etiam sanctificatio est, et sanctificat accipientem. » (Imperfec. in *Matthæum* hom. XVII).

(2) « Repetitoque itinere Nicopolim (profecta est) quæ prius Emmaüs vocabatur, apud quam in fractione panis cognitus Dominus Cleophæ domum in ecclesiam dedicavit. » (*Epitaphium S. Paulæ*, c. 3).

(3) « Adducor tota actionis forma quam nescio quis christianus Eucharistiæ esse non agnoscat. Qua enim forma nisi hac Evangelista usus fuisset si Eucharistiam describere voluisset ? » (*Comm. in h. l.*).

trompés jusque là, prêtaient des traits étrangers, selon l'expression de saint Marc, *in alia effigie* (XVI, 12), soudain leur apparut sous ses véritables traits et fut reconnu par eux. Le prodige fut la chute de cette espèce de voile qui leur dérobaient la perception nette des traits si connus de leur maître et en même temps éteignait pour leurs yeux l'éclat de sa chair ressuscitée. C'est ce que saint Augustin explique fort bien en établissant une solidarité intime entre l'obscurcissement qui s'était fait dans leur esprit au sujet de la nécessité pour le Sauveur de subir la mort afin de goûter les gloires de la Résurrection, et l'infirmité passagère qui, affectant leur œil corporel, les empêchait de reconnaître Jésus et le leur faisait prendre pour un autre (1).

IV

Quel site privilégié a été l'heureux témoin de la première manifestation de la puissance miraculeuse de l'Eucharistie, par les mains de Jésus lui-même? Trois localités se disputent l'honneur de représenter l'Emmaüs de saint Luc. Ce sont, en suivant la succession chronologique selon laquelle se sont produites leurs prétentions, A'mouas ou Emmaüs Nicopolis, El-Koubeibeh et Kolouneih.

A'MOUAS n'est aujourd'hui qu'un petit village de deux cents habitants, situé à l'ouest-nord-ouest de Jérusalem, partie dans une vallée, partie sur les pentes d'un monticule, à la limite de la riche plaine de Sephela (2). Cette ville qui avait été ébranlée par un violent tremblement de terre en l'an 131 de l'ère chrétienne, fut rebâtie en 223, sous le nom de Nicopolis, par l'historien Jules l'Africain qui en avait été nommé préfet. M. V. Guérin attribue aux

(1) « Oculis eorum acciderat aliquid quod ita manere permissum est usque ad fractionem panis, certi mysterii causa, ut ejus in eo alia ostenderetur effigies et sic eum non nisi in fractione panis agnoscerent, sicut Luca narrante monstratur. Pro merito quippe mentis eorum adhuc ignorantis quod oportebat Christum mori et resurgere simile aliquid eorum oculi passi sunt, non veritate fallente, sed ipsis veritatem percipere non valentibus et alium quam res est opinantibus: ne quisquam, se Christum agnovisse putet si ejus corporis particeps non est, id est Ecclesiae cujus unitatem in sacramento panis commendat Apostolus dicens: *Unus panis, unum corpus multi sumus*, ut quum eis benedictum panem porrigeret, aperirentur oculi eorum et agnoscerent eum. » (*De Consensu Evangel.* l. III, c. 25).

(2) Elle est selon toute probabilité l'Amosa (en hébreu Ham-Motsah) du Livre de Josué (XVII, 26) qui fut assignée à la tribu de Benjamin. Judas Macchabée y remporta une célèbre victoire sur les Syriens (*1 Mach.* IX, 50, 51).

premiers siècles de l'Eglise, les restes d'une basilique byzantine dont l'emplacement est encore reconnaissable, à quatre minutes d'A'mouas (1).

A'mouas a pour elle les autorités les plus anciennes et une longue possession. Eusèbe, dans son *Onomasticon*, s'exprime ainsi au mot *Emmaüs* : « Emmaüs d'où était Cléophas dont l'Évangéliste saint Luc fait mention ; c'est maintenant Nicopolis, ville considérable de la Palestine. » Saint Jérôme traduit ce passage sans le corriger (2) ; j'ai cité plus haut le passage de l'*Epitaphium* de sainte Paule qui fournit un témoignage plus explicite (3). Il s'exprime d'une manière non moins absolue dans son Commentaire sur Daniel (C. XII), plaçant « Nicopolis qui, auparavant, s'appelait Emmaüs, à l'endroit où les montagnes de la Judée commencent à s'élever (4). » Pas plus pour saint Jérôme que pour Eusèbe l'identification de Nicopolis et de l'Emmaüs évangélique ne faisait l'objet d'un doute. Les historiens grecs Sozomène au v^e siècle, Théophane au vi^e, ne sont pas moins affirmatifs (5).

Les anciens pèlerins qui nous ont laissé le récit de leurs voyages rencontrent la même tradition et s'y conforment. (6).

(1) V. *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, par M. V. Guérin. *Judée*, 3 in-8. Paris, Imprimerie impériale, 1868 (T. 1, p. 294.)

(2) « Emmaüs, de quo loco fuit Cleophas cujus Lucas evangelista meminit; hæc est nunc Nicopolis, insignis civitas Palestinae. »

(3) Immédiatement après la phrase qui a été citée, il ajoute : « Atque inde proficiscens ascendit Bethoron inferiorem et superiorem » ce qui achève de déterminer nettement le lieu où se rendit Sainte Paule et qui ne pouvait être qu'A'mouas.

(4) Juxta Nicopolim, quæ prius Emmaus vocabatur, ubi incipiunt montana Judææ con-surgere. »

(5) Sozomène doit être cité à cause de certaines particularités topographiques que renferme son récit : « Il y a une ville de Palestine qui s'appelle maintenant Nicopolis. Le livre divin des Évangiles en fait mention comme d'un bourg (car c'en était un alors), qu'il désigne sous le nom d'Emmaüs. Mais les Romains, devenus maîtres de Jérusalem et vainqueurs des Juifs, surnommèrent cette localité Nicopolis, en souvenir du grand triomphe qu'ils venaient de remporter. Devant cette ville, près d'un carrefour de trois routes, où le Christ après sa résurrection, cheminant avec Cléophas, feignit de vouloir aller plus loin, il y a une source très salubre, dont les eaux guérissent non-seulement les hommes malades qui s'y baignent, mais encore les animaux, lorsqu'ils sont atteints de diverses incommodités. On raconte, en effet, que le Sauveur, se trouvant avec ses disciples, s'écarta un peu de la route pour aller laver ses pieds à cette fontaine, dont l'eau, à partir de ce moment, contracta la vertu de guérir les malades. » (*Hist. eccles.* l. V, c. XX, — apud Guérin, op. cit. p. 301).

Théophane mentionne cette même source et ajoute que Julien l'Apostat la fit boucher à cause des souvenirs qui s'y rattachaient et des miracles qui s'y opéraient. (*Chronographia*, p. 14.)

(6) V. le très intéressant recueil publié par les soins de la Société de l'Orient latin, *Iti-*

Ainsi A'mouas a pour elle les autorités les plus anciennes et la tradition locale incontestée au moins jusqu'à l'époque des Croisades. Mais elle a contre elle sa distance de 28 kilomètres, ce qui équivaut à environ cent cinquante-deux stades de Jérusalem, tandis que la Vulgate dit expressément qu'Emmaüs était à soixante stades de Jérusalem, *Castellum quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem.*

C'est exactement à cette distance de soixante stades de la Ville Sainte, que se trouve EL-KOUBEIBEH (en arabe la *Petite coupole*). Les deux cents habitants environ qui composent ce petit village, vivent dispersés dans les ruines considérables qui couvrent le plateau et ne mesurent pas moins de 1800 mètres de pourtour. Presque tous sont logés dans des maisons formées d'une vaste salle unique dont la construction remonte certainement à plusieurs siècles. En descendant vers la plaine, on rencontre les arasements de l'ancienne église et, au-dessous de ceux-ci, les ruines de l'ancien couvent, (*El-Deir*, comme l'appellent encore aujourd'hui les habitants) dont le mur d'enceinte formé de grosses pierres et resté presque intact, vient d'être entièrement restauré par les Pères Franciscains que la pieuse libéralité de M^{lle} de Nicolai a remis en possession de cette demeure de leurs devanciers. Une ancienne salle rectangulaire voûtée en ogive, qui mesurait près de quinze mètres en longueur sur six environ en largeur, a été agrandie dans le sens de la longueur.

nera et descriptiones Terræ sanctæ lingua latina Sec. IV-XI exarata, edd. Tobler et Molinier, Genève, 1877-1880 (le tome I seul à paru). 2 in-8.

Le pèlerin de Bordeaux qui fit son voyage en 333, marque 22 milles de Jérusalem à Nicopolis, ce qui est un peu plus que la distance réelle (*Itinerarium a Burdigala Hierosolymam usque*. Op. cit. p. 20). Le rédacteur anonyme (ix^e siècle) du voyage aux Lieux Saints de S. Willibald au VIII^e siècle, affirme que le pieux pèlerin vit la fontaine du carrefour des trois routes. On dirait qu'il a eu sous les yeux le texte de Sozomène dont il reproduit presque littéralement les expressions. « Venit Emmaus, vicum Palestinæ, quem Romani, post destructionem Hierosolymorum, ex eventu victoriae, Nicopolim vocaverunt. Ubi postquam in domo Cleophæ in ecclesiam mutata, eum, qui ex fractione panis in ea cognitus est, adoravit viventis atque fontem desiderans, vidit et fontem qui est in trivio quo Christus, eodem quo resurrexit die cum discipulis duobus, Luca et Cleopha, quasi ad alium declinaturus vicum ambulavit. Est enim ibi fons, ad quem Christus olim in terris conversatus, cum discipulis dicitur venisse pedesque in eo, emenso aliquo itinere, lavisset, et hinc eandem aquam diversorum efficacem medicaminum a Deo factam esse, ut potata quibuslibet languoribus tam pecudum quam hominum salutis infundat præsentiam. » (*Itinerarium S. Willibaldi*, op. cit. p. 293). M. Guérin signale à A'mouas la présence d'un puits, ayant appartenu vraisemblablement à la ville judaïque. (l. c. p. 294).

Voici comment M. Guérin, qui a fait valoir précédemment les titres d'A'mouas, expose ceux d'El-Koubeibeh :

« D'après une tradition dont on peut suivre la trace jusqu'au moyen âge, El-Koubeibeh serait l'Emmaüs de l'Évangile de saint Luc, bourg désigné, dans la plupart des manuscrits, comme étant à soixante stades de Jérusalem et le lieu où Notre-Seigneur rompit le pain dans la maison de Cléophas. En souvenir de ce grand événement, la demeure de ce disciple aurait été plus tard transformée en chapelle, et la salle voûtée dont je viens de parler, ne serait autre chose que le sanctuaire vénéré, témoin jadis de la présence et de ce repas du Christ, le jour même de sa résurrection (1)... Koubeibeh, par la voie la plus directe, est à deux heures et demie de marche de Jérusalem, ce qui répond assez bien, tout en la dépassant peut-être un peu, à la distance de soixante stades qu'indique la Vulgate. En outre, une tradition respectable par son ancienneté y fixe le lieu de la Cène entre les deux disciples d'Emmaüs et Notre-Seigneur, et ce lieu est celui-là même que, encore aujourd'hui, les indigènes désignent sous le nom d'*El-Deir* (le couvent).

« A quelle époque remonte d'une manière bien constatée, cette tradition? Je ne saurais le dire. Toujours est-il qu'elle paraît déjà établie dès l'époque des croisades; car, en décrivant la marche vers Jérusalem de la première armée des croisés, Guillaume de Tyr s'exprime ainsi (L. VII. C. XXIV): « Après avoir passé trois jours « en cet endroit (Ramleh), ils y laissent une petite garnison pour défendre contre « les attaques de l'ennemi la partie la plus fortifiée de la ville, et dès le point du « jour, ils se préparent à poursuivre leur but. De là, sous la conduite de guides sûrs « et expérimentés ils parvinrent à Nicopolis. C'est une ville de Palestine, lorsqu'elle « n'était encore qu'un village, le livre sacré des Évangiles l'a appelé Emmaüs, et « saint Luc l'Évangéliste nous dit qu'elle était distante de Jérusalem de soixante « stades. »

M. Guérin démontre très bien que la fausse identification de l'Emmaüs évangélique avec Nicopolis ne doit pas faire douter un instant qu'il ne s'agisse ici d'El-Koubeibeh et non d'A'mouas qui occupe l'emplacement de l'ancienne Nicopolis. Cette confusion se perpétuera sous la plume d'un grand nombre d'écrivains postérieurs et même du savant Quaresmius (V. Guérin op. cit. pp. 349 et suiv.)

A partir de cette époque, les pèlerins de Terre-Sainte qui nous ont laissé le récits de leurs voyages nous racontent qu'ils sont allés vénérer à El-Koubeibeh le souvenir de l'apparition du Seigneur, sur l'emplacement de la maison de Cléophas transformée en église. Cette tradition se perpétue même après la destruction violente de la ville par les musulmans qui, vers le milieu

(1) Nous verrons plus loin une autre conjecture de M. Guillemot et du Frère Liévin sur l'emplacement de la maison de Cléophas.

du xvi^e siècle, en renversèrent tous les édifices pour en emporter les pierres et reconstruire l'enceinte de Jérusalem (1). Chaque année, le lundi de Pâques, les Pères Franciscains accompagnés d'un grand nombre de pèlerins venaient de Jérusalem, célébrer le saint sacrifice au milieu des ruines de leur couvent, probablement dans la vaste salle voûtée dont nous avons parlé (2).

Le savant orientaliste romain Pietro della Valle prit part au pieux pèlerinage le lundi de Pâques de l'an 1616. Il n'émet pas le moindre doute au sujet de l'identité d'Emmaüs et de Koubeibeh (3). J'aurais l'embarras du choix si je voulais citer les témoignages de voyageurs des xvii^e et xviii^e siècles pour établir la perpétuité de la tradition favorable aux prétentions d'El-Koubeibeh. Il suffira de nommer presque au hasard entre ceux qui nous ont laissé la relation de leurs voyages, le P. Roger, franciscain français, Jean Doubdan, chanoine de Saint-Denis, le célèbre voyageur Jean Thevenot, le P. Mariano Morone, milanais qui fut Custode de Terre Sainte en 1652 et en 1655, le P. Nau, jésuite français, Morisson, chanoine de Bar-le-Duc, qui tous parlent du

(1) Un franciscain Portugais, Frère Pantaléon, dans son *Voyage de Terre Sainte*, (écrit un portugais) C. LXXIV, rend compte en ces termes, de la pieuse excursion qu'il fit à Emmaüs en 1550 : « A un peu plus de deux lieues de Jérusalem, en suivant la route qui va au port de Jaffa, mais en inclinant un peu vers la gauche, (si l'on a suivi la route de Béthoron), on trouve le bourg d'Emmaüs, où notre divin Rédempteur alla, le jour de sa résurrection, avec deux de ses disciples... Ce bourg, du temps du Sauveur, était entouré de murailles. Beaucoup de chrétiens de Jérusalem ont coutume d'aller visiter ce lieu, dans l'octave de Pâques, et nos religieux y vont au commencement, portant avec eux tout ce qui est nécessaire pour dire la messe, qu'ils célèbrent avec toute la solennité que permettent le temps et le lieu. Il existe à peine aujourd'hui quelques souvenirs du bourg d'Emmaüs; seulement on conserve la mémoire de la maison où s'arrêta notre Rédempteur avec les deux disciples, et qui fut ensuite convertie en chapelle; mais cette maison est aujourd'hui détruite et la chapelle est elle-même à moitié ruinée; c'est là que l'on dit la messe. » (Cité par M. Guérin, l. c. p. 357).

(2) Quaresmius place cet événement en 1517, sur la foi des habitants du pays. Mais il y a là, sans doute, une erreur au moins partielle. Ce ne fut pas sous Selim, en 1517, ainsi qu'il l'affirme, mais sous son successeur Soliman, en 1542, que furent relevés les murs de Jérusalem. Peut-être y avait-il eu un commencement de destruction avant 1542. Voici ce qu'il dit de l'état d'Emmaüs à l'époque où il écrivait (en 1625). « Tempore christianorum quando occuparunt Terram sanctam, sub Godefrido, habuit (Emmaus) episcopum, qui erat sub metropolitano Cæsariensi. At nostro hoc calamitoso tempore, non civitatis, non castris formam retinet, solo æquata... In præsentia solum fundamenta et ruinae apparent, quæ non obscure illius pristinam fortitudinem et dignitatem ostendunt et non in ejusdem duntaxat situ sed etiam circa ipsam. Quod magis integrum cernitur, est domus in qua Christus cum duobus discipulis hospitio exceptus fuit : quæ olim in pulchram versa ecclesiam, nunc fere tota collapsa visitatur. » (*Historica, theologica et moralis Terræ Sanctæ elucidatio*. Ed. 2^a a P. Fr. Cypriano de Tarvisio recognita et adnotata, 2 in-^o Venetis, 1882, t. II p. 542).

(3) V. le récit humoristique de son excursion, apud Guérin l. c. pp. 357-359.

pèlerinage d'Emmaüs. Mais vers 1760, cette pieuse excursion dut cesser à cause des dangers qu'elle offrait et des divisions intestines du pays. Ce ne fut qu'en 1852 que la tradition fut renouée. Depuis cette époque le pèlerinage annuel a lieu, mais avec cette différence qu'il se fait, non plus le lundi, mais le jeudi de la semaine de Pâques.

KOLOUNIEH sur la route de Jaffa à Jérusalem, a aussi ses partisans déterminés mais récents et peu nombreux jusqu'ici. Le D^r Sepp (1) qui en est le principal champion, s'appuie sur un texte de Josèphe qui rapporte que l'empereur Vespasien ayant ordonné de vendre toute la terre des Juifs, « donna à habiter à huit cents vétérans de son armée un lieu appelé Emmaüs et éloigné de Jérusalem de soixante stades. » (*Guerre des Juifs*. L. VII, C. VI, § 6). Or, Kolounieh est cette ancienne colonie qui a usurpé l'emplacement d'Emmaüs. Ce qui séduit ici le D^r Sepp c'est la concordance entre le texte de saint Luc et celui de Josèphe au sujet des soixante stades. Malheureusement pour cette opinion, les éditions les plus correctes de Josèphe (en particulier celle de Dindorf publiée par Didot) portent *σταδίους τριάνοντα*, trente stades, au lieu *σταδίους εξήκοντα*, soixante stades. D'ailleurs, dans la réalité, Kolounieh est à six mille cinq cents mètres environ de Jérusalem, ce qui fait un peu plus de trente stades. Il faut par conséquent admettre ou que Kolounieh ne marque point l'emplacement de l'ancienne *Colonia*, ou que l'Emmaüs cité par Josèphe est différent de l'Emmaüs évangélique.

Nous pouvons donc négliger cette hypothèse jusqu'à ce qu'elle ait prit plus de consistance. Dès lors la controverse ne subsiste plus qu'entre les partisans d'A'mouas et ceux d'El-Koubeibeh.

V

Les éléments de solution de la question me paraissent être au nombre de quatre : 1^o le texte de saint Luc ; 2^o les témoignages anciens ; 3^o l'exégèse du récit évangélique ; 4^o les preuves archéologiques. Nous allons les passer en revue successivement.

(1) *Jerusalem und das heilige Land* pp. 42 et suiv. — Cf. Gratz, *Théâtre des événements racontés dans les divines Ecritures*. T. I, p. 536; Riehm, *Handwörterbuch des bibl. Altertums*, p. 377, qui soutiennent le même sentiment. M. l'abbé Fouard, sans lui donner son adhésion formelle, paraît incliner vers cette opinion. (*La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 2^e édit., t. II, p. 452).

Si nous étions parfaitement assurés de l'authenticité du chiffre de *soixante stades* que donne le texte de la Vulgate, la question serait résolue immédiatement contre A'mouas, en faveur d'El-Koubeibeh. Mais des doutes légitimes peuvent être élevés à cet égard. Un certain nombre de manuscrits grecs, entre autres le fameux Sinaïtique, découvert en 1859 par Tischendorf et publié par lui, qui est considéré comme le plus ancien de tous ceux qui existent, porte non pas soixante, mais *cent soixante stades*, σταδίους ἑκκτον ἑξήμοντα, et, nous voyons que saint Jérôme, qui avait écrit ou laissé subsister dans la Vulgate le nombre de soixante, *sexaginta*, en traduisant Eusèbe qui identifie Emmaüs avec Nicopolis, n'a pas songé à le corriger, pas plus qu'à empêcher sainte Paule d'aller vénérer dans cette ville le souvenir de la Cène de Jésus avec les deux disciples, quoiqu'il sût à n'en pas douter, que Nicopolis ou A'mouas était située non à soixante, mais à cent soixante stades environ de Jérusalem (1).

La tradition orientale peut invoquer en sa faveur, non seulement Eusèbe, saint Jérôme, Sozomène et Théophane que j'ai cités, mais encore les plus anciens Itinéraires. Toutefois, ces derniers ne font que reproduire les traditions locales auxquelles se réfèrent les pèlerins et ne valent par conséquent que comme attestation de l'existence de cette tradition que personne ne conteste. En ce qui concerne saint Jérôme en particulier, il n'est pas hors de

(1) Cette confrontation de la Vulgate avec les plus anciens manuscrits grecs, n'a rien dont puisse s'alarmer à bon droit l'orthodoxie la plus scrupuleuse. Il suffit, en effet, de rappeler que le concile de Trente, en approuvant solennellement la Vulgate, n'a pas entendu déclarer l'absolue conformité de cette version avec les textes originaux, bien moins encore, proscrire le recours à ceux-ci pour éclairer des points particuliers. La Vulgate a été choisie entre les autres versions latines et approuvée par l'Eglise, comme celle qui rend le plus exactement le texte original, elle a été déclarée authentique, et appelée seule à faire foi et autorité dans les discussions doctrinales, parce qu'elle est fidèle et rend fidèlement le texte primitif, au moins quant à la substance, de telle sorte qu'elle nous fait connaître la révélation que Dieu a consignée dans les saintes Ecritures. Néanmoins, dit le docte cardinal Franzelin, « l'authenticité de cette version, telle qu'elle a été déclarée par le concile n'atteint pas à ce degré de perfection, qu'on doive la croire conforme aux textes originaux, soit dans chacun des endroits qui n'appartiennent pas par eux-mêmes à l'édification de la doctrine chrétienne, soit dans le mode suivant lequel cette doctrine est énoncée. » (*De divina traditione et scriptura*, Thesis XIX). Salmeron, qui était théologien du concile de Trente, avait déjà dit : « Il ne fut nullement question des exemplaires grecs ou hébreux, il s'agissait seulement de chercher entre tant d'éditions latines, que ces derniers siècles avaient vu surgir, celle qui méritait la préférence. Le concile a laissé à tous ceux qui étudiaient plus profondément les Ecritures, la liberté de consulter les originaux grecs et hébreux autant qu'il leur convient. » (*Prolegomena in sacrosancta Evangelia* III). V. *Manuel biblique* par MM. Bacuez et Vigouroux. T. I, Ch. III, art. III.

propos de remarquer que, si le solitaire de Bethléem a laissé subsister dans sa traduction d'Eusèbe, l'identification de Nicopolis et d'Emmaüs, s'il l'a admise dans le pèlerinage de sainte Paule, néanmoins il ne l'a pas jugée assez incontestable pour corriger le chiffre de la Vulgate qui la contredit, en sorte que l'on peut opposer à saint Jérôme, saint Jérôme lui-même.

On cru trouver un argument décisif contre la thèse favorable à A'mouas dans la prétendue impossibilité pour les disciples de recommencer dans la même journée le trajet d'A'mouas à Jérusalem. M. Guérin, me paraît refuter péremptoirement cette objection :

« En admettant, dit-il, qu'ils aient quitté Emmaüs vers les six heures du soir, ils ont pu arriver à Jérusalem à minuit, et trouver les apôtres encore réunis dans le Cénacle. Que dis-je? A cause de l'ardent désir qu'ils avaient d'annoncer aussitôt à leurs frères, l'heureuse nouvelle de la miraculeuse apparition du Christ après sa mort, et surexcités comme ils l'étaient par ce prodige, il n'est nullement impossible qu'ils aient accompli en cinq heures, même à pied, leur retour à Jérusalem; alors ils seraient rentrés dans cette ville, à onze heures du soir. Une pareille célérité, pour des hommes tant soit peu habitués à la marche, comme ils devaient l'être, et dans de pareilles circonstances, n'a rien qui doive étonner. La route, il est vrai, est montueuse et difficile; mais, d'un autre côté, les deux disciples effectuaient leur retour sans être incommodés comme le jour, par le soleil. Et puis, bien que l'Évangile n'en parle pas (mais il ne dit pas non plus qu'ils soient revenus à pied), ils ont peut-être pris des montures pour s'en retourner. Dans ce cas, n'ayant aucun bagage et impatients d'apprendre à leurs frères le mémorable événement dont ils avaient été les témoins, ils ont pu atteindre la Ville sainte, bien avant onze heures du soir. » (Op. cit. pp. 305-306).

Donc, la solution n'est pas plus imposée par l'exégèse du récit de saint Luc, que par l'étude des manuscrits ou par les données de l'histoire.

L'archéologie n'avait pas été appelée jusqu'ici à apporter son témoignage, le Fr. Liévin la fait entrer en scène par la plume de M. Guillemot, lequel s'est livré à une étude attentive des ruines de l'ancienne église d'Emmaüs. Il a constaté l'existence d'une construction beaucoup plus ancienne que l'édifice élevé par les Croisés, qui occupait les deux travées inférieures de la nef latérale droite, et une partie de la troisième et empiétait d'un mètre sur la grande nef. Il croit saisir une parfaite similitude de ces débris avec ceux des habitations juives qui bordent la voie romaine. « Mais alors, se demandait-il, quelle serait donc cette maison fruste, construite sans art, à qui on a sacrifié toute l'harmonie et la logique d'une église pour l'y enchâsser? Avant de formuler une conviction à ce sujet, il faut attendre que l'opinion

publique s'en instruisse, et se contenter de faire un appel sérieux aux lumières de tous les visiteurs, à celles des architectes, des archéologues et des érudits surtout, pour éclairer cette question (1). »

(1) Citons la partie la plus importante (pour l'objet qui nous occupe) du Mémoire de M. Guillemot, rapporté par le Fr. Liévin de Hamme, dans son *Guide-Indicateur de la Terre-Sainte*, 2^e édit. 1876 (T. II, pp. 32 et suiv.) : « La construction enclavée dans l'église d'Emmaüs, occupe les deux travées inférieures de la nef latérale droite, avec une faible partie de la troisième travée, et vient encore emprunter un mètre sur la largeur de la grande nef. La longueur, murs compris, est de 18 m. 25 c. ; sa largeur est de 9 m. à l'O, et 8 m. 25 c. à l'E. Le retour d'angle intérieur, en regard de l'abside, est visible sur une distance de 3 m. Le reste forme un vide de 3 m. 60 c. jusqu'au mur de l'église ; mais la ligne s'accuse de nouveau, au dehors, par une faible saillie de 10 cent., suffisante pour affirmer son indépendance.

« On voit par cette disposition que l'élévation simultanée de cette construction avec l'église n'est pas admissible, parce que le maître de l'œuvre l'aurait soumise à la ligne des piliers pour conserver intacte la largeur de la grande nef, et rendre possible l'agencement des voûtes. Si la destination de ce compartiment exigeait une plus grande largeur que la nef latérale, le moins intelligent des ouvriers n'eût pas hésité dans ce cas, d'augmenter la saillie déjà sentie à l'extérieur, les abords de l'édifice étant parfaitement libres de ce côté.

« A première vue, il paraît plus vraisemblable qu'après la ruine du monument, on en aurait utilisé une partie pour une nouvelle habitation. Evidemment, en choisissant un angle, il ne restait plus que deux murs à faire, sur quatre ; mais l'économie ne devait-elle pas avant tout, présider à ce travail ? Pourquoi donc alors le mur N aurait-il été entièrement refait ? On n'avait, avant, aucun motif pour changer l'alignement dans cette partie, et si le mur n'a pas été reconstruit, la saillie qu'il produit à l'extérieur est inexplicable. — Ensuite, en admettant la démolition des piliers afin d'utiliser la pierre de taille, se serait-on donné la peine de démolir leurs fondations, quand on les trouvait toutes prêtes à servir pour une partie du mur intérieur ? — Or, des fouilles pratiquées à l'endroit même où ces piliers auraient dû certainement se trouver, démontrent clairement qu'ils n'ont jamais existé. Le rocher mis à nu, ne conserve aucune trace du nivellement à mortier et à écailles, qu'on retrouve sous tous les murs de l'église.

« Cependant les fouilles n'ont pas été sans fruit. A la place des piliers recherchés, on a découvert un revêtement de 54 cent., moins ancien que le mur et établi avec soin jusque sur le rocher, dans le but unique de fortifier une construction d'une solidité douteuse. — Il ne peut pas y avoir de doute sur ce fait. L'ancien parement du mur soutenu apparaît avec cette couleur antique et cette forme qui lui sont propres.

« L'examen attentif des matériaux de la maison intercalée, démontre qu'ils n'ont ni la même origine ni la même-main d'œuvre que le monument des Croisés. Le mortier même est différent. Il n'en est pas ainsi si on compare ces débris avec ceux des habitations juives qui bordent la voie romaine : même plan d'ensemble, même parenté de carrière pour les pierres, et même composition de mortier. »

L'ensemble de l'église « couvre une surface de 740 mètres carrés, la moyenne de sa largeur étant de 22 m. 50 cent., et sa largeur de 32 m., plus 2 m. sur 8, provenant d'une saillie extérieure simplement trapézoïdiforme. L'intérieur présente trois nefs terminées par trois absides. L'abside centrale, plus large et plus longue que ses deux compagnes, produit un avant-corps de 2 m. à l'extérieur. Toutes trois se découpent dans l'épaisseur des murs qui conservent leur plan carré au dehors. En comptant celle du chœur, quatre travées divisent les nefs. Mais les piliers divisionnaires ne sont complets que du côté S, le côté N n'en possède qu'un seul, les deux absides étaient remplacés par un sous-mur intérieur » dont il vient d'être question plus haut.

La conclusion que l'architecte ne se croit pas autorisé à tirer au nom seul de la science des constructions, le Fr. Liévin la formule au nom de la tradition latine et franciscaine. Nous sommes, selon lui, en présence des vestiges de la maison de Cléophas, dans laquelle s'accomplit la Cène miraculeuse du soir de la résurrection. Mais si cette découverte confirme l'opinion commune en ce qui concerne *le site* d'Emmaüs, elle oblige à reconnaître l'emplacement de la *maison* du disciple, dans les ruines de l'ancienne église des Croisés, et non dans l'enceinte de l'ancien couvent où les pèlerins allaient en vénérer le souvenir, sur la foi de leurs guides (1).

En résumé, si l'identification d'Emmaüs et d'El-Koubeibeh, n'est pas indubitablement établie, elle repose néanmoins sur des preuves assez sérieuses pour que le pèlerin que la piété a conduit à Jérusalem, reprenne avec confiance les traces des nombreuses générations de chrétiens qui depuis six siècles sont allées à El-Koubeibeh vénérer le souvenir de la première manifestation miraculeuse de Jésus dans le divin Sacrement. Il n'y trouvera pas l'antique église qui, selon la conjecture précédente, renfermait la maison de Cléophas, relevée de ses ruines, mais ils s'agenouillera dans l'ancienne chapelle du Couvent, restaurée et agrandie par les soins de cette admirable chrétienne, fille spirituelle de saint François d'Assise, qu'une vocation spéciale avait entraînée comme les Paule et les Eustochium vers la Terre-Sainte. M^{lle} de Nicolaï, après avoir racheté aux Musulmans l'espace couvert par les ruines du Couvent pour les restituer aux Pères Franciscains a eu la consolation de rendre restaurée et agrandie, à la vénération des fidèles, la petite chapelle qui pendant tant de siècles, depuis la destruction de

(1) Le nouvel éditeur de Quaresmius admet cette conclusion. Il ajoute au texte, que nous avons cité plus haut (p. note) la note suivante : « Reliquiæ domus Cleophæ videntur potius quæ anno 1874, inventæ sunt intra septum majoris ecclesiæ. »

Ce n'est pas sans surprise, je l'avoue, que j'ai vu l'opinion qui tient pour Amouas exécutée en quelques lignes qui trahissent une sorte de dédain : « Attamen nostris diebus quidam nescio qualibus revelationibus cujusdem monialis, nec non ex rominis affinitate, ac denique ex quadam armena evangeliorum versione, in qua legitur in spatio stadiorum 160 pro 60, contendunt verum Emmauntem est in loco ab Arabibus Amouas dicto, qui distat ab Jerusalem 19 miliaribus, seu stadiis 152. »

Est-ce sur les rêveries d'une visionnaire que Robinson, Mgr Dalfi, M. Guérin, ont établi la base de leurs raisonnements ? Ont-ils été dupes d'une simple ressemblance de nom ? Le nouvel éditeur ignore-t-il l'existence des Codex *Cyprius*, *Vindobonensis*, *Sinaiticus* (ce dernier du IV^e siècle au plus tard), qui tous portent 160 stades ? La tâche de défendre et compléter l'admirable monument de Quaresmius me paraît imposer la dignité et le sérieux dans la discussion.

la grande église, était restée le but du pèlerinage annuel du lundi de Pâques (1).

Je ne crois pouvoir mieux terminer cette digression topographique qu'en empruntant le langage de M. V. Guérin; avec la parfaite loyauté et l'urbanité exquise qui distinguent toutes ses discussions, il réunit les partisans des deux traditions non dans une conciliation irréalisable, mais dans une satisfaction commune : « Dans les deux endroits (A'mouas et El-Koubeibeh) deux églises remarquables peuvent également revendiquer la gloire d'avoir été élevées jadis en souvenir de ce grand évènement, et toutes deux heureusement, grâce à la munificence de deux nobles Françaises, sont maintenant arrachées à la destruction complète dont elles étaient menacées. En 1861, M^{lle} de Nicolaï a fondé à Koubeibeh, un sanctuaire et un petit monastère, dit d'Emmaüs, qu'elle a concédés aux Pères Franciscains... Emule de ses vertus et de ses pieuses fondations, M^{lle} de Saint-Cricq d'Artigau a, de son côté, acheté en 1880, les ruines de la maison d'A'mouas, qu'elle se propose de restaurer en l'enfermant dans un monastère. Ainsi, les deux localités qui se disputent l'honneur d'être l'Emmaüs évangélique, auront chacune leur sanctuaire, et les chrétiens seront sûrs, de cette manière de posséder le véritable, quel que soit le chiffre que l'on doive adopter pour la distance qui séparait Emmaüs de Jérusalem. La tradition qui s'appuie sur la Vulgate et sur le chiffre de soixante stades, est représentée par le sanctuaire de Koubeibeh; celle qui s'autorise de la leçon des manuscrits qui marquent cent soixante stades, et vers laquelle j'incline pour mon compte, parce qu'elle a pour elle les plus anciens témoignages et la persistance même du nom d'Emmaüs dans celui d'A'mouas, va être à son tour consacrée par un autre sanctuaire dans cette dernière localité. » (*La Terre Sainte*, in-f^o illustré, Plon, 1882, p. 217).

(1) C'est là que reposent ses restes qui y ont été rapportés, le jour de la consécration du nouveau sanctuaire, par Mgr Bracco, coadjuteur du Patriarche de Jérusalem (aujourd'hui titulaire de ce siège), le 1^{er} juillet 1872, quatre années après que la pieuse donatrice avait été appelée de Casa-Nova de Jérusalem, pour recevoir au ciel la récompense due à son zèle infatigable et à son inépuisable générosité envers les Lieux Saints. Ces circonstances sont relatées dans deux grandes inscriptions gravées sur les murs de la chapelle et dont l'une rappelle la consécration de ce sanctuaire dédié à Cléophas, l'autre perpétue le souvenir de la nouvelle fondatrice (V. Quaresmius, 2^e édit. l. c. note de l'éditeur).

VI

Je ne puis me séparer de mon sujet sans dire quelques mots de la question iconographique, non-seulement à cause du grand nombre d'œuvres remarquables que cet épisode évangélique a inspirées aux différentes branches de l'art, mais aussi de l'éclatante confirmation que l'interprétation traditionnelle reçoit de la façon dont les maîtres des diverses écoles ont rendu l'*Agnoverunt eum in factione panis*.

La plus ancienne représentation du mystère d'Emmaüs qui soit venue à notre connaissance, remonte au III^e siècle, nous la trouvons sur un vase du musée Kircher à Rome, où l'on voit Notre-Seigneur rencontrant les deux disciples en chemin. Le même sujet se retrouve dans la célèbre mosaïque de Saint-Apollinaire de Ravenne (VI^e siècle), dont M. Rohault de Fleury a donné une reproduction exacte dans son précieux ouvrage sur les Évangiles (t. II, pl. xcv, fig. 2). Le bel ivoire qui recouvre le célèbre évangélaire de Metz, (Bibl. nat. n^o 9390 du fond latin), du IX^e siècle, montre les deux disciples s'efforçant de retenir Notre-Seigneur qui feint de ne vouloir pas s'arrêter.

Toutefois c'était la scène du repas qui était plus communément reproduite, du moins en Orient. Nous en avons pour preuve la caractéristique que le moine grec, auteur du *Guide de la Peinture* (fin du IX^e siècle) a donnée à la représentation du miracle d'Emmaüs : « Une maison, au-dedans une table et des aliments. Luc et Cléophas sont assis auprès. Au milieu d'eux le Christ assis. Il tient le pain et le bénit. (Ap. Didron, *Manuel d'Iconographie chrétienne* p. 202). M. Rohault de Fleury reproduit une miniature copiée par lui à la Bibliothèque de Munich, dans laquelle les prescriptions du moine byzantin ont été fidèlement suivies. (Op. c. fig. 1 bis).

Dans les portes de bronze de la cathédrale de Bénévent, fabriquées au XII^e siècle par Oderisio Berardi, un panneau représente Notre-Seigneur assis à table avec les disciples (1), on voit le même sujet sur les portes de la cathédrale de Monreale. L'épisode entier est développé dans quatre scènes

(1) V. la description qu'en a donnée Mgr Barbier de Montault dans la *Revue de l'Art chrétien* (Année 1883, p. 27).

de la mosaïque de la même église, qui date du XIII^e siècle (1). Il en occupe deux dans les bas-reliefs de Notre-Dame de Paris.

A partir de cette époque le bas-relief, les ivoires sculptés, les métaux ciselés, la miniature, les émaux, la peinture sur verre, la peinture murale, la peinture sur bois et plus tard la peinture à l'huile, rivalisent de zèle pour représenter la rencontre du Maître et des disciples et surtout le repas miraculeux, sous la plus riche variété d'aspects. C'est cette dernière scène que les donateurs commandent le plus fréquemment et que les artistes rendent avec plus d'amour, parfois sans se soucier de la répétition du sujet dans une même église, par exemple à Saint-Etienne du Mont à Paris, où la Cène d'Emmaüs est représentée dans deux vitraux différents.

L'intention eucharistique est rendue sensible par plusieurs peintres verriers au moyen de l'emploi du parallélisme. C'est ainsi que dans une des verrières qui décorent la chapelle des cathéchismes de Saint-Etienne du Mont, à la suite de la Cène du Cénacle mise en parallèle avec la Pâque des Juifs, vient la Cène d'Emmaüs rapprochée de la Multiplication des Pains dans le désert; l'intention du peintre est évidente; après avoir représenté dans le premier sujet, la consécration, il nous offre dans le second, la distribution de la Sainte communion par Notre-Seigneur lui-même (2). Les peintres sur bois et sur toile ont recours surtout à l'expression qu'ils donnent à leurs personnages, pour faire comprendre la nature de cette *Fraction du pain* dans laquelle Jésus se révèle aux disciples qui jusque-là ne l'avaient point reconnu.

Il faut renoncer à dresser le catalogue même des œuvres les plus remarquables que ce sujet inépuisable à inspirées aux artistes des diverses écoles, sans que toutefois il se soit produit, semble-t-il, une de ces œuvres maîtresses,

(1) Les sujets des quatre scènes sont désignés par ces mots de l'Evangile. 1^o *Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem ambulantes et estis tristes?* Jésus aborde les deux voyageurs en les questionnant sur l'objet de leur entretien; 2^o *Et cognoverunt eum in fractione panis;* Jésus à table au milieu d'eux rompt le pain; 3^o *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis?* Les deux disciples après la disparition de Notre-Seigneur se disent leurs impressions; 4^o *Ingressi sunt in Jerusalem;* ils reviennent à Jérusalem annoncer aux apôtres ce qui leur est arrivé. V. M. Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, t. IV, p. 397.

(2) V. la pl. XIV et la description détaillée que nous en avons donnée, livraison de décembre 1883, p. 229.

qui interdisent à jamais à la postérité l'audace d'entrer en rivalité avec elle. Du moins, M. Grimouard de Saint-Laurent dans l'étude approfondie qu'il a faite du sujet qui nous occupe, a émis des réserves sur les trois tableaux qui passent pour l'emporter sur toutes les autres, dans la représentation du mystère d'Emmaüs.

« Parmi les artistes, écrit-il, qui ont traité le sujet, nul n'était plus capable de le bien rendre que Jean Bellini et Raphaël. Le premier y a mis une grande sérénité dans le tableau qui est resté à Venise. Cette sérénité respire surtout dans la figure du Christ; mais l'impression des deux disciples, exprimée par un mouvement de la main, ne s'élève pas au-dessus de l'étonnement. Quant à la tapisserie du Vatican, on sent que Raphaël en a donné le dessin, mais on sent trop qu'il ne l'a pas exécutée. On sait que son idée dominante était de faire jaillir de la figure de Notre-Seigneur un éclat de sa divinité, au moment où il se fait reconnaître.

« Somme toute, le tableau le plus célèbre et le plus digne de l'être qui existe sur ce sujet, est celui du Titien que nous possédons au Louvre. L'artiste y a mis ses grandes qualités d'une part; il est demeuré de l'autre, dans les convenances par rapport au sentiment chrétien. Son Christ a quelque chose de la sérénité et de l'éclat des deux précédents et les deux figures des disciples, portraits, dit-on, du Cardinal Ximènes et de Charles-Quint, ne nuisent pas aux impressions que la pensée du sujet peut y faire germer. Aucun de ces tableaux cependant n'approche du *Cor nostrum ardens erat in nobis*; aucun ne rend ces cœurs que les paroles du Sauveur embrasèrent de si douces flammes, *cette reconnaissance faite au moment de la fraction du pain*, lorsque Notre-Seigneur est près de disparaître, laissant les deux disciples sous le coup de leurs plus vives impressions. »

Le champ reste donc ouvert à l'inspiration de la foi et du génie.

M. le baron de Sarachaga pense que le *desideratum* de M. Grimouard de Saint-Laurent au sujet de certaines nuances du texte sacré et de l'expression chez les personnages des disciples, obtiennent une satisfaction au moins partielle, dans trois tableaux du Musée de Paray-le-Monial où la ferveur a inspiré l'âme des artistes, si la main du génie n'a pas tenu le pinceau. Voici la note qu'il nous communique à ce sujet :

« Dans une première toile (n° 104) un peintre de Venise, anonyme, a choisi l'heure du crépuscule. La tête du Christ est baignée dans le clair obscur du soleil couchant. Le Seigneur bénissant le pain, prie les yeux levés vers le ciel; les disciples le contemplant attentifs et émus. Dans la deuxième toile (n° 85), Ciro Ferri place la scène au commencement de la nuit. Une splendeur céleste illumine les traits transfigurés du Christ; il presse le pain consacré sur son cœur; la joie éclate dans son regard tourné en haut et dans l'expression de son visage. Les disciples attendris prient dans l'attitude de la surprise et de la reconnaissance. Enfin dans la troisième toile (n° 2), du Tiepote, la nuit est complète. La lumière qui inonde la

tête et les vêtements du Christ et jette son reflet sur les disciples et sur les objets qui les entourent, est toute surnaturelle, elle émane de son corps glorieux. Il rompt le pain ; on sent qu'il va s'élever pour disparaître. Les disciples comme hors d'eux-mêmes, s'écartent de la table pour adorer la divinité qui se révèle à eux (1). »

Telle est la première manifestation miraculeuse de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Ici le divin Maître lui-même a été, tout à la fois, le consécrateur et le thaumaturge. Le miracle opéré par lui, a eu pour fin de raffermir la foi et de rassurer la faiblesse des disciples, et pour effet, d'enflammer leur zèle à courir aussitôt vers leurs frères pour leur faire partager leur croyance et leur ardeur. Ce double caractère se rencontrera fréquemment dans les merveilles eucharistiques dont nous avons à retracer l'histoire.

P. FRISTOT, S. J.

(1) Parmi les nombreuses gravures du XVIII^e siècle, qui ont spécialement pour légende l'*Agnoverunt*, nous en signalerons deux qui sont des *chefs-d'œuvres*, précisément dans leur genre.

Ici la main du génie chrétien tient *le burin* et a fait éclater la ferveur de l'artiste.

C'est d'abord la *gravure à l'eau-forte* de José del Castillo, 1778, d'après la toile de Zerezo, à Madrid.

Puis la *gravure sur acier* d'Alexandre Tardieu, d'après la toile de Restout.

C'est pourquoi nous avons adopté ces deux sujets, pour en-têtes de la *collection des Miracles*, au Musée de Paray.

Voici ce que dit relativement à la gravure de Tardieu, l'abbé Arsène Bureau, à qui nous devons la même gravure : « N.-S., personnage principal, ressort parfaitement et comme la sainte Ecriture le représente, debout au moment de l'Institution de l'Eucharistie. Il tient le pain « entre ses mains saintes et vénérables » et ses yeux sont élevés vers le ciel. *Le miracle de la manifestation* est aussi bien rendu que possible. Quant aux deux disciples, ils ont les deux grands sentiments de foi et d'amour qu'il faut apporter à la réception de l'auguste Sacrement. Le premier, les mains jointes, croit et adore ; le second, la main sur le cœur, aime, et il paraît, comme saint Jean, s'approcher plus près du Divin Maître. »

Baron AL. DE SARACHAGA.

HISTOIRE MONUMENTALE

BOLSÈNE — ORVIETO

(SUITE)

LE RELIQUAIRE DU SAINT CORPORAL

IX

Le reliquaire (1) destiné à renfermer, conserver et montrer le saint corporal (2), n'a été étudié jusqu'ici que par d'Agincourt, Valéry, du Pays, Pennachi et Barbet de Jouy, dont je vais citer les témoignages.

Voici ce qu'en dit d'Agincourt, dans son *Histoire de l'art par les monuments* (tom. III, p. 136) :

« Reliquaire d'argent, pesant environ six-cents livres, servant, dans la cathédrale d'Orvieto, à renfermer le saint Corporal de Bolsène ; ce reliquaire, dont le dessin présente le modèle, en petit, de la façade de cette cathédrale, a été exécuté et orné de peintures en émail par Ugolino Vieri, orfèvre et

(1) Le reliquaire est renfermé dans un ciborium en marbre avec portes en bronze, me dit un voyageur.

(2) Les pèlerinages et les fêtes populaires, qui occasionnent toujours de notables déplacements et de grandes affluences, ont motivé généralement la tenue de foires spéciales. A Orvieto, la foire se tient « le lendemain après la fête du Corporal. » (Pennachi, p. 9).

« En 1273, le pape Grégoire X, se trouvant à Orvieto avec le roi de Naples, Charles, ordonna que des aumônes qui se faisaient à l'occasion du corporal, on construisit un aqueduc pour amener à Orvieto l'eau de l'Estiva. » (Pennachi, p. 10).



Héliog. Dujardin

CHAPELLE DU ST CORPORAL D'ORVIETE
Fresques d'Ugolin de Prète (XIV^e siècle)

*L'exposition du Corporal et de l'Hostie
Cliché d'après l'original.*

peintre de Sienne, et ses compagnons, en 1338. Ces peintures sont presque toutes relatives au miracle de Bolsène.

« Voici leurs sujets principaux :

« 1^o Miracle de Bolsène : un prêtre, au moment de la consécration, ayant douté de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'hostie, des gouttes de sang en jaillissent et teignent le corporal.

« 2^o Le prêtre incrédule confesse son erreur aux pieds du Pape Urbain IV, et en présence des cardinaux.

« 3^o Le Pape ordonne à l'évêque d'Orvieto d'y transporter le corporal teint du sang de Jésus-Christ.

« 4^o L'évêque prend, sur l'autel de Bolsène, le saint Corporal.

« 5^o Il le porte à Orvieto, suivi de tout son clergé.

« 6^o Le Pape, suivi des cardinaux, descend d'Orvieto et va au-devant du saint Corporal jusqu'au pont de Rio-Chiaro.

« 7^o Il le montre solennellement au peuple.

« 8^o Le Souverain Pontife décrète l'Office du Saint-Sacrement et l'institution de la Fête-Dieu.

« Les lecteurs qui désireraient de plus amples détails sur ce reliquaire, et sur le sujet des peintures en émail dont il est orné, peuvent consulter Pennazzi, *Istoria dell'Ostia di Bolsena*. Montefiascone, 1731, in-8, fig.; et le P. della Valle, *Istoria del duomo di Orvieto*. Roma, 1791. »

Valéry est beaucoup moins explicite :

« Le reliquaire, servant à renfermer le saint Corporal de Bolsène, a la forme de la façade du dôme. Les figures, ornements et peintures en émail, sont un travail précieux de l'orfèvre Siennois Ugolin Vieri et portent la date de 1338. On y remarque singulièrement la *louve allaitant Romulus et Rémus*, l'artiste ayant voulu rappeler sur son merveilleux ouvrage un emblème de sa patrie. (Valéry, *Voyages historiq. et littér. en Italie*. Paris, 1833, t. iv, p. 260).

Du Pays ne dit rien de plus :

« Le reliquaire, en argent massif, qui renferme le saint Corporal de Bolsène, a la forme de la façade du dôme; les figures, ornements et peintures

en émail, sont un travail précieux de l'orfèvre Siennois Ugolino Vieri (1338). On y voit représenté en 12 tableaux le miracle de l'hostie saignante à la messe de Bolsena. Il n'est ouvert au public que le jour de la Fête-Dieu. » (Du Pays, *Itinéraire de l'Italie*, p. 503).

Écoutons maintenant l'Italien Pennachi, qui doit avoir plus d'autorité en sa qualité d'habitant d'Orvieto.

« Le Reliquaire. — Le dessin du reliquaire est de style gothique et, pour l'ensemble, ressemble à la façade du dôme. Il a une largeur de 0,63 et une hauteur de 1,39. Sur un soubassement, formé d'un socle, d'une gorge (*sguscio*) et d'un plan incliné, s'élèvent quatre tourelles, qui se terminent par autant de clochetons, avec un ange au sommet.

« Dans l'espace entre les deux tourelles centrales, large de 0,34, est placé le corporal, abrité par une lame de cristal et recouvert par deux volets. Les deux espaces latéraux sont de 0,10. A chacun de ces trois espaces correspond un tympan ; celui du milieu est terminé par une corne d'abondance, avec une croix entre deux statuette, et ceux des côtés par une statuette.

« Le reliquaire est tout en argent et pèse quatre cents livres.

« Le dessin, la fonte, la ciselure et l'émail furent exécutés en 1338 par Ugolin Vieri, de Sienne.

« En avant du socle, aux volets, posent les statuette des quatre Évangélistes.

« La gorge est entièrement peinte à émail. A droite du spectateur est représentée l'annonce de l'ange Gabriel à la Madone ; le retour de l'ange et le Père Éternel qui lance un rayon de lumière sur la Vierge ; la naissance de Jésus, la crèche avec l'âne et le bœuf, la Vierge tenant l'Enfant dans ses bras, St-Joseph et quatre anges dans l'attitude de l'adoration ; l'ange qui, une palme en main, annonce aux bergers la naissance, et les bergers, qui, leur chien couché à leurs pieds, écoutent l'ange avec stupéfaction.

« Dans le panneau du milieu et dans les deux espaces latéraux, il y a douze tableaux en émail sur trois rangs.

« Dans le premier tableau, à gauche et en haut, le prêtre célèbre la messe à l'autel de sainte Christine, à Bolsène, où a lieu le miracle du sang qui sort du calice et est recueilli par le prêtre avec le corporal.

« Sur la même ligne, dans le tableau suivant, le prêtre raconte le prodige à Urbain IV, à Orvieto.

« Dans un autre, Urbain IV ordonne à l'évêque d'Orvieto d'aller à Bolsène, pour s'assurer du miracle et rapporter le corporal.

« L'évêque d'Orvieto vérifie le miracle à l'autel de sainte Christine.

« Au second rang, à gauche, l'évêque d'Orvieto revient de Bolsène avec le corporal. Urbain IV rencontre l'évêque au fossé de Rio-Chiaro. Urbain IV montre au peuple le corporal. Urbain IV, qui a déjà décrété la fête du *Corpus Domini*, reçoit l'Office que saint Thomas-d'Aquin a composé pour cette fête et qu'il lui présente.

« Au troisième rang, l'entrée de Jésus à Jérusalem, la dernière cène, le lavement des pieds et le discours de Jésus aux apôtres après la dernière cène.

« Dans l'espace central, au-dessus des volets, est un édicule où deux anges, en émail, montrent le corporal étendu.

« Au flanc droit du reliquaire, sur le socle, quatre statuettes représentant Jacob, David, Abraham et Isaac.

« Dans la gorge à droite, la fuite de la sainte Famille en Egypte. Un ange avertit saint Joseph de fuir, saint Joseph est en route, portant sa besace sur son épaule; la Vierge, assise sur un cheval, tient dans ses bras l'Enfant; un serviteur les précède.

« La dispute de Jésus avec les docteurs : la Vierge et saint Joseph se tiennent sous le portique du Temple.

« Vient ensuite le baptême de Jésus dans le Jourdain : Jean-Baptiste verse l'eau sur la tête du Rédempteur, plongé dans l'eau à mi-corps, pendant que deux anges tiennent ses vêtements.

« A l'autre flanc, à gauche de la gorge, Jésus est tenté par le démon, debout sur un rocher, qui lui montre Jérusalem à ses pieds.

« Dans les trois espaces entre les tourelles, à la partie postérieure du reliquaire, sont douze tableaux disposés sur trois rangs, comme à la face antérieure et où est représentée la passion du Sauveur.

« Au premier rang, en bas et dans le premier tableau, en deux scènes, l'adoration de Jésus au jardin de Gethsémani : il prie à genoux; puis debout, il éveille les apôtres et leur dit de veiller et de prier. Dans le second tableau,

la capture de Jésus : les sbires l'entourent et lui mettent les fers aux mains; Judas s'avance pour donner le baiser, saint Pierre menace Malchus d'un coup d'épée. Dans le troisième, Jésus est conduit devant Anne, qui est assis sur un haut siège, ayant près de lui un prêtre enveloppé dans un manteau; et, plus loin, la populace qui accuse Jésus, debout et menottes aux poignets; un bourreau le garde et un autre, la main levée, s'apprête à le souffleter; au fond, tourbe de peuple et de soldats armés. Dans le dernier tableau, Jésus, au prétoire, déclare à Caïphe qu'il est le fils de Dieu, et le prêtre déchire ses vêtements, comme s'il avait ouï un blasphème. Dans un coin, saint Pierre, interrogé par la servante de Caïphe, affirme avec serment qu'il ne fait pas partie du cortège de Jésus et le renie.

« Au second rang, au premier tableau à gauche, Jésus, entouré de soldats armés, est interrogé par Pilate. Au second, Jésus dans le palais d'Hérode, assis sur un trône, le diadème en tête, est interrogé : les prêtres, les scribes, le peuple attendent la sentence. Ensuite, Pilate ordonne de flageller Jésus, qui, les épaules nues, est fouetté par deux bourreaux. Enfin, Pilate, vêtu du manteau royal, se lave les mains, pour témoigner qu'il ne veut pas participer à l'effusion du sang innocent.

« Au dernier rang, dans le premier tableau à gauche, Jésus, la corde au cou, la croix sur les épaules, s'achemine au Golgotha; un pharisien l'appréhende et un guerrier se tient à ses côtés; les femmes pleurent, et parmi elles sa Mère et son disciple aimé; derrière, des soldats armés, avec l'étendard de l'Empire romain. Dans le second tableau, Crucifixion : pendant qu'un bourreau tient les pieds, un autre enfonce les clous; à gauche, un guerrier, lance à la main; à droite, Joseph d'Arimathie, la main levée, montre, plein d'angoisse, le divin Maître; autre guerrier, puis la Vierge qui montre à saint Jean le Seigneur crucifié. Dans le troisième tableau, déposition de Jésus dans le sépulcre, que regarde saint Jean affligé; en arrière, un groupe de femmes désolées. Dans le dernier tableau, la Résurrection : le Rédempteur est debout sur sa tombe ouverte, il a l'étendard en main; les soldats qui gardent le sépulcre sont dans la stupeur.

« Au-dessus des tableaux, dans le tympan du milieu, au centre d'une rose, le Sauveur, la tête ceinte d'une auréole, d'une main tient le sceptre et de l'autre le monde.

« Au-dessus de la rose est figuré un prophète ; aux côtés et au-dessous, des anges dans l'attitude de l'admiration.

« Un prophète est placé au-dessus de l'arc aigu, dans le tympan de gauche, et au centre du même, le prophète Malachie.

« Un autre prophète à droite, dans la même position qu'à gauche, et, sous l'arc, le prophète Zacharie. » (Fr. Pennachi, *Cenni storici e guida di Orvieto*, Orvieto, 1873, in-8 de 110 pages, p. 50-55) (1).

X

M. Barbet de Jouy avait certainement en main la description de l'auteur italien quand il a publié la sienne dans la *Gazette des Beaux-Arts* (2), il est évident qu'il a pris peu de notes en face de l'original lui-même et s'est contenté de remanier un travail antérieur qui, à distance, lui parut suffisant.

« Le reliquaire de Corporal de Bolsène, conservé religieusement dans la cathédrale d'Orvieto, est une œuvre d'orfèvrerie émaillée, dont la date est 1338, que peu de personnes ont vue et qui a souvent préoccupé les historiens de l'art du moyen âge. A la fin du siècle dernier, alors que les travaux de l'émaillerie n'étaient ni étudiés, ni bien définis, le Père della Valle, dans son histoire du dôme d'Orvieto (3), a publié un trait, souvenir presque informe du reliquaire, et fait connaître par la gravure les sujets de quelques-uns des émaux ; ces planches, les plus faibles de son ouvrage, gravées en 1791, d'après des dessins faits au commencement du siècle, ont été empruntées par Seroux d'Agincourt, pour son histoire de l'Art par les monuments (4). Seroux d'Agincourt, avant d'arriver à Rome, au mois de novembre 1779, s'était arrêté à Orvieto ; il avait visité l'église, mais, le reliquaire n'ayant jamais été exposé que le jour de Pâques ou pour la Fête-Dieu (5), qui est le jeudi suivant le dimanche (6) après la Pentecôte, il est plus que probable

(1) Cet ouvrage m'a été obligeamment prêté par M. Jules de Laurière.

(2) « Mais la plus célèbre des œuvres ainsi décorées est le tabernacle d'Orvieto, fait en 1338, par Ugolino, de Sienne, monument dont tout le monde parle, mais qu'aucun érudit n'a vu ; car, exposé aux fidèles deux jours par année seulement, à Pâques et au Saint-Sacrement, il est le reste du temps enfermé sous quatre clefs, qu'il est impossible de réunir. » (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX, p. 266).

Le docteur Cattois n'a écrit que ces quelques lignes : « Le saint Corporal d'Orvieto qui a reçu seulement quelques gouttes du sang sacré, taches à peine sensibles du sacrifice du Calvaire, renouvelé quotidiennement, est gardé au public dans un tégument d'une splendeur sans égale. » (*Annal. arch.*, t. XXII, p. 13.

(3) *Storia del Duomo di Orvieto*. Roma, 1791.

(4) Tome VI, planche cxxiii.

(5) L'exposition est limitée à la Fête-Dieu.

(6) Lisez la *premier dimanche*.

qu'il ne l'avait pas vu : il en parle sans exactitude et confond, en en parlant, toutes les sortes d'émaillerie ; si bien qu'après lui il s'est trouvé des critiques pour contester à la France et à Limoges l'invention des émaux peints, en appuyant leur argumentation sur le reliquaire émaillé d'Orvieto. Le comte de la Borde (1) ne s'y est pas trompé : dans son beau livre des Émaux du Louvre, mentionnant incidemment ceux d'Orvieto, il a bien précisé sans les connaître quels ils devaient être. Je voulais vérifier ses justes prévisions ; aussi, il y a vingt-trois ans, étant à Rome (c'était mon premier voyage), un archéologue spirituel et obligeant me priant de lui demander quelque chose qu'il put faire pour moi, car il était parent d'un de mes meilleurs amis, et lui ayant dit : « J'aimerais à voir le reliquaire d'Orvieto », « Eh bien, Monsieur, me répondit-il, vous me demandez précisément ce que je ne puis absolument pas faire ». Il m'expliqua que le reliquaire était enfermé dans une des chapelles de la cathédrale, que pour le sortir il fallait réunir cinq clefs, et qu'il n'était exposé que le jour de la fête du *Corpus Domini*, qui est celui de notre Fête-Dieu. Il fallait donc attendre. Je me promis d'aller à la fête du *Corpus*, et dix fois je suis entré en Italie, dix fois je suis rentré en France laissant de côté ou derrière moi la ville d'Orvieto.

« Mais au mois de juin 1874, j'étais à Rome ; la voie ferrée venait d'être terminée, Orvieto était une station entre Rome et Sienna, le 4 était le jour du *Corpus Domini*. L'occasion était belle : je pourrais voir exposé sur l'autel le reliquaire du Corporal, voir le Dôme, la ville guelfe et papale, si puissante au moyen âge ; je n'hésitai plus et j'allai. La route est agréable, la contrée est boisée, des chênes plus abondants ombragent des collines plus fréquentes à mesure que l'on approche ; mais, quand le train s'arrête au pied d'une montagne, quelques constructions élevées sur la cime, le pignon aigu d'une façade que l'on reconnaît par le souvenir des gravures, ne laissent bien deviner ni la grandeur d'Orvieto ni l'importance de son église.

« Pendant l'heure de la montée, car il faut une heure pour atteindre le sommet du rocher et l'entrée de la ville, tout en regardant le cours de la vallée et les lointains horizons, je pensais à l'intérêt ardent, recueilli si longtemps et jamais oublié, qui bientôt serait satisfait ; prêt à toucher le but, je recherchais dans ma mémoire les origines légendaires du monument que j'allais connaître. En 1263, un prêtre hongrois, qui se rendait à Rome, s'était arrêté à Bolsène, petite ville du diocèse d'Orvieto ; il y célébrait la messe et était tourmenté par des doutes sur la présence de Jésus-Christ ; il vit l'hostie du sacrifice se couvrir de sang dont fut taché le corporal étendu sur l'autel ; ce linge ensanglanté ayant été porté à Urbain IV, alors à Orvieto, le pape y consacra le miracle de Bolsène par l'institution de la fête du *Corpus Domini*, et l'on croit que saint Thomas d'Aquin, docteur de théologie dans cette ville (2), en composa l'office. Ce fut vingt-sept ans après ces événements, le 13 novembre 1290, que le pape Nicolas IV, pour en perpétuer le souvenir, posa de ses mains la première pierre de l'église cathédrale. Le premier architecte connu du monument fut un Siennois, Lorenzo Maitani (3) qui dirigea

(1) M. de Laborde ne dit qu'un mot « de la grande châsse d'Orvieto », exécutée « par maître Ugolin, l'orfèvre et non le peintre » et cite une partie de l'inscription : il classe ses émaux parmi les « émaux de basse taille » (*Not. des émaux du Musée du Louvre*, p.109).

(2) Il serait plus exact de dire de passage dans cette ville.

(3) Gaetano Milanese. *Documenti per la storia dell' arte Sanese*, p. 189 et 197.

l'œuvre pendant quarante ans et eut pour successeur ses fils. De Sienne aussi furent les orfèvres maître Ugolin et ses compagnons qui, en 1338, ont exécuté le reliquaire.....

4 juin 1875.

« Aujourd'hui est la fête du *Corpus Domini*. Entre trois et quatre heures les cloches, sonnées à toute volée, annoncent la messe de l'aube. Les chanoines auront descendu pendant la nuit le reliquaire du corporal, et dès le soir j'ai vu les hommes des campagnes, couchés sur les marches du dôme, attendant l'ouverture des portes. A cette heure si belle du matin, la ville était déserte. Quand j'entrai dans l'église, les paysans, agenouillés, priaient.

« Le reliquaire était sur l'autel, étincelant sous les feux des bougies. Il n'est pas sans quelque ressemblance avec la façade du dôme : quatre pilastres que terminent des flèches élancées déterminent les champs dont les couronnements sont des frontons aigus; celui du milieu, double en largeur, surmonte ceux des côtés. Dans le tympan du fronton principal, j'aperçois une ornementation compliquée, les fins détails d'une œuvre de ciselure dont le centre est un ostensor; assurément c'est là qu'est placée l'hostie des messes, et au-dessus, dans une rosace plus petite, est conservée l'hostie miraculeuse. Je ne vois pas le corporal, il doit être étendu derrière les surfaces émaillées qui, éclairées par les lumières de l'autel, brillent comme un revêtement de pierreries. Le travail est du *xiv^e* siècle. J'ai peine à compter le nombre des statuette répartiées sur toutes les divisions du monument : je distingue sur le soubassement les quatre évangélistes; près des chapiteaux des pilastres, les prophètes assis, les animaux symboliques, des anges élancés qui tiennent des trompettes; des anges encore sur la pointe des flèches et des anges aussi à l'extrémité des frontons latéraux, le couronnement du fronton principal étant un riche calvaire qui réunit sur des tiges fleuronées, les images en ronde bosse de la mère de Dieu et de l'apôtre saint Jean accompagnant le Christ sur la croix (1). Des pierreries, des cristaux étincellent sur cette partie culminante du reliquaire, dont la hauteur me semble être de quatre pieds (2). Il est d'argent doré, travaillé au repoussé, ciselé, et, comme j'ai déjà dit, revêtu sur toutes ses surfaces d'émaux dont la couleur dominante est l'azur. Ce sont les émaux signalés par d'Agincourt, qui n'avait pas su préciser leur nature; quelques écrivains, en en parlant après lui, s'étaient occupés, sans qu'il y eut lieu, de questions de priorité dans lesquelles était intéressé le juste orgueil que nous inspire la cité de Limoges. Depuis que le comte de Laborde a répandu sur ces questions, longtemps obscures, les clartés de son esprit lumineux et pénétrant, la distinction à faire était bien soupçonnée : personne ne doutait plus que les émaux du reliquaire d'Orvieto ne fussent des émaux d'orfèvres, translucides sur argent, n'ayant rien de commun avec les champlévés ni les émaux peints de Limoges. Pour en être assuré, il n'était pas besoin que je les visse plus longtemps et de plus près; mais, pour connaître les sujets figurés, je devais approcher davantage. Le custode me disait : « Oui, après les messes, après le repos de midi... » Les premières heures étaient passées,

« (1) La gravure, d'après Seroux d'Agincourt, qui a été jointe ici à notre texte n'est qu'une indication de la disposition du Reliquaire; jusqu'à ce jour, il ne nous a été possible ni d'en faire un dessin, ni d'en obtenir une photographie. »

« (2) La hauteur exacte est 1 mètre 39, la largeur 63 centimètres. Le poids est de 400 livres. »

le soleil brillait sur la ville, hier sévère et silencieuse, aujourd'hui animée et bruyante. Les hommes des campagnes avaient envahi les rues; les citadins en habits de fête et quelques enfants (des petits Jean, je pense) avaient à la main une croix et pour seul vêtement une peau de brebis; le reliquaire était porté processionnellement dans la ville, les fenêtres des maisons étant garnies de tapis et le sol des chemins caché sous des fleurs de genêts : promenade que je ne saurais oublier, car la vieille cité, que j'avais parcourue pendant la nuit, sombre et comme emprisonnée dans l'enceinte de ses faubourgs et le cercle de ses murailles, se montrait, à midi, rajeunie, inondée de lumière et ouverte aux regards. Quand la procession atteignait l'extrémité des rues, aux points où le rempart s'abaisse, la vue découvrait le plus riant horizon, grand amphithéâtre de collines que de larges vallons séparent du massif sur lequel est bâtie Orvieto; collines plantées de chênes, semées de roches volcaniques rappelant de place en place les formations géologiques qui constituent le piédestal de la ville; des métairies, des habitations religieuses se détachent sur la masse des bois et des eaux tombant en cascades, descendent des plus hautes cimes pour se perdre dans la vallée. Le reliquaire a été rentré, replacé sur l'autel, les portes ont été fermées, et deux heures de repos et de silence ont régné sur la ville... C'est après cela que je l'ai bien vu. Il avait été ouvert. Le corporal taché de sang occupe, comme je l'avais pensé, tout le fond de l'édicule, dans sa partie rectangulaire, et est recouvert d'une glace. Deux chanoines instruits expliquaient tour à tour la religion du miracle, la divinité de la relique, et faisaient remarquer le talent de l'artiste. C'est alors que j'ai lu, sur le soubassement, cette belle inscription : HOC OPUS FECIT FIERI DOMINUS FRATER TRAMUS, EPISCOPUS URBEVETANUS ET D. ANGELUS, ARCHIPRESBITER ET D. LIGUS, CAPELANUS DOMINI PAPÆ ET D. NICHOLAUS D'ALATRO ET D. FREDUS ET D. NINUS ET D. LEONARDUS, CANONICI URBEVETANI, PER MAGISTRUM UGOLINUM ET SOCIOS AURIFICES DE SENIS FACTUM FUIT SUB ANNO DOMINI MCCCXXXVIII, TEMPORE BENEDICTI PAPÆ XII.

« Cet ouvrage ont fait faire dom frère Tramo, évêque d'Orvieto et d. Ange, archiprêtre, et d. Ligi, chapelain du d. Pape et d. Nicolas d'Alatro et d. Fredi et d. Nino et d. Léonard, chanoines d'Orvieto, et a été fait par maître Ugolin et ses compagnons, orfèvres de Sienne, l'année du Seigneur 1338, du temps du pape Benoît XII. »

« Les lettres de l'inscription sont niellées; six écussons l'accompagnent :

« 1° Une croix de gueules sur champ d'argent; ce sont les armes de la cité;

« 2° Celles qui suivent sont les armes des Monaldeschi (Tramo ou Beltramo, évêque d'Orvieto, qui vient d'être nommé, était de la maison des Monaldeschi);

« 3° Deux clefs sur champ d'argent, armes d'Orvieto, comme ville papale;

« 4° Un aigle sur champ d'argent, armes d'Orvieto, comme cité romaine du temps de Caius Marius, le bec et le cœur d'or ayant été ajoutés par Charles d'Anjou, quand, de passage à Orvieto, il y fut couronné roi des Deux-Siciles, dans l'église de Saint-André;

« 5° Les armes des Monaldeschi répétées;

« 6° Les armes de la cité répétées.

« Un escalier de bois avait été posé contre l'autel; les chanoines invitaient à monter; j'avais très près des yeux le reliquaire, je pouvais donc juger la richesse de la composition, la perfection du travail, l'abondance des détails; je comptais sur la hauteur de chacun des quatre grands pilastres, dix figures d'anges émaillées; j'en

découvrais sur les tympans des frontons; de tous côtés des ornements coloriés, disposés en frises, en cordons, en rosaces; sur une grande et belle doucine qui relie la façade de l'édicule aux moulures de la base, je pouvais étudier les plus grands émaux, d'un excellent dessin, remarquables par l'élégance des attitudes et par le goût des draperies. Ils représentent l'*Annonciation*, la *Nativité* et l'*Adoration des bergers*, l'*Adoration des rois mages*. Là, j'étais arrêté, le reliquaire étant ouvert, les peintures des volets n'étaient plus visibles. Mais je n'eus que peu de temps à attendre : la journée touchait à sa fin; le vénérable évêque, Mgr Antonio Briganti, et trois dignitaires de l'Eglise portèrent sur leurs épaules le reliquaire, qu'ils déposèrent d'abord sur une table, au milieu de la chapelle dont la grille fut close. J'y avais été admis avec quelques personnes et, avant que le précieux monument fût remonté et renfermé dans son sanctuaire (1), le pieux évêque nous en fit approcher pour nous en montrer les peintures. Elles sont en même nombre sur le revers que sur la face, car l'œuvre d'orfèvrerie est aussi complète d'un côté que de l'autre. J'ai indiqué déjà les quatre compositions qui décorent les trois divisions antérieures de la grande moulure du soubassement; celle qui fait suite sur le retour, est la *Présentation au temple*, et trois par derrière qui correspondent aux quatre du devant sont : la *Fuite en Egypte*, *Jésus au milieu des docteurs*, le *Baptême du Christ*. La *Tentation du démon* est représentée sur la tranche latérale qui a peu d'étendue, le corps du reliquaire étant compris dans l'épaisseur des pilastres.

« Sur chacune des faces, les champs compris entre les pilastres et entièrement revêtus d'émaux, contiennent douze divisions ou tableaux, 3, 6, 3 (quatre sur la largeur, sur trois rangs). Les huit premiers, sur la face antérieure, sont du plus haut intérêt. Ils exposent l'histoire du miracle de Bolsène : — 1° Le lieu de la scène est l'église de Sainte-Christine à Bolsène; le prêtre hongrois, penché sur l'autel, prononce les paroles de la consécration (2) et le miracle se produit. Un petit clerc assiste le célébrant et quelques personnes agenouillées qui écoutent la messe, sont les témoins de l'apparition du sang; — 2° Sous un baldaquin est assis le pape Urbain IV, écoutant un prêtre agenouillé qui raconte le miracle, quelques cardinaux l'entourent; — 3° Sous le même baldaquin est assis le pape, entouré des mêmes cardinaux; il commande à Jacques, évêque de la ville, d'aller à Bolsène

(1) « Ce sanctuaire est un élégant édicule de marbre, orné d'incrustations et de sculptures, œuvre du XIV^e siècle. On peut le voir dessiné et gravé dans la publication de MM. Benois, Resanoff et Krakau, *Monographie de la cathédrale d'Orvieto*. (Paris, Vve Morel et Cie, 1877). »

(2) Le miracle eut lieu, non pas au moment de la consécration, mais avant l'*Agnus Dei*, lorsque le prêtre eut partagé l'hostie, comme dans le fait suivant, rapporté par Ughelli et les Bollandistes (tom. III de mars, p. 800) : « Cum anno MDXXXV, die S. Jacobo Apostolo sacro, sacerdos in altari S. Secundi (martyr, vénéré à Asti) sacrum faceret, ubi ad fractionem sacratissimæ hostiæ devenit, quo loco antea una pars hostiæ alteri coharebat, primo utraque madida apparuit, deinde sanguinem stillavit, ita ut aliquæ in calicem ipsum, aliquæ super patenam guttæ deciderent et digiti celebrantis eò imbuerentur. Rei miraculo attonitus circumstans populus, ipsa cunctatione ac tremore qui celebrantem corripuerat, ad intuentum excitatur. Ipso vero sacerdote cum ceteris ad orationem converso, redditus fuit sacris speciebus pristinus color nec ultra vestigia sanguinis in calice aut patena seu digitis apparere. Hoc vero miraculo per Italiam vulgato, Paulus III indulgentiam concessit iis omnibus qui, die statuenda ab episcopo, contriti ac confessi, ante ipsum S. Secundi altare certas preces effunderent. »

pour rapporter à Orvieto le saint Corporal ; — 4° Sainte-Christine de Bolsène est de nouveau représentée ; l'évêque d'Orvieto est monté sur l'autel et y prend le Corporal ; deux diacres sont derrière lui, et à quelque distance est un groupe d'habitants de la ville ; — 5° L'évêque d'Orvieto est sorti de Bolsène, dont on voit les murailles sur une colline boisée ; derrière lui sont deux clercs et la foule des habitants l'escorte ; — 6° Urbain IV va à la rencontre de l'évêque, au pont de Riochiaro, près d'Orvieto ; il marche seul en avant, puis viennent le prêtre qui porte la croix et deux groupes de cardinaux, le peuple occupant le fond. Les monuments de la ville sont indiqués sur une élévation ; — 7° Dans une des églises d'Orvieto, Urbain IV montre au peuple le Corporal taché de sang ; il est près de l'autel et les cardinaux, assis plus bas, l'entourent, le peuple formant divers groupes ; — 8° Sous un édicule est assis le pape Urbain IV et plus bas est le collège des cardinaux ; un prêtre est devant le trône ayant un genou à terre, prêt à écrire sur un papier le commandement qu'il écoute. Le pontife vient de décréter, par la bulle *Transiturus*, la fête du *Corpus Domini* pour l'Église universelle, et le prêtre est saint Thomas d'Aquin, qui a reçu l'ordre de composer l'office de la fête. Là se termine, au dernier tableau du second rang, l'histoire du miracle. Les compositions du troisième rang, qui complètent la face antérieure, sont : l'*Entrée de Jésus à Jérusalem*, la *Cène*, le *Lavement des pieds*, le *Christ au milieu des apôtres*.

« Les douze émaux du revers sont d'une admirable conservation ; pour en expliquer les sujets dans l'ordre des faits, il faut commencer par le bas et remonter en suivant successivement chacune des trois lignes. Les sujets sont : la *Prière dans le jardin de Gethsemani*, — la *Trahison de Judas*, — *Jésus devant le grand-prêtre Anne*, — *Jésus devant Caïphe*, — l'*Interrogatoire de Pilate*, — *Jésus dans le palais d'Hérode*, — *Jésus ramené devant Pilate*, — *Jésus livré au peuple*, — *Jésus marchant au Golgotha*, — le *Calvaire*, — la *Mise au tombeau*, — la *Résurrection*. Si j'ajoute que, dans une belle rosace occupant le tympan du fronton principal, est une image en buste du Sauveur qui d'une main tient un sceptre et de l'autre le monde que des têtes d'anges entourent ; que dans un des petits frontons est le prophète Malachie et dans l'autre Zacharie, j'aurai indiqué tout ce que j'ai observé sur cette œuvre extraordinaire. Ce que je n'ai pu décrire, c'est la savante composition de l'architecture, de style ogival, la justesse des proportions, la finesse des moulures, le goût des ornements.

« Une photographie qui a été apportée d'Orvieto et qui nous a été communiquée par M. Louis Courajod, nous a offert les éléments d'un rapprochement qui sera le plus sûr des témoignages : c'est d'après elle qu'a été faite la jolie gravure placée ici sous les yeux du lecteur. Elle reproduit un petit reliquaire d'argent, ciselé et émaillé, de la main du même Ugolin, de même style ogival que celui du Corporal, réunissant dans son exécution un art et des procédés semblables. Sur le socle sont tracés les mots : « *Istum tabernaculum Ugolinus et Viva de Senis fecerunt* ». On dit qu'il a été fait comme essai et il est conservé, avec d'autres objets fort curieux, dans la *Casa dell' Opera*, la Maison de l'Œuvre (1).

« La photographie du Reliquaire d'Orvieto que j'ai dit, après mon voyage en 1875, n'avoir pas été faite et que je pensais ne devoir jamais être exécutée, existe aujourd'hui. Un bel exemplaire reproduisant toutes les finesses du monument en a été

(1) M. Barbet de Jouy aurait dû ajouter qu'une belle gravure de ce reliquaire a été publiée dans les *Annales archéologiques*, t. XV, p. 365.

rapporté d'Orvieto, au commencement de cette année, par M. Jules de Laurière, et nous a été obligeamment communiqué. La *Gazette des Beaux-Arts* n'eût pas hésité à en publier la gravure si les proportions de la photographie eussent permis de le faire utilement. » (*Gazette des Beaux-Arts*, 2^e série, t. XV, pp. 425-428, 582-589.)

« Dans les deux monuments, Ugolin est architecte expérimenté; il est statuaire habile, il est peintre, il est graveur : les émaux, en effet, sont à la fois œuvre de graveur et de peintre. En quelques endroits d'où l'émail s'est détaché, j'ai pu étudier le travail : sur une plaque d'argent bien dressée, les contours des figures, les traits des visages, les plis des vêtements sont tracés par des entailles franches, calculées pour produire, par les variétés de profondeurs, les différents degrés de colorations. Sur ces plaques ainsi préparées, sont apposés les émaux translucides dont les couleurs sont le bleu d'azur, le vert, le jaune, le violet (1); pourquoi ne dirai-je pas le saphir, l'émeraude, la topaze, l'améthiste? Le bleu d'azur domine; il forme presque toujours les fonds, souvent semés de rosaces d'or. Comme peintre, Ugolin appartient à l'école de Sienne, et, pour faire connaître l'élévation de son talent, s'il me fallait citer un nom, celui que je dirais est Memmi. Dans l'exécution de toute l'œuvre, il est orfèvre de premier ordre, ses qualités principales étant la fermeté et l'expression.

« De son imagination, je pourrais donner pour preuve la longueur de ma description, assurément incomplète. »

XI

Didron n'a parlé du reliquaire que pour dire qu'il n'avait pu le voir. Quel dommage que nous n'ayons pas l'opinion d'un archéologue aussi compétent !

« Un de ces artistes, ou plutôt une colonie d'artistes de Sienne, qui ont enrichi Orvieto d'un chef-d'œuvre, d'autant plus célèbre qu'on le voit moins, manquait à ma petite collection. Avant mon départ pour l'Italie, M. l'abbé Texier m'avait instamment recommandé de voir et d'étudier le fameux reliquaire en argent émaillé, connu sous le nom de reliquaire, ou plutôt de *Tabernacle du Corporal*. Cette œuvre d'orfèvrerie est en grand honneur chez les archéologues qui s'occupent d'orfèvrerie et d'émaux. En effet, exécutée en 1338, elle porte déjà de ces émaux translucides, qu'on croit ne dater que du xv^e siècle tout au plus. Je devais donc m'assurer si les émaux en étaient opaques ou translucides réellement. Pour arriver à ce but

(1) *L'Inventaire du Trésor du Saint-Siège sous Boniface VIII, en 1295*, mentionne l'émail violet sur un anneau : « Item, unum annulum pontificalem cum uno topacio claro quadro, cum vi foliis de esmalto violaceo et uno filo de perlis » (N^o 568).

et pouvoir étudier un peu à loisir ce tabernacle si renommé et dont Orvieto est si jaloux, je priai Son Eminence le cardinal Antonelli de me donner une lettre de recommandation de nature à m'ouvrir serrures et portes. Le bienveillant cardinal se prêta à mon désir et me remit une lettre pressante pour Mgr le délégal d'Orvieto. En outre, et sans m'en rien dire, il écrivit au gonfalonier (le maire) d'Orvieto, pour l'informer du but de mon voyage. Enfin, Mgr Piccolomini, chanoine de Saint-Pierre de Rome, me donna une lettre pour M. le comte Piccolomini, son frère, alors en villégiature à Orvieto, et pour le seigneur Léandre Mazzochi, le gonfalonier. Ainsi muni, toutes les barrières devaient tomber. Je dois le dire, non seulement elles ne tombèrent pas, mais elles ne furent pas même ébranlées.

« Le *Tabernacle du Corporal* est renfermé dans une armoire qui se ferme à quatre clefs. La première clef est aux mains de l'évêque, la seconde en celles du gonfalonier ; la troisième et la quatrième sont conservées par le chanoine camerlingue et le président de la fabrique. Nous avions la clef du gonfalonier, cela va sans dire, car avant de quitter Orvieto, nous possédions un ami aussi aimable qu'obligeant dans le seigneur Mazzochi. Il paraît que, grâce à Mgr le délégal et M. le comte Piccolomini, nous avions aussi les clefs du chanoine camerlingue et du président de la fabrique ; mais Mgr l'évêque était à la campagne, d'où il ne serait revenu à Orvieto que pour quelques heures pendant notre séjour. Quoi qu'il en soit, faute d'une clef, l'étude et même la vue du Corporal nous furent interdites. Le reliquaire ne se montre qu'aux princes du sang, et nous dûmes nous résigner à n'être que de simples mortels ; quant au peuple, à tout le monde, il ne se laisse voir que le jour de Pâques et à la Fête-Dieu. Pour attendre jusqu'à Pâques, il aurait fallu (nous étions au 14 juillet) rester plus de huit mois à Orvieto, ce qui était beaucoup ; pour atteindre la Fête-Dieu, il y avait encore onze mois, ce qui était trop. J'étais donc fort désappointé et même un peu fâché. Le seigneur Mazzochi, s'apercevant de ma contrariété, m'annonça que si je ne voyais pas le tabernacle du Corporal, je pouvais m'en dédommager, jusqu'à un certain point, en étudiant celui de saint Juvénal, que la fabrique conservait précieusement dans son hôtel, et que lui, M. Mazzochi, avait été assez heureux pour acheter à je ne sais qui, je ne sais où, afin d'en enrichir le petit *trésor* de la fabrique d'Orvieto. Effectivement, nous montons au premier

étage de l'hôtel de la fabrique, et là, Mgr le déléгат et le seigneur gonfalonier mettent sous nos yeux le charmant reliquaire dont nous donnons la gravure en tête de cet article. Après l'avoir regardé et admiré pendant quelque temps, M. Victor Petit prit un crayon pour le dessiner, et moi une plume pour le décrire....

« Ces émaux sont tous et complètement translucides, excepté le rouge qui est opaque. Appartenant au commencement du xiv^e siècle, comme le reliquaire du Corporal, ce petit tabernacle de saint Juvénal, recule donc assez loin la renaissance des émaux translucides. Je suis persuadé qu'on a constamment exécuté des émaux translucides, surtout en Italie, depuis les Byzantins de Venise jusqu'aux Florentins du xvi^e siècle, et jusqu'aux joailliers de notre époque ; mais ce n'est pas le lieu de s'arrêter ici sur cette question..... L'essentiel, c'est de constater qu'en 1333 environ, on faisait en Italie des émaux d'une translucidité incontestable et d'une grande beauté.....

« Un autre intérêt, très grand pour nous, s'attache à ce reliquaire : il est signé. En effet, vous pouvez lire, même sur notre gravure, à la petite plinthe qui porte la Sainte Vierge, la signature des artistes. Du reste, l'inscription entière la voici, absolument telle que je l'ai relevée :

+ VGHOLINVS. ET. VIVA. D. SENIS. FECIERVT ISTVM. TABERNACVLV̄.

« Il y a bien *fecierunt* et *istum*. Les deux orfèvres savaient mal leur latin, mais ils connaissaient admirablement leur art. Je ne sais pas si les orfèvres d'aujourd'hui, même ceux de Paris, savent l'un plus que l'autre.

« Ainsi donc Ugholin et Viva, de Sienne, ont fondu, martelé, ciselé, émaillé ce bel objet, et cet Ugholin est précisément le même qui, avec ses associés, dont devait être Viva, exécuta en 1338 le fameux tabernacle du Corporal. Ce tabernacle, je ne l'ai pas vu et j'ai dit pourquoi ; mais j'ai lu le fac-simile de l'inscription qu'il porte gravée en belles lettres gothiques du xiv^e siècle, et cette inscription la voici :

« *Hoc opvs fecit fieri D. Fr. Tramvs Monald. Episcopus Vrbevetanus. D. Angelvs Arch. D. Ligvs Cappellanvs D. Pape et D. Regvlvs. D. Fredvs, D. Ninvs et D. Leonardvs canonici Vrbevetani per magistrvm Ugholinvm et socios avrifices de Senis. Factvm fvit sub*

anno Domini MCCCXXXVIII. tempore Domini Benedicti Papæ XII (1).

« M. le gonfalonier Léandro Mazzochi m'a donné une vieille gravure qui représente le reliquaire du Corporal. C'est la même architecture, la même ornementation, le même système d'émaux translucides, le même agencement de personnages qu'au reliquaire de saint Juvénal. » (*Annales archéologiques*, t. xv, pp. 367, 368, 369, 371, 372).

XII

A mon tour, je prends la parole pour consigner les observations qui me sont personnelles. Les yeux braqués sur la grande et belle photographie qu'a bien voulu me communiquer M. Jules de Laurière, je crois qu'on peut arriver à plus de précision et de développement que dans les cinq descriptions que je viens de reproduire.

Le reliquaire peut être étudié sous plusieurs aspects différents, qui sont la liturgie, l'architecture, l'iconographie, l'émaillerie et le symbolisme.

Le corporal tient bien peu de place dans les descriptions et dans le reliquaire lui-même. Qu'on me permette donc de formuler mes *desiderata*, au cas où quelque visiteur, plus soigneux des détails, songerait à combler cette lacune regrettable.

M. Barbet de Jouy dit : « Le corporal, taché de sang, occupe tout le fond de l'édicule, dans sa partie rectangulaire et est recouvert d'une glace » (2). Le fond, ce n'est pas le revers, la partie postérieure ; il est à peu près de la grandeur même du reliquaire. Il faudrait le mesurer très exactement pour en avoir toutes les dimensions, puisqu'il est parfaitement visible derrière la glace qui le protège.

Aucun autre corporal du XIII^e siècle n'a encore été signalé, et ce qu'on sait de l'histoire liturgique et archéologique de ce linge sacré se réduit à de

(1) On remarquera quelques légères différences de transcription avec la copie donnée par M. Barbet de Jouy.

(2) Le P. Fristot le dit placé dans « une caisse en fer et en cristal. » (*Rev. du Musée eucharistique*, 1884, p. 20). On me signale, à l'École des Beaux-Arts de Paris, une photographie qui montre le reliquaire ouvert, en sorte qu'on peut distinguer le corporal.

maigres éléments que j'ai, autant que possible, colligés (1), pour mieux

(1) Voici quelques autres documents que j'ai recueillis depuis, et qui complètent l'article si incomplet du *Glossaire archéologique*, où il est beaucoup plus question de *corporaliers* que de *corporeaux*.

On peut lire tout ce qui concerne la manière de laver les corporeaux, dans le chapitre 14 des *Anciennes coutumes de Cluny*, publiées par Dom Luc d'Achery dans le tome iv de son *Spicilège*, livre III, et dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1883, p. 528.

« Dans quelques églises d'Occident, on a cru pouvoir substituer aux reliques (pour la consécration des autels) qui faisaient défaut, trois parcelles d'une hostie consacrée ou un morceau de corporal sur lequel on avait célébré. (G. Durand, *Ration. divin. officior.* lib. I, cap. vi, n° 23). On a voulu justifier cet usage, en prétendant qu'un pape du nom de Léon, manquant de reliques pour la consécration d'un autel, aurait donné, afin d'y suppléer, un corporal renfermant la Sainte Eucharistie. (Pasqualigo, *de sacrif. nov. legis*, t. I). Cette prétendue disette de reliques, à Rome, n'est-elle point tout à fait invraisemblable ? (*Rev. de l'Art chrétien*, t. XXXI, p. 78). Voici le texte de Guillaume Durant (édit. Ch. Barthélemy, t. I, p. 113) : « Assurément la consécration d'un autel stable, mais encore d'un autel de voyage ou portatif, n'a pas lieu sans qu'on y mette des reliques des saints, ou, lorsqu'on ne peut en avoir dans l'endroit où l'on se trouve, sans le corps du Christ. » Il ne parle donc pas du corporal.

« Item, duo paria corporalium » (*Inv. de Saint-Pierre de Rome*, 1294). Si les corporeaux sont ici désignés par *paires*, c'est que l'un était employé comme *corporal* proprement dit, et se mettait *sous le calice*, tandis que l'autre, se plaçant *sur le calice*, faisait l'office de *pale*, nom qui n'était pas encore usité.

« IJ paria corporalium pro capella domino Johanne filio regis. IJ cassæ corporalibus broudatis. » (*Inv. de la Chapelle d'Edouard III*, xiv^e siècle).

« Tres case corporalium, cum paribus corporalium intus. » (*Inv. de Saint-Pierre de Rome*, 1361). « — Un estui de fust..... et a dedens les corporeaux blancs. » (*Inv. du Saint Sépulcre de Paris*, 1379, n° 90).

« Les corporeaux du grant calice, brodés de point, à ymages d'or esmailliées sur le plat. » (*Inv. de Charles V*, 1379, n° 1195). — « Unum repositorium de serico, brodatum de opere subtilissimo, cum armis Henrici regis Franciæ et domini Clementis (VI) in parvis escutis. Et sunt ibi signi et alii aves, cum reposito corii. » (*Inv. du Chât. de Castillon*, 1380).

« Octo corporalia nova. Corporalia viginti quatuor antiqua » (*Inv. de Saint-Pierre de Rome*, 1436). — « Duo petia ad modum corporalis de auro et serico, cum Beata Virgine et Salvatore. » — « Tria corporalia alba. » (*Ibid.*). — « Corporale medium racchamatum. Corporalia linea undecim. » (*Ibid.*).

« Item, unum pulchrum corporale de serico albo, cum flore de auro texto. » (*Inv. de St-Pierre de Rome*, 1475). — « Unze parements de corporeaux, bien excellens et de très fine telle. » (*Inv. de la cath. de Bourges*, 1476). — « Neuf parements de corporeaux de telle moyenne. » (*Ibid.*).

« A Perrot, chevalcheur de l'escuirie, pour sa despense allant de Tharascon en Avignon, pour apporter du ruban d'or pour border aucuns corporeaux, pour donner à l'église de Notre-Dame de la mer » (*Comptes du Roi René*, 1448).

« Aux officiers Mons. de Cambray, après que le d. Sr eubt béney une nappe, ung corporal. » (*Comptes de Saint-Nicolas de Tournay*, 1480).

« Un corporal euvré de fil de soye noire. » (*Inv. de la cath. de Vannes*, 1555). — « Un corporal de toille blanche, qui est l'ordinaire de la d. église. » (*Inv. de Saint-Médard de Dijon*, 1571, n° 53).

Lors de l'inventaire dressé en 1566, du fonds d'un marchand de Saint-Sever (Landes), « 1 corporau d'or » fut estimé « 2 s. 6 d. » (*Rev. des Soc. sav.*, 7^e sér., t. VI, p. 233). — « Un corporeaux de toille fine, de longueur de 3 cartz et de largeur de demye aulne, brodés de fillet. » (*Inv. de Saint-Hilaire de Poitiers*, 1612).

faire ressortir les corporaux du Pape saint Grégoire le Grand, que j'ai découverts à Monza, remis en honneur dans le trésor de la basilique et décrits amplement dans le *Trésor de la basilique royale de Monza*, (p. 141-195). Il importerait donc d'être renseigné sur ces cinq points en particulier : De quelle matière est-il fait ? Le tissu est-il uni ou ouvragé ? Comporte-t-il, comme décoration, une broderie ou tissage en couleur ? Est-il frangé et comment, aux extrémités ? A-t-il été plié primitivement et de quelle façon ?

Enfin, combien y a-t-il de taches de sang ? Quel est leur aspect, forme et couleur ? Représentent-elles, comme l'a fait Raphaël, une hostie timbrée d'une croix, ou des figures humaines, ainsi que l'attestent des témoins dignes de foi.

On ne contestera pas que toutes ces questions, si légèrement passées sous silence, n'aient ici un intérêt capital. De plus le symbolisme n'a même pas été effleuré et l'existence d'émaux translucides n'a pas été davantage discutée scientifiquement. Personne n'a encore nommé les petits personnages étagés sur les contreforts extérieurs, l'iconographie a été désignée sommairement, et quant à l'architecture, tout a été dit, quand on a trouvé un certain air de ressemblance entre le reliquaire et la façade du dôme. On peut pousser plus loin, au grand profit de tous, et c'est ce que je vais essayer.

Cette masse d'orfèvrerie, quelque épaisse qu'on suppose les plaques de métal, ne se tient pas toute seule. Elle semblerait disposée à fléchir, puisqu'on

« Item corporalia, scilicet viginti, unum in cujus extremitate sunt frengia aurea et clobeta. » — « Item alia duo, quorum extremitates sunt laboratæ serico nigro. » — « Item alia tria corporalia cum extremitatibus ex filo laboratis. » — « Item alia duo corporalia ex tela. » (*Vis. de la cath. d'Aoste*, 1624, n^o 67, 68, 69, 70).

« Plus vingt-six corporaux, tous très bons et très beaux, tous ayant pointes à l'entour, et entr'autres de pointes d'or. » (*Inv. de Saint-Maximin*, 1627).

« Vingt-cinq corporaux toile fine, avec pointes à la plus grande partie : quatre ont été trouvez tous plains de trous. » (*Vis. de la cath. de Béziers*, 1633).

On conserve à Aix-la-Chapelle, dans l'église de Sainte-Thérèse, « un corporal taché d'un sang miraculeux, depuis qu'un jour il arriva à un prêtre, après la consécration de sa messe, de répandre quelques gouttes des saintes espèces du vin. » (Beyssel, *le Petit livre des grandes reliques*, p. 31). Cette indication est bien vague : on aimerait savoir la forme, les dimensions, la matière de ce corporal, où et à quelle époque eut lieu le fait.

Le chanoine Corblet signale « un corporal en soie, brodé d'or, du xii^e siècle, au Musée de Cluny, et aux Carmélites d'Amiens, un corporal garni de dentelles, venant de Madame Louise de France, en religion, la mère Thérèse de Saint-Augustin, et portant son initiale, surmontée d'une couronne royale. » (*Rev. de l'Art chrét.*, 1883, p. 528).

l'a arc-boutée latéralement de deux étais. Mais on n'a pas révélé le procédé d'exécution. Est-ce la fonte (1) ou le repoussé ? Peut-être l'une et l'autre. Certaines parties indiquent la fusion du métal, comme les statuettes, les gargouilles, les clochetons ; d'autres, au contraire, telles que les rampants des pignons, semblent dénoter le relief produit au marteau. Dans les deux cas, une retouche a été faite au burin, pour mieux accuser les saillies et creuser les sillons.

La structure elle-même, pour être bien ordonnancée, comme dans les œuvres analogues, suppose une âme en bois (2) sur laquelle les plaques métalliques sont fixées. Quelques tiges de fer paraissent aussi indispensables pour souder les différentes parties, comme contreforts, aiguilles, croix terminale.

L'ordonnance générale est des plus simples, et il est facile de saisir, au premier coup d'œil, la pensée intime de l'artiste, qui s'est montré à la fois architecte et ornemaniste. La composition comprend trois éléments : un soubassement, un tableau, un couronnement.

Le socle était indispensable pour bien asseoir le petit monument ; la forme du tableau s'imposait d'elle-même, puisque le corporal était rectangulaire ; enfin l'amortissement, pour être élégant, devait, selon le goût du temps, se découper en pignons et clochetons.

En France, il est bien probable que la sainte relique eût été conservée dans une châsse : c'était plus monumental, d'aspect plus saisissant, plus commode aussi peut-être pour l'exposition et les processions.

En Italie, la relique a donné elle-même sa forme, ou si l'on peut s'exprimer ainsi, sa coupe au vêtement destiné à la recouvrir ; c'était plus logique, plus esthétique aussi, suivant une de ces lois familières au moyen âge, qu'a souvent définies Viollet-le-Duc, pour qui cette époque n'avait pas de secrets.

(1) D'après le P. Fristot, « le reliquaire fut fondu en argent massif. » (*Rev. du Mus. euch.*, 1884, p. 19).

(2) En 1604, la vénérable archiconfrérie du Gonfanon, à Rome, passait un contrat avec Francesco Paolo Gentile, peintre de Fano, et César Baratti, peintre de Bologne, qui devaient faire une madone, sur le modèle de celle de l'église de Saint-Luc, qui était en bois : « Considerato il cavo della quale dovevano formare sopra l'istessa figura di legno e poi gettarlo di carta pista con colla bonissima e forte, talmente che resti soda e quella inargentarla et colorirla di laccha e indorarla a quella, conforme la sua anima di legno, » (Bertolotti, *Artisti Urbinati a Roma*, p. 29),

On s'est plu à répéter que le reliquaire ressemble à la façade du dôme d'Orvieto, qui lui est, en effet, quelque peu antérieur. L'observation est plus spécieuse que fondée. La similitude porte sur trois points seulement : le partage en trois compartiments verticaux, la séparation de ces compartiments par des contreforts aigus en clochetons, leur prolongement en pignons. C'est peu pour une si vaste surface, aussi n'y a-t-il pas lieu d'insister sur ce rapprochement fantaisiste.

Le reliquaire n'est pas une façade, mais un tableau, et, comme tel, il se divise en compartiments et ses contours extérieurs reproduisent les lignes et les détails de l'architecture contemporaine. C'est, si l'on veut, un retable, et nous avons là, en effet, le type primordial de ces grands tableaux d'orfèvrerie, de bois ou d'ivoire, destinés à surmonter les autels, tels qu'on en voit à Florence, au Louvre, à la Chartreuse de Pavie, au musée du Vatican et à Saint-Pierre de Rome. Le socle forme la *predella*; le tableau proprement dit admet trois panneaux, un panneau central et deux volets, et la partie supérieure, pour ne pas rester carrée, se profile en motifs architectoniques.

Ici, l'orfèvre s'est fait quelque peu architecte. Le XIII^e siècle y avait songé, mais l'idée nouvelle ne mûrit pleinement qu'au siècle suivant, pour devenir ultérieurement une nécessité pour ainsi dire. De la sorte l'orfèvrerie sortait de sa voie normale et véritable : elle avait des allures propres qu'elle a le tort de quitter pour s'assimiler les procédés de l'architecture, avec qui, en somme, elle n'a qu'un rapport éloigné.

Un socle résistant était indispensable pour l'assiette du tableau qui devait s'y tenir debout. Comme son importance est secondaire quant à l'idée générale de la décoration, il est d'une structure très simple, qui n'arrête pas le regard. Deux plates-bandes, l'une moulurée et l'autre chevronnée, enserrent une frise étroite que tapisse un treillis. Sur la plate-forme sont assis, en avant, les quatre évangélistes qui se reconnaissent au livre et à leur attribut ordinaire; en arrière, les patriarches (?). Leur attitude est celle du repos, qui est un signe d'honneur, non moins que l'escabeau (1), dessiné à compas (2), c'est-à-

(1) « Item, duas imagines hominum magnas de argento, cum aurifrisiis in collo.... et cum scabellis in quibus stant ipse imagines et habent boctones ante pectus. » (*Inv. de Boniface VIII*, 1295, n° 357).

(2) « Item unum aliud pluviale..... cum aurifrisio ad certos compassus magnos et parvos. Item unum aliud pluviale..... cum aurifrisio sine figuris ad quosdam compassus. Item

dire en quatre feuilles angulées, sur lequel ils posent les pieds. Dès le début, voici que l'artiste nous révèle le symbolisme de sa composition. La voix des évangélistes se fait entendre par toute la terre, *in omnem terram exivit sonus eorum* et proclame que le Christ est de la race des patriarches, *ex semine David* (1). La généalogie se trouve donc en germe à la base du monument, qui va glorifier le fils de Dieu fait homme pour la rédemption du genre humain. On ne pouvait mieux affirmer la croyance catholique en quelques traits bien accentués.

unum aliud pluviale..... laborat, ad compassus per totum, in quibus sunt diversa animalia ad aurum et aves. Item unum aliud pluviale..... laborat, ad magnos compassus de auro in campo rubeo ad aves et animalia.» (*Inv. de St-Pierre de Rome*, 1361).

« Item, une autre chappe d'un drap d'or, dont le champ est blanc, semée de compas d'or et dedens le compas a griffons volens » (*Inv. du St-Sépulcre de Paris*, 1379, n° 16.) — « Item, une chasuble d'un drap de soie jaunée à compas..... et le champ sus rouge brun, semez le champ d'oyseaux à testes d'or » (n° 41). — « Item, un drap de soie bien foible, dont le champ est vermeil, semé de compas et ès compas a lions qui ont les testes et les piez blans. » (n° 62).

Le compas est distinct de la roue, qui est spécifiée à part ou qui se combine avec lui : « Item aliud pluviale de cataxamito albo cum magnis rotis, et cum duobus pappagallis in qualibet rota et cum compaxibus in predictis rotis. Item aliud pluviale de dyaspero albo ad rotas parvas et stellas et compaxibus inter ipsas rotas. Item aliud pluviale de opere veneto, laborat, ad rotas de auro cum leonibus in campo violaceo » (*Ibid.*).

Le compas est donc un jeu de cet instrument, traçant des courbes diverses, comme le polylobé, le quatre-feuilles, etc.

(1) Le Musée d'Angers possède un panneau peint du xvi^e siècle, provenant de l'église Saint-Denis, de la même ville et représentant la Nativité de Notre-Seigneur. Le sujet est expliqué par cette légende : QVI FACTVS EST SEMINE DAVID SECVNDVM CARNEM (Godard Faultrier, *Inv. du Mus. d'antiq. de la ville d'Angers*, p. 574, n° 3192).

Le P. Monsabré a admirablement développé la même pensée, en 1884, dans une de ses conférences de Notre-Dame :

« Quels symboles! Le pain n'est d'abord qu'une obscure semence que l'on confie à la terre; elle y germe pendant de longs mois, et lorsqu'elle apparait à la surface, on la voit exposée à toutes les intempéries des saisons. Sauvée des périls qui l'ont menacée, elle couronne d'un épi sa tige grêle et flexible. Là, fruit d'un mystérieux hyménée, le grain nouveau est reçu dans une alvéole délicate et transparente. Il croit sous son enveloppe, et quand il est mûr, on l'en débarrasse. Il passe de main en main, on le pèse, on le flaire, on admire sa beauté. Et puis, on le broie, on le pulvérise, on le pétrit, on le passe au feu : c'est du pain.

« Ainsi le corps de notre Christ. Semé en Adam, il a longtemps germé dans les entrailles des patriarches et des rois. Les tempêtes qui ont si profondément agité et bouleversé la vie de la nation juive ne l'ont point étouffé, et lorsque les saisons providentielles qui préparaient son éclosion arrivèrent à leur terme, il a été reçu dans le chaste sein d'une Vierge, mystérieusement épousée par l'Esprit-Saint. Trente années d'une vie solitaire et recueillie ont caché à tous les yeux sa croissance; mais, manifesté dans la vie publique par des œuvres divines, il a fait connaître son prix infini. Et alors, la douleur s'est appesantie sur lui; broyé, pétri dans sa passion et passé au feu de l'amour, il est devenu le pain vivant. »

Un filet feuillagé opère le retrait de la plate-forme au tableau. Il est suivi d'une gorge émaillée, où sont retracées les trois premières scènes de la vie mortelle du Christ : l'Annonciation, la Nativité et l'Adoration des mages. La terre, pour continuer la pensée de l'artiste, revêt sa parure pour louer son créateur qui se manifeste aux hommes.

L'Annonciation prélude, comme type, à celle de Fra-Angelico. La Vierge est assise dans sa chambre, à la voûte étoilée (1) : l'ange Gabriel n'y entre pas, il reste sous le porche qui la précède et s'agenouille respectueusement. Un vase, où est planté un lis, sépare les deux personnages : il dit, par ses trois fleurs épanouies, que Marie fut vierge avant, pendant et après l'enfantement. Un groupe d'anges suit l'archange, et au ciel, apparaît le Père éternel.

L'enfant Dieu est adoré dans l'étable par Marie et Joseph, pendant qu'au ciel les anges entonnent un hymne de joie. Un ange annonce la bonne nouvelle aux bergers qui gardent leurs troupeaux sur la pente d'une colline, ombragée d'arbres.

Marie, assise, accompagnée de saint Joseph, debout derrière elle, présente son fils aux mages, couronnés, qui se prosternent et offrent leurs présents.

La vie du Christ doit se continuer au pourtour de la gorge, ce qui donne trois tableaux pour le revers, et deux pour les côtés ; en tout, huit tableaux qui, si on pouvait les détailler, offriraient certainement de très précieux renseignements iconographiques. Mais la photographie n'en montre que trois, et encore trois petits, et des autres je ne puis avoir la moindre idée. Je le regrette vivement, car la suite de la pensée est celle-ci : Le Christ est né, a souffert et a été crucifié. Ainsi l'œuvre du salut est complète. Le sang divin coule sans cesse dans le divin sacrifice, mais la toute puissance de Dieu l'a rendu une fois visible à Bolsène. C'est ce fait mémorable qui est l'objet des douze panneaux qui partagent le tableau en parties égales, sur trois rangs, de quatre panneaux chacun.

(1) Au Musée chrétien du Vatican, un tableau sur bois représente la flagellation (commencement du xv^e siècle.) La scène se passe dans une salle dont la voûte azurée est semée d'étoiles d'or.

En 1317, Jean XXII faisait peindre la chapelle Saint-Etienne au palais des Papes, à Avignon : les voûtes furent couvertes « d'un fond d'azur semé d'étoiles d'or » (*Congr. arch. de France, sess. d'Avignon, p. 202*).

Les sujets sont ainsi ordonnés et se lisent de haut en bas et de gauche à droite :

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12

M. Barbet de Jouy a bien précisé l'objet de chaque panneau, mais il n'en a pas décrit suffisamment l'iconographie. Je n'ose m'y risquer, vu la petitesse microscopique que m'offre la photographie. Cependant je dirai ce que je vois.

1. Eglise de Bolsène : trois nefs, séparées par des colonnettes monolithes, très sveltes, voûte cintrée, semée d'étoiles, tringles à la naissance des cintres, tentures accrochées aux murs, autel adossé au mur droit du chevet, une lampe suspendue au-dessus, sur la table une croix entre deux chandeliers; une seule marche en avant.

2. 3. Pape, chapé, tiare blanche à une seule couronne, assis sur un trône à dossier triangulaire, sans dais; cardinaux coiffés du chapeau rouge. Plafond, dont les poutrelles entrecroisées forment des caissons.

4. Même disposition qu'au n° 1.

5. Evêque, chapé et mitré, au bas d'une colline plantée d'arbres.

6. M. Barbet de Jouy a fait graver ce panneau au trait.

7. Eglise à trois nefs, autel au fond, surmonté d'un retable qui n'est autre que le reliquaire du saint Corporal.

8. Le trône papal a son dossier terminé en pignon avec crochets aux rampants et flanqué de deux clochetons (1).

Les n°s 9, 10, 11, 12 sont allusifs à la passion. Leur présence à cette place constitue un manque de goût, car ils ne se relient que maladroitement à la gorge inférieure et de plus, ils témoignent que l'artiste, se trouvant à court après les huit scènes du miracle, a comblé la lacune comme il a pu. Un autre agencement était nécessaire pour ne pas s'exposer à ce singulier mélange de

(1) On a des exemples analogues, à Rome, dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran et dans les souterrains de la basilique Vaticane, mais datant du XIII^e siècle.

pièces à sujets disparates. La loi d'unité est violée, ainsi que l'harmonie prescrite par l'esthétique.

Le retrait du pied porte, à plat, une série d'écussons et, au rebord, l'inscription commémorative en gothique ronde. C'est de cette seconde plate-forme que s'élançait l'édicule, dont les trois compartiments verticaux sont accusés par quatre contreforts. La partie centrale, plus large, admet six panneaux émaillés, deux sur trois rangs, tandis que les deux latéraux n'en ont que trois superposés. Chaque panneau émaillé est encadré d'une baguette moulurée.

Les contreforts, ce qui ne se rencontre dans notre architecture qu'au xv^e siècle, se présentent par l'angle, de façon à donner à ceux du milieu l'aspect d'un éperon triangulaire; ceux des extrémités recouvrent obliquement l'angle du tableau. Sur leurs arêtes se profilent d'autres petits contreforts, à plusieurs glacis et leur base s'appuie sur un piédestal.

Toute leur surface est divisée en compartiments rectangulaires, dont chacun est occupé par une petite figure émaillée. Aucun auteur ne nomme ces personnages, qui doivent être des saints, et qui rappellent le décor introduit dans les montants des panneaux, à l'autel de vermeil émaillé de la basilique de Monza, contemporain du reliquaire d'Orvieto (1). Il y aurait un grand intérêt à préciser ce détail d'iconographie.

Ces contreforts se prolongent en clochetons à jour, supportés par des colonnettes annelées, flanquées de contreforts à glacis et gargouilles et coiffés de dais pyramidaux que termine un acrotère à pans coupés où se tient debout un ange aux ailes baissées.

Les trois pignons sont de hauteur inégale, celui du milieu s'élevant plus haut que ses collatéraux. Des feuilles enroulées garnissent les rampants et sur l'acrotère à volutes se dresse une statuette de prophète. Du pignon central émerge une croix à laquelle le Christ est attaché. Deux branches sortant de l'acrotère supportent, selon la pratique traditionnelle, la Vierge et saint Jean, témoins de la mort de l'Homme-Dieu (2). La croix a ses

(1) Voir ce que j'en ai dit dans le *Bulletin monumental*, 1883, p. 262-271.

(2) Bernard Bellenard, marchand de Lucques, mort en 1380, donna à l'église du Saint-Sépulchre de Paris, « une croix d'argent dorée, à tout le pied d'argent, un crucefix, Marie et Jehan tous massis » (*Inv. du Saint-Sépulchre de Paris, 1379, n° 72*). Voir aussi l'*Inventaire de Liège*, p. 27 et la croix de Vannes, publiée par la *Revue de l'Art chrétien*, 1883, p. 537.

branches découpées en quatre feuilles pommetées (1) et décorées des symboles des évangélistes.

Ainsi, la mort du Sauveur, annoncée au monde par les hérauts de sa parole et attestée par deux témoins, sa mère et son disciple bien-aimé, est de plus prophétisée par les voyants d'Israël et pleurée par les anges dans les régions aériennes.

Ce n'est pas tout : d'autres anges, à mi-corps, à la base des pignons, sonnent de la trompette et convient les fidèles à l'adoration.

Dans le tympan des pignons latéraux, s'inscrit une ogive tréflée. Sous elle, sur un fond étoilé, s'abrite un ange, aux ailes baissées, qui un genou en terre, tient un chandelier, proclamant ainsi que le Christ est la lumière du monde. Au-dessus de l'ogive est assis un prophète, déroulant un phylactère.

Le pignon central reçoit dans son tympan un double motif émaillé : dans un cadre allongé, flanqué d'anges céroféraires, deux anges au milieu d'un semis d'étoiles, les mains levées, montrent en haut, un tableau plus petit, abrité par un dais d'architecture et flanqué encore de deux anges, renfermant peut-être la majesté de Dieu. Alors l'idée dominante serait, après la crucifixion, le jugement dernier, c'est-à-dire la justification de l'homme racheté par le sang divin, ou sa condamnation, s'il a été rebelle à la grâce. Peut-être est-ce là que se cache l'hostie miraculeuse ?

En dehors des contreforts extérieurs, à la base des petits gâbles, on voit sur une console, en manière de gargouille, une louve hurlant, qui allaite deux enfants. Ce sont les armes de la ville de Sienne, identiques à celles de Rome. L'artiste a voulu par cet emblème, fort déplacé, à mon avis, en cet endroit, indiquer son lieu d'origine. On sait, en effet, que Hugolin Vieri était Siennois.

(1) Ces pommes ou boules se rencontrent fréquemment sur les croix italiennes, même à l'époque moderne, comme sur la croix qui surmonte le dôme de Saint Pierre de Rome.

« Alia crux de argento deaurata, cum pede de ere, septem pomorum. — Una crux parva de argento deaurata, in modum crucis septem pomorum, quæ posita fuit super tabernaculum in quo est spatula S. Stephani. — Gremiale album de serico, cum cruce septem pomorum de auro in medio » (*Inv. de saint Pierre de Rome*, 1436.)

« Crux erea deaurata, quæ dicitur *delle sette pomelle*, quæ est apud sanctum Petrum (Ibid., 1454).

Benvenuto Cellini fit pour Alexandre de Médicis, duc de Florence, le coin d'un écu d'or dont le revers porte une croix tréflée et pommetée (Plon, *Benvenuto Cellini*, pl. XI, n° 10).

Je finis par ce salut que l'Eglise de France, dès le XIV^e siècle, appliquait à l'Eucharistie (1) :

« Ave, verum corpus, natum de Maria Virgine,
Vere passum, immolatum, in cruce pro homine,
Cujus latus perforatum fluxit unda, sanguine.
Esto nobis pregustatum mortis in examine.
O Jesu dulcis, o Jesu pie, o Jesu fili Mariæ,
Tu nobis miserere. »

Toute la composition de l'artiste Siennois se résume dans cette belle antienne. Le corps, qui est né de la Vierge Marie, a souffert et a été immolé pour l'homme sur la croix ; de son côté percé ont coulé le sang qui nous vivifie et l'eau qui nous lave. Dans l'Eucharistie, c'est le même corps et l'effet est le même (2). Toute l'iconographie du tableau est donc, à la lettre, la traduction de la foi catholique formulée dans le *Credo*.

C'est toujours le même sang divin qui a coulé, à Bolsène, de l'hostie sur le corporal. Nouvel acte de foi, qui trouve immédiatement son application dans cette double invocation : Qu'à l'heure de la mort, le Sacrement divin nous donne un avant-goût du ciel et que, dans sa bonté, le Fils de Marie ait pitié de nous.

Je ne sais rien de plus vraiment chrétien que cette profession de foi à la

(1) En puisant un rapprochement dans l'*Ave verum*, je ne fais que m'inspirer de la tradition. En effet, M. Rohault de Fleury (*Tabernacles*, p. 77) cite en Ecosse ces deux inscriptions : A Kinkell : HIC EST SERVATVM CORPVS DE VIRGINE NATVM (1528) et à Anchindoir : HIC EST SERVATVM CORPVS EX VIRGINE NATVM, HIC E. CORPV. D. N. J. C. V. M. (natum). A Saint-Etienne le Rond, à Rome, le tabernacle, daté de 1516, porte ce vers hexamètre :

CHRISTI CORPVS AVE SACRA DE VIRGINE NATVM

Au VII^e siècle, le pape Honorius I avait fait graver ce beau distique sur les portes de la basilique vaticane (*Bull. d'arch. chrét.*, 1883, p. 28).

« Plenus homo in nostris et verus nascitur isdem
Virginis ex utero totus ubique Deus. »

La même pensée se retrouve dans le Missel romain, qui n'a pas d'autre préface pour la Fête-Dieu que celle de la Nativité : « Per incarnati Verbi mysterium nova mentis nostræ oculis lux tuæ claritatis infulsit, ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur. » Le Christ est visible dans l'Eucharistie, comme dans le mystère de son incarnation, et cette clarté qui jaillit de sa présence doit nous porter à aimer les choses invisibles.

(2) Saint Bonaventure disait au XIII^e siècle :

« Et tamen est eadem caro tum de Virgine nata,
Et caro nunc Verbo vitæ de pane sacrata. »

présence réelle et à l'efficacité du sang divin, comme aussi j'admire profondément la pénétration de l'artiste qui a si pleinement compris son sujet et qui a su en rendre l'intelligence accessible à tous, grâce à la simplicité des éléments qui le composent. En sorte que ce reliquaire, sans la moindre inscription qui guide le spectateur, mais par la seule exposition des sujets mis en œuvre, parle à la fois aux yeux, à l'esprit et au cœur, un langage non moins expressif que significatif. Le symbolisme ici se fait jour, non par des accessoires ou des superfluités, mais il s'incorpore pour ainsi dire dans l'œuvre elle-même, faisant partie intégrante de sa substance propre et de son organisation intime. Sous ce rapport, Ugolino de Sienne a atteint l'idéal du genre.

XIII

Ugolino ne travailla pas seul à ce chef-d'œuvre : l'inscription du socle lui associe des compagnons, sans les nommer, ni préciser quelle fut leur part dans l'exécution. Le chef a dû composer le modèle, dessin ou *fac-simile*; peut-être même, dans l'atelier, a-t-il procédé au repoussage et à la ciselure des plaques métalliques. L'artiste était, généralement, en même temps ouvrier. La collaboration a pu s'exercer principalement dans l'émaillerie, quoique orfèvre et émailleur fût tout un, à l'époque. Le travail ne se divisait pas alors par catégories, et le même homme devait faire face à toutes les exigences, suivant l'occurrence. Le départ de la main-d'œuvre entre plusieurs est donc en soi chose fort difficile, et l'original seul pourrait y aider, grâce à une inspection minutieuse, qui laisserait apercevoir plusieurs mains à la dissemblance matérielle des parties. C'est ainsi qu'à Monza, j'ai constaté d'une manière indubitable, que l'orfèvre et l'émailleur étaient distincts, parce que ce dernier se montrait, quant au style des figures, bien supérieur au patron qui l'employait (1).

. On a beaucoup disserté sur les émaux du reliquaire d'Orvieto, non à cause de leur perfection, mais exclusivement au point de vue de la translucidité. Ces considérations étaient bonnes autrefois, l'archéologie a singulièrement marché depuis. Ce que l'on considérait comme une rareté, une exception, n'est plus, de nos jours, que la continuation d'un procédé qui

(1) *Bullet. monum.*, 1883, p. 284.

n'avait jamais disparu. Les émaux d'Orvieto ne sont donc ni une exception, puisqu'on en trouve ailleurs, ni le point de départ d'un faire nouveau, puisqu'on en connaît d'antérieurs. Didron, avec son flair habituel, l'avait soupçonné : en Italie, on a toujours fait des émaux translucides et les Byzantins n'ont pas eu seuls ce privilège. Au ix^e siècle, la couronne de fer de Monza et le *paliotto* de Saint Ambroise, comme, au dôme de Milan, l'évangélaire d'Eribert au xi^e, sont des témoignages irrécusables de la pratique d'un art qui, à l'origine, vient d'Orient, mais qui s'est parfaitement acclimaté dans la terre classique des arts et a produit de beaux et remarquables spécimens comme les *paliotti* de Florence et de Monza (1). Bien plus, la France elle-même, au xiv^e siècle, faisait, elle aussi, des émaux translucides, comme on peut le voir au Louvre sur le piédestal de la statuette de la Vierge donnée par Jeanne d'Evreux à l'abbaye de Saint-Denis, en 1329.

Ces observations suffisent pour établir le bien fondé de ma thèse, que j'ai d'ailleurs développée scientifiquement dans le *Bulletin monumental* (1883, p. 272-276).

Ceci soit dit, sans porter préjudice à des émaux qui méritent quand même de rester célèbres, mais à un autre titre.

(A continuer.)

X. BARBIER DE MONTAULT,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(1) « Cet art (de l'émail transparent), dit M. Darcel, doit être originaire de Sienne fort probablement, car ce sont des orfèvres de cette ville, qui ont exécuté les deux monuments de ce genre qui portent la date la plus ancienne. L'un est un calice du couvent de Saint-François d'Assise, daté de 1290, et portant le nom de Duccio de Sienne, l'autre est le célèbre Tabernacle d'Orvieto. » (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e sér., t. XVIII, p. 573). Milan fut un centre de beaucoup antérieur à Sienne.

La basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, possède un reliquaire dont le pied, orné d'émaux translucides, porte cette inscription qui en fixe la date à l'an 1329 (je l'ai fait photographier par Simelli) :

M. CCC. XXIX. B. (*hoc?*)
 OPUS. FECIT. FIERI
 PRESBITER. GREGO
 RIUS. CIVIS. ANIMA. R
 EQVESCAT. IN PACE...

MONUMENTS DE L'EUCCHARISTIE.

Planché XXXII^e



SOCLE D'UN TABERNACLE ITALIEN (PREDELLA.)

XVI^e Siècle

au Musée BORELY à Marseille.

MONUMENTS DE L'EUGHARISTIE

LE CULTE DE JÉSUS-ROI

Explication de la planche XXX.

Depuis longtemps, je voulais vous envoyer quelques dessins concernant *Le Culte de Jésus-Roi*; mais le temps pour les exécuter me faisait toujours défaut. Aujourd'hui, enfin, après m'y être mis et remis pendant trois semaines, je puis vous envoyer quelques dessins dont je vous donne cette petite description.

1° RELIQUAIRE DE SAINT-PANTALÉON, A SALINS (Cantal). — *Châsse en cuivre doré, émaillé.*

Sainte Procule, originaire de Rodez, avait été fiancée à un noble Seigneur, nommé Géraud. Elle s'enfuit de la maison paternelle. Son fiancé la poursuit, l'atteint près de Gannat, alors en Auvergne, la perce de son épée et lui coupe la tête. Procule se relève, prend sa tête entre ses mains et la porte dans la ville aux pieds d'un prêtre qui célébrait la messe. On la vit à genoux, tenant sa tête entre ses mains et l'offrant à Jésus-Christ comme un témoignage de sa fidélité. Puis, son corps s'affaissa. On avertit l'évêque de Clermont, qui vint donner la sépulture à la sainte martyre.

C'est évidemment le sujet représenté sur la châsse de Salins. Derrière la

sainte, le comte Géraud est converti. Puis, un troisième personnage représente l'admiration des gens de Gannat. L'artiste a commis une légère erreur : il représente l'évêque comme disant la Messe.

Sur l'autel, couvert d'une nappe blanche qui tombe jusqu'à terre, on voit le calice et le cierge avec le chandelier. L'hostie n'est pas apparente.

NOTA. — J'ai déjà envoyé le fer à hostie de la même paroisse de Salins.

2° CHASSE DE SAINT-LAURENT DU VIGÉAN, ancien prieuré à la nomination du Doyen du monastère de Mauriac (Cantal). — *Cuivre émaillé et doré.*

C'est le dessin que j'ai le mieux soigné, parce que c'est celui qui a le plus de caractère. C'est un émail champ-bué, comme le précédent et le suivant. Tous trois sont de la fabrique de Limoges. Le sujet représente le martyr d'un évêque ou même d'un pape, disant la Messe. Je ne sais quel est le saint qui est ici représenté. On remarquera la mitre en forme de couronne. Les têtes sont en relief. Peut-être la partie supérieure de la mitre a-t-elle été cassée. Ici l'autel, également couvert d'une nappe tombante, supporte le calice dont il faut observer les détails. L'hostie a été soulevée au-dessus de l'autel pour la rendre plus apparente. Elle est timbrée d'une croix un peu pattée et cantonnée de quatre points. Dans l'original, elle est parfaitement ronde. La main, bénissante comme dans le précédent, est très fréquente au moyen âge. C'est un signe de protection ou d'acceptation. Ici, la main bénit à la manière grecque, un des caractères byzantins de cet émail.

B. CHABAU,

Aumônier de la Visitation d'Aurillac (Cantal).

(A continuer.)

LES FRESQUES D'UGOLIN DE PRÈTE

A LA CHAPELLE DU SAINT CORPORAL D'ORVIETO

(SUITE)

EXPOSITION DU CORPORAL ET DE L'HOSTIE

Explication de la planche XXXI.

Cette fresque montre exactement l'aspect original de l'une des principales places de la ville d'Orvieto, telle qu'elle existe encore. La disposition des

lieux est rigoureusement gardée, ce qui donne la preuve de l'exactitude de l'artiste à nous rendre la scène telle qu'elle s'est passée.

L'estrade, couverte d'un portique, a été dressée devant la porte de l'église, où l'on voit actuellement le beau bas-relief en marbre de saint Juvénal, revêtu du pluvial et mitre en tête, portant un calice de la main droite, et la crosse de la main gauche, avec cette inscription : *Sanctus Juvenalis MCCCC97*, et au-dessous : *Templum hoc SCT^{mo} SACRAMENTO dicatum ejusdem sodalitas, cui nomen SS. Juvenalis et Sabini proprio sumptu refectum voluit atque exornatum an. Dom. 1807*. D'où l'on pourrait peut-être déduire que l'enquête définitive sur le miracle de Bolsène, et la première enquête papale faite sur les miracles eucharistiques, eut lieu dans la petite église, aujourd'hui fermée.

Le peuple se presse autour de l'estrade pour savoir le résultat de l'enquête. Les prêtres exposent le corporal et l'hostie du miracle de Bolsène, et annoncent au peuple que le pape Urbain IV vient de donner l'hostie et le corporal de Bolsène en garde à la ville d'Orvieto. A. S.

NOTA. 1° Voir le passage de l'enquête, dans la *Dissertation préliminaire sur l'histoire des Miracles Eucharistiques*, par le R. P. Fristot, S. J. (1^{re} livraison de 1884, Rev. du Règne, pag. 19 et 20). — 2° L'ange, d'ailleurs fort beau, que l'on voit en partie à gauche de notre dessin, et dont l'index montre le Corporal, n'appartient pas à la fresque sur laquelle il se profile, mais à l'ornementation sculpturale de l'autel.

SOCLE D'UN TABERNACLE, (PREDELLA), AU MUSÉE BORELLI, MARSEILLE

Explication de la Planche XXXII.

Le fragment de retable d'autel, sur lequel on lit l'inscription touchante qui va suivre est déposé au musée archéologique de Marseille, château Borelli.

Il a été découvert dans les démolitions du vieux Marseille, au pied de la *Tour des Trinitaires*, près l'hôpital de la Charité.

C'est de l'art informe. Mais, c'est la pensée et l'amour chrétiens avec leur objet unique et universel qui illumine tout, même à travers les plus rudes écorces des siècles dits barbares : JÉSUS-CHRIST... Ce sont les aspects variés, dogmatiques et moraux, de ce *unum necessarium* que l'on appelle les

15 Mystères, ramenés ici aux Trois qui en sont comme les Trois grands chefs.

I. *La naissance du Fils de Dieu* : Sur un trône, la Vierge Mère déploie cette ample maternité dans laquelle nous sommes tous embrassés ; elle est devenue elle-même le trône de la sagesse éternelle, réduite aux langes d'un enfant.

II. *La mort de la Croix* par laquelle Jésus nous a donné la vie ; il a la tête d'Adam sur deux os en sautoir sous ses pieds. Le soleil et la lune sont les témoins obligés à droite et à gauche, conformément à de constantes traditions archéologiques, du grand *consummatum est* qui retentit sur la terre.

III. *Le Ressuscité*. Jésus porte sa croix où se déploie l'oriflamme de sa royauté triomphante et de son sacre d'*amour*, au lieu du titre de condamnation. Des *acanthes* ou des *fougères*, déploient à ses pieds leurs crosses *feuillissantes*. Un lierre monte et suspend ses baies à la paroi du tombeau vide.

Une sorte de stèle en acrotère bas ou *predella* incluse, développe la sentence suivante, dans cet italien provençal contemporain de Dante.

SE-PER-DILETO-CERCHANDO-TV
VAI-CERCHA-IHS-CHE-COTENTO-SARAI.

*Se per dileto (sic) cerchando (sic) tu vai ; cercha (sic)
(Jesum Hominum Salvatorem) che contento sarai.*

Si pour bien-aimé tu vas cherchant, et que tu cherches Jésus, combien tu seras content (comblé).

Tu vas pour bien-aimé chercher !... cherche Jésus
Va ! tu seras content et ne chercheras plus.

Reportons maintenant ce précieux fragment avec son expressive inscription à la place qu'il devait primitivement occuper sur l'autel et nous en comprendrons aussitôt tout le sens mystérieux.

Car, il faut y voir, à n'en pas douter, le socle ou gradin inférieur d'un Tabernacle de campagne du xvi^e siècle ; une de ces *predella* si usitées parmi les Italiens.

C'est que là, au Tabernacle, se trouve la vie nouvelle en Jésus et dont Marie est la mère ; là se trouve pour nous dans la mort mystique du Christ,

la délivrance du péché; là aussi, notre heureuse transformation par l'immortalité. Et la pieuse légende nous invite aimablement à chercher là notre amour où nous trouverons *Jésus-Christ tout entier*.

L'Eucharistie, qu'est-ce, sinon la condensation réelle des 15 Mystères de la Vie de Notre-Seigneur, pour notre usage personnel, l'extension effective et continuelle de chacun de ces mystères à nos facultés morales, intellectuelles et spirituelles pour notre croissance jusqu'à la taille voulue du Christ.

La Vénérable Marie d'Agrèda a appris de la Sainte Vierge, le rapport nécessaire entre les mystères du Rosaire et la Sainte Eucharistie. Comme cet enseignement n'est que la fine fleur de la doctrine chrétienne, tant soit peu obscurcie par notre matérialisme *en religion* comme *en art*, nous croyons utile de rappeler les paroles suivantes de la Très Sainte Vierge à sa pieuse disciple : « *Souviens-toi qu'à travers le cycle des fêtes de l'année liturgique, l'Eglise invite ses enfants à se revêtir des dispositions particulières à chaque Mystère... Entre tous les moyens que l'Eglise conseille pour faire naître dans les cœurs ces pieuses dispositions, l'Eglise propose avant tout la Sainte-Communion... Par conséquent, l'Auguste Sacrement est le trésor divin qui contient toutes les grâces des Mystères de mon Fils, toutes les grâces des vertus qu'il pratique lui-même...* » *Làmpara* XI, p. 428. (L'article devrait être cité in extenso, tant il est important, pour bien saisir l'iconographie de l'Eucharistie dans l'art, à travers les âges).

E. DE L.

LE TRIOMPHE DES DOCTEURS

SUITE DES TAPISSERIES DE RUBENS A MADRID

Explication de la planche XXXIII.

Pour achever le cycle historique de la grande Epopée du Saint Sacrement dont nous venons de suivre l'enchaînement jusqu'à l'*Unification des races* par les Saints Evangiles, c'est-à-dire l'incorporation des peuples dans l'unité vivante du corps du Christ, il restait encore à préciser la *Septième Victoire du Saint Sacrement*, qui d'après saint Jean, consistera dans la

descente de la Jérusalem céleste, pour la complète glorification de l'Agneau Eucharistique.

N'est-ce pas en effet, l'idée de ce triomphe suprême que les *Docteurs de l'ineffable mystère* ont pour mission dernière de préparer ?

Dogmatiquement, il est incontestable que l'Eucharistie exerce sur le corps des élus un sentiment perpétuel de vive reconnaissance, qui tend à les réunir dans un immense concert d'actions de grâces et d'exaltation du Mystère sacramentel qui est la source de leur plus haute félicité. Les esprits bienheureux du haut du ciel aspirent certainement à voir le Christ, voilé absolument au Saint Sacrement, parvenir à régner complètement sur terre, comme Il règne absolument, dévoilé complètement aux cieux.

En réalité, ce désir est si violent de leur part, que tout le moyen âge a osé enseigner que *la terre* emportant, à la fin des jours, dans sa course le Très Saint Sacrement, serait destinée comme un encensoir divin rempli de feu et d'encens, c'est-à-dire chargé d'amour et de prières, à parcourir toutes les sphères stellaires, et à bondir, saluée à son passage par tous les corps du firmament, qui lui céderaient la place, pour qu'elle puisse s'engouffrer dans le sein de l'Eternel.

C'est ainsi que les peintres les plus sérieux du XVII^e siècle, et surtout les Vénitiens, ont conçu l'apothéose finale du Saint Sacrement.

Que la terre doive s'élever tout entière à la fin des temps, jusqu'au Zénith du ciel des cieux, ou que la cité divine, en tout ou en partie doive descendre jusqu'à la terre, à sa rencontre, l'une et l'autre hypothèse sont fondées sur de sérieuses traditions. Mais, quelque soit le mode de la réunion finale du ciel et de la terre, la dernière parole du Seigneur, *Sint Unum*, s'accomplira, à coup sûr, *à cause du Saint Sacrement* : ou par le feu matériel, l'embrasement de la matière cosmique sous les feux stellaires dirigés par les esprits bienheureux, ou par l'embrasement spirituel des âmes sous les feux du zèle et de l'amour, concentrés sur la terre par tout l'ensemble de la cité de Dieu.

Rubens nous montre la manière dont il pense que la réunion finale s'accomplira, historiquement.

Sept témoins, selon lui, sous le souffle du Saint-Esprit, ont reçu, après les Evangélistes, la mission de lancer la terre dans cette course ascendante qui doit engloutir le monde dans la science de Dieu. Les Docteurs, les

Princes de la Puissance réelle, viennent chronologiquement : Saint Grégoire-le-Grand, saint Ambroise et saint Augustin pour le vi^e siècle, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure pour le xvi^e siècle, saint Norbert et sainte Thérèse pour le xvi^e siècle.

C'est saint Thomas d'Aquin qui doit porter la parole dernière, mais c'est sainte Thérèse (1) qui doit être l'agent promoteur de l'*Adveniat* du Règne du Saint Sacrement.

Chose singulière, que Rubens ait été assez versé dans la science sacrée du Règne pour donner au Prince des Docteurs le rang de héraut de la dernière parole à la fin des temps, avant même que Léon XIII ait fixé le rôle prépondérant de l'astre de saint Thomas.

Autres détails à remarquer : 1^o Sous le vêtement de sainte Claire, et avec les traits de sainte Thérèse, qui se prêtaient d'ailleurs à une ressemblance, Rubens a voulu rendre évidemment le portrait de sa protectrice, Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Flandres, sous l'aspect même de sainte Thérèse d'Avila (2); 2^o de même pour figurer les Docteurs, il a pris comme type les princes gouverneurs d'Autriche et d'Espagne de la maison de Hapsbourg (3).

De la part d'un ambassadeur impérial à Madrid, c'était un trait assez transparent pour être compris immédiatement d'un roi d'Espagne.

Aussi, l'acte final de la *Guerre de Trente ans*, close peu après par l'ordre impérial d'avoir à exposer le Saint Sacrement dans toutes les églises de Prague, a-t-il pu se suggérer de Madrid à Prague par le roi d'Espagne, Philippe IV, à son cousin l'empereur d'Allemagne, Philippe III. Du moins, nous le soupçonnons.

(1) Sainte Thérèse venait en 1617 d'être proclamée patronne des Espagnes, par Philippe III. C'est à l'exposition du Saint Sacrement dans tous les monastères fondés par sainte Thérèse, après l'intercession de la Sainte Vierge, que l'Espagne attribuait généralement la victoire de Lépante sous Philippe II. (Voir les biographes de Sainte Thérèse, au mot *Lépante*).

(2) C'est absolument le galbe puissant de la Vierge d'Avila, d'après le tableau original de l'Archiconfrérie de Tortose. Jusqu'aux cinq signes de beauté caractéristiques du visage de la sainte ont été rendus avec la plus rigoureuse fidélité.

(3) Consulter la description des tapisseries de Rubens, donnée dans la *Làmpara*, t. VI, p. 196.

Si nous avons deviné la pensée de l'artiste chrétien, celle de l'ambassadeur catholique a été de frapper à Madrid, un coup stratégique pour rompre l'abstention de l'Espagne au profit de la politique de l'Empereur des Romains.

Et l'habile ambassadeur, a peut-être obligé de ce coup, la ligue des puissances protestantes à signer une paix hâtive, de peur de voir une ligue des puissances catholiques aboutir à les écraser.

Du reste, quoi qu'il en soit de ce stratagème diplomatique, que Rubens avait certainement en vue, puisque sa mission politique à Madrid était de convertir le roi d'Espagne à la politique du Saint Empire, abstraction faite de ce détail, il est incontestable que le groupe des *Docteurs* sous les traits des princes gouverneurs d'Autriche et d'Espagne, rangés autour d'Isabelle-Claire-Eugénie, eut pour effet d'entraîner soudain les Puissances catholiques, à l'instar des princes et des princesses d'Autriche, à s'unir ensemble dans la prière et l'action pour le triomphe du Saint Sacrement.

Les tapisseries qu'il nous reste à décrire, vont nous fournir la preuve évidente que Rubens a pleinement réussi sous ce point de vue.

A. DE SARACHAGA.



TAPISSERIES DE RUBENS A MADRID

Les Docteurs

XVII Siècle

L'ESTHÉTIQUE

L'ART CHRÉTIEN ET L'EUCCHARISTIE

(SUITE)

IV

L'ART CHRÉTIEN SE MULTIPLIE POUR LES BESOINS DU SANCTUAIRE

Les aspirations nouvelles de l'architecture, par les changements qu'elles ont apportés dans la construction des basiliques, ont aussi beaucoup modifié le rôle que la peinture et la sculpture étaient appelées à y remplir. Ce rôle qui était si prépondérant pour la peinture, soit qu'on se servit de la peinture proprement dite ou que l'on eût recours aux procédés plus durables de la mosaïque, perdit de son importance quand elle cessa d'avoir à exposer sur la voûte absidiale et l'arc triomphal les vérités fondamentales du christianisme. Les vides si multipliés de l'architecture ogivale ne lui laissèrent souvent pour refuge dans nos grandes églises que les chapelles latérales. Dans tous les cas, elle ne retrouve plus dans ces églises ces longues frises horizontales, si merveilleusement propres au déroulement de toute l'histoire sacrée, comme on le voit à Sainte-Marie-Majeure. La peinture sur verre y prend au contraire une grande extension, mais c'est à la sculpture monumentale que notre nouvelle architecture se trouve surtout favorable et si l'on veut

trouver dans ses constructions une figure qui puisse lutter d'importance avec le Christ triomphant des anciennes mosaïques absidiales, il faut lui comparer le Souverain Juge sculpté aux portiques de nos cathédrales.

Il faut observer toutefois que la marche de l'art sous ce rapport encore ne fut pas la même en Italie qu'en France. En Italie, la peinture conserva toujours la prééminence. Les vides moins multipliés de leurs constructions ogivales y laissèrent de vastes espaces demeurées pleinement dans le domaine du peintre. On se rappellera la cathédrale de Monreale en Sicile, de toutes parts couverte de mosaïques, l'Eglise de Saint-François à Assise où Cimabue, Giotto et leurs élèves s'exercèrent à l'envie. Au dehors même, sur la façade des églises italiennes, la mosaïque dispute la place à la sculpture et souvent elle l'emporte. Nous ne parlons pas seulement des basiliques romaines de Saint-Paul-hors-les-Murs, de Sainte-Marie-Majeure, qui dans leurs réparations du XIII^e siècle ont conservé le cachet primitif et portent à leur façade la représentation du Christ dans des compositions qui seraient également bien placées à leurs voûtes absidiales. Notre observation s'applique à des églises élevées en style ogival autant que le comporte le goût italien à cette époque, comme les cathédrales de Sienne et d'Orvieto.

Les Italiens ont encore leurs coupoles qui ont elles-mêmes offert un champ très vaste soit à la mosaïque, soit à la peinture proprement dite, et dès le haut moyen âge, et ensuite pendant la période la plus brillante de la Renaissance.

Dans ces conditions très diverses de genre, de temps, de lieu, le Règne de Jésus est toujours la pensée principale qui domine les compositions de l'art et cette grande pensée n'est jamais exprimée sans montrer ses rapports plus ou moins directs avec l'Eucharistie ou du moins avec le culte chrétien, dont la base demeure toujours le Sacrifice et la Communion eucharistiques. Nous nous en convainçons en donnant un coup d'œil à quelques-uns des monuments les plus remarquables dans chacune des catégories que nous avons énumérées : verrière, ensemble de statuaire, de peinture murale, de mosaïque décorant l'extérieur ou l'intérieur d'une église, d'une coupole.

Les vitraux de la cathédrale de Bourges, doivent à la magnifique publication des RR. PP. Cahier et Martin une célébrité toute particulière, et parmi ces vitraux, celui qu'ils ont justement désigné sous le nom de vitrail de la

Nouvelle-Alliance, ayant attiré principalement leur attention, réclame par cette raison même la nôtre, d'une manière toute spéciale.

L'alliance entre Dieu et l'homme ne peut avoir d'autre but que la glorification de Dieu et le salut de l'homme, double but atteint par le Sacrifice de la croix, consommé par la Résurrection. En conséquence, le Crucifiement occupe le centre de la composition et la Résurrection est représentée au-dessus. Mais il ne suffit pas que le Fils de Dieu soit mort et soit ressuscité pour nous, il faut encore participer par notre coopération aux mérites de sa Passion et recueillir les bienfaits de sa Résurrection, et cette coopération s'opère principalement au moyen de l'Eucharistie. La pensée de l'Eucharistie est exprimée là, par le Calice dans lequel l'Eglise personnifiée reçoit le sang divin pour le distribuer par la Communion à tous les membres de son corps mystique. Lorsque la lance de Longin ouvrit le côté et perça le cœur de Jésus, il n'en sortit pas seulement du sang, il en sortit du sang et de l'eau, c'est-à-dire, que la grâce régénératrice ouvre, par le baptême, l'accès à l'union eucharistique. Cette grâce, cette union, on ne les obtient pas sans une élection spéciale de Dieu. L'Eglise elle-même, en corps, a été l'objet d'une élection divine qui l'a substituée à l'ancienne alliance, à la Synagogue. Pour exprimer cette vérité, en regard de l'Eglise personnifiée, dont le règne commence, apparaît la Synagogue défaillante et découronnée. Puis au sommet de la verrière on a représenté la bénédiction symbolique de Jacob, étendant sa main droite sur Ephraïm, le second des fils de Joseph, préférablement à Manassé, son aîné, au moyen d'un entre-croisement des bras qui offre lui-même une allusion à l'instrument du salut.

La coopération n'a pas lieu sans l'élection, l'élection ne produit pas ses fruits sans la coopération; il fallait donc aussi insister sur la coopération, on l'a fait au moyen d'une scène inférieure, où Jésus portant sa croix est aidé par Simon le Cyrénéen. Sujet d'autant mieux choisi, que le Cyrénéen ne se présenta pas de lui-même pour faire cette grande chose: porter une part de la croix du Sauveur, mais qu'il y fut appelé. Grâce à la coopération mystique ainsi signifiée, grâce à la Communion eucharistique, par laquelle elle s'accomplit sacramentellement, on s'incorpore avec Jésus-Christ, on est crucifié avec lui; puis on ressuscite avec lui, pour régner avec lui. Il n'y a donc plus lieu de pleurer sur les douleurs du mystérieux Sacrifice. « *Nolite flere,* »

dit Jésus aux saintes femmes qui l'ont suivi sur la voie du Calvaire ; l'on sent au contraire que tout à l'heure l'on va chanter le *Regina cæli Letare*.

L'Eglise est substituée à la Synagogue, mais à la Synagogue mal comprise, car l'ancienne Alliance tout entière contenait la nouvelle en figures ; et nous en avons ici encore la preuve par les sujets de l'ancien Testament qui entourent les scènes évangéliques pour en mieux révéler la signification. Ces sujets bibliques nous ramènent par là-même à des pensées toutes eucharistiques. C'est ici le sacrifice d'Abraham dont le souvenir tient une si grande place au Canon de la Messe aussitôt après la Consécration, c'est l'immolation de l'Agneau pascal ; la veuve de Sarepta est représentée lorsqu'elle ramassait deux morceaux de bois, et les morceaux de bois sont disposés en forme de croix en présence du prophète Elie, par allusion à la Rédemption, mais on se rappellera que la figure de l'Eucharistie se rencontre aussitôt après dans la suite de son histoire, quand on voit cette femme offrir au prophète le petit reste de farine qui lui restait et en être récompensée par la multiplication de ce peu d'aliment, puis par la résurrection de son fils.

Vient ensuite Moïse, abreuvant tout le peuple d'Israël par les eaux vivifiantes qu'il fait jaillir du rocher, et enfin le pélican qui fait revivre ses petits par l'effusion de son sang.

La substitution de l'Eglise à la Synagogue, de la loi de grâce à la loi de crainte est le nœud qui lie entre elles toutes les parties de cette belle page d'art chrétien, et nous avons vu comment la pensée de l'Eglise ainsi représentée se liait spécialement avec les mystères eucharistiques, rappelés au moyen du calice où se recueille le sang divin. On comprend par là que cette liaison est toujours sous-entendue alors même qu'elle n'est pas exprimée aussi expressément, toutes les fois que les deux figures de l'Eglise et de la Synagogue sont ainsi opposées. On les rencontre assez souvent dans la statuaire de nos cathédrales et autres églises importantes. A Notre-Dame de Paris, l'*Eglise* porte un calice et une croix (1), à Strasbourg, le calice est surmonté de l'hostie (2). On retrouve encore ces deux figures allégoriques

(1) Guilermey et Viollet-le-Duc, *Description de N.-D. de Paris*, 1856, p. 22.

(2) Cahier et Martin, *Vitraux de Bourges*, p. 7.

notamment à Reims, deux fois répétées (1), à Saint-Seurin de Bordeaux, à Notre-Dame de Trèves (2).

Si l'on considère l'ensemble des statues qui ornent à l'extérieur ces nobles édifices, on voit s'y développer comme une encyclopédie de tout ce qu'il faut croire, mais avec la pensée dominante de célébrer le règne et le triomphe du Christ par son Eglise. Cette pensée est plus expressément exprimée dans le tympan de la porte principale, soit que le divin Sauveur y apparaisse dans la gloire au milieu des quatre animaux évangéliques, comme à Chartres, soit qu'il y remplisse l'office de souverain Juge, comme à Paris, à Poitiers, et dans le plus grand nombre des cas. Et l'on peut dire que ce règne, ce triomphe, se rattachent à l'Eucharistie, puisque le monument tout entier dont c'est là le frontispice, est principalement destiné au Sacrifice qui s'offre sur nos autels.

Dans les églises italiennes du même temps, qui à l'intérieur ont été ornées de peintures ou de mosaïques dans la totalité ou la plus grande partie de leur étendue, les murs latéraux ont été généralement recouverts de scènes historiques : à Monreale, s'y développe toute la série des faits bibliques et évangéliques ; à Assise, après deux rangées de compartiments consacrés à la Genèse, vient dans une zone inférieure, toute l'histoire de saint François.

Dans tous les cas, les développements historiques exposés dans la nef viennent aboutir au triomphe du souverain Maître, et à la glorification de ses saints, réservés pour le sanctuaire. A Assise, autant que nous pouvons le croire, on y avait représenté dans des peintures aujourd'hui très altérées, l'Ascension et la Descente du Saint-Esprit. A Monreale, on a conservé la disposition des basiliques primitives, et un Christ triomphant, de proportions gigantesques, remplit tout le sommet d'une voûte absidiale. Dans une rangée inférieure, la Sainte Vierge, la Mère de Dieu, immaculée, comme elle est appelée, apparaît accompagnée des saints archanges, Michel et Gabriel, et ensuite des douze apôtres, et au-dessous, dans une troisième rangée, douze saints et douze saintes leur correspondent, choisis selon la dévotion de ceux qui ont dirigé la composition.

Les coupoles ont paru plus particulièrement propres, à leur tour, à recevoir

(1) Annales archéologiques 2. V. XIII, p. 598, t. XIV, p. 377.

(2) Id. 2. XI, p. 283.

des représentations du ciel, non plus en tant que le Fils de Dieu, de là-haut règne sur la terre par son Eglise, mais en tant qu'il y est monté, et qu'il nous appelle à l'y rejoindre, pour y jouir avec lui, dans l'éternelle béatitude, des fruits qui se recueillent dans nos sanctuaires eucharistiques.

Nous citerons parmi les monuments de ce genre les plus remarquables, à des degrés et à des titres divers pour les peintures et les mosaïques qui les décorent, les coupoles de Saint-Marc, à Venise, celles de Saint-Pierre du Vatican, de Saint-Jean et de la cathédrale à Parme, celle de Saint-André-*della-valle* à Rome.

A Venise, les coupoles étant multipliées, une voûte absidiale offre déjà une grande et solennelle figure du Christ triomphant, et la glorification de ce divin Sauveur est ensuite exposée dans chacune des coupoles, sous un point de vue spécial et dans un ordre gradué.

Dans la première, à partir du sanctuaire qui en est couronné, on a représenté ce règne éternel du Fils de Dieu qui a devancé tous les temps; en conséquence, il figure au sommet de cette coupole avec le type de l'éternelle jeunesse, et au-dessous de lui, sont rangés les prophètes qui ont annoncé son avènement dans le monde.

La seconde coupole est consacrée au mystère de l'Ascension. Notre-Seigneur n'y monte pas au ciel, il y est monté, et les apôtres avec la Sainte Vierge sont là comme l'étaient tout à l'heure autour de lui les prophètes, pour attester sa gloire, plus encore que pour en être actuellement les témoins. Puis viennent dans une rangée inférieure, les vertus au moyen desquelles on obtient d'y participer. A ce titre, on a été bien inspiré de joindre aux vertus théologiques et cardinales, les vertus qui correspondent aux béatitudes, et de terminer la série par la Constance (autrement dit la Persévérance) nécessaire à chacune d'elles pour qu'elles soient toutes couronnées.

La descente du Saint-Esprit, dans la troisième coupole, est le complément de l'Ascension, qui occupe la seconde, elle en montre les fruits répandus dans son Eglise, et fait participer de la sorte cette Eglise, elle-même très sainte, à son règne et à sa glorification. L'Eglise est là doublement représentée par ses chefs, les douze apôtres, qui maintenant ne sont plus debout mais assis, nous pourrions dire, eux-mêmes sur leurs trônes, et par les fidèles désignés par les noms de tous les peuples de la terre qui, au jour de la

Pentecôte, sont nommés par la Sainte Ecriture, comme ayant fourni leur contingent à l'Eglise naissante.

Circonstance très remarquable au point de vue de cette étude : le Saint-Esprit, dans cette composition, représenté sous figure de colombe, ne descend pas sur les apôtres sous cette forme. Il est posé sur un autel dans les arcanes célestes, et c'est de cet autel que partent les langues de feu qui vont se répandre sur les Apôtres. Comment mieux dire que c'est de nos autels, de nos autels eucharistiques, que partent journallement les flammes qui entretiennent dans nos âmes les dons de l'Esprit divin ?

A Saint-Pierre de Rome, par delà les pendentifs où sont représentés les quatre Evangélistes, au-dessus de la célèbre inscription en lettres de quatre pieds : *Tu es Petrus*, et la rangée de fenêtres, les mosaïques qui ornent les sommités et les coupoles ne sont pas très remarquées dans leurs détails. Elles n'ont pas assez de valeur d'exécution pour fixer la vue à une si grande hauteur, la composition mérite cependant d'en être louée pour la justesse de la pensée et la noblesse de l'ordonnance. Le Christ y règne entouré de sa cour, formée de la Sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et des Apôtres, et dans une zone inférieure d'un nombre égal d'autres saints. Au-dessus, des anges portent les instruments de la Passion devenus des trophées. Il eut été à propos de leur faire porter aussi les vases eucharistiques ; nous n'avons pas su distinguer si on l'avait fait. Plus haut encore, viennent successivement d'autres rangées angéliques, jusqu'aux séraphins placés à la base de la petite coupole ou lanterne supérieure. Elle-même, à son sommet, elle porte une figure de Dieu le Père, comme pour exprimer cette pensée : par delà tous les cieux, le Dieu des cieux réside.

Jésus-Christ dans la gloire entouré de ses Apôtres. C'est aussi là ce que le Corrège a voulu représenter dans la coupole de l'église de Saint-Jean à Parme, et non pas l'Ascension, comme l'ont dit divers critiques, par mégarde. Prodigieux fut le succès de ces peintures. Telle était en effet, dans leur hauteur, la puissance des reliefs donnés à ces grands corps nus, qui figurent les Apôtres, qu'on pouvait les croire suspendus dans les airs. Les chanoines de la cathédrale émerveillés, chargèrent aussitôt l'artiste de peindre dans le même genre la coupole de leur église. Le Corrège s'y surpassa encore en prenant pour sujet l'Assomption de la Sainte Vierge, et la

coupole de la cathédrale de Parme a été appelée la première coupole du monde (1).

Pour nous, nous sommes trop en garde contre les tours de force dans les arts et les illusions qui ne vont pas au-delà du domaine des sens, pour nous pâmer d'admiration devant ces sortes de chefs-d'œuvre. Nous ne méconnaissons pas pour cela que le Corrège y ait apporté du génie, et que Lanfranc ne l'ait imité avec beaucoup de talent dans l'assemblée des saints de Saint-André-*della-valle*. Ce que nous considérons surtout, ce sont les sujets qui s'approprient le mieux avec cette image du ciel qu'offre naturellement une coupole, élevée au-dessus d'un sanctuaire, et rien de mieux que d'y représenter le séjour de la béatitude, soit pour y admettre la Vierge bienheureuse, soit pour élever nos propres aspirations vers cette patrie céleste. Ce n'est point le lieu pour nous, de dire comment nous entendons qu'on doive s'y prendre pour le bien faire. Mais nous ferons remarquer qu'on ne saurait mieux s'inspirer quand il s'agit pour un peintre d'orner le couronnement d'un sanctuaire qu'en s'efforçant de rendre ces paroles : *Adoremus in æternum sanctissimum sacramentum*.

Ce divin Sacrement, c'est notre Jésus lui-même. Adorer Jésus en personne, l'adorer, comme dans l'Apocalypse sous sa douce figure d'Agneau, l'adorer sous les espèces eucharistiques.

Dans la plupart des églises modernes ou de celles qui, sans être modernes, ont été décorées dans le goût moderne, l'œuvre d'art principale après l'édifice lui-même est le tableau d'autel. Le tableau d'autel dépend du retable où il est encadré.

Il fut un temps où les retables proprement dits n'étaient pas connus dans les églises ; un temps où, de modestes dimensions, ils s'adaptaient à leur style ; un temps, où ils prirent beaucoup de place sous des formes le plus souvent étrangères à leur première construction. Dans la première de ces périodes, on chercherait vainement des tableaux d'autel. Les peintures et les mosaïques absidiales en tenaient lieu dans des conditions dont nous ferons ressortir tout à l'heure, avec les similitudes, aussi les profondes différences. Dans la seconde période l'on range dans des compartiments

(1) Rosini. *Storia della pittura italiana*, 2. IV, p. 259.

séparés les saints que l'on veut spécialement honorer, sans les mettre en action. Dans la troisième on veut de l'action partout, et les tableaux d'autel prennent un caractère dramatique. Ce caractère est jugé si nécessaire pour satisfaire le goût dominant, que l'on imagine des actions communes, des attitudes corrélatives entre de saints personnages, qui, ayant vécu en des temps et en des lieux très différents n'ont jamais pu se rencontrer pendant leurs vies. Puis on en vient finalement à ne représenter qu'une scène historique prise dans la vie du patron principal.

Il se peut que le tableau dans ces différents cas, ne paraisse avoir aucune corrélation avec les mystères eucharistiques célébrés sur l'autel. Il y en a une cependant par le fait du patronage dont il est l'expression, et, par ce patronage, cette mémoire, il nous ramène vers l'antiquité chrétienne jusqu'aux Catacombes.

Nous avons dit comment, alors, les tombeaux des martyrs servaient d'autel et comment on en est venu à ne pas vouloir d'autel qui ne fût réputé le tombeau d'un martyr, ou bien, plus tard, d'un autre saint, par le dépôt des reliques qu'on y faisait. L'invocation des saints est obligatoire, comme règle liturgique, dans la célébration des saints mystères. L'on comprend que c'est une conséquence du dogme de la Communion des Saints, qui dans la pratique repose sur la participation au même salut et aux mêmes moyens de salut, concentrés pour tous dans le sacrifice eucharistique. Les saints, dans le ciel, en goûtent les fruits dans leur plénitude. Nous les invoquons afin que, par leurs prières, ils nous obtiennent de les goûter avec eux, et nous attestons de la sorte que nous ne voulons que ce qu'ils ont obtenu.

La représentation spéciale de ceux de ces amis de Dieu sous l'invocation desquels chaque sanctuaire est placé, est une manière de rendre et de préciser le culte que nous rendons aux saints en général, et que nous sommes invités à leur rendre.

Le mode de représentation a varié : dans l'antiquité chrétienne, on exprimait toujours plus volontiers les vérités générales et fondamentales de notre foi que les faits particuliers qui s'y rapportent. On représentait, en conséquence Notre-Seigneur lui-même, ou en personne, ou par des figures, ou bien encore les Apôtres, en tant que, en eux, on est invité à voir sommairement l'Église dont ils sont les chefs, préférablement à tous autres saints et aux Apôtres

eux-mêmes envisagés plus personnellement. Les saints patrons, cependant, trouvaient place dans les peintures absidiales des anciennes basiliques, ils la recevaient dans un rôle subordonné, mais ce rôle subordonné par rapport au Roi des Rois et à ses premiers ministres, était de nature, vu la solennité du lieu et de l'entourage, à les honorer bien plus que nous ne pouvons le faire en les représentant seuls ou les premiers dans les lieux qui leur sont consacrés, surtout quand la représentation cessant d'être généralisée, on se contente de les mettre en scène dans l'accomplissement d'une action particulière.

Dans les Catacombes, lorsqu'on célébrait les saints Mystères sur leurs tombeaux mêmes, on n'avait pas besoin, pour se les rappeler, d'aucune représentation, tant leur souvenir y demeurait vivant.

On voit par là que l'idée est restée toujours foncièrement la même. C'est au pied de l'autel, au sein du sanctuaire, que s'accomplit la Communion des Saints; c'est là qu'ont lieu nos meilleurs communications avec les grands serviteurs de Dieu, en possession de la suprême béatitude, c'est là aussi que nous communions avec tous nos frères dans la foi, appelés, comme nous, à participer aux mêmes grâces, à la même gloire, par les mêmes moyens.

Voilà donc la corrélation de fond et d'idée que les tableaux d'autel ont avec les mystères eucharistiques, et pourquoi nous sommes fondés à parler ici de l'importance de ces tableaux dans l'histoire de l'art. Ce n'est pas le moment de nous appesantir sur les écarts de goût qui se sont produits dans la composition de ces tableaux, mais nous constatons que la majeure partie des œuvres des grands maîtres qui font l'orgueil de nos musées, proviennent de cette origine : la *Transfiguration* de Raphaël, comme l'*Assomption* du Titien, comme la *Résurrection de Lazare* de Sébastien del Piombo, comme la *Nuit* du Corrège, la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin, c'est donc, vraiment de l'autel, de l'autel eucharistique, que rayonnent toutes les branches de l'art.

Prenez-en même les rameaux les plus secondaires, ceux que l'on nomme les arts industriels, arts dérivés du grand art et qui souvent y ramènent, quand ils tombent entre les mains de ces artisans d'un génie supérieur qui, dans l'exercice de leur métier, sont devenus plus d'une fois des artistes du premier ordre. Où ont-ils trouvé le mieux à développer leurs aptitudes, à élever leur intelligence, que dans l'exécution du mobilier de nos églises? Et

cela parce que ce mobilier se rapporte toujours plus ou moins aux mystères du sanctuaire eucharistique.

En effet, les principaux objets qui le composent sont la chaire, les fonts baptismaux, les confessionnaux, les stalles. Nous avons déjà dit comment la chaire avait pour principal objet de conduire au sanctuaire, d'en expliquer les augustes mystères. Les fonts baptismaux, les confessionnaux sont destinés à la réception de deux autres sacrements, mais ces sacrements sont dans la pratique intimement liés à celui de l'Eucharistie. L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir la vie que l'on reçoit par le baptême. Les adultes qui reçoivent le sacrement de la régénération sont immédiatement après invités à participer au banquet eucharistique. C'était la pratique commune au temps de la primitive Eglise, quand généralement les nouveaux baptisés étaient des adultes. Aujourd'hui, la première communion est si bien considérée comme le complément du baptême, que le jour où nos enfants la reçoivent on leur fait renouveler les promesses qui ont été faites pour eux quand ils ont été baptisés. On se confesse d'ordinaire pour communier après, et on ne sépare guère la réception de ces deux sacrements, de la Pénitence et de l'Eucharistie. Les stalles se rapportent directement à la célébration des offices divins et principalement des mystères eucharistiques. Que peut-on faire de mieux que de s'inspirer de ces mystères sacrés et de tout ce qui leur tient, de tout ce qui les prépare, et de tout ce qui en provient ou en peut provenir, dans tous les ouvrages de sculpture en pierre ou en bois, en marqueterie, de dynandrie, de serrurerie qui peuvent entrer dans la confection ou la décoration des objets que nous venons d'énumérer, et de tant d'autres : fermetures de sanctuaire, lampes, flambeaux, lutrins, encensoirs, etc. Les vêtements sacerdotaux qui plus immédiatement encore se rapportent au Sacrement de nos autels ne sont-ils pas l'objet le plus élevé auquel on puisse faire servir l'art du tissage, celui de la broderie? Dans tous les genres d'industrie, en travaillant pour le sanctuaire, on a fait de véritables chefs-d'œuvre, qui approchent souvent du grand art, qui l'atteignent quelquefois. Mais l'industrie la plus féconde dans ce genre là, c'est encore l'orfèvrerie. Beaucoup de grands artistes, des artistes de premier ordre ont commencé par être orfèvres. On cite : Orcagna, Ghiberti, Ghirlandajo, et Ghirlandajo fut le maître de Michel-Ange. C'est en fabricant d'abord des vases sacrés, des

calices, des ciboires, des monstrances, c'est en les ciselant, les niellant, les émaillant pour y représenter toutes les saintes choses, tous les saints personnages qui s'y rapportent, qu'ils ont appris à élever leurs aspirations jusqu'à ces grandes conceptions qui comptent non plus comme les chefs-d'œuvre de leur métier primitif, mais parmi les monuments supérieurs de l'art.

Figurez-vous, qu'ils n'aient été occupés dans leurs premiers ateliers que de faire des bijoux pour la parure des femmes et des intruments domestiques, ils auraient pu, sans doute, acquérir au même degré la dextérité de la main, la finesse du coup d'œil, une aptitude égale à bien faire des choses vulgaires, mais où auraient-ils pris le feu sacré qui soulève les âmes et réussit à les charmer.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

DOCUMENTS

CATALOGUE DU MUSÉE EUCHARISTIQUE

DE PARAY-LE-MONIAL

(SUITE)

124. o. m. LE MÊME SUJET. — Par un autre peintre français, de Paris. Le Christ appelant à son Cœur.
Sur toile, 0^m50 larg., sur 0^m70 haut.
125. c. m. LE MÊME SUJET. — D'après *Gaillard*, par un de ses élèves à Rome. Jésus portant sa croix montre de la main gauche son Cœur, et fait de la main droite un geste d'appel invitant à venir à lui.
Sur toile, 1^m20 larg., sur 1^m50 haut.
126. o. m. LE MÊME SUJET. — Par *Dehm*, jeune peintre de Munich, fort estimé. Mort très jeune, en 1876. C'est une esquisse au crayon. Jésus montrant son Cœur, couronné de trois clous, porte la main gauche à ce cœur, et bénit de la main droite. Figure très expressive de douceur et de consolation.
Sur carton, 0^m40 larg., sur 0^m60 haut.
127. o. m. LE MÊME SUJET. — 4 pastels in-4°. Par M^{me} la Baronne de Ch... Quelques-uns de ces originaux ont été reproduits par l'Œuvre de la Com. Réparatrice.
128. c. m. LE MÊME SUJET. — A l'huile in-4°, par M^{me} la Comtesse d'Aub...
129. c. m. LA SAINTE-VIERGE PROCURE LE SAINT VIATIQUE A UNE DE SES SERVANTES. — D'après l'original de *Pamphili* au dôme de Milan, la Vierge apparaît au B. Odoric, qui fleurit au xiv^e siècle, au moment où il traversait un bois, et lui dit d'aller porter le Saint-Viatique à une pauvre mourante. Le Bienheureux exécute l'ordre reçu. Marie le suit escorté par des anges. (Voir *Waddingue* sous la date 1331.)
Note : Ce sujet fait partie de la très intéressante collection de tableaux exposés au Dôme de Milan pour la fête du Corpus Domini, que célèbre l'Archiconfrérie du Très Saint-Sacrement. Nous avons fait reproduire un certain nombre de ces tableaux parce qu'ils nous semblent édifiants, et bons à divulguer.
Sur toile, 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

130. c. m. L'ACTE RELIGIEUX DE RODOLPHE I^{er} DE HAPSBOURG. — D'après l'original de *Rubens*, au Musée du Prado, à Madrid, (N^o du cat. de Madrid 1566.), paysage de *Wildens*. L'original est de 2^m83 larg., sur 1^m98 haut. — Notre copie est de *Salvator Martines Cubells*, le célèbre conservateur du Musée du Prado, qui vient de restituer à l'art et à l'histoire le portrait authentique de *Christophe Colomb*, pour son dernier centenaire.

L'hommage de Rodolphe I^{er}, comte Suisse, élu empereur d'Allemagne à cause de sa piété envers l'Eucharistie, a été chanté par *Schiller*. En Suisse, dans les écoles primaires, ce trait historique d'un empire gagné par un seul acte de foi, est enseigné avec raison comme une victoire de la vaillante République, qui la première, pour rester libre, a choisi *Jésus-Christ comme Roi*. (Voir le *P. Hilaire*. *Barrabas* ou le règne du Christ, p. 56.)

Sur toile, 1^m29 larg., sur 0^m90 haut.

131. c. m. L'INVENTION DU CIBOIRE DE SAINT-MERRY A PARIS. — D'après l'original de *Belle*, donné par l'Empereur Napoléon III à l'église de Saint-Merry. Copié et signé par *Michel*, peintre de Paris, connu par son œuvre « La sainte Communion, » au Musée du Luxembourg. Un ciboire rempli d'hosties avait été volé au XIII^e siècle dans une église de Paris. Le ciboire retrouvé avec les hosties fut gardé longtemps à Saint-Merry, où depuis lors se célèbre annuellement une réparation solennelle pour ce sacrilège. Le peintre a parfaitement exprimé le courroux du Père Céleste, et la colère des anges prêts à frapper la ville. Le prêtre aussi dans son effarement est saisissant de respect et de contrition.

Sur toile, 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

- 132 c. m. SCHOLA SS. SACRAMENTI. — D'après l'original à la Collégiale de Saint-Laurent de Milan. La légende porte au bas : *Schola Sanctissimi Sacramenti, erecta in insigni Coll. Sancti-Laurentii M. M. Ita est antiqua ut de fund. et primæva erectione nullum omnino extet documentum, ut dicitur in Visitatione B. Caroli facta de anno 1557. Fuit tamen denuo erecta et instaurata ab annis citra octo ante prædictam visitationem. Et hoc constare ibi videtur ex instrumento rogato per Dominum Bartholum Parpalionum Mediolani Notarium die et anno suprascripto*. Le tableau montre comment les membres de la Confrérie devaient accompagner le *Saint Viatique* porté aux mourants.

Note : Cette Confrérie du Saint-Sacrement fit exécuter une collection spéciale de tableaux eucharistiques pour la collégiale de Saint-Laurent, comme l'Archiconfrérie l'avait fait pour le Dôme ; celui que nous venons d'indiquer est le premier de la série très instructive, dont nous avons également fait reproduire quelques sujets.

Sur toile, 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

133. c. m. L'EX-VOTO DE LÉPANTE. — Connu sous le nom : « Le Sauveur en gloire » d'après le célèbre chef-d'œuvre du *Véronèse*, dans la grande Salle des Doges, au Palais Ducal de Venise. — Copié par le prof. *J.-B. Vicary*, de Venise. 1882. Le Guide de *Zanotto*, qui a décrit les tableaux du Palais des Doges, désigne ainsi ce tableau : *Le Sauveur en gloire, et en bas, saint Marc, sainte Justine, la Foi, Venise, le Doge Sébastien Venier et Augustin Barbarigo. Le Doge Sébastien Venier et la République remercient Notre-Sauveur de la Victoire de Lépante*. Le *Véronèse* a montré sur la rade la flotte victorieuse, et au premier plan le Saint Sacrifice d'actions de grâce, offert par les autorités de la République pour la victoire de Lépante, remportée grâce à l'héroïque résistance de Famagoust commandée par *Bragadino*. (Voir *Del Rio* : Les 4 Martyrs, Paris, Douniol. — *Le Journal* : « La Croix, » Paris 1883.)

Sur toile, 1^m29 larg., sur 0^m90 haut.

134. c. m. LE MIRACLE DE CLERMONT. — D'après l'original de *Bellotti* à Saint-Laurent de Milan. Les abeilles ayant construit le ciboire en cire, autour d'une hostie tombée par terre au X^e siècle. Le clergé de Clermont vient

processionnellement constater le miracle, et en remercier Dieu. (*Thomas Catimpré*, l'ami de saint Thomas d'Aquin, dans son *Bonum universale*, liv. II, chap. 40, n° 1.)

Sur toile, 0^m70 larg., 0^m90 haut.

135. *c. m.* LE MIRACLE DE POSEN (Pologne allemande). — D'après l'original de Saint-Laurent, *ibid.* Des bœufs agenouillés font retrouver un ciboire volé rempli d'hosties. Les hosties sont recueillies en grande pompe. On construisit une magnifique église en honneur de ce miracle opéré en 1399. Ces hosties se voient encore de nos jours, et ce lieu est devenu le pèlerinage le plus fréquenté de l'Allemagne du Nord.

Sur toile, 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

136. *c. m.* SAINTE JULIENNE DE FALCONIERI. — D'après l'original de *Ravizza* au Dôme de Milan. Sainte Julienne ne pouvant plus communier, demanda sur son lit de mort la grâce, avant d'expirer, de sentir l'hostie posée sur son cœur. Son confesseur accédant à ce désir, l'hostie s'ouvrit à travers la poitrine un passage, et rompit le cœur de Julienne morte en extase. (*Benoît XIV*, De Beatificatione, liv. III, ch. 38, n° 25.)

Sur toile 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

137. *c. m.* LE MIRACLE DE ROETINGEN (Allemagne). — D'après l'original de *Pallavicino*, au Dôme de Milan. Des hosties ont été prises l'an 1299 par des misérables. Ils sont en train de les frapper à grands coups de poignard, un jet de sang jaillit des hosties. Soudain le tonnerre éclate, la voûte se fend, l'éclair tombe, Les sacrilèges sont pris et pendus sur le fait. (*Rainaldus*, Annales 1299. Eberardus, annales.)

Note : De nos jours, à la honte de l'humanité, ces faits se sont renouvelés et ils ont été tolérés; on en a laissé faire : le *Signe de la Bête*, le *Sacrement de la Franc-Maçonnerie* ! Quels châtimens le ciel réserve-t-il à ces atrocités sans nom ? Et quel sera le prince assez chrétien pour être jugé digne de venger l'honneur du Saint-Sacrement ?

Sur toile, 0^m70 larg., sur 0^m90 haut.

138. *c. m.* PROCESSION A SAINT-MARC DE VENISE. — D'après *Bellini*, à l'Académie de Venise. Copie du prof. *J.-B. Vicary*. La République de Venise assiste en corps à la procession annuelle faite sur la place. *Les hauts faits de cette République se rattachent et doivent être attribués à la piété de ses magistrats envers le Saint-Sacrement.* Les grandes entreprises des Doges ont été inspirées par le zèle pour la gloire de l'auguste Sacrement. L'histoire le raconte et *Bellini* l'a ainsi voulu mettre en lumière. C'est pourquoi son génie a tenu, comme il l'a affirmé, à faire de ce tableau son *chef-d'œuvre*

Sur toile, 1^m29 larg., sur 0^m90 haut.

139. *c. m.* L'EX-VOTO DES CROISADES. — Connu sous le nom : « Le Doge Grimani aux pieds de la Foi, » d'après le chef-d'œuvre du *Titien*, dans la Grande Salle des Doges, au Palais Ducal de Venise. Copié par le prof. *G.-G. Gaggio* 1883. Dans la Grande Salle, où la synthèse des exploits de la République, gardienne de la Chrétienté, devait se représenter, l'*Ex-voto des Croisades* fait le pendant à l'*Ex-voto de Lépante*. Au plafond de la salle, *Le Tintoret* a jeté « *Venise Reine des Mers* » ou son *Apothéose* par l'*Anneau* que les Papes confèrent aux Doges Epoux de l'Océan. C'est une conception vraiment grandiose de nous présenter ainsi la *Suprématie des mers*, préparée aux *Croisades*, conquise à Lépante, conférée finalement par le Vicaire du Christ-Roi à l'*Etat* qui mit le commerce du monde au service de la Puissance eucharistique pour porter partout son influence et établir le *Règne de Dieu* dans l'univers. (Voir M. G. de Saint-Laurent, sur la mosaïque de la voûte de Saint-Marc, dans l'Art chrétien et l'Eucharistie. IV^e article, p. 293).

Sur toile, 1^m25 larg., sur 0^m90 haut.

LES NOUVELLES DU RÈGNE

Nous inaugurons encore un titre secondaire de notre Revue, qui vient s'ajouter à d'autres auxquels nos lecteurs sont déjà habitués : *Doctrines du Règne, l'Apologétique, les Serviteurs, les Monuments du Règne, etc.*

Nous entendons par les *Nouvelles du Règne* ce qui arrive auprès et au loin, ce qui se produit dans les événements et les idées, se rapportant au grand et cher intérêt qui nous occupe.

Quiconque dit dans son cœur, quiconque porte sur son drapeau ce cri de guerre et de ralliement : *Que votre règne arrive*, veut en savoir des nouvelles, et ceux qui marchent ensemble vers ce but, aiment à s'en entretenir entre eux.

Dans un ordre bien modeste, les *progrès, les desiderata de notre Œuvre*, doivent être portés à la connaissance de tous ceux qui veulent bien y prendre part ; c'est une communauté de biens de nos collaborateurs et de nos lecteurs à nous, et de nous à nos lecteurs et à nos collaborateurs. Telle sera en particulier cette communication d'aujourd'hui qui se résume et se divise ainsi :

Mouvement de notre Œuvre,

Mouvement vers le Règne social du Christ.

I. — PROGRÈS DE NOTRE ŒUVRE

Pour commencer par l'Œuvre, nous sommes heureux de pouvoir annoncer que des Comités des Fastes et des Monuments eucharistiques sont actuellement en formation dans plusieurs grandes villes. Lille aura eu l'initiative, Rouen a suivi de près. (Voir notre précédente livraison, pages 2 et 4.)

Marseille vient à son tour ; deux Sociétés de jeunes intelligences et de cœurs vaillants dans la poursuite du beau et du bien, fournissent et mettent ensemble les éléments d'un Comité de l'*Archéologie du Règne* en Pro-

vence : Ce sont les *Touristes du Sacré-Cœur* déjà bien connus comme une des plus heureuses inspirations du bien, sous ses mille formes actuelles ; ce sont ensuite les membres de la *Conférence Montalembert*, naguère bénis par Léon XIII.

Le commencement de décoration de la salle affectée aux réunions sera envoyé de Paray-le-Monial et se composera des photographies très grand format, des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont dont la série sera magistralement traitée dans la Revue. On se propose d'offrir dès le début le même avantage aux premières associations semblables qui vont surgir.

A Turin, sous le patronage de Mgr Schiapparelli, directeur du Cercle de Saint-Sébastien, le *Centre général des Fastes pour l'Italie*, vient d'être établi au sein de la *Société de la Jeunesse Catholique*, qui va elle-même se mettre en rapport avec toutes les autres sociétés de même nom, pour les engager à fonder dans leur sein une section spéciale pour s'occuper des intérêts de la Société des Fastes.

Enfin à Paris, M. le comte de Waziers, président de la Société de Saint-Jean, faisait dernièrement une communication sur la *Revue du Règne* devant un auditoire nombreux et d'élite, au *Salon des Œuvres* ; et l'on a pu voir, peu de jours après dans les journaux catholiques, en particulier dans l'*Univers*, numéro du 19 mai 1884, en tête de la liste des vœux acclamés par le Congrès dans l'Assemblée générale des catholiques qui vient de se tenir en cette ville, figurer le vœu suivant que nous tenons pour une glorieuse récompense et un précieux encouragement : « L'Assemblée des catholiques émet le vœu que les membres du Congrès favorisent de tout leur pouvoir la *Revue illustrée du Musée et de la Bibliothèque eucharistiques de Paray-le-Monial*. »

La presse catholique continue à nous manifester la plus bienveillante sympathie. Sans parler de plusieurs journaux qui ont bien voulu signaler à l'avance à leurs lecteurs l'article que nous avons publié dans la précédente livraison, sur le Comte de Chambord, nous citerons :

La Semaine religieuse de Bourges, qui en reproduisant il y a quelques mois la haute approbation que l'éminent archevêque de cette ville nous faisait adresser par son Vicaire général, M. Marchal, concluait un article bibliographique consacré à notre publication par ces lignes si élogieuses. « *En un mot, tout ce qui peut porter la conviction dans les esprits, et les plus généreux sentiments dans les*

cœurs concourt à faire de cette Revue un monument sans précédent en son genre à la gloire du Christ-Roi ;

La Revue de l'Art chrétien, de Lille, qui dans son numéro dernier d'avril (page 228), donne une idée complète du but de la Société des Fastes, en louant hautement l'entreprise de Paray ;

Et le *Messenger du Sacré-Cœur*, qui a fait connaître dans les livraisons de juin et de juillet aux nombreux associés de l'*Apostolat de la prière* et de la *Communion réparatrice* les bases solides sur lesquelles notre entreprise est fondée, en même temps que la portée réparatrice et féconde du but que nous poursuivons et les liens intimes qui unissent leur œuvre et la nôtre. Les deux articles du R. P. Joseph Cretin S. J., parus en juin (p. 709) et juillet (p. 66), ont pour titre : *Une Œuvre du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. — La Société des Fastes Eucharistiques.*

Aussi, ces témoignages venant s'ajouter à toutes les approbations épiscopales si nombreuses et si décisives qui nous ont été adressées, nous pouvons, croyons-nous, sans crainte d'illusions, penser que les cœurs chrétiens sont avec nous.

Au reste, il est deux autres marques d'intérêt, qui sont absolument irrécusables. C'est d'abord la Revue acquérant des abonnés, non-seulement en Europe, mais dans les deux Amériques, jusqu'aux Indes et au Japon ; puis c'est le concours généreux et empressé qui nous est offert de toutes parts.

Là où il n'existe pas d'association et de comité, les recherches isolées ne nous font pas défaut. A Madrid, en Italie, les présidents généraux des Comités catholiques prennent notre œuvre en considération. On nous fait des envois, d'une terre qui commence à peine à être explorée sous ce rapport : la *Tunisie* ; ces envois sont des documents précieux et des objets d'art en nature. Nous avons entretenu d'abord nos lecteurs d'une stèle ou d'un tableau en relief découvert parmi les ruines d'une basilique, où retentit jadis l'éloquente parole de saint Augustin, comme il résulte d'un texte de Morcelli, justifié par les œuvres du saint Docteur. Ce morceau va prendre place immédiatement dans le musée de Paray-le-Monial.

En même temps, les collaborations abondent et nous craignons de ne pouvoir donner une place suffisante à tant de travaux importants et pleins d'intérêt.

Qu'on en juge par la communication d'un savant fils de saint Benoît Dom Beauchet Filleau, dont nous ne pouvons donner que la remarquable préface publiée dans deux précédentes livraisons.

M. Des Buttes, auteur de belles et saisissantes pages sous ce titre : le *Signe de ralliement*, nous en envoie la suite intitulée : le *Roi Jésus*.

Avant d'en insérer au moins la préface, nous relevons les en-tête des chapitres, qui offrent par leur ensemble comme un tableau déjà éloquent de toute la *doctrine du Règne*, prise dans l'actualité.

LE ROI JÉSUS, par E. des Buttes, suite et complément du *Signe de ralliement* du même auteur. TITRE DES CHAPITRES : I. Le droit divin. — II. La royauté sociale. — III. Le royaume très chrétien. — IV. Le temps passé. — V. Les droits de l'homme. — VI. L'Eglise de Lucifer. — VII. Le salut. — VIII. La dévotion au Sacré-Cœur. — IX. Le message au Roi. — X. Les derniers Bourbons. — XI. Le signe héraldique. — XII. La pierre de témoignage. — XIII. L'empire du monde. — XIV. La Miséricorde.

II. — PROGRÈS VERS LE RÈGNE SOCIAL DU CHRIST

Il nous reste à donner des *nouvelles* non plus seulement de notre œuvre, mais vraiment du *Règne*. Ces *nouvelles*, nous les présenterons sous deux points de vue : Mouvement dans les idées, mouvement dans les faits.

Et d'abord, pour propager et faire pénétrer dans les masses *cette idée capitale, l'idée maîtresse* qui doit peu à peu s'y implanter, prendre de la consistance, de la force, de la tension et finalement faire explosion et s'imposer partout : *l'idée du Règne de Dieu à l'encontre du règne de la Révolution*, le R. P. Monfat, de la Société de Marie, nous adresse une *réponse à la note héraldique sur le drapeau de la France* insérée dans notre 4^e numéro de la 1^{re} année (p. 255). Dans l'intérêt même du règne de Jésus-Christ, nous nous garderons d'abrégier cet éloquent appel fait à tous les cœurs chrétiens.

RÉPONSE A LA NOTE HÉRALDIQUE

Les jours mauvais s'obstinent sous le ciel de la France, et rien, sur notre avenir attristé, ne fait présager l'aurore de la délivrance et du relèvement. Les chrétiens fidèles voient, avec une douleur dont rien ne saurait égaler l'amertume, l'usurpation oppressive des sectaires sur les droits de la conscience et de la famille, redou-

bler en même temps de violence et d'hypocrisie, et la religion méconnue, outragée, avec une rage croissante que nulle contrée, nulle race d'hommes n'a atteinte en aucun temps. Les Français soucieux des intérêts du pays contemplent, avec un effroi que l'espérance cesse toujours de plus en plus de tempérer, les déchirements de l'intérieur, les délaissements du dehors, ses frontières menacées, et au loin ses soldats lancés en des aventures dont il lui faudrait, pour se tirer sans désastres, toute son unité d'action, sa vitalité nationale, son vieil esprit militaire, toutes vertus qui furent longtemps son patrimoine et dont il ne reste, hélas! que des ruines. Les gens d'affaires se plaignent du malaise qui s'aggrave de terme en terme, et ils prévoient le jour où le commerce et l'industrie vont désertir, comme l'ont fait la sécurité et l'honneur, un pays auquel ils avaient été si longtemps fidèles. Les cultivateurs versent en vain leurs sueurs et leurs larmes sur des domaines obérés d'impôts, abandonnés des ouvriers, que le salaire plus élevé et l'odieuse appel du vice attirent dans les villes; et ils se demandent si notre sol, privilégié du ciel, ne va pas devenir, d'ici à peu d'années, une étendue de friches désolées.

En face de telles calamités, sous le coup de ces menaces redoutables, que font les politiques? Ils cherchent un homme, un administrateur, un soldat, une âme pourvue de génie et de caractère, et capable d'égaliser son dévouement à nos malheurs et à nos sinistres pressentiments. Est-ce que la France a cessé de produire cette race d'élite en laquelle elle égale les nations les plus fécondes,

Alma parens virum?....

Est-ce que la division des partis, devenue irrémédiable, empêche l'homme prédestiné de paraître, faute d'espérer parvenir à les rallier sous une même bannière et à imposer à tous les conditions du salut? Quoi qu'il en soit, il fait défaut; et c'est grande pitié de voir s'accomplir, plus inexorable encore de nos jours, la parole de Donoso Cortès : « *Il y a dans l'air, disait-il en 1852, un poison qui empêche tout ce qui est bon de venir à maturité, ou l'esprit fléchit, ou l'homme tombe; celui qui ne trahit pas sa destinée, sa destinée le trahit. Nous périssons faute d'un homme qui consente à s'élever au-dessus du vulgaire.* »

Sommes-nous donc perdus? Ne nous reste-t-il qu'à nous écrier, non point, hélas! avec honneur sur un champ de bataille, comme les confédérés de Bar et Kosciusko, mais sans consolation et sans gloire, sur les bords de l'abîme où la haine des uns et l'égoïsme, l'inertie des autres entraînent nos destinées : c'en est fait de la France! *Finis Franciæ!*

Non, notre cœur, le cœur de ceux qui demeurent « *catholiques et Français toujours,* » répugne à de telles défaillances. Si elles nous avaient une fois gagnés, pourrions-nous consentir à vivre? Plus haut que les hommes il y a Dieu. Catholiques, nous savons « qu'il a fait les nations guérissables »; Français, nous redisons volontiers le mot du duc d'Alençon à ceux qui repoussaient Jeanne d'Arc : « *J'aime assez ma patrie pour croire que mon Dieu s'occupe d'elle!* » Et, comme saint François de Sales, le modèle de l'espérance douce et invincible, nous croyons que c'est le moment, tout étant désespéré, d'attendre avec confiance le secours de Dieu. Nous croyons, selon la sublime parole de Bossuet, que « *Dieu voulant que notre salut soit tout de sa main, a tout réduit à l'impuissance et qu'il agira.* »

Ce qui nous reste à faire, c'est donc de prier et de le seconder. Il faut prier, mais de cette prière intelligente et soutenue qui, avant tout, appelle la grâce de Dieu et dirige les efforts de l'âme sur l'amendement de la vie et la guérison des

passions. Léon XIII, le docteur si digne du nom qu'il a choisi, l'a dit en empruntant les paroles de celui, le plus illustre de tous, qui l'a porté avant lui : « Obtenons de la miséricorde de Dieu le pardon de nos fautes et la victoire sur les ennemis de notre âme; eux, une fois vaincus, les ennemis de la paix temporelle succomberont d'eux-mêmes; car ce n'est pas à leurs mérites, c'est à nos fautes qu'ils doivent leurs succès. »

Il faut le seconder. Telle est la loi de notre salut personnel; car la foi nous enseigne qu'il vient du concours du travail de l'âme et de la grâce de Dieu; et le sens populaire chrétien a exprimé avec précision cette vérité du double ordre de la grâce et de la nature : *Aide-toi; le ciel t'aidera!* Telle est aussi la loi de salut des nations. Il est vrai : nous nous heurtons ici à des obstacles en apparence insurmontables, en demandant à la France, en tant que nation, de seconder sur elle l'action du Dieu qu'elle a repoussé et qu'elle blasphème toujours avec plus d'impiété. Le suffrage universel a mis la solution des questions politiques et sociales entre les mains de la foule ignorante et passionnée, soumise aveuglément à l'ambition haineuse des sectaires. Une presse, achetée à prix d'or, le glorifie et l'exploite au profit de l'Etat, sorte de divinité qui s'attribue l'origine et la personification de la justice et du droit sans appel, qui ne tolère point de frein, met en poudre tout corps capable de lui résister, et, par les *tentacules* d'une centralisation aussi étendue qu'impitoyable, épuise partout la vie, la conscience, la liberté. Comment sortir des lignes de ce blocus inspiré et conduit par Satan, qui n'attend que l'heure de livrer l'assaut définitif?

Ayons confiance; Dieu est avec nous : et le champ de bataille, sur lequel nous pouvons tous et nous devons tous opérer, — c'est l'opinion, — il faut l'enlever à l'ennemi. On l'a appelée la « Reine du monde »; et réellement elle plane sur tous les esprits, et ce n'est qu'en la gagnant que se préparent les états contraires par lesquels passent successivement les empires. On a travaillé, par des efforts lents et calculés, mais infatigables, à lui ôter la foi dont les siècles chrétiens l'avaient imprégnée. Il faut travailler, il en est temps encore, à la refaire ce qu'elle a été. Par des appels ardents et répétés, dans les livres et la presse périodique, dans les relations d'amitié, aux tribunes où il nous est permis de prendre place, ramenons l'opinion de la France à la religion qui a fait la France; voilà l'aide que Dieu attend de nous. Tâchons de pénétrer la conscience publique de cette pensée, qui est pour les fidèles une certitude, une certitude relevant des certitudes de la foi et ne le cédant qu'à elle, savoir, que le retour de la nation à Dieu par un culte unanime et solennel, est la condition la plus indispensable et la plus efficace de notre relèvement. Dieu rappelé par le vœu de la nation au cœur de la France, ce sera la fin de nos révolutions et de nos calamités : *Deus in medio ejus : non commovebitur!* Hélas! le simple déplacement d'une ponctuation n'expliquerait-il pas d'avance notre crime et nos désastres : *Deus in medio ejus non : commovebitur!*

Mais quel serait le moyen le plus précis et le plus éclatant à la fois de proclamer ce retour et d'affirmer authentiquement ce vœu? Les nations ont un symbole qui résume leurs traditions, qui traduit leurs espérances et leur foi, qui exprime leur âme : le drapeau! Eh bien! faisons parler religion au drapeau de la France; que l'opinion entraînée impose à la France un drapeau chrétien!

Il est noble le drapeau de la France; elles ont une haute et généreuse signification, les armes de la vieille Maison royale! Des princes qui ont pour ancêtres

Philippe Auguste, saint Louis, Louis XII, Henri IV, sont dispensés de parler bravoure sur leurs blasons. Au lieu de lions et d'aigles, à la place du *gueules* sanglant, ce sont les fleurs qui surmontent le sceptre antique de la justice, les lis d'or, symbole d'équité et de paix, qu'ils déploient dans la sérénité d'un champ d'azur. Admirable moyen de donner au nom du Roi, de celui qui est destiné à *diriger*, à conduire par le *droit chemin* tout son sens providentiel!

Eh bien! que désormais les armes de la maison de France parlent de foi, comme elles parlent de justice! mais choisissons un symbole chrétien, explicite et tendre, capable d'exprimer également ce qu'il y a de plus intime dans nos mystères, de plus ardent dans nos espérances. Allons chercher sur le Calvaire, aux sources vives de notre rédemption; visons droit au cœur de notre Dieu! et qu'il soit aussi le cœur de notre blason!

La *note héraldique* l'a dit : *toutes les armes* des nations chrétiennes ont en cœur, en abîme, une sauvegarde surnaturelle. Soyons plus ambitieux qu'aucune d'elles; et, couverts du signe qui rend au mieux la religion miséricordieuse de Jésus-Christ, défions la colère divine et ouvrons-nous, larges et radieuses, les perspectives de la prospérité et de la paix. D'un seul coup, en plaçant en abîme dans son blason le cœur de Jésus, la France humiliée, mais confiante, abjure son indifférence, efface ses blasphèmes, exprime son repentir, proclame son retour et pousse un cri triomphal de détresse et de victoire.

Unissons donc nos efforts sur l'opinion, comme nos prières sur le cœur de Dieu; ne nous arrêtons pas avant que la France, dégoûtée de ses dissensions, éveillée de sa torpeur, ne se lève unanime pour mettre aux mains trop hésitantes de l'héritier de nos rois le drapeau qui doit faire de lui son père et son sauveur!

Lyon, 11 janvier 1884.

LE P. A. MONFAT, S. M.

Après cet éloquent et chaleureux appel, nous sommes particulièrement heureux d'annoncer que pour le triomphe de la même pensée, dans le même but de préparer les esprits à l'avènement du *Règne de Jésus-Christ*, s'est formée à Lyon, la *Ville de Marie*, une œuvre qui a répandu déjà par millions et par millions en France, en Europe et par l'univers, ces gracieux scapulaires, blason du Sacré-Cœur, que les pèlerins de Paray sont si fiers de placer sur leur poitrine pour affirmer hautement qu'à leurs yeux ils sont la *sauvegarde des individus* et doivent être la *sauvegarde des nations*. Ces images fort bien réussies vont porter partout cette pensée régénératrice : *Adveniat regnum tuum*, en inspirer le désir, indiquer le moyen de la réaliser : *le Sacré-Cœur*, et solliciter des prières et des actes pour en hâter l'accomplissement.

Il y a plus : l'ordre d'idées dans lequel nous marchons, est si bien destiné à devenir l'antidote du grand scandale de l'apostasie contemporaine, la lu-

mière des esprits à ce crépuscule du monde moral, le secours des âmes dans les périls et les surprises de cette heure avancée du jour et voisine de la nuit, qu'en attendant qu'on y insiste dans le catéchisme des enfants, c'est la nouvelle catéchèse de nos Pères dans la sainte hiérarchie; et c'est le principe premier que proclament hardiment déjà, dans les hautes régions sociales, ceux de nos catholiques militants qui s'occupent le plus activement de notre régénération et de notre relèvement.

Monseigneur l'évêque de Marseille, dont l'autorité est grande dans la doctrine et dont la bienveillance fut prompte à encourager nos premiers pas, vient d'exhorter ses diocésains à la prière, et surtout à cette prière qui a reçu, dit-il, ce *nom si juste, si doux et si beau du Rosaire*. Il a parlé, on le comprend, en écho de la grande voix qui retentissait naguère du Vatican.

Voici le point de départ du haut enseignement qu'a fait entendre à cette occasion le successeur actuel de saint Lazare et de Belsunce. C'est un thème pour le *concours* de 1889 dont la préparation va incomber à la *Revue* :

« Le grand besoin, le suprême intérêt de notre temps c'est de travailler à soutenir les droits de Dieu.

« Dieu a le droit inaliénable d'être béni, glorifié et adoré dans son Saint Nom; il a le droit souverain de *Régner dans le monde* et d'y préparer les âmes pour les associer un jour à son *Royaume éternel*.

« Ces droits de Dieu sont dans le ciel pleinement reconnus, aimés et observés dans toute leur perfection et deviennent pour les élus la source intarissable de leur gloire et de leur félicité. Dieu ne veut, il est vrai, les exercer sur la terre qu'avec le concours de notre liberté! Mais c'est notre honneur et le plus impérieux de nos devoirs de nous conformer à ses volontés adorables et d'y chercher, en imitant ce que font les Bienheureux, un avant-goût de la paix de l'éternel séjour. Aussi dans la prière destinée à notre usage quotidien, Jésus-Christ a placé en tête et comme la partie principale et fondamentale de toute la prière, la *profession solennelle de ces droits de Dieu*. Le divin maître a voulu que nous les ayons sans cesse présents à l'esprit et que nous les portions toujours dans notre cœur *pour en faire la règle constante de nos pensées, de nos désirs et de nos actions*. »

Le prélat revendique ensuite énergiquement ces droits dans toutes leurs applications diverses, mais surtout dans l'enseignement; tous les maîtres sont obligés de s'incliner devant le Maître suprême, et ce Maître, *le seul Maître est le Christ*. (Instruction pastorale et mendement de Monseigneur Robert, évêque de Marseille, pour le Carême de l'an de grâce 1884).

On connaît les magnifiques discours prononcés en différentes circonstances par M. de Belcastel, et les écrits plus récents dans lesquels il revendique,

dans toute son amplitude, la Royauté sociale de Jésus-Christ comme base et moyen de salut pour les peuples.

Ces indications, — nous pourrions en ajouter d'autres, — seront suffisantes pour établir qu'il y a, dans le monde catholique, un sérieux mouvement d'opinion, une vraie préoccupation des esprits, pronostiquant et préparant cette *Proclamation des Droits de Dieu* que le génie pénétrant de J. de Maistre nous annonçait pour la fin du siècle.

Mais ce qui vaut mieux encore, c'est que déjà ces idées commencent à passer dans l'ordre des faits. Trois communications suffiront à faire constater ce consolant mouvement vers le salut.

La première du reste ne concerne déjà plus une pure espérance, ni une simple préparation : c'est chose accomplie.

Oui, notre dix-neuvième siècle a vu ce fait, pour lui si étrange.

Un gouvernement, une République, se consacrant solennellement, officiellement au Sacré-Cœur et décrétant l'érection d'une basilique en son honneur.

C'est la république de l'Equateur revenant sans réserve à la politique franchement chrétienne de son glorieux président martyr, Garcia Moreno.

Et le vieux monde dans ses fibres catholiques, à cette nouvelle, à tressailli.

Notre avant-dernière livraison publiait l'adresse de félicitation au Gouvernement de l'Equateur, par laquelle s'associait, à ce grand acte la noble *Academia y Corte de Cristo*, établie *al sacro Monte*, à Grenade.

Et dans la dernière livraison nous avons donné pareillement une adresse semblable envoyée au même Gouvernement au nom d'un groupe très notable de catholiques français heureux de saluer dans cette glorieuse initiative, l'aurore de ce qu'ils attendent eux-mêmes pour leur patrie avec une inébranlable confiance.

Le second fait que nous avons à signaler est précisément l'établissement et l'existence au milieu de la noble nation espagnole, si malheureusement travaillée elle aussi par la révolution, de cette Académie dont nous venons de parler et qui a pour organe M. le chanoine Gras y Granollers.

Son titre est expressif :

Académie et Cour du Christ, association de zèle, de propagande et d'enseignement, fondée à Grenade pour la restauration de la souveraineté sociale de Notre-Seigneur.

Que tous les cœurs catholiques le comprennent : la vraie, la seule *restauration* est là ; les autres, sans elle, ne seraient de nouveau, qu'on nous passe le mot, *que des avortements*.

Le troisième fait, enfin, dont nous voulons parler, est d'un tout autre genre ; mais il n'est pas moins consolant, puisqu'il prépare les éléments de ce peuple nouveau qui sera bientôt, espérons-le, le peuple du Christ-Roi ; car c'est un moyen sûr, absolument efficace et très prompt de complet renouvellement dans les populations.

C'est la communion mensuelle des enfants.

Qu'on lise à ce sujet les derniers numéros du *Messenger du Sacré-Cœur*, en particulier ceux de janvier et de février de cette année. Dans celui-ci, l'on cite l'exemple d'une paroisse où cette pratique est en plein exercice.

L'empressement montré par les enfants dans cette paroisse, l'entraînement subi par les parents, les résultats immédiats obtenus, feront comprendre si nous sommes trop téméraires dans notre confiance.

« *Je suis profondément convaincu que bien pratiquée et généralisée dans notre chère France, la Communion mensuelle enfanterait des prodiges.* »

C'est le témoignage que lui rend le prêtre zélé qui depuis dix ans en a goûté les heureux fruits dans cette paroisse. Or, partout, nous pouvons le dire, cette pensée trouve le plus favorable accueil.

Le P. Ramière, qui s'était fait le propagateur de cette idée, et qui, avant de mourir, a vu ces beaux commencements, résultats sans doute de l'Apostolat de la prière, aura pu, en arrivant au ciel, donner au P. Drevon l'assurance que ses derniers vœux seront réalisés :

En France, les hommes communieront.

Et qui doute que ce ne soit le salut ?

LE SECRÉTARIAT.

INDEX SYNTHÉTIQUE

DES DEUX PREMIÈRES ANNÉES

AVANT-PROPOS

Jésus bénit notre *Revue*, en daignant lui donner une première vie, image de la sienne, et coordonnée selon l'ordre de ses premiers mystères.

Après l'humble naissance et la vocation des bergers, vint l'*Épiphanie*, ou illustration. Les Saints Pères font remarquer que la vocation des Mages devait avoir lieu par l'*étoile*, c'est-à-dire le miracle venu de Dieu, intervention divine dans la nature. Ainsi, est-on amené du dehors, de *loin*, s'il faut, et l'on entre dans la maison du grain, qui est également *Bethléem* et l'Eucharistie (1).

Sans les miracles eucharistiques et l'histoire monumentale de l'Eucharistie qui s'y rattache si souvent, *sujets jusqu'ici les plus heureusement traités dans les deux premières années de la Revue*, nous qui avons participé à la pensée première, nous n'aurions pas été amenés à la doctrine intégrale du Règne et nous n'en aurions connu que les abords.

Le *Dieu de l'Eucharistie* et le *Roi immortel des siècles* était bien pour nous un seul Sauveur Jésus ; mais voilà qu'un effet, semblable à celui du stéréoscope, superpose et identifie aux yeux de notre intelligence, avec le relief en plus, ces deux vues que nous prenions jusqu'ici séparément.

Donc, c'est l'heure pour la *Revue* d'entrer dans la pleine interprétation de

(1) *Paray* aussi en celtique veut dire *maison du pain*.

son titre, à la lumière qui s'est faite et se fera de plus en plus, grâce à des plumes magistrales, à des talents éclatants qui auront été l'étoile.

Puissions-nous en entrant plus avant dans la *Doctrine du Règne* être à notre tour la simple lampe du sanctuaire.

N. B. — 1° Nous n'offrons ici que des synthèses partielles, s'étant faites comme d'elles-mêmes et un acheminement vers la synthèse totale et définitive qui se fera.

2° Dans cet index, le chiffre *romain* répond à l'année, le chiffre *arabe*, à la page.

SOMMAIRE DE L'INDEX

A. *Doctrine du Règne*. — B. *Histoire Thaumaturgique* (1° *Miracles en général*, 2° *Bolsène-Orvieto en particulier*). — C. *Histoire Monumentale*. — D. *Esthétique du Règne*. — E. *Iconographie du Règne*. — F. *Serviteurs du Règne*. — G. *Nouvelles du Règne*. — H. *Variétés*. — K. *Desiderata*.

A. DOCTRINE DU RÈGNE

- a. *La Royauté de JÉSUS-CHRIST*. — Sa royauté sacerdotale et eucharistique : *Index* de la 1^{re} Année ; I, 276. — *La Doctrine du Règne*, telle qu'elle se dégage de la 1^{re} Année de la Revue : II, 72. — *Le Roi Jésus*, par M. des Buttes : II, 309.
- b. *Annonces et desiderata*, sur ce sujet : — 1° Les divers sens et les diverses applications méthodiquement distingués et classés. — 2° Histoire et prophétie. — L'Avenir : conjectures fondées sur la parole de Dieu. Extraits annotés d'un *manuscrit* déposé à la Bibliothèque eucharistique.
- c. *L'Eucharistie et le Rosaire* : II, 283. — *Jésus notre pain* préparé par l'*Incarnation* et dans le sein de Marie, d'une préparation qui s'achève par la *Passion* et sur la *Croix* (R. P. Monsabré) : II, 275.

B. HISTOIRE THAUMATURGIQUE

1° MIRACLES EN GÉNÉRAL

- a. *Economie providentielle* des Miracles eucharistiques dans l'histoire de l'Église : I, 23; *Cartes* à dresser — ou déjà dressées : I, 202.

b. *Histoire des Miracles*. — Avant-propos (R. P. Fristot S.-J.): II, 8 à 23; — Règles de critique: ibid. 18; — Nature spéciale des miracles eucharistiques: ibid.; — Questions subtiles soulevées par les théologiens: ibid. 10; — Le Père Théophile Raynaud: ibid. 11; — Saint Thomas d'Aquin: ibid. 13; — I^{re} Période dans l'histoire des miracles: l'*Arcane* ou le secret: ibid., 16; — I^{res} Solennelles *Enquêtes* (initiative de la Papauté): ibid. 29; — Recueils chronologiques: ibid., 21.

Le premier miracle eucharistique. — La *Cène d'Emmaüs* (R. P. Fristot): II, 235 à 256; Iconographie, ibid., 252.

c. *Apparitions*. Théologie des apparitions eucharistiques: II, 211; — Le culte à rendre au sang miraculeux: ibid.; — La *Messe de Saint Grégoire* (Mgr B. de Montault: II, 88 à 116. Planche XIX: II, 24; légende ibid. 34; — La *Croix de Caravaca* (Mgr B. de Montault): I, 107 à 122; — La *Chair sanglante d'Augsbourg*: II, 10; — *Bolsène et Orvieto* (à part, voir ci-après sous ce même titre); — Un corporal taché d'un sang miraculeux conservé à *Aix-la-Chapelle*: II, 272 (en note).

2^o BOLSENE ET ORVIETO.

a. *Le fait de Bolsène* (Grimouard de Saint Laurent): I, 249 et 250. — La Messe de Bolsène, par Raphaël: ibid. 249-254. — Le fait n'eut point pour but de punir un prêtre incroyant, mais de guérir un doute: ibid. 249. — Le miracle eut lieu non à la consécration, mais à la fraction de l'hostie: II, 2, 265 (note sous-page).
La série des faits à Bolsène et à Orvieto: II, 257.

b. *Deux études* des monuments (Mgr Barbier de Montault): II, 188-212 — (le miracle de Bolsène et le saint Corporal d'Orvieto). — 256-282 (Bolsène-Orvieto, suite).

N.-B. — Ces deux belles études seront complétées dans la troisième année de la Revue, par celle de la décoration à fresque de la chapelle du Saint Corporal.

c. Etude du Reliquaire (ou tabernacle portatif, œuvre peut-être sans rivale), Pen-nachi: II, 258-261. Barbet de Jouy: 261-264. (Orvieto et les fêtes se rattachant au miracle). — Didron (rapprochements avec le reliquaire de Saint Juvénal du même artiste): ibid. 268. Mgr Barbier de Montault, *desiderata* aux études précédentes: ibid. 269. — Composition, structure, ordonnance (architecture): ibid. 272-274 et la suite. — Symbolisme: ibid. 274-281. (L'*Ave verum* traité en orfèverie et en émail. — Marie et l'Eucharistie): ibid. 280.

d. L'Œuvre monumentale répond à un fait *capital* par ses *conséquences*, qui furent: 1^o (sans oublier la Bienheureuse Julienne de Cornillon) l'institution de la *Fête-Dieu*: II, 188. — 2^o La composition de l'office du Saint-Sacrement par saint Thomas d'Aquin (voir le trait dans l'œuvre d'Ugolin de Viéri): Ibid. 259-266. (Le Saint prend la plume par ordre du pape). 3^o Une puissante impulsion à l'art chrétien (la question des émaux paliotti, s'y rattache). M. de Laborde ibid. 263. — Mgr B. de Montault: ibid. 281.

e. *Planches* se rapportant :

1° Le Reliquaire ou *Tabernacle du Corporal* : I, 48. Pl. IV, des Monuments eucharistiques. Photogravure Goupil, à l'aide d'une photographie prise *sur l'original* pour la Revue. (Pour se faire une idée de la difficulté de voir l'objet lui-même, entendre Didron : II, 268).

2° Trois sujets empruntés aux *fresques d'Ugolin de Prète*, celles qui doivent être étudiées d'une étude d'ensemble la prochaine année de la Revue. — (I) *L'Enfant Juif sauvé de la fournaise* : II, 89 ; Pl. XXIII des Monuments de l'Eucharistie ; légende *ibid.* 119. — (II.) *La Messe où Notre-Seigneur apparaît dans l'hostie à l'élévation, sous la forme d'un enfant* : II, 186 ; légende *ibid.* 216. — (III.) *Le Saint Corporal montré au peuple, ainsi que la Sainte Hostie* : II, 255 ; Légende *ibid.* 284.

N.-B. — On se propose de donner encore, au cours de la troisième année de la Revue, se rapportant aux mêmes fresques (à la voûte) : *Le Christ montrant l'hostie au Ciel (la dernière Elévation.)*

C. HISTOIRE MONUMENTALE

(VOIR AU TITRE PRÉCÉDENT : *Histoire Thaumaturgique.*)

PARTIE ILLUSTRÉE DE LA REVUE DU RÈGNE

Planche I à XVIII : voir l'index I, 275.

De Pl. XVIII à XXXIII : (2° année)... à savoir :

Pl. XVIII et XXII : Suite *des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont* (nouvelle étude générale du sujet). — *Le symbolisme des vitraux de Saint-Etienne-du-Mont* (R. P. Fristot : II, 152 à 171). — L'auteur donne une nouvelle explication de la planche VI : II, 155 ; et aussi de la planche X, (*Abraham — l'Incendie de Sodome*) : *ibid.* 157. (Ces compléments sont annoncés dans l'Index de la 1^{re} année, 275, ligne 15.) — *Le serpent d'airain*, pl. XVIII : II, 6 ; légende *ibid.* 23 et 160. — *Le sacrifice d'Elie*, Pl. XXII : II, 75 ; légende *ibid.* 117 ; II, 166.

N. B. — Cette série, d'importance capitale, doit être poursuivie les années qui vont suivre.

Pl. XIX : *La messe de Saint-Grégoire*, Pl. XIX : II, 24 ; légende *ibid.* 34.

Pl. XX : *Le groupe de Verdun*, Pl. XX, 32 ; légende *ibid.* 38 (le D^r J. Didier), *ibid.* 43. (Un abbé de la Trappe) : *ibid.* 119. (Mgr B. de Montault).

Pl. XXI, XXV, XXIX, XXXIII : *Suite des tapisseries de Rubens à Madrid*. — *Le Triomphe de la Charité*, Pl. XXI, II, 48 ; légende *ibid.* 46. — *La Vérité de l'Eucharistie triomphe*, Pl. XXV : II, 128 ; légende *ibid.* 125. (Le Baron de Sarachaga. interprétation historique et politique) ; *ibid.* 126. (Mgr B. de Montault, archéologie), — *Les Évangélistes*, Pl. XXIX : II, 220 ; légende *ibid.* 218. — *Les Docteurs* (sainte Thérèse), Pl. XXXIII : II, 305 ; légende *ibid.* 284.

Pl. XXII : voir ci-dessus Pl. XIX et suite.

Pl. XVIII, XXVII, XXX : *Fresques d'Ugolin de Prête à Orvieto*. (Miracles eucharistiques). — 1° *L'Enfant juif sauvé de la fournaise*, Pl. XXIII : II, 88 ; légende *ibid.* 119. — 2° *La messe où le prêtre montre l'enfant* (Caravaca ?), Pl. XXVII : II, 186 ; légende *ibid.* 216. — 3° *On montre au peuple le saint Corporal d'Orvieto et l'hostie miraculeuse*, Pl. XXX : II, 152 ; légende *ibid.* 284.

N. B. — Une plus ample *explication* de cette série paraîtra dans notre troisième année, et il sera ajouté, à la série elle-même, une quatrième planche : *Le Christ montrant l'hostie au ciel*.

Pl. XXIV. *Corporaliers* du XVI^e siècle (collection de Farcy, à Angers) : II, 116 ; — légende de Farcy, *ibid.* 124 (le n° I). — Sur les corporaux en général ; *ibid.* 120 à 124 ;

Pl. XXV. Voir ci-dessus Pl. XXI et suite.

Pl. XXVI. *Brique de Kassrin* (Tunisie) : II, 152 ; légende (par le donateur de l'objet, placé au Musée Eucharistique, A. F.) : *ibid.* 216.

Pl. XXVII. Voir ci-dessus Pl. XXIII et suite.

Pl. XXVIII. *Bijoux et parures de femmes chrétiennes aux 1^{er} siècles* (Musée Augier, à Marseille) : II, 212 ; légende *ibid.* 216.

Pl. XXIX. Voir ci-dessus Pl. XXI et suite.

Pl. XXX. Voir ci-dessus Pl. XXIII et suite.

Pl. XXXI. *Reliquaire de Saint-Pantaléon* à Salins du Cantal, et *la Chasse de Saint-Laurent* au Vigean : II, 281 ; légende (M. l'abbé Chabau) ; *ibid.* 283.

Pl. XXXII. *Predella* au Musée Borély (Marseille) : II, 290 ; légende *ibid.* 285.

Pl. XXXIII. Voir ci-dessus pl. XXI et suite.

D. ESTHÉTIQUE DU RÈGNE

(Ou l'Art et le RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST. — L'Art et l'Eucharistie.)

(a) La pensée dominante de la collaboration de M. Grimouard de St-Laurent, et cette collaboration annoncée : I, 128 (sous page).

L'art chrétien condensé dans les catacombes ; — le *Cénacle* de Jérusalem et le

cubiculum d'une catacombe à Rome, points de départ; l'autel et le sanctuaire partis de l'*arcosolium*, (par le même) : II, 49-58.

Sur la *Genèse de la Basilique*, ses transformations, ses variétés : II, 128. L'art chrétien *se dilate*. — Il *s'élance* par l'ogive et par la coupole : *ibid.* 220. — (L'art *se multiplie* pour les besoins du sanctuaire : *ibid.* 301-302. (L'*artisan* ne s'élèverait jamais à l'artiste et à l'art, l'art demeurerait sans *âme*, s'il n'avait pas été appelé à *meubler* le sanctuaire : *ibid.* 301 et 302).

La *peinture* absidiale et le tableau d'autel donnent naissance aux plus grandes œuvres : II, 132 et suite... 300. — Le Christ-Roi en *Majesté* dans l'abside (idéale non encore atteint) : *ibid.* 132. — La peinture en mosaïque : *ibid.* — La coupole peinte (celle de Parme); la peinture absidiale des premiers âges chrétiens et celle des âges subséquents; Le Corrège : *ibid.* 297. — Les patrons des églises; — leur place dans la peinture absidiale : *ibid.* 299 et 300. — Le rétable : *ibid.* 300.

(b). Les *Œuvres de Raphaël* (par M. Grimouard de St-Laurent) : I, 187-196; 241-254. — (Raphaël et l'Eucharistie. Raphaël et Fra Angelico). *L'Incendie du Borgo* : *ibid.* 194. *La dispute du St-Sacrement* : *ibid.* 195; 240-248. (Ce que le mot signifie : *ibid.* 245) — *La Messe de Bolsène* : *ibid.* 249.

La *Cène d'Emmaüs* par Raphaël, Jean Bellini, le Titien, Ciro Ferri, le Tiepote et un anonyme du Musée de Paray-le-Monial : II, 254.

Les Tapisseries de *Rubens*, à Madrid (les Triomphes de l'Eucharistie) : I et II; Planches IX, XIII, XVII, XXI, XXV, XXIX, XXX; (pour les légendes voir l'article ci-dessus : *Illustrations* de la Revue.

Le tableau de *la Source de Vie*, par Van Dyck à Madrid : II, 166 (note sous page).

Les vitraux de *Saint-Etienne-du-Mont* (les principaux symboles bibliques de l'Eucharistie) : I et II; Planches V, VI, X, XIV, XVIII. — Pour les légendes voir ci-dessus *Illustrations* de la Revue; voir aussi sous le même titre : Les *Fresques* d'Ugolin de Prête à Orvieto, et les divers sujets détachés et illustrés : *ibid.*

Le miracle de *Bolsène* : aux *Monuments* (miracles).

(c). *Variétés Esthétiques*, voir ci-après à l'Index, article *Variétés*.

E. ICONOGRAPHIE DU RÈGNE

(a). *Etudes des Monuments* : classification méthodique, par Mgr B. de Montault; I, 33 et suite. — *Frontispice* (Description des *Mondes Cosmiques* et de leur *Marche Eucharistique*) dans l'ordre providentiel du *Règne du Christ* : II, 4. — Les Effluves universelles du Divin Cœur (E. de L.) : *ibid.* 233. — Le *Corporal de saint Grégoire* à Monza. (Le Christ dans l'Eucharistie proclamé la *Vie* et la *Lumière*) : II, 52; — Les *Couronnes de Victoire* décernées à l'Agneau : *ibid.* 58. — La *Couronne de fer* à Monza, *ibid.* 52 et 54 : — Le *Règne de Jésus*, pensée principale de l'expression de l'Art : *ibid.* 292 à 295; — Dans les coupoles de Saint-Marc à Venise : *ibid.* 296; (Le Saint-Esprit procédant de l'Eucharistie, *ibid.*) — Le *Règne du Christ*, à St-Pierre de Rome : *ibid.* 297.

F. LES SERVITEURS DU RÈGNE

1^{re} Année, voir *Victor Drevon* : I, 278.

2^e Année : (a). *Henri de France* et l'Eucharistie : II, 172 à 185.

(b). *La Compagnie du Saint-Sacrement*; (préface aux Mémoires du comte d'Argenson), par Dom H. Beauchet Filleau, bénédictin de l'abbaye Sainte-Madeleine (Marseille) : II, 27 à 32; — *ibid.* 78 à 87; — *H. de Levis, duc de Ventadour*, fondateur: *ibid.* 28. — *Armes de la Compagnie de Jésus*: 29 (comparer avec la planche VII de la *Revue*), I, 96; — *Le Séminaire des Missions étrangères* et la Compagnie : II, 82; — *La Compagnie victime du Jansénisme* et de la raison d'Etat (Mazarin et les dévots) : *ibid.* 84 à 85.

(c). *Les Artistes* (du Règne ou de son *Histoire monumentale*). — 1^o Bolsène et Orviété: *Ugolin Viéri* de Sienne et ses compagnons (*Viva de Sienne?*); — *Ugolin de Prète* (Etude introduite) : II, 269 et 281. — Les de *La Robbia* (Leurs rétables dans la crypte d'Apollon, à Bolsène) : *ibid.* 204; — 2^o Vitraux de Saint-Etienne-du-Mont: *Jean Cousin*; — Les 3 Pinaigriers; — *Jean Desengives* : II, 151.

G. NOUVELLES DU RÈGNE

Inauguration de ce sous-titre dans la *Revue*, et sa raison d'être : II, 306 — 1^{er} Article II, 306 à 315.

(a). *Nouvelles du Règne en lui-même* — Progrès vers le *Règne social* du Christ : II, 309 à 316. Divers faits : 1^o *Instruction pastorale* de Mgr Robert, évêque de Marseille : II, 313; — *Une lettre* en réponse à la *Note héraldique* (sur le Sacré-Cœur dans le blason de France), du R. P. Montfat, mariste; — *Le mouvement de l'idée catholique* (M. de Belcastel) : *ibid.* 309 et 313. — *La doctrine du Règne fort bien formulée* par M. des Buttes : *ibid.* 309 — 2^o *Erection de la Basilique nationale* de l'Equateur : II, 136; — (*Adresse des catholiques français*) : *ibid.* 232. — 3^o *l'Académie* et Cour du Christ à Grenade : *ibid.* 136 et 314. — 4^o *La communion mensuelle des enfants* : II, 315.

(b). *Nouvelles de notre Œuvre*. — *Notre première année*.

1^o Voir à l'*Index* de la 1^{re} année, sous ce titre *Revue du Règne*, p. 277. — *A nos Associés et à nos abonnés*, par le secrétaire de la rédaction : II, 65. — *Signification des travaux* : *ibid.* 56 à 75.

2^o (Deuxième année). — *A nos collaborateurs et à nos Associés*. — *Approbations* II, 277. — Les Congrès catholiques (nouveaux témoignages). *Lille* II, 3;

Rouen, *ibid.* 4; Paris, *ibid.* 307. — La *Presse catholique*: II, 56; — Divers journaux et semaines religieuses (L'*Echo de Notre-Dame-de-la-Garde* nous empruntant les détails intimes que nous avons publiés sur *Henri de France*): II, 307; — La *Semaine religieuse de Bourges*: *ibid.* 307; — La *Revue de l'Art chrétien*: — Le *Messager du Sacré-Cœur*: *ibid.* 308. — Les Sociétés correspondantes des *Fastes Eucharistiques*: II, 306.

H. VARIÉTÉS (OU OBITER DIGTA)

1° *Archéologie*, voir ce titre à l'*Index* de la première année: I, 274 et Variétés archéologiques: *ibid.* 284. — La place de l'autel: II, 128; La *Croix de l'autel*, de nouveau: II, 92; — La *Croix pommelée*: II, 279; — Le *Crucifix*: *ibid.* 133; — Le cinquième dimanche de Carême devient le *Dimanche de la Passion*: II, 99; — Le *rochet*: *ibid.* 109; — *Corporaliers*: *ibid.* 120; quelquefois en métal: *ibid.* 123; — Le corporal à la *Messe du Pape*: *ibid.* 94; — *Corporaux*, à propos de celui d'Orvieto: II, 271 et 262 (en note) La *pâle*: II, 121, *ibid.* la pâle française; — l'*ustensile d'autel* au XIII^e siècle: II, 92; *Vestiaire sacré* à la même époque: *ibid.* 96; — Le *stolone*: *ibid.* 97 et 98; — Le *pluvial* ou chape: II, 275; — La *chasuble bleue* et le *parement bleu* (*panem de cæli dedit eis*; d'où le *bleu* couleur eucharistique): II, 191; — Le *Christ de Pitié*: II 35 à 101; — (Les *Monts-de-piété*, d'abord de *Pitié*: *ibid.* 104); — Les 17 pièces des *Armes de la Passion*: II, 102; La *Louve*, dans le reliquaire d'Orvieto: II, 279; — Les *papagalli*, en ornementation: II, 275; — Les *compas* (ce que c'est): *ibid.*; — les *pèlerinages*, origines des foires: II, 256 (sous page); — Question des *Emaux* (opaques — translucides — champs-levés — émaux de Limoges): II, 258, 281, 284; — *Voûtes azurées*, semées d'étoiles — d'or: II, 276 (note); — Le *Saint-Esprit*, au repos: II, 297; — Les *rétables*, et *predella*: II, 205, 274 et 298; — *Rétable en tapisserie*: II, 113; — Les *Instruments de Paix*: I, 133; — Les *patrons des églises* (leur place dans la peinture absidiale): II, 298, 300.

2° *Bibliographie*. Voir ce titre à l'*Index* de la première année: I, 276. Le *Trésor de la Basilique royale de Monza* (Mgr Barbier de Montault): II, 61; — Le *Devotissimus Dialogus* de saint Antonin (sur la Cène d'Emmaüs): II, 240 (à la bibliothèque eucharistique de Paray-le-Monial).

3° *Esthétique et Symbolisme. Italie et France* en esthétique: II, 273; — (Le moyen âge logique en esthétique — Violet-le-Duc, *ibid.*); — La peinture absidiale aux premiers âges chrétiens et aux âges subséquents (comparaison): II, 298, 300; — Charles-Quint et Ximènes, dans la Cène d'Emmaüs, par Titien; II, 254; — Sainte Thérèse, sous l'habit de sainte Claire, portant le Saint-Sacrement, entre les docteurs, et reproduisant, avec ses propres traits, ceux d'Isabelle-Claire-Eugénie (Rubens diplomate dans l'art): II, 288; — Saint Thomas d'Aquin *ibidem*; et au reliquaire de Bolsène: II, 258, 266; — Abraham avec Job ou Adam, dans la Dispute du Saint-Sacrement: II, 157; — L'école des Prophètes, autour d'Elie

- (sacrifice d'Elie) avec allusion au collège apostolique : II, 171; — Le Lis aux trois fleurs, dans l'Annonciation : II, 276; — *Consequente eos petra* (opinion singulière) : II, 155; — Le Serpent d'airain sur un arbre : II, 163; — La source jaillissante, dans le même sujet : II, 162, 165; — Les cornes de Moïse : II, 153; — Le paon, symbole d'immortalité : II, 215; — Le Cœur, en esthétique (symbolisme) : II, 93; — Le frontispice de la Revue : II, 4. — Ibid. 233.
- 4° *Variétés philologiques*. *Stolone* : II, 97; *Veronicle* : II, 121; — *Cofni Facuceuli*, layette : ibid. 120; — *Lesengheet Losengheit* : ibid. 121; — *Villons* (velours — villosus) : ibid. 122; — *Faldistorium* (agenouilloir) : ibid. 192; — *Sguscio* (en architecture et en ornementation) : II, 225. — *Compas* en ornementation : II, 275.
- 5° *Variétés diverses*. Franc-maçonnerie, les Compagnons du Devoir au XVII^e siècle : II, 30. (Veir 1^{re} année ce titre à l'index).

Note héraldique sur le *Drapeau de la France catholique* : I, 255. — Lettre du R. P. Montfat, à ce sujet : II, 308.

K. DESIDERATA. — CONCLUSION

Ces deux derniers articles nous introduisent aux *desiderata* de la Revue après la 2^e année.

Il est des questions qui s'imposent à elle, vu son but et la part humble mais franche, qu'elle doit prendre au combat actuel de l'Eglise.

Il en est d'autres posées autour d'elle dans la Presse et sur lesquelles elle ne saurait se retrancher dans un silence d'indifférence.

- 1° La Franc-maçonnerie *voilà l'ennemi*. Celui à qui il a été dit : *Custos quid de nocte*, nous la signale, et la verge qui veille à Rome, montrée prophétiquement à Isaïe, vient de frapper de ce côté. D'autre part, cette *hérésie* nouvelle, l'*hérésie radicale* par laquelle le protestantisme est bien dépassé, est destinée à faire triompher de l'œuvre divine ce qu'elle combat plus directement. Qui doute que son objectif et le résumé de ses haines, ce ne soit le Règne de Jésus-Christ. Donc, elle est envoyée pour le triomphe de ce Règne; *tout hérésie devant faire triompher de la vérité précisément ce qu'elle attaque*. Nos *Nouvelles du Règne* ne sauraient être silencieuses, et la Revue toujours sobre, sur ce brûlant sujet.
- 2° La *Monarchie chrétienne*, objet d'une célèbre et nécessaire *déclaration*, est-elle chose bien définie, et peut-on la définir, sans la notion précise et ferme de la *Royauté de Jésus-Christ*? Le Roi de France l'avait comprise par là; il n'est plus; mais le principe ne meurt pas : *Dieu ne meurt pas*, disait en succombant au poignard des sociétés secrètes un *président de République*; c'est qu'il y a au-dessus de toutes les formes accidentelles du Droit, la *Légitimité* en elle-même : c'est le *Droit divin* qui ne peut jamais être contraire à lui-même, à l'Œuvre

de Jésus-Christ ; qui ne peut pas plus être sacrifié que cette Œuvre, laquelle est le salut des âmes et des sociétés, isolées et prises en bloc. Ce droit-là est la source commune du droit des peuples et de celui des rois, et des *Devoirs de tous les hommes*. La Rédaction de la Revue fait un appel à un *Théologien* complet, par conséquent également *philosophe* comme l'entend Léon XIII, et lui ouvre le champ le *plus fièrement indépendant*, sous la seule règle de la parfaite orthodoxie, pour nous *dire le tout* sur la question qui nous divise.

3° Le *Concours* annoncé entre les *obiter dicta*, le sera plus explicitement au cours de notre 3^e année

E. DE L.

TABLE DES MATIÈRES

TEXT

Table listing page numbers and titles for the 'TEXT' section, including 'Le trésor de Moïse', 'Catalogue de Musée égyptologique', and 'L'Art ancien et l'archéologie'.

ILLUSTRATIONS

Table listing page numbers and titles for the 'ILLUSTRATIONS' section, including 'Le groupe de Verden', 'La classe de St-Gregoire', and 'Même et le serpent d'airain'.

TABLE DES MATIÈRES

TEXT

Table listing page numbers and titles for the 'TEXT' section of the second part, including 'La Compagnie du St-Sacrement' and 'Une première année'.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans les quatre livraisons de l'année 1884

PREMIÈRE LIVRAISON

TEXTE

Vœux en faveur de l'Œuvre.....	3
Le frontispice de la Revue.....	4
Histoire des miracles Eucharistiques (Dissertation préliminaire).....	7
La Compagnie du St-Sacrement.....	24
Monuments de l'Eucharistie.....	34
L'Art chrétien et l'Eucharistie.....	49
Catalogue du Musée eucharistique.....	59
Le Trésor de Monza.....	61

ILLUSTRATIONS

Pl. XVIII. — Moïse et le serpent d'airain.....	6
Pl. XIX. — La Messe de St-Grégoire.....	24
Pl. XX. — Le groupe de Verdun.....	32
Pl. XXI. — Le Triomphe de la Charité.....	48

DEUXIÈME LIVRAISON

TEXTE

Une première année.....	65
La Compagnie du St-Sacrement.....	77

TABLE DES ARTICLES

327

La Messe de St-Grégoire.....	88
Monuments.....	117
L'Art chrétien et l'Eucharistie.....	128
Adresse à l'Equateur.....	136

ILLUSTRATIONS

Pl. XXII. — Le Sacrifice d'Elie ..	76
Pl. XXIII. — L'Enfant Juif sauvé de la fournaise.....	88
Pl. XXIV. — Corporalier.....	116
Pl. XXV. — La Vérité.....	128

TROISIÈME LIVRAISON

TEXTE

La Situation acquise.....	137
Le Symbolisme dans les vitraux de St-Etienne-du-Mont.....	152
Le Comte de Chambord.....	172
Le Miracle de Bolsène.....	187
Monuments.....	213
L'Art chrétien et l'Eucharistie.....	220
Catalogue du Musée Eucharistique.....	230
2 ^e Adresse à l'Equateur.....	232

ILLUSTRATIONS

Pl. XXVI. — Brique de Kassrin.....	152
Pl. XXVII. — La Messe de Caravaca.....	186
Pl. XXVIII. — Bijoux chrétiens.....	212
Pl. XXIX. — Les Evangélistes... ..	220

QUATRIÈME LIVRAISON

TEXTE

Les Effluves universelles du Divin Cœur.....	233
Le premier miracle Eucharistique (Emmaüs).....	236
Le Reliquaire d'Orviéto.	256

Monuments.....	283
L'Art chrétien et l'Eucharistie.....	291
Catalogue du Musée Eucharistique.....	303
Les Nouvelles du Règne.....	306
Index synthétique des 2 premières années.....	316
Table.....	326

ILLUSTRATIONS

Pl. XXX. — Châsse du Vigean, et Reliquaire de Salins.....	283
Pl. XXXI. — L'Exposition du Corporal d'Orvieto.....	255
Pl. XXXII. — Predella au Musée Borély.....	291
Pl. XXXIII. — Le Triomphe des Docteurs.....	305

Le Gérant,

X. JEVAIN.

Le Propriétaire-Directeur,

Baron ALEXIS DE SARACHAGA.

Imp. X. Jevain, rue Sala, 44, Lyon

